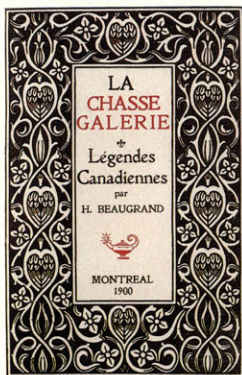


Honoré Beaugrand



LA CHASSE-GALERIE
ET AUTRES RÉCITS

ÉDITION CRITIQUE
PAR FRANÇOIS RICARD

BNM

LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

La Chasse-galerie et autres récits

BIBLIOTHÈQUE DU NOUVEAU MONDE

comité de direction :

Roméo Arbour, Laurent Mailhot, Jean-Louis Major

DANS LA MÊME COLLECTION

Paul-Émile Borduas, *Écrits I* (André-G. Bourassa, Jean Fisette et Gilles Lapointe)

Arthur Buies, *Chroniques I* (Francis Parmentier)

Jacques Cartier, *Relations* (Michel Bideaux)

Henriette Dessaulles, *Journal* (Jean-Louis Major)

Claude-Henri Grignon, *Un homme et son péché* (Antoine Sirois et Yvette Francoli)

Germaine Guèvremont, *le Survenant* (Yvan G. Lepage)

Jean-Charles Harvey, *les Demi-civilisés* (Guildo Rousseau)

Albert Laberge, *la Scouine* (Paul Wyczynski)

Joseph Lenoir, *Œuvres* (John Hare et Jeanne d'Arc Lortie)

La « Bibliothèque du Nouveau Monde » entend constituer un ensemble d'éditions critiques de textes fondamentaux de la littérature québécoise. Elle est issue d'un vaste projet de recherche (CORPUS D'ÉDITIONS CRITIQUES) administré par l'Université d'Ottawa et subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

B I B L I O T H È Q U E
D U N O U V E A U M O N D E

Honoré Beaugrand

La Chasse-galerie
et autres récits

Édition critique
par
FRANÇOIS RICARD
Université McGill

1989
Les Presses de l'Université de Montréal
C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec), Canada, H3C 3J7

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a
accordé une subvention pour la publication de cet ouvrage.

ISBN 2-7606-1507-3

Dépôt légal, 4^e trimestre 1989

Bibliothèque nationale du Québec

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction réservés

© Les Presses de l'Université de Montréal, 1989

INTRODUCTION

Contemporain de Maupassant, Mallarmé et Oscar Wilde, Honoré Beaugrand n'est certainement pas un grand écrivain. Le sens de l'invention verbale, la force de l'imagination, l'originalité de la pensée, aucune de ces qualités ne brille particulièrement dans ses écrits, dont peu résisteraient aujourd'hui à une lecture littéraire le moins exigeante.

Pourquoi, dès lors, s'intéresser à Beaugrand, pourquoi le relire ? J'y vois au moins deux bonnes raisons. La première tient à la nécessité de réhabiliter un auteur tombé trop rapidement dans l'oubli, oubli d'autant plus injuste que son œuvre, pour dire les choses un peu abruptement, n'est pas pire que la plupart de celles qui se publiaient à Montréal ou à Québec à la même époque et dont plusieurs, pourtant, sont aujourd'hui considérées comme des « classiques ». *Jeanne la fileuse*, par exemple, dont la première édition est de 1878, n'a rien à envier au *Chevalier de Mornac*, à *Picounoc le maudit* ou au *Secrétaire d'ambassade* qui lui sont à peu près contemporains ; même des romans consacrés comme *Jean Rivard le défricheur* ou *les Anciens Canadiens* sont loin, par leur forme et par leur position à l'égard de la « modernité », d'être si supérieurs au roman de Beaugrand, dont la critique récente a montré à quel point, malgré ses défauts et ses maladresses, il se démarque dans le corpus romanesque du XIX^e siècle¹. De même, si l'on met de côté les

1. Voir notamment Sylvain Simard, dans P.-A. Linteau, R. Durocher et J.-C. Robert, *Histoire du Québec contemporain*, t. I, 1989, p. 369-370 ; R. Le Moine, « Introduction », dans Honoré Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, 1980, p. 7-51 ; M. Poteet, « *Jeanne la fileuse* », *Voix et images*, 1981. J'en profite pour préciser qu'ici comme partout dans cet ouvrage, j'abrége les références aux ouvrages qui figurent dans la Bibliographie.

poèmes de Nelligan, il est peu de textes canadiens-français de la décennie 1890 auxquels *la Chasse-galerie* ne puisse aisément se comparer ; et dans le genre du récit bref, Beaugrand se situe certainement au même niveau que ses contemporains Francoise, Louis Fréchette ou Pamphile Lemay, si ce n'est même au-dessus d'eux. En somme, toute conventionnelle, tout asservie à des modèles périmés, toute « datée » que nous paraisse aujourd'hui l'œuvre littéraire de Beaugrand, il n'y a aucune raison pour qu'elle ne figure pas en bonne place parmi la production canadienne-française de son temps.

Mais Beaugrand n'est pas seul en cause dans une telle « réhabilitation ». En reconstituant le visage de cet auteur et une partie de son œuvre, il s'agit, plus généralement, de contribuer à une meilleure connaissance, plus complète et plus nuancée, du corpus littéraire québécois de la fin du XIX^e siècle et, par conséquent, de la société québécoise de cette époque. Depuis longtemps, en effet, on a tendance, dans la critique et l'histoire littéraire, à se faire du climat de cette période une idée par trop simplificatrice, héritée de l'historiographie des années 1950 et 1960. Autour de l'exception que constituerait la première et très brève École littéraire de Montréal dominée par le « miracle » Nelligan – exception et miracle qui en paraissent d'autant plus inexplicables –, tout n'y aurait été que traditionalisme, cléricalisme, messianisme, refus du monde moderne, bref, domination absolue de la doctrine conservatrice. Idéologiquement et culturellement, le Québec de cette époque aurait été à ce point soumis aux élites cléricales qu'il a toutes les apparences d'une société figée, close sur elle-même, monolithique et unanime.

Cette image de la « grande noirceur » du XIX^e siècle, aujourd'hui critiquée par les historiens², continue de circuler largement dans le milieu des études littéraires³, car elle offre

2. Pour une discussion approfondie de cette question, voir Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, 301 p., en particulier le chapitre I, p. 11-43.

3. C'est par exemple la perspective adoptée dans l'introduction au premier tome du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec : Des origines à 1900* (M. Lemire, dir., 1978, p. xv-xliii). La même idée se trouvait déjà dans Pierre de Grandpré, dir., *Histoire de la littérature française du Québec*, t. I, Montréal, Beauchemin, 1967, p. 193-200, où la période 1860-1900 était présentée comme « Le repli traditionaliste ».

l'avantage d'être simple et d'expliquer beaucoup de choses à peu de frais. Or, dans un tel paysage, le moins qu'on puisse dire est que Beaugrand ne cadre guère. Et c'est pourquoi le fait de ressusciter son visage et son œuvre, de leur redonner une certaine présence dans notre conscience historique et littéraire, peut aider, me semble-t-il, à une plus juste interprétation de cette portion du passé dont il a été un acteur et un témoin privilégié. Autrement dit, rendre à un écrivain comme Beaugrand la place qui lui revient dans la littérature et la société canadiennes-françaises de la fin du XIX^e siècle permet de comprendre à quel point cette littérature et cette société n'ont pas été aussi simples qu'on a pu le dire, ni aussi parfaitement conservatrices, ni aussi frileusement méfiantes à l'égard du monde moderne, mais, au contraire, complexes et traversées elles aussi de tendances contradictoires. En un mot, vivantes.

Ce n'est pas, je le répète, que l'œuvre de Beaugrand soit subversive, loin de là. Ses procédés, ses thèmes, son inspiration ne rompent jamais avec les conventions les mieux établies de l'époque, et son écriture doit beaucoup à l'influence de prédécesseurs aussi recommandables que Joseph-Charles Taché, l'abbé Casgrain ou Faucher de Saint-Maurice. L'intérêt et l'originalité de Beaugrand, ou du moins ce par quoi il ne cadre pas avec la vision convenue que l'on se fait de l'époque à laquelle il appartient, c'est moins chez l'écrivain et dans son œuvre qu'il faut les chercher que chez l'homme lui-même, dans sa vie, dans sa personnalité, dans la *figure* unique et comme exemplaire qu'il présente.

Et telle est la deuxième raison pour laquelle on doit s'intéresser à Honoré Beaugrand. Dans le Québec intellectuel de la fin du XIX^e siècle, voici un des personnages les plus forts qu'on puisse rencontrer. Défenseur de la liberté de conscience et d'opinion la plus large, curieux de tout ce qui se dit et se pense à son époque ici comme ailleurs, soucieux de contribuer lui-même à la création intellectuelle et artistique, ouvert à la nouveauté et au modernisme, Beaugrand n'a rien à voir avec l'image compassée que l'on donne trop souvent de l'intellectuel canadien-français de la fin du XIX^e siècle, et dont les Tardivel, Chapais ou Basile Routhier seraient les prototypes. Bourgeois et homme d'affaires montréalais plutôt que médecin ou notable de village, nationaliste sans être dévot ni passéiste, ardent francophile, amateur de culture scientifique aussi bien que litté-

raire, partisan du progrès et fêru d'ethnologie, c'est, au sens plein du terme, un Occidental de son temps.

Dans le Canada français ou dans le Montréal des années 1880 et 1890, Beaugrand n'était certes pas le seul de son genre. Il devait être, cependant, l'un des plus colorés et des plus attachants. Sa vie, dès l'adolescence et jusqu'aux dernières années, n'est que ruptures, voyages, mobilité incessante, comme s'il voulait parcourir et mesurer tout l'espace de son époque. Entre vingt-cinq et trente-deux ans, il fonde ou dirige une dizaine de journaux, en Nouvelle-Angleterre, à Ottawa, à Montréal. Puis il se fait élire à la mairie de Montréal, circule aussi bien dans les milieux anglais que français, a des amis en France comme aux États-Unis, reçoit des décorations et des hommages du monde entier, et amasse une fortune. C'est aussi un homme de culture : il publie des ouvrages, fonde ou préside des sociétés, prononce des conférences sur divers sujets, se passionne pour le folklore et l'archéologie, tout en rassemblant une magnifique bibliothèque et une vaste collection de meubles et de tableaux. Sur le plan idéologique, la même fébrilité l'entraîne vers des positions de plus en plus audacieuses : défense des émigrés franco-américains contre leurs dénigriers aussi bien canadiens qu'américains, annexionnisme, anticléricalisme, vénération pour la France de la III^e République, athéisme ou déisme en religion, républicanisme et libéralisme radical en politique. Combattant fougueux, il souscrit aux causes les plus avancées : pour le droit d'incinérer les défunts, pour la vaccination obligatoire contre la variole, pour l'enseignement universel et laïque, contre l'intervention des prêtres en politique.

Naturellement, dans beaucoup de milieux, l'action et les écrits de Beaugrand provoquent le scandale. Les chefs du Parti libéral, Laurier en tête, se méfient de lui et le tiennent à l'écart ; les prêtres le condamnent ; Chapais le traite de « faquin ». Ces jugements ne freinent nullement l'activité de Beaugrand ; ils la stimuleraient plutôt. Ils n'empêchent pas non plus l'écrivain de jouir de son vivant d'une bonne mesure de reconnaissance⁴.

4. Cette reconnaissance lui est venue de personnes aussi en vue que Françoise (Robertine Barry), Louis Fréchette, Léon Gérin, Charles ab der Halden, W. D. Lighthall, Alphonse Lusignan, Édouard-Zotique Massicotte, Maurice O'Reilly ou Benjamin Sulte. Pour les références, voir la Bibliographie, p. 351-354.

C'est plus tard que le véritable effet de telles condamnations se fera sentir, dans cette marginalisation, dans cet « oubli » où un système d'enseignement et une longue tradition de critique et d'histoire littéraire, fortement tributaires des milieux bien-pensants du tournant du siècle, relégueront l'œuvre et la destinée de Beaugrand.

Cela s'est fait de deux manières. D'une part, par la réduction de l'œuvre à un seul et unique texte, cité dans maintes anthologies et sans cesse repris dans les périodiques⁵ : le récit de « La chasse-galerie », certes l'un des mieux réussis de Beaugrand, mais souvent reproduit sans fidélité et en l'absence, la plupart du temps, de toute mise en situation comme de toute référence aux autres écrits de l'auteur. D'autre part, par l'effacement pur et simple : durant plus d'un demi-siècle après le décès de l'écrivain, aucun de ses livres n'est réédité, à peu près aucune étude ne lui est consacrée et les histoires littéraires l'ignorent⁶. Certes, le personnage public – fondateur de *la Patrie*, maire de Montréal – continue d'être évoqué çà et là⁷, mais l'écrivain, lui, est bel et bien mort. Quoique cette réprobation vise moins les écrits de Beaugrand que sa vie et ses opinions, son cas, en fin de compte, n'est pas très différent de ceux d'Albert Laberge, Arsène Bessette, Rodolphe Girard ou

5. Voir la Bibliographie, p. 340.

6. Camille Roy (*Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, Montréal, Beauchemin, 10^e édition, 1945, 201 p.) ne mentionne jamais le nom de Beaugrand, pas plus que Berthelot Brunet (*Histoire de la littérature canadienne-française*, Montréal, L'Arbre, 1946, 186 p.). Même silence dans les manuels plus récents de Samuel Baillargeon (*Littérature canadienne-française*, Montréal, Fides, 3^e édition, 1967, 525 p.), de Roger Duhamel (*Manuel de littérature canadienne-française*, Montréal, Renouveau pédagogique, 1967, 161 p.) ou de Gérard Bessette, Lucien Geslin et Charles Parent (*Histoire de la littérature canadienne-française par les textes*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1968, 704 p.). Quant à Gérard Tougas (*la Littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 3^e édition, 1960, p. 69), il signale en passant une édition tardive de « La chasse-galerie ». Enfin, dans *l'Histoire de la littérature française du Québec* dirigée par Pierre de Grandpré (Montréal, Beauchemin, t. I, 1967, 368 p. ; t. II, 1968, 390 p.), le nom de Beaugrand apparaît çà et là dans des énumérations, parfois erronées d'ailleurs, faisant de lui, par exemple, un « dissident » de la deuxième École littéraire de Montréal en 1910, soit quatre ans après sa mort (t. II, p. 84).

7. Voir la Bibliographie, p. 349-351. La thèse de Lucie Lafrance (« Bio-bibliographie de M. Honoré Beaugrand », 1948) est à ranger dans la même catégorie, s'intéressant plus à l'homme public qu'à l'écrivain.

d'autres auteurs qui, convaincus ou soupçonnés d'impiété en leur temps, ne seront libérés de ce verdict que bien des décennies plus tard⁸.

Une réparation s'imposait donc. Elle a été amorcée heureusement en 1973 par Luc Lacourcière, directeur de la collection du « Nénuphar », qui y faisait paraître *la Chasse-galerie*. Au même moment, les travaux d'Aurélien Boivin attiraient l'attention sur l'ensemble des récits brefs de Beaugrand⁹. Enfin, en 1980, Roger Le Moine publiait, de nouveau dans la collection du « Nénuphar », son édition de *Jeanne la fileuse*, qui offrait en même temps la première étude critique un peu sérieuse de l'œuvre de Beaugrand¹⁰. C'est dans le but de compléter ce travail et de rendre Beaugrand à notre mémoire et à notre lecture qu'a été préparé le présent ouvrage.

8. La mauvaise réputation de Beaugrand dans les milieux officiels (ainsi que celle de sa femme, anglophone et protestante) n'est peut-être pas tout à fait étrangère à la dispersion rapide de ses papiers et de ses collections après sa mort. Chose certaine, cette dispersion – ou cette disparition pure et simple – complique sérieusement la recherche biographique et critique. Je n'ai pu retrouver, en effet, aucun manuscrit ni document autographe, sauf quelques lettres isolées çà et là dans des fonds d'archives publics (voir p. 49, n. 2) ; la famille, non plus, n'a rien conservé. Mais étant donné que Beaugrand était collectionneur, il n'est pas impossible que se trouve quelque part un fonds important, auquel auraient eu accès, durant les années 1940 et 1950, la bibliographe L. Lafrance (« Bio-bibliographie de M. Honoré Beaugrand », 1948, p. 21, 33-34) et l'historien Léon Trépanier (« Papiers de famille que l'on remue à travers la correspondance intime du fondateur de *la Patrie...* », 1957). Si tel est le cas, espérons que ces archives n'ont pas été détruites et seront à nouveau rendues accessibles. En attendant, il faudrait que les chercheurs qui travaillent sur cette période soient vigilants, car étant donné l'absence actuelle de documents, la moindre lettre, le moindre papier peuvent être précieux. Ajoutons enfin que ce manque de sources primaires m'a contraint, dans cette enquête biographique et critique, à exploiter au maximum le moindre détail un peu sûr et à procéder le plus souvent par des déductions et recoupements qui relèvent forcément pour une bonne part de la conjecture. Il n'y aurait rien que je souhaiterais davantage que d'être obligé par l'évidence documentaire de réviser certaines de mes assertions.

9. A. Boivin, *le Conte littéraire québécois au XIX^e siècle*, 1975, p. 53-60.

10. Malgré les renseignements précieux qu'elle contient, il est impossible de tenir pour telle la thèse de P. Bance (« Beaugrand et son temps », 1964), non seulement à cause de la faiblesse de sa méthode critique, mais aussi parce qu'elle adopte à l'endroit de Beaugrand une perspective moralisatrice qui ne fait que renchérir sur les condamnations bien-pensantes dont il a été l'objet de son vivant.

*L'œuvre
de
Beaugrand*

En 1875, dans son texte d'adieu à ses lecteurs de Fall River, Beaugrand avoue que « la littérature fut la vocation de sa jeunesse¹¹ ». Certes, il faut prendre ici le mot de « littérature » au sens très étendu qu'il avait à l'époque, et où se trouvait comprise notamment l'écriture journalistique, que le fondateur de *l'Écho du Canada*, de *la République*, du *Fédéral* et de *la Patrie* a pratiquée abondamment pendant plus de vingt-cinq ans. Mais même au sens plus restreint dans lequel on entend aujourd'hui la littérature, celle-ci a occupé une grande place dans l'existence de Beaugrand. Sans être au centre de sa vie, comme elle a pu l'être pour ses contemporains Fréchette ou Nelligan, elle n'en a pas moins constitué une de ses préoccupations, une de ses ambitions les plus constantes, que ce soit comme lecteur, bibliophile, éditeur ou auteur. À cet égard, on peut distinguer trois grandes périodes dans la carrière de Beaugrand : les années 1873-1878, puis la décennie 1880, et enfin les quinze dernières années de sa vie.

La première période, qui va de la fondation de *l'Écho du Canada* à la publication de *Jeanne la fileuse*, est d'autant plus intense qu'elle est courte. Fraîchement immigré en Nouvelle-Angleterre, ayant déjà beaucoup voyagé (Mexique, Europe, Louisiane) et lu bon nombre d'auteurs canadiens de son temps¹², Beaugrand a l'ardeur du jeune écrivain décidé à se

11. « La vie du journaliste », *l'Écho du Canada*, 12 juin 1875, p. 1. La phrase complète se lit comme suit : « La littérature fut la vocation de sa jeunesse, et l'attira comme un sylphe décevant dans une carrière ingrate et douloureuse. »

12. En témoignent les citations d'auteurs canadiens que portent en épigraphe plusieurs chapitres de la première édition de *Jeanne la fileuse* (1878) ; elles sont de Henri-Raymond Casgrain (« Le canotier », 1869), Pierre Dupont (« La chanson des foins », 1858), L.-J.-C. Fiset, Louis Fréchette (*Pêle-mêle*, 1877), Pamphile Lemay (*Essais poétiques*, 1865 ; *les Vengeances*, 1875), Benjamin Sulte (*les Laurentiennes*, 1870). Notons aussi qu'en 1874 Beaugrand envoie au *Canadien* de Québec un compte rendu d'un ouvrage récent de Faucher de Saint-Maurice (« Études bibliographiques », 1874). Enfin, comme le précisent plus loin les présentations d'« Anita » (p. 145-149) et des « Récits de 1875 » (p. 173-181), les souvenirs d'œuvres canadiennes sont nombreux dans les récits que Beaugrand publie au cours des années 1870.

faire rapidement un nom. Il fonde ses propres journaux (*l'Écho du Canada* puis *la République*), crée l'Association Montcalm vouée au progrès de la culture, et rédige plusieurs récits.

Mais sa grande ambition est d'écrire un roman. Il s'y met dès 1873 ; cela s'intitule *Liowata, épisode de 1759* et se veut un récit historique inspiré de la Nouvelle-France. Abandonné presque aussitôt, le projet n'en continue pas moins de hanter le jeune écrivain. Mais ses expériences, ses lectures, l'évolution de ses idées peu à peu transformeront l'idée originale en quelque chose de tout à fait différent, et c'est finalement un roman social, un roman-pamphlet, en prise directe sur l'actualité, qui verra le jour en 1877-1878 : *Jeanne la fileuse, épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis*, dans lequel Beaugrand recycle ses écrits des années précédentes afin, pourrait-on dire, de les faire accéder au rang d'œuvre littéraire¹³.

Si la littérature, donc, est l'une des préoccupations majeures du jeune Beaugrand, il n'en va plus tout à fait de même à partir de la fin des années 1870, alors qu'il quitte définitivement la Nouvelle-Angleterre et entreprend d'aller faire fortune au Canada, à Ottawa d'abord, où *le Fédéral* fait long feu, puis à Montréal, où les libéraux lui confient le soin de fonder *la Patrie* en février 1879. Il entre alors dans une période extrêmement active, au cours de laquelle l'essentiel de ses énergies va à la politique (fédérale, provinciale et municipale) et à l'administration de son journal, dont il sait faire une réussite en comprenant que le journalisme de combat, s'il veut survivre, doit composer dorénavant avec les exigences du commerce et de la presse à grand tirage.

L'écrivain est devenu homme d'affaires et personnage public. Toutefois, et même s'il passe au second plan, le souci de la littérature ne disparaît pas complètement. Ainsi, Beaugrand fait dresser en 1884 le catalogue de sa bibliothèque, où l'on peut constater qu'il continue à suivre la production courante¹⁴.

13. Voir à ce sujet les présentations du « Fantôme de l'avare » (p. 173-175), du « Legs du missionnaire » (p. 176-178) et de « Liowata » (p. 259-261).

14. Voir le *Catalogue de la bibliothèque de H. Beaugrand*, 1884. De nombreux titres récents y apparaissent, publiés soit en France, soit au Canada. Parmi les ouvrages de littérature canadienne publiés au cours des quelques années précédentes, il s'en trouve notamment des auteurs suivants : Arthur Buies, Sylva Clapin, Laure Conan (*Angéline de Montbrun*, 1884), Octave Crémazie

La même année, il s'occupe de la publication d'un magnifique recueil de plans et de cartes du *Vieux Montréal 1611-1803*. Il fait aussi imprimer « Anita » en un petit volume joliment illustré. Comme auteur, il rédige quelques conférences, sur « Le journal, son origine, son histoire » (1885) ou sur la traversée du Canada par le Transcontinental nouvellement achevé (1887), et donne à une revue new-yorkaise un article où il prend la défense des Canadiens français (1889). De même, en voyage autour de la Méditerranée ou dans le Mid-West américain, il prend chaque jour la plume pour noter ses impressions et ses découvertes à l'intention de ses lecteurs. Toute cette production, certes, demeure circonstancielle et proche du journalisme. Elle révèle néanmoins la persistance, chez le Beaugrand de ces années, de la conscience d'être un écrivain.

D'ailleurs, le « retour » de Beaugrand à la littérature ne tarde guère. On peut le dater de 1888-1889, alors qu'il publie coup sur coup quatre livres : une nouvelle édition de *Jeanne la fileuse*, *Mélanges*, *Lettres de voyage* et *Six mois dans les Montagnes-Rocheuses*. Alors commence la dernière période de sa vie, au cours de laquelle il se retire progressivement de la politique et du journalisme, jusqu'à la vente de *la Patrie* en février 1897. Affecté par une santé de plus en plus chancelante, las des combats, il en profite pour se consacrer à ses vraies passions : le voyage, l'étude, la littérature.

Ce sera d'abord, à l'hiver 1891-1892, la rédaction et la publication, dans les pages de *la Patrie*, de cinq récits nouveaux – les premiers qu'il écrit depuis 1878 –, dont « La chasse-galerie », qui paraît le 31 décembre. Au cours des années suivantes, tout en ménageant ses forces, il poursuit dans la même veine, traduisant certains de ses propres textes en anglais (« La chasse-galerie », 1892 ; « Macloune », 1904) et en écrivant de nouveaux, qui sont tantôt des récits (« La Quête de l'Enfant-Jésus », 1893 ; « Une légende du Nord Pacifique », 1893 ; « The Werwolves », 1898 ; « Les feux-follets », commencé et abandonné en 1900 ; « Les hantises de l'au-delà », 1902), tantôt des études sur le folklore ou sur l'ethnologie amérindienne (« The Goblin Lore of French Canada » ; « Indian Picture and

(*Œuvres complètes*, 1882), Georges Dugast (*Légendes du Nord-Ouest*, 1884), Eudore Évanturel (*Premières poésies*, 1878), Louis Fréchette, François-Xavier Garneau (*Histoire du Canada*, 1882), Pamphile Lemay, Alphonse Lusignan, Félix-Gabriel Marchand, Joseph Marmette et même Basile Routhier.

Symbol Writing »). Enfin, dans les toutes dernières années de sa vie, il réunit ces écrits dans trois petits volumes à tirage limité dont il soigne admirablement la présentation : *la Chasse-galerie, légendes canadiennes* et *La Chasse-Galerie and Other Canadian Stories*, publiés ensemble en 1900, puis, quatre ans plus tard, *New Studies of Canadian Folk Lore*.

Au total, la production littéraire d'Honoré Beaugrand est donc passablement abondante et variée¹⁵. Si l'on met de côté deux poèmes de circonstance, quelques discours et conférences et, surtout, l'ensemble des écrits journalistiques¹⁶, cette production se partage en deux blocs : les récits de voyage, qui sont moins des récits que des reportages et dont l'intérêt littéraire me semble assez limité, et les textes proprement narratifs, qui demeurent, pour un lecteur d'aujourd'hui, la partie la plus intéressante de l'œuvre de Beaugrand. Cette partie se divise elle-même en deux : d'un côté, le roman *Jeanne la fileuse*, dont nous possédons maintenant une bonne édition¹⁷ ; de l'autre, les récits brefs, dont seuls ceux que Beaugrand a réunis dans le recueil de *la Chasse-galerie* nous étaient jusqu'ici accessibles, dans une édition correcte, certes, mais qui ne faisait que reproduire sans plus celle de 1900¹⁸.

Présentation et divisions de l'ouvrage

La présente édition se veut nettement plus complète, et l'est de deux façons. Premièrement, elle offre un texte intégral,

15. Voir la Bibliographie, p. 339-348. On peut aussi supposer, sans grand risque de se tromper, que des textes se sont perdus.

16. Ces écrits, répandus dans les divers journaux dont Beaugrand a été le rédacteur (voir la Bibliographie, p. 347-348), mériteraient d'être répertoriés et étudiés, peut-être même réédités en partie. Je pense particulièrement aux articles des années 1873-1877, dans *l'Écho du Canada* et *la République*.

17. Celle qu'a préparée Roger Le Moine pour la collection du « Nénuphar » (1980).

18. Il s'agit de l'édition publiée dans la collection du « Nénuphar » en 1973 et reprise dans la collection « Bibliothèque québécoise » en 1979. Elle comprend, en plus des cinq textes de *la Chasse-galerie*, le récit intitulé « Le fantôme de l'avare », simplement reproduit d'après le chapitre V de la première partie de *Jeanne la fileuse*, édition de 1888.

fondé sur les originaux, et accompagné d'un appareil de notes et de commentaires permettant de mieux le situer et d'en éclairer les divers aspects. Deuxièmement, elle comprend non seulement les récits de *la Chasse-galerie*, mais bien *l'ensemble* des textes narratifs brefs de Beaugrand, tel du moins que cet ensemble peut être reconstitué aujourd'hui.

À ces textes, je donne le nom générique de « récits brefs ». Je n'ai pas voulu retenir le mot « légendes », comme Beaugrand l'a fait pour son recueil de *la Chasse-galerie* (sous-intitulé « Légendes canadiennes »), parce que, d'une part, la présente édition rassemble d'autres récits auxquels ce titre ne convient pas, et que, d'autre part, même le recueil de 1900 comprend des textes (« Macloune », « Le père Louison ») qui n'ont que peu, sinon rien à voir avec la légende, telle du moins que nous l'entendons aujourd'hui. Le mot « contes » aurait peut-être mieux convenu, si sa définition, assez claire quand il s'agit de littérature orale, ne demeurerait extrêmement problématique quand on veut l'appliquer à l'écrit, tout comme celle de la « légende » d'ailleurs, ainsi qu'en témoigne l'état actuel des recherches dans ce domaine¹⁹. Un récit comme « La chasse-galerie », par exemple, s'il s'inspire d'un motif légendaire, c'est-à-dire d'une croyance populaire ancrée dans le temps et l'espace, n'est certainement pas reçu de cette manière par le narrataire du texte de Beaugrand. De même, la « bête à grand'queue » a beau ressortir au monde des contes, elle fait ici l'objet d'un traitement narratif qui pour ses lecteurs n'a plus rien de merveilleux, encore moins de fantastique. Quant au mot « nouvelle », il aurait le défaut inverse d'occulter les sources folkloriques de plusieurs des récits de Beaugrand et la place qu'y occupe la reconstitution de l'oralité populaire. Aussi, au lieu de donner au mot « conte » une extension extrêmement large, me semble-t-il préférable d'adopter une appellation qui soit théoriquement plus neutre et qui respecte mieux la diversité formelle et thématique des textes ici rassemblés.

19. Pour un aperçu et une discussion de ces travaux, voir Jeanne Demers et Lise Gauvin, « Autour de la notion du conte écrit : quelques définitions », *Études françaises*, vol. 12, nos 1-2, avril 1976, p. 157-177 ; Jeanne Demers, Lise Gauvin et Micheline Cambron, « Quand le conte se constitue en objet(s) : bibliographie analytique et critique », *Littérature*, n° 45, février 1982, p. 79-113 ; Michèle Simonsen, *le Conte populaire*, Paris, Presses universitaires de France, « Littératures modernes » (35), 1984, p. 211-222.

Ces « récits brefs », donc, sont au nombre de quinze, sans compter les deux autres dont seule la version anglaise nous est parvenue : « The Werwolves²⁰ » et « La Quête de l'Enfant-Jésus », qui ne font pas ici l'objet d'une édition critique mais dont une traduction française est donnée en Appendice. Selon leur date de composition et leur statut, il m'a paru commode de répartir ces quinze récits en cinq groupes, que je me contenterai, dans cette introduction, de décrire sommairement, tout en renvoyant le lecteur aux présentations placées en tête de chaque section et où chacun des récits est abordé séparément.

Les deux premières sections rassemblent les récits que Beaugrand a lui-même publiés en volume et auxquels, pour cette raison, on peut présumer qu'il accordait une valeur particulière. Bien entendu, dans l'optique qui nous intéresse ici, l'ensemble de récits le plus important et le plus significatif est le recueil de 1900, intitulé *la Chasse-galerie, légendes canadiennes*. C'est donc cet ensemble, sur lequel je reviendrai plus longuement dans les pages qui suivent, qui forme la première partie de cette édition. Rappelons seulement que les textes qui le composent sont de 1891-1892, époque de leur rédaction et de leur première publication dans *la Patrie*.

Anita

La deuxième section ne comprend que ce seul récit, qui remonte à 1875 mais que Beaugrand a repris deux fois en volume au cours des années 1880, d'où la place séparée qui lui est accordée ici. Ce texte est en outre le plus long du corpus et l'un des plus intéressants par les transformations que lui ont fait subir ses éditions successives. C'est la première fois, depuis l'époque de Beaugrand, qu'« Anita » est réédité.

Il en va de même pour les récits rassemblés dans les trois sections suivantes. Sans qu'on puisse parler d'inédits – sauf pour « Les feux-follets » –, il s'agit de textes jamais publiés en volume, ni du vivant de Beaugrand ni après, et restés pour

20. Il ne s'agit pas, malgré ce que laisserait supposer le titre, d'une traduction du récit français ayant pour titre « Le loup-garou ». Voir à ce sujet, dans la présentation du « Loup-garou », le commentaire intitulé « La version anglaise » (p. 76).

ainsi dire enfouis dans les journaux où ils avaient d'abord paru. Certes, « Le fantôme de l'avare », « Le legs du missionnaire » et le début de « Liowata » sont devenus des chapitres de *Jeanne la fileuse* ; mais ce recyclage s'est traduit par des modifications parfois importantes, qu'on ne peut d'ailleurs mesurer sans connaître leur version originale, qui est donc celle que j'ai choisi de présenter ici.

Récits de 1875

En janvier 1875, le jeune propriétaire de *l'Écho du Canada* décide de donner à son journal un aspect plus soigné et plus « moderne ». Prenant modèle sur *l'Opinion publique* (1870-1883) et sur le premier *Courrier de Montréal* (1874-1876), il en agrandit le format, l'orne d'illustrations et, surtout, en rehausse le contenu par l'insertion de textes littéraires.

Ici, plus encore qu'au pays, nous avons besoin d'entendre redire les traditions et les coutumes de nos pères. Ce sont des anneaux qui relient intimement le respect dû à la mémoire de nos vaillants ancêtres à l'amour inné de cette patrie qu'ils arrosèrent de leur sang. Apprenons à connaître ceux qui nous précédèrent sur les rives du St. Laurent. [...] Nous publierons chaque semaine quelques contes, légendes ou récits historiques se rattachant au Canada²¹.

C'est ainsi que paraîtront, en moins de deux mois, les cinq récits rassemblés dans la troisième section de cet ouvrage. Tous sont publiés en première page du journal et accompagnés de gravures attrayantes. Si chacun d'eux se rattache de quelque manière au Canada, seuls les deux premiers (« Le fantôme de l'avare » et « Le legs du missionnaire ») puisent leur matière dans le folklore ou l'histoire du pays et correspondent ainsi au programme que Beaugrand avait annoncé. Les deux suivants (« La vengeance d'un lâche » et « Ma première pipe de tabac ») sont plutôt, comme « Anita » qui leur est contemporain, d'inspiration autobiographique, tandis que « Les brigands de la côte » (qui s'intitule alors « Les voleurs d'épaves ») appartient au genre du récit d'aventures.

Outre la qualité indéniable du « Fantôme de l'avare », et malgré les nombreuses gaucheries et le caractère convenu de

21. H. Beaugrand, « Notre journal pour 1875 », *l'Écho du Canada*, 2 janvier 1875, p. 4.

ces récits, leur intérêt biographique et documentaire n'est pas négligeable. Non seulement ils renseignent sur la genèse de *Jeanne la fileuse*, mais les indications qu'ils contiennent (tout comme « Liowata » et « Anita » d'ailleurs) sur la sensibilité et les idées du Beaugrand de ces années me semblent précieuses. Quoique franc-maçon depuis 1873, il n'apparaît pas encore comme l'esprit avancé qu'il deviendra un peu plus tard. On perçoit aussi chez lui des influences littéraires assez marquées, notamment celle de Faucher de Saint-Maurice et des écrivains du mouvement de 1860. Enfin, ces récits forment un bon échantillon de ce qu'on peut appeler la littérature populaire de l'époque, telle que les journaux ont commencé et continueront de la répandre jusqu'à la fin du siècle et même au-delà : un mélange de merveilleux légendaire, d'anecdotes vécues et d'histoires d'amour et de sang.

Derniers récits

Si « Anita » et les récits de 1875 constituent, d'une certaine manière, les lointains précurseurs des textes de 1891-1892 qui seront rassemblés en 1900 dans le recueil de *la Chasse-galerie*, on peut dire des deux récits regroupés dans la quatrième section de cet ouvrage qu'ils représentent plutôt une sorte de rupture. Publiés tous deux après 1892, ce sont donc les derniers récits de Beaugrand (si l'on exclut, bien entendu, ses deux récits anglais, ainsi que « Les feux-follets », demeuré inachevé). Ils n'ont guère à voir ni l'un ni l'autre avec l'univers folklorique et villageois de *la Chasse-galerie*, mais illustrent plutôt les nouvelles préoccupations « scientifiques » du Beaugrand des dernières années. Écrite à la fin de 1892, la « Légende du Nord Pacifique » est une fantaisie inspirée par le regain d'intérêt que suscitent alors les recherches sur la préhistoire de l'Amérique. Quant à « Hantises de l'au-delà », qui est de 1902 et représente donc le tout dernier des récits connus de Beaugrand, il se distingue par ses références à la parapsychologie et aux phénomènes occultes, qui en font, de tous les textes du corpus, celui auquel conviendrait sans doute le mieux l'appellation de récit fantastique. Avec toutes leurs faiblesses de style et de composition, ces deux écrits possèdent, me semble-t-il, une originalité certaine, ne serait-ce que par leur thème et par la sensibilité « moderne » qui s'y manifeste.

Récits inachevés

Enfin, la cinquième section de l'ouvrage offre deux textes assez différents, par leur genre comme par l'époque à laquelle ils appartiennent, mais que j'ai réunis parce que ce sont l'un et l'autre des récits demeurés inachevés. Le premier, « Liowata », remonte à 1873 ; c'est le plus ancien des récits de Beaugrand que nous connaissons. Il se rattacherait, par sa manière et son inspiration, au cycle des récits de 1875. Toutefois, il ne s'agit pas vraiment d'un récit bref conçu comme tel, mais bien d'une ébauche de roman, lequel, comme je l'ai dit, a été abandonné par l'auteur, avant d'être partiellement repris cinq ans plus tard dans *Jeanne la fileuse*. L'autre, « Les feux-follets », est de 1900. Ce récit devait faire partie du recueil de *la Chasse-galerie*, mais Beaugrand, pour une raison inconnue, l'a finalement mis de côté. Il est publié ici pour la première fois.

*Le recueil
de 1900*

Même si l'un des principaux apports de cette édition est de ressusciter ce que j'appellerais les récits oubliés d'Honoré Beaugrand, qui occupent ici les quatre dernières sections, il n'en reste pas moins que la pièce maîtresse de l'ouvrage, qui est aussi la pièce maîtresse de l'œuvre narrative brève de Beaugrand, demeure le recueil qu'il a lui-même publié en 1900 sous le titre de *la Chasse-galerie, légendes canadiennes*. Aussi convient-il de lui accorder une attention particulière, en rappelant l'histoire de sa publication et en le décrivant de manière plus détaillée.

C'est une histoire en deux épisodes, séparés par un intervalle de huit ans. L'épisode initial, celui de la rédaction et de la première publication des cinq récits, remonte à l'hiver 1891-1892, tandis que le second, celui de l'édition du recueil lui-même, se situe en 1900.

Tout commence le 5 décembre 1891, alors que paraît, à la une de *la Patrie*, « Le père Louison », anecdote villageoise

ayant pour héros un hercule sensible et malheureux. Moins d'un mois plus tard, soit le 31 décembre, le même journal publie dans un numéro spécial du temps des fêtes « La chasse-galerie, conte du jour de l'an » ; ce récit est assez différent du précédent, puisqu'il s'inspire d'une légende populaire, dont les événements sont racontés par un homme du peuple qui dit en avoir été lui-même le protagoniste. Entre ces deux « genres » alterneront les trois autres textes de la série : « Le loup-garou, conte populaire » (16 janvier 1892), « Macloune » (21 janvier), autre anecdote villageoise, et enfin « La bête à grand'queue, récit populaire » (20 février).

Comme ceux de 1875, ces cinq récits ont donc été publiés en très peu de temps (un peu plus de deux mois), et tout indique que Beaugrand les a rédigés rapidement, au fur et à mesure de leur publication²². Qu'est-ce donc qui l'y a incité, lui qui, à ma connaissance, n'avait plus écrit aucun texte narratif depuis 1878 ? On ne peut malheureusement répondre à cette question que par une série de suppositions. D'abord, c'est un moment de sa vie où il commence à disposer de plus de loisirs. Sa défaite aux élections provinciales de 1890 et la méfiance grandissante de Laurier à son endroit l'obligent à s'éloigner de plus en plus de l'action politique directe. En même temps, ses problèmes de santé l'ayant forcé à s'absenter de Montréal durant la plus grande partie de l'année 1891, il a plus ou moins abandonné la direction de *la Patrie* à ses collaborateurs²³. Il est possible que cette demi-retraite ait amené Beaugrand, en quelque sorte, à se considérer de nouveau comme un écrivain, aidé en cela par les critiques favorables que lui avait attirées, quelque temps plus tôt, la parution de quatre de ses livres²⁴. Enfin, l'exemple de certains membres de son entourage a pu jouer aussi, comme Françoise, qu'il vient d'accueillir à *la Patrie* et qui y publie des

22. Un indice : « Le loup-garou », publié le 16 janvier 1892, se déroule dans le contexte de l'élection partielle tenue cinq jours plus tôt dans le comté de Richelieu.

23. Le 5 février 1897, Beaugrand écrit à Louis Fréchette : « Je songe très sérieusement soit à vendre, soit à céder *La Patrie* qui est pourtant une belle affaire, même aujourd'hui *après 5 ans d'abandon de ma part* » (Archives nationales du Canada, fonds Fréchette, MG29/D40). C'est moi qui souligne.

24. Voir notamment l'article de Benjamin Sulte (« *Lettres de voyage* », 1889) et celui d'Alphonse Lusignan (« *Chronique : Six mois dans les Montagnes-Rocheuses* », 1890).

nouvelles depuis quelques mois (août 1891)²⁵, ou, plus encore, son ami Louis Fréchette, qui a donné une série de récits brefs au journal libéral *l'Électeur* de Québec en 1888 et qui entame dans *Canada-Revue*, au moment même où Beaugrand publie ses cinq textes de l'hiver 1891-1892, une nouvelle série qui deviendra *Originaux et détraqués*²⁶.

À défaut de document sûr, on ne peut que supputer les rapports littéraires existant à cette époque entre Beaugrand et Fréchette. Mais en ce qui concerne leur pratique du récit bref, ces rapports, me semble-t-il, représentent un cas d'influence réciproque qui n'est pas sans intérêt. D'une part, en effet, il semble bien que le « projet » de Beaugrand dans ses récits de 1891-1892 doive quelque chose à celui des *Originaux et détraqués*, certes publiés ultérieurement, mais dont trois ou quatre récits au moins, parus quelques années plus tôt (« Cotton » dans *la Patrie* de 1884, « Gropserrin » et « Dupil » dans *l'Électeur* de 1888-1889, « Cardinal » dans *Canada-Revue* de décembre 1891), étaient certainement connus de lui. Et à leur manière, des personnages comme le père Louison, Macloune, le Pier-riche Brindamour du « Loup-garou » ou le Fanfan Lazette de « La bête à grand'queue » sont eux aussi des « originaux et détraqués » de la région natale de Beaugrand, si bien que celui-ci aurait fort bien pu prendre à son compte les déclarations de Fréchette dans la « préface-dédicace » de son livre :

Le passé non seulement n'est plus, mais encore les derniers vestiges qu'il avait laissés derrière lui, comme une traînée d'ombre ou de soleil, s'oblitérent rapidement.

C'est pour cela que j'ai écrit ces pages.

25. Pour les références complètes, voir A. Boivin, *le Conte littéraire québécois au XIX^e siècle*, 1975, p. 43-51 ; Gilles Lamontagne, « Bibliographie », dans Françoise, *Fleurs champêtres*, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1984, p. 307-311. C'est dans « Le père Louison » et dans « Macloune », sans doute, que l'intention et le ton de Beaugrand paraissent le plus proches de ceux de Françoise. Notons enfin que celle-ci rappellera, après la mort de Beaugrand, à quel point le directeur de *la Patrie* a encouragé ses débuts dans le journalisme, « une carrière jusque-là fermée à la Canadienne-française » (« Honoré Beaugrand », 1907).

26. Pour les références aux textes de Fréchette dont il est question ici, voir A. Boivin, *le Conte littéraire québécois au XIX^e siècle*, 1975, p. 162-194 ; Maurice Lemire et Aurélien Boivin, « Bibliographie », dans Louis Fréchette, *Contes II : Masques et fantômes et les autres contes épars*, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1976, p. 351-368.

C'est pour cela que j'ai écrit ces pages, où tu verras revivre quelques-unes de nos années de jeunesse, à côté des physionomies pittoresques qui en ont égayé certains côtés un peu ternes parfois, et dont j'ai voulu, par reconnaissance – je parle des physionomies – rappeler le souvenir²⁷.

Mais l'influence inverse est tout aussi vraisemblable, je veux dire de Beaugrand sur Fréchette, ou plus précisément de « La chasse-galerie » (31 décembre 1891) sur des récits comme « Tipite Vallerand » (22 octobre 1892) ou « Tom Caribou » (24 décembre 1895), également parus dans *la Patrie* et qui donneront naissance au cycle dit de Jos Violon. La matière de ces récits, le milieu qu'ils évoquent, leur usage poussé de la langue populaire, de même que le point de vue ironique sous lequel ils sont écrits, rappellent directement « La chasse-galerie », tout comme la figure et la carrière de leur narrateur, Jos Violon, font de lui le quasi-jumeau du Joe le *cook* de Beaugrand. Lequel, de celui-ci ou de Fréchette, a le plus influencé l'autre, il est malaisé d'en décider. Malaisé et peut-être oiseux, d'ailleurs. Car il s'agirait plutôt, me semble-t-il, d'un phénomène de convergence, d'une sorte de complicité littéraire entre deux écrivains proches l'un de l'autre sur ce plan. Et ne peut-on imaginer entre eux des conversations pleines de souvenirs, d'anecdotes et de portraits, dont les meilleurs passaient ensuite à l'état de récits ?

Quoi qu'il en soit des circonstances qui y ont poussé Beaugrand, la publication des cinq récits de l'hiver 1891-1892 marque pour lui le véritable retour à la littérature, qui redevient dès lors, et jusqu'à la fin de sa vie, l'une de ses préoccupations les plus chères. D'ailleurs, même publiés sous la forme éphémère du quotidien, ces récits reçoivent un accueil chaleureux. *Le Canadien* de Québec attire l'attention sur « Macloune » dès le lendemain de sa parution dans *la Patrie*²⁸. En France, la revue *Paris-Canada*, qui reproduit dans son numéro du 13 février 1892 un extrait du même « Macloune », présente les « récits canadiens » de Beaugrand en ces termes :

[...] des nouvelles fines et délicates qui dénotent chez leur auteur beaucoup d'observation et d'humour. Ce sont de petits tableaux

27. Louis Fréchette, *Originaux et détraqués*, Montréal, Louis Patenaude éditeur, 1892, p. 12-13.

28. Voir p. 78, n. 17.

de la vie canadienne, très habilement peints, et certaines scènes de mœurs campagnardes seront de suite reconnues et vivement goûtées par ceux qui ont fréquenté les villages des rives du Saint-Laurent. [...] Nous espérons que le directeur de *la Patrie* ne s'arrêtera pas là, et qu'il continuera la série de ces récits canadiens, d'une allure si vive, d'un tour si pittoresque et si franc²⁹.

Des cinq récits, c'est toutefois « La chasse-galerie » qui connaît la fortune la plus heureuse, non tant par les commentaires qu'il suscite que par la diffusion dont il jouit aussitôt. Dès 1892, en effet, le récit fait l'objet de trois nouvelles publications. En français, il paraît d'abord dans un ouvrage collectif que prépare Louis Fréchette, *À la mémoire de Alphonse Lusignan, hommage de ses amis et confrères* ; la signature de Beaugrand y côtoie celles des meilleurs écrivains canadiens de l'époque³⁰. Au-delà de ce milieu d'élite, le récit rejoint également le grand public, par son insertion dans l'*Almanach Beauchemin*, où l'accompagnent plusieurs illustrations du réputé Henri Julien. Enfin, au mois d'août de la même année, « La chasse-galerie » paraît, en traduction anglaise, dans une revue américaine prestigieuse, le *Century Magazine*³¹. Ce succès, que Beaugrand a pu ressentir comme une sorte de consécration, n'est pas seulement immédiat. Encore en 1898, un journal de Chicoutimi propose le récit à ses lecteurs, et deux ans plus tard, le jeune Édouard-Zotique Massicotte, membre de l'École littéraire de Montréal et rédacteur au *Monde illustré*, se souvient de « La chasse-galerie » et

29. M. O'Reilly, « Récits canadiens », 1892.

30. Outre ceux de Beaugrand et de Fréchette lui-même, le recueil contient notamment des textes de Napoléon Bourassa, Nérée Beauchemin, Laurent-Olivier David, Gustave Desaulniers, Mme Dandurand, Eudore Évanturel, Hector Fabre, Faucher de Saint-Maurice, Pamphile Lemay, Napoléon Legendre, Joseph Marmette, Basile Routhier, Benjamin Sulte. L'amitié entre Beaugrand et Alphonse Lusignan (1843-1892) remontait au début des années 1870 ; par la suite, celui-ci avait souvent donné des chroniques à *la Patrie* ; le 9 janvier 1892, en première page de *la Patrie*, Beaugrand rend hommage à « Feu Alphonse Lusignan », mort quatre jours plus tôt.

31. Fondé en 1870 sous le nom de *Scribner's Monthly* et devenu le *Century Illustrated Monthly Magazine* en 1881, ce mensuel new-yorkais est considéré « one of the most important magazines of the period », réputé non seulement pour le prestige de ses collaborateurs (dont Henry James, Hans Christian Andersen et Mark Twain), mais aussi pour la grande qualité de sa présentation matérielle et de ses illustrations (voir Jean Hoornstra et Trudy Heath, *American Periodicals 1741-1900*, Ann Arbor, University Microfilm International, 1979, p. 50). À ma connaissance, aucun autre auteur canadien-français n'y est publié à l'époque. Beaugrand y fera paraître un autre récit en 1898 : « The Werwolves ».

range son auteur parmi les meilleurs de « nos conteurs canadiens », aux côtés de Philippe Aubert de Gaspé père, Fréchette et Louvigny de Montigny³².

Cet article de Massicotte, publié au début de janvier 1900, est-il pour quelque chose dans le projet que conçoit alors Beaugrand de rassembler ses récits en volume, on ne saurait le dire. Mais c'est vraisemblablement au même moment, ou en tout cas très peu de temps auparavant, qu'il prend sa décision, si l'on en juge par la rapidité avec laquelle a dû être préparé le volume, qui sortira des presses aux tout premiers jours d'avril 1900³³.

Quel qu'ait été le rôle de Massicotte, la publication de *la Chasse-galerie* semble également liée à d'autres circonstances. Il y a d'abord, là encore, le fait que d'autres écrivains du temps, souvent amis de Beaugrand, recueillent eux aussi en volumes leurs récits brefs précédemment parus dans la presse périodique. C'est le cas, par exemple, de Françoise, qui a publié ses *Fleurs champêtres* en 1895³⁴. C'est le cas, plus encore, de William Henry Drummond et de Louis Fréchette. Le premier a fait paraître en 1897, à New York, *The Habitant*, ouvrage fort bien présenté et orné d'illustrations, qui évoque sur un mode à la fois humoristique et attendri les coutumes, le langage et les types pittoresques de la campagne québécoise³⁵. Quant à Fré-

32. É.-Z. Massicotte, « Nos conteurs canadiens », 1900 ; voir la citation exacte plus loin dans cette Introduction. Deux ans plus tôt, déjà, dans le *Grand almanach canadien illustré pour 1899* dont le même Massicotte dirigeait la rédaction (Montréal, Louis J. Beliveau libraire, 1898, p. 18), Beaugrand était présenté comme un des conteurs canadiens importants.

33. Deux indices de la hâte avec laquelle Beaugrand semble avoir préparé cette publication : d'abord, l'exclusion du récit « Les feux-follets », pourtant imprimé en partie (voir la présentation de ce récit, p. 261-262) ; ensuite, le fait que Beaugrand, allant au plus pressé, se contente de reproduire les récits tels qu'ils avaient paru dans *la Patrie* huit ans auparavant, sans les modifier de façon significative, corrigeant des coquilles, certes, mais en laissant subsister quelques autres. On notera enfin que *la Chasse-galerie* paraît à peu près en même temps que les *Soirées du Château de Ramezay*, dont le lancement – auquel assiste Beaugrand – a lieu le 2 avril 1900 (Paul Wyczynski, *Nelligan 1879-1941, biographie*, Montréal, Fides, « Le vaisseau d'or », 1987, p. 342).

34. Françoise (Robertine Barry), *Fleurs champêtres*, Montréal, Imprimerie Desaulniers, 1895, ii, 205 p. Recueil de quinze nouvelles, dont une dizaine avaient précédemment paru dans *la Patrie* entre 1891 et 1893.

35. William Henry Drummond (1854-1907), *The Habitant and Other French-Canadian Poems*, avec une introduction de Louis Fréchette et des illustrations de Frederick Simpson Coburn, New York, G. P. Putnam's Sons,

chette, son influence, une fois de plus, est peut-être déterminante. Non seulement il a déjà rassemblé, en 1892, ses *Originaux et détraqués*, mais il vient tout juste de publier à Toronto son *Christmas in French Canada*, que suivra, en cette même année 1900, *la Noël au Canada*³⁶. Le propos de ces deux écrivains étant assez proche de celui de Beaugrand, leur exemple, sans être décisif peut-être, a probablement joué de trois façons : il a encouragé Beaugrand à rassembler ses propres récits, à le faire non seulement sous forme d'un recueil français mais aussi d'un recueil anglais, et à donner à ces recueils une présentation matérielle particulièrement soignée.

Enfin, il faut ajouter à ces circonstances le fait que Beaugrand, qui est alors un grand malade, vit dans une retraite quasi complète. Il a vendu *la Patrie* en 1897, quitté la loge « L'émancipation » la même année, et ne fait plus que voyager, lire et s'occuper de ses recherches d'ethnologue amateur. C'est pour meubler ses loisirs, en bonne partie, qu'il se lance dans la publication de *la Chasse-galerie*, ainsi qu'il l'écrit à Wilfrid Laurier le 12 avril 1900 :

Je suis mon propre éditeur – ce qui me permet de me faire le plaisir de vous adresser six exemplaires de mon bouquin. Pendant les jours d'hiver où je ne pouvais pas mettre le nez dehors, je me suis amusé à réunir mes contes et à en faire une édition intime qui n'a pas été mise dans le commerce. Il m'a fallu voir à tout[,] au papier, aux gravures, à la mise en page, à la reliure[,] au cuir qu'il [m'a] fallu importer de France. Plaisir de bibliomane et plaisir plus intime encore, de pouvoir les présenter à mes amis. [...] Je vous prie donc de les accepter avec le même plaisir que j'ai à vous les expédier³⁷.

Et de fait, le volume est superbe. Il serait plus juste de dire : les volumes, puisque paraissent simultanément non seulement *la Chasse-galerie*, *légendes canadiennes*, mais aussi *La Chasse-Galerie*

1897, xvi, 137 p. ; cet ouvrage a connu un immense succès. Dans la même veine, et avec un égal succès, l'auteur publiera aussi *Johnnie Courteau and Other Poems*, avec des illustrations de Frederick Simpson Coburn, New York, G. P. Putnam's Sons, 1901, viii, 161 p.

36. Louis Fréchette, *Christmas in French Canada*, avec des illustrations de Frederick Simpson Coburn, Toronto, Morang & Company, 1899, xv, 262 p. ; *la Noël au Canada*, illustrations de Frederick Simpson Coburn, Toronto, Morang & Company, 1900, xix, 288 p.

37. Archives nationales du Canada, fonds Laurier, MG26/G.

*and Other Canadian Stories*³⁸ qui, sauf pour le texte initial, offre un contenu différent de celui de l'édition française³⁹. Mais pour ce qui est du format (22,5 x 14,5 cm), du papier, de la typographie et de la mise en pages, ce sont les mêmes dans les deux cas.

Cette façon de faire permet d'ailleurs à Beaugrand de tirer pour ainsi dire trois éditions distinctes de son ouvrage : une édition du texte français seulement, une édition du texte anglais seulement, et une édition bilingue⁴⁰, où les deux sont rassemblées, c'est-à-dire placées simplement l'une à la suite de l'autre sous la même reliure, chacune conservant sa page de titre, sa table des matières et sa pagination propres. À cette « édition bilingue », et à elle seulement, l'auteur a ajouté, au tout début, l'« Avant-propos » que voici :

Quelques mots sont nécessaires pour expliquer la mise en volume, sous un même titre et sous une même couverture, d'une série de légendes qui ont déjà été publiées dans les revues Canadiennes et Américaines, en anglais et en français. Un simple coup d'œil fera comprendre au lecteur, qu'à part la légende de la CHASSE-GALERIE qui est à peu près la même, sans être une traduction littérale⁴¹, les autres récits ne se ressemblent guère, si ce n'est dans l'intention qui a engagé l'auteur à sauver de l'oubli, quelques-uns de ces contes du cru qui pourront servir plus tard à compléter une étude ou même à faire une simple compilation du *Folk-Lore* franco-canadien et de nos légendes populaires.

38. Tels sont les titres apparaissant sur les pages de titre intérieures. Les couvertures portent des titres légèrement différents : *la Chasse-galerie et autres légendes* et *La Chasse-Galerie and Other Tales*. Sur la graphie du mot « chasse-galerie », voir p. 80, n. 1.

39. Le premier texte, intitulé « La Chasse-Galerie », est la traduction du récit français ; mais les deux autres textes, « The Werwolves » et « La Quête de l'Enfant-Jésus », sont des récits originaux. Rappelons que leur traduction française est donnée ici en Appendice.

40. Dans certains exemplaires de cette édition « bilingue » (par exemple celui de la salle Gagnon, à la Bibliothèque municipale de Montréal), le recueil français précède l'anglais ; dans d'autres (comme celui qui se trouve à la bibliothèque McLennan de l'université McGill), c'est le contraire. Soit dit en passant, les spécimens les mieux conservés qu'il m'ait été donné de voir sont ceux de la bibliothèque du Séminaire de Sherbrooke ; il s'agit d'exemplaires séparés des éditions française et anglaise.

41. En fait, les écarts entre les versions française et anglaise du récit sont négligeables. Dans sa traduction, Beaugrand suit de près son texte français, se bornant à ajouter çà et là quelques mots d'élaboration afin de rendre plus clair pour le lecteur anglophone le sens de tel terme, expression ou allusion relevant de la culture populaire.

Les exemplaires n'étant pas numérotés, il est impossible de savoir à combien s'est élevé le tirage. Je l'estimerai, pour ma part, à deux cents exemplaires⁴², aussi bien pour l'édition française que pour l'édition anglaise, la moitié de ces tirages servant à l'« édition bilingue⁴³ ».

Il s'agit donc, ainsi que Beaugrand l'écrivait à Laurier, d'une publication « intime », réalisée par un « bibliomane » qui tient à en faire une véritable œuvre d'art, comme le montrent le luxe et le soin avec lesquels a été préparée l'édition française, à laquelle je m'en tiendrai ici⁴⁴. Sur la couverture en peau de chamois⁴⁵ sont gravés en dorure le nom de l'auteur, le titre et un dragon stylisé. La page de titre, richement ornée de motifs floraux, fait face à ce qui devait être les « armoiries » de Beaugrand : un coq gaulois et la devise « France d'abord » y surplombent un écusson contenant une fleur de lys, un bonnet phrygien et une feuille d'érable où apparaît la lettre « B ». Suivent la « Table des matières » et la liste des « Illustrations », après quoi débute le texte, imprimé en noir mais accompagné de lettrines, de filets et de culs-de-lampe en rouge vif.

Les illustrations, toutes reproduites pleine page, sont au nombre de dix, dont neuf placées en hors-texte, sur papier

42. D'après le tirage hors commerce du recueil, publié quatre ans plus tard, des *New Studies of Canadian Folk Lore*, ouvrage dont la présentation est en tous points semblable à celle de *la Chasse-galerie*. Ce tirage, tel que précisé dans l'exemplaire n° 001 ayant appartenu à la petite-fille de Beaugrand, Marcelle Vaillancourt, est de deux cents.

43. La lettre du 12 avril 1900 à Wilfrid Laurier, citée précédemment, donne le chiffre de 100, mais ce nombre devait être celui de chacune des trois « éditions ».

44. Matériellement parlant, l'édition anglaise, tout en étant semblable à la française pour l'essentiel, est encore plus belle que celle-ci : titres courants imprimés en rouge, ornements plus nombreux, typographie plus ouvragée. Quant aux illustrations, celles de « *La Chasse-galerie* » sont les mêmes que dans l'édition française, de Henri Julien ; « *The Werwolves* » est orné de trois images de Henry Sandham (dont « *The deliverance* », qui apparaît aussi dans l'édition française), images qui accompagnaient déjà le récit dans le *Century Magazine* de 1898 ; enfin, deux autres dessins de Henri Julien illustrent « *La Quête de l'Enfant-Jésus* », tout comme lors de la première parution de ce récit dans *The Canadian Magazine* en 1893. Même si le nom de Raoul Barré apparaît dans la liste placée au début du volume, celui-ci ne contient aucune illustration de cet artiste.

45. De couleur verte pour l'édition française, marron pour l'édition anglaise.

glacé. Leurs auteurs sont des illustrateurs fort prisés par les magazines, les journaux et les maisons d'édition de l'époque. Il s'agit d'Henri Julien (1851-1908), que Beaugrand connaissait au moins depuis l'époque du *Farceur*⁴⁶, et qui signe les trois illustrations de « La chasse-galerie » ; de Henry Sandham (1842-1910), auteur d'une des illustrations du « Loup-garou » ; et de Raoul Barré (1874-1932), à qui sont dues les six autres illustrations du livre.

L'édition française ne comprend pas d'achevé d'imprimer. Seule l'édition anglaise précise :

*So here endeth
the stories of LA CHASSE-GALERIE
printed under the direction of the author,
by PELLETIER, the printer, at his shop,
number 36 St. Lawrence Main St.,
Montreal, Canada.*

Cet imprimeur est Alphonse Pelletier, l'un des fondateurs de la loge maçonnique « L'émancipation » ; alors âgé de vingt-sept ans, il a lancé l'année précédente l'éphémère *Petite revue*, où s'affirmaient hautement l'anticléricisme, le nationalisme et la francophilie des milieux radicaux montréalais les plus avancés.

Ainsi, Beaugrand apporte un très grand soin à la présentation matérielle et à l'impression de son ouvrage, qui figure d'ailleurs parmi les plus beaux livres publiés dans le Québec de cette époque. Toutefois, il se préoccupe assez peu du texte lui-même, se contentant de reproduire, sans presque rien y changer, les récits parus dans *la Patrie* huit ans plus tôt. Il songe un moment à leur adjoindre un nouveau récit, « Les feux-follets », mais y renonce bientôt.

Sa seule intervention un peu significative consiste à modifier l'ordre initial des récits. Il place en début de volume son texte le plus connu (et sans doute aussi le plus réussi), « La chasse-galerie », qu'il fait suivre de ses deux autres histoires

46. Henri Julien, en effet, était caricaturiste politique au *Farceur* à l'époque où Beaugrand en était le propriétaire (1878-1879) ; le journal a même publié un album de ses dessins pour Noël 1878. Dans les années 1890, Julien est l'un des dessinateurs et illustrateurs les plus célèbres de Montréal. À son sujet, voir Nicole Guilbault, *Henri Julien et la tradition orale*, Montréal, Boréal Express, « Iconographie de la vie québécoise », 1980, 201 p.

ayant trait aux superstitions et légendes populaires (« Le loup-garou » et « La bête à grand'queue »), et reporte à la fin les deux récits anecdotiques que sont « Macloune » et « Le père Louison ». Ce nouvel arrangement permet d'abord de mieux mettre en évidence l'unité de temps et de lieu qui caractérise les cinq récits ; placé en tête du recueil, en effet, « La chasse-galerie » se trouve ainsi à jouer le rôle d'une sorte de préambule, où le lecteur, depuis le lointain de l'espace (les chantiers de la Gatineau) et du temps (les années 1820 environ) est transporté, littéralement, jusqu'à l'univers où se dérouleront les quatre récits suivants, univers qui correspond à la région natale de l'auteur (Lanoraie et les environs), au temps de sa propre jeunesse⁴⁷.

Le nouvel ordre adopté dans le recueil sert aussi à marquer la différence entre le ton amusé, volontiers caricatural, des trois premiers récits et celui des deux autres, qui est nettement plus sérieux, sinon dramatique. Y a-t-il dans cet ordonnancement autre chose qu'une recherche d'équilibre ? Peut-on y voir, de la part de Beaugrand, une intention – qui serait assez nouvelle pour l'époque – de « privilégier » l'ironie, de se prononcer implicitement en faveur de la dérision plutôt que de l'émotion ? Ce serait certes beaucoup s'avancer que de l'affirmer.

Plus probablement, l'organisation du recueil répond au souhait, exprimé notamment dans l'avant-propos de l'« édition bilingue » cité précédemment, de faire lire ces récits comme des sortes de documents, c'est-à-dire comme une contribution à l'étude des traditions et du folklore canadiens-français en voie de disparition⁴⁸.

47. Voir à ce sujet la présentation des récits (p. 69-79) et leurs notes explicatives relatives aux lieux et aux dates. Ajoutons que cette caractéristique marquait déjà certains des récits de 1875 (« Le fantôme de l'avare », « Le legs du missionnaire », « Ma première pipe de tabac »), de même que le début de « Liowata » et la première partie de *Jeanne la fileuse*.

48. C'est pourquoi, sans doute, Beaugrand présentera son livre de 1904 comme de « nouvelles études » sur le folklore canadien (*New Studies of Canadian Folk Lore*) ; certes, deux des textes de ce recueil constituent proprement des essais documentaires (« The Goblin Lore of French Canada » et « Indian Picture and Symbol Writing »), mais les deux autres sont encore ce que nous appellerions aujourd'hui de purs récits (« Macloune » et « Legend of the North Pacific », versions anglaises des textes français déjà publiés). Faisant allusion au récit « The Werwolves » contenu dans *La Chasse-Galerie and Other Canadian Stories*, Beaugrand y rappelle (p. 9) que « the lore of the Werwolves has been the subject of a study published some years ago » (c'est moi qui souligne).

Naturellement, *la Chasse-galerie* n'a pas été mis dans le commerce. Offert par l'auteur à ses amis et connaissances, dont les membres de l'École littéraire de Montréal⁴⁹, l'ouvrage n'a circulé que dans un milieu restreint, ce qui explique sans doute qu'il ait reçu une critique peu abondante, quoique fort élogieuse.

D'abord, on loue unanimement la beauté de l'édition. « Un triomphe pour l'imprimerie canadienne », écrit *la Patrie*⁵⁰, un livre « ravissant et [qui] servira d'exemple aux imprimeurs montréalais », ajoutent *les Débats*⁵¹, tandis que Léon Gérin y voit une « édition de luxe destinée à figurer sur la table du salon⁵² », et que Charles ab der Halden célèbre « la perfection typographique, la beauté du papier, la finesse des illustrations, [...] car il est toujours plus agréable pour un bibliophile de feuilleter voluptueusement, avec une nuance de respect, un livre d'art, que de froisser des cahiers de papier dignes tout au plus d'un commerce d'épicerie⁵³ ».

Quant à la qualité littéraire de l'ouvrage, le même critique la définit comme « un charme infiniment profond » ; les trois premiers récits du recueil, dit-il, « nous amusent par leurs horribles imaginations et ravivent en nous des souvenirs anciens d'histoires que nous écoutions, non sans un petit frisson dans la nuque, quand nos nourrices nous les contaient ». C'est toutefois à « Macloune » que le critique français « réserve toute [sa] prédilection », parce que « l'émotion [y] est plus réelle » et que « ces humbles émules de Paul et Virginie nous touchent profondément ». Ce même récit est d'ailleurs celui que semblent privilégier plusieurs lecteurs et critiques de l'époque ;

49. Voir le compte rendu de la séance régulière du 25 mai 1900 dans *Rapports du secrétaire de l'École littéraire de Montréal*, Archives nationales du Canada, MG 28-I-53 ; voir aussi « L'École littéraire chez M. Beaugrand », *le Monde illustré*, 23 juin 1900, p. 119.

50. « La Chasse-galerie », *la Patrie*, 7 avril 1900, p. 8.

51. Gustave Comte, « Notes d'art », *les Débats*, 29 avril 1900, p. 2 ; dans le même numéro est aussi reproduit « Macloune ». À ce moment-là, le journal *les Débats* est en pleine période franc-maçonne.

52. Léon Gérin, « Notre mouvement intellectuel », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, mai 1901, p. 150.

53. Charles ab der Halden, « M. H. Beaugrand. La Chasse-galerie et autres légendes », dans *Études de littérature canadienne-française*, 1904, p. 290 ; le texte est celui d'une conférence donnée à Montréal quelques années plus tôt.

ainsi, c'est « Macloune » que choisissent de reproduire *les Débats* pour annoncer la parution du livre, sans doute parce que, comme l'écrit le chroniqueur Gustave Comte, le style des autres récits n'est « peut-être pas assez châtié » ; et en 1907 encore, c'est « Macloune » que reprendra *le Journal de Française* pour marquer l'anniversaire de la mort de Beaugrand⁵⁴.

Les critiques sont également attentifs à la valeur documentaire de l'ouvrage, c'est-à-dire à l'authenticité de son inspiration et à la fidélité avec laquelle l'auteur a su évoquer la culture populaire. Toujours selon le Français Charles ab der Halden, l'un des principaux mérites du livre de Beaugrand – comme de la plupart des œuvres canadiennes, d'ailleurs –, c'est qu'il ne se borne pas « à s'inspirer simplement de la littérature métropolitaine », mais possède « une saveur très particulière » :

Nous y trouvons [...] ce qui tient à la race, les mœurs, les coutumes, les expressions rurales, imprégnées de je ne sais quel parfum de France, non pas de cette France moderne qui semble renoncer à ses anciennes habitudes comme à ses anciennes superstitions, mais de cette vieille France diverse à l'infini, terre de bon sens déjà, mais de croyances naïves, de poésie simple et claire, de foi profonde ou d'incrédulité superficielle qui n'exclut point la crainte de l'au-delà.

Beaucoup plus intéressante est l'analyse d'É.-Z. Massicotte, pour qui la grande qualité des récits folkloriques de Beaugrand réside dans la justesse de leur inspiration, et en particulier de leur registre linguistique. À propos du groupe de « conteurs » canadiens-français « qui ont tiré leurs compositions des récits populaires », le critique écrit :

Ce groupe se subdivise en deux, parce que ces écrivains ont adopté des modes différents. Les uns ont pensé qu'il serait mieux d'enjoliver le récit et de lui donner une forme grammaticale, tels MM. de Gaspé fils, Poitras, Faucher de St-Maurice, Sulte, Chauveau, Ducharme et Lemay. À une autre manière, supérieure me semble-t-il, à la précédente, appartiennent Philippe de Gaspé père, qui en est le créateur, Fréchette, Beaugrand et de Montigny. Ces derniers se sont plu à rendre au conte sa physionomie exacte, à lui donner la saveur du terroir, à conserver la couleur locale, le fait typique, l'idiome, on dirait presque le geste qui en font tout le prix⁵⁵.

54. *Le Journal de Française*, 19 octobre 1907.

55. É.-Z. Massicotte, *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle*, 1902, préface, p. vii. Ce texte avait été publié dans *le Monde illustré* en janvier 1900.

Et de fait, encore aujourd'hui cette justesse apparaît certainement comme l'un des traits les plus notables de l'écriture de Beaugrand, trait que la publication intégrale de ses récits permet d'ailleurs de mieux mettre en évidence. À la lecture de l'ensemble de cette production, en effet, on constate que la recherche et l'originalité stylistiques y sont fort limitées, mais que la langue, de manière générale, est correcte et efficace. Certes, lourdeurs et maladroites (tournures pléonastiques, adjectifs ou adverbes inutiles, prépositions inappropriées, anglicismes) ne sont pas rares. Mais dans l'ensemble, le vocabulaire est simple et précis, la structure des phrases est peu complexe (rarement plus d'une subordonnée, beaucoup d'indépendantes coordonnées) et la narration fait largement appel aux procédés et stéréotypes caractéristiques de la prose feuilletonesque (récit à la première personne, passé simple, abondance de participiales et de phrases à deux propositions liées par « quand », etc.). Beaugrand, de toute évidence, connaît et maîtrise les codes rhétoriques de son époque. Il écrit comme un journaliste soucieux de plaire au public en lui servant le genre de récit et d'écriture auquel il est habitué. On ne cherchera donc pas ici les prouesses narratives ou stylistiques, mais plutôt une littérature de bon ton, destinée à la plus vaste consommation possible.

Au milieu de ce qu'il faut bien appeler cette douce médiocrité, se détache pourtant une qualité assez remarquable, que signalait justement É.-Z. Massicotte. C'est l'habileté avec laquelle Beaugrand réussit, dans ses meilleurs moments, à rendre le rythme et la vivacité du langage oral, auquel plusieurs récits font une large place. Et l'on observe à cet égard, entre les récits de 1875 et ceux de *la Chasse-galerie*, une nette progression. Les paroles de l'aïeul dans « Le fantôme de l'avare » et « Le legs du missionnaire », celles du narrateur dans « Ma première pipe de tabac » ou de l'ami du narrateur dans « La vengeance d'un lâche » ont un caractère convenu et plutôt artificiel, l'auteur ne s'efforçant guère de traduire l'accent particulier de celui qui parle : c'est du récit à la troisième personne déguisé en discours. En revanche, le narrateur d'« Anita », déjà, emploie un ton plus personnalisé, plus proche de l'échange verbal. Mais les derniers récits de Beaugrand, ceux de 1891-1892 repris dans l'édition de 1900, atteignent, quant à eux, à une réussite incontestable sur ce plan. Si le discours du voyageur dans « Le père Louison » demeure encore assez conventionnel, par contre ceux de Pierriche Brindamour (« Le

loup-garou »), de Fanfan Lazette (« La bête à grand'queue ») et surtout de Joe le *cook* (« La chasse-galerie ») se distinguent par une verve et une couleur remarquables : on y *entend* une voix tout à fait singulière et crédible. Cette qualité repose à la fois sur la syntaxe, qui s'en tient à des constructions simples et directes, sur certaines formes caractéristiques de la conversation (exclamations, interjections, adresses directes à l'interlocuteur, références aux réalités familières et au contexte d'énonciation, etc.), sur la transcription des élisions et autres particularités phonétiques et sur un fréquent usage de mots, expressions et tournures empruntés à la langue populaire des paysans et des forestiers que ces récits mettent en scène⁵⁶.

Pour achever la description de l'accueil critique qu'a reçu la *Chasse-galerie*, il reste à signaler un autre article où le lecteur d'aujourd'hui trouvera encore certaines suggestions utiles. C'est celui de Léon Gérin, qui examine les divers recueils de récits brefs parus autour de 1900, soit ceux de Beaugrand, de Fréchette (*la Noël au Canada*) et de Pamphile Lemay (*Contes vrais*, 1899). En sociologue qu'il est, l'auteur apprécie la valeur documentaire de ce type de littérature, non sans faire remarquer toutefois que l'univers ainsi évoqué est bel et bien un univers en train de s'évanouir :

Nous devons nous féliciter de ce que des écrivains de talent se soient ainsi appliqués à nous conserver la mémoire de croyances populaires et de types sociaux, produits d'un autre âge et d'un autre milieu, et que les conditions nouvelles ont déjà presque fait disparaître.

Mais le plus intéressant est ailleurs. Quoique son « corpus » soit pour le moins restreint, Gérin, en effet, y discerne une opposition – ou une différence – entre ce qu'on pourrait appeler, d'un côté, la littérature urbaine et, de l'autre, la littérature rurale : Fréchette et Beaugrand, dit-il, « écrivent surtout pour le public des grandes villes », tandis que les contes de Lemay « paraissent bien par le ton et la substance s'adresser plutôt à l'habitant de la campagne ».

56. C'est depuis longtemps une des préoccupations avouées de Beaugrand que d'employer le vocabulaire local dans ses récits. Voir par exemple la préface à la première édition de *Jeanne la fileuse* (édition Le Moine, 1980, p. 77). Aussi la présente édition ne pouvait-elle faire l'économie d'un Glossaire, p. 321-338.

On regrettera que l'auteur de *l'Habitant de Saint-Justin* n'ait pas jugé bon de préciser et de nuancer cette idée de « socio-critique » avant la lettre. Car elle ouvre une piste intéressante à la lecture non seulement de Beaugrand, mais aussi des autres écrivains libéraux et même de l'ensemble de la littérature québécoise de la fin du XIX^e siècle. La relation entre libéralisme (ou « modernisme ») et traditionalisme, en effet, y révèle peut-être moins un clivage strictement idéologique qu'une différence dans les conditions concrètes où se pratique la littérature (édition, diffusion, réception, réseaux d'écrivains, etc.), conditions elles-mêmes liées aux changements sociaux et démographiques en cours dans le Québec de l'époque.

Quoi qu'il en soit, le fait de voir Beaugrand avant tout comme un écrivain « urbain » pourrait grandement aider, me semble-t-il, à mieux comprendre et son œuvre et sa carrière. Certes, le folklore, les traditions, les mœurs rurales occupent une place de choix dans son inspiration. Mais, si beau et touchant que lui paraisse cet univers, il ne cherche pas à l'opposer au monde actuel dans lequel ils vivent, lui et ses lecteurs ; il ne s'en sert pas pour condamner ou dénigrer le présent. Il a plutôt, vis-à-vis de cet univers, le regard d'un « moderne », l'attitude d'un homme de la ville, justement, qui est né à la campagne et s'en souvient, mais qui sait en même temps qu'il n'y retournera plus.

Ce trait – et c'est un autre phénomène que fait ressortir la réunion de tous les récits de Beaugrand – s'affirme de plus en plus au fil des années. On le voit notamment par la différence qui sépare les récits de 1875, écrits dans une sorte de nostalgie un peu passéiste, de ceux du recueil de 1900, où dominant non seulement l'ironie, mais aussi, comme je l'ai dit, le point de vue de l'ethnologue. Ainsi, un récit comme « Le fantôme de l'avare » tient encore, dans sa version originale, de l'*exemplum* ou de l'histoire pieuse ; en tout cas, il ne marque guère de distance par rapport à la légende qu'il rapporte et dont la véracité n'est pas mise en cause même implicitement. Dans les trois premiers récits de *la Chasse-galerie*, par contre, la perspective a changé. Il ne s'agit plus de prédication mais d'humour ; ce n'est plus la punition du pécheur qui est représentée, mais le délire cocasse de l'ivrogne. Le pittoresque et la couleur locale l'emportent d'emblée sur le merveilleux, la curiosité sur la piété. En d'autres mots, tandis que « Le fantôme de l'avare »

visait à préserver chez ses lecteurs émigrés l'attachement au passé, « La chasse-galerie », « Le loup-garou » ou « La bête à grand'queue » s'adressent à des lecteurs montréalais cultivés, friands d'histoires drôles et intéressés par le folklore et les mœurs d'autrefois.

Plus encore, on pourrait dire que c'est toute la conception de la littérature qui a changé chez le Beaugrand de 1900 par rapport à celui des années 1870. L'auteur des récits de 1875 et de *Jeanne la fileuse* écrivait comme un militant, afin de défendre une cause et de répandre des idées. Celui de *la Chasse-galerie* est beaucoup plus dilettante. Il écrit par plaisir ou par goût, pour divertir ses lecteurs et les renseigner aimablement. Aussi, sans doute, pour passer le temps en attendant la mort. C'est, en somme, un écrivain de la fin du siècle.



Ni Maupassant, ni Mallarmé, ni Oscar Wilde, Honoré Beaugrand n'en mérite pas moins notre lecture. À l'époque et dans le milieu particuliers où il lui a été donné de vivre, il a fait ce que tout écrivain s'efforce de faire : écrire. Écrire dans cette époque et dans ce milieu, avec ce que cette époque et ce milieu lui offraient, et avec ce que cette époque et ce milieu avaient fait de lui.

Page laissée blanche

NOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Sources

Malgré mes recherches, aucun document de première main – manuscrits, épreuves corrigées, exemplaires annotés – n'a pu être retrouvé¹. La comparaison des éditions successives des récits de Beaugrand donne à penser que celui-ci ne conservait pas ses manuscrits originaux, ou du moins ne les utilisait pas quand il s'agissait de republier un de ses textes, préférant reprendre simplement, avec ou sans retouches, un imprimé antérieur. Il semble même qu'une édition aussi soignée que *la Chasse-galerie* de 1900 ne fasse que reproduire les livraisons de *la Patrie* où les récits avaient paru une dizaine d'années auparavant.

Il a donc fallu, pour établir la présente édition, me contenter de sources imprimées. Me « contenter » est un euphémisme, bien sûr, car ces imprimés sont parfois très nombreux pour un même texte², et très variable, surtout, le degré d'authenticité qui peut être attribué à chacun. Aussi n'ai-je retenu, parmi l'ensemble des leçons disponibles, que celles dont j'avais toute raison de croire qu'elles étaient de Beaugrand lui-même, c'est-à-dire qu'elles avaient été préparées, ou du moins « assumées » de quelque manière par lui.

De prime abord, j'ai considéré comme fiable tout ce qui est contenu dans les livres de Beaugrand, car on sait (ou du

1. Voir p. 12, n. 8.

2. Voir la Bibliographie, p. 339-344.

moins, dans le cas de l'*Anita* de 1881 [?], on peut raisonnablement présumer) qu'ils ont été imprimés avec son accord, soit dans les ateliers de la *Patrie* (deuxième édition de *Jeanne la fileuse*, 1888 ; *Mélanges*, 1888), soit ailleurs mais sous sa surveillance directe (première édition de *Jeanne la fileuse*, 1878 ; *la Chasse-galerie*, 1900). Il s'agit donc là de textes sûrs, aussi sûrs en tout cas que peuvent l'être des imprimés.

Par contre, le choix était plus difficile pour les quelque soixante leçons provenant de périodiques ou de recueils collectifs et qui, pour un même récit, peuvent présenter des différences sensibles entre elles ou, le cas échéant, avec les textes des livres. Comment, dans toute cette matière, et en l'absence de repères extérieurs sûrs, distinguer l'authentique de l'apocryphe ?

Dans un premier temps, il a été possible d'éliminer toutes les leçons posthumes, puisque, vérification faite, il n'en est aucune qui ne soit la simple reproduction, plus ou moins exacte, d'une édition publiée du vivant de l'écrivain. Inutiles pour l'établissement du texte et de ses variantes, les leçons ainsi rejetées peuvent toutefois aider à retracer la diffusion de l'œuvre, notamment celle de « La chasse-galerie », qui est fort instructive³.

Restaient les leçons, encore très nombreuses (environ quarante-cinq), parues dans des périodiques ou des ouvrages collectifs avant la mort de Beaugrand, ce qui ne leur conférait pas *ipso facto*, bien sûr, un sceau d'authenticité. La protection du droit d'auteur et les pratiques journalistiques et éditoriales étant ce qu'elles étaient dans le dernier tiers du XIX^e siècle⁴, il se peut fort bien qu'un texte ait paru dans un ou plusieurs journaux et qu'il ait subi à cette occasion diverses modifications, sans que cela ait été voulu par son auteur ni que celui-ci ait même été consulté. Aussi n'ai-je considéré comme suffisamment sûres, dans ces conditions, que les leçons publiées dans les journaux que Beaugrand a dirigés personnellement, soit, par ordre chronologique : *l'Écho du Canada* (Fall River et Boston, 1873-1875), *la République* (Boston, Fall River et Saint-Louis, 1875-1878), *le Fédéral* (Ottawa, 1878), et enfin *la Patrie* (Mont-

3. Voir, dans la présentation de « La chasse-galerie », le commentaire sur « La diffusion du texte », p. 74.

4. Voir Maurice Lemire, « Les relations entre écrivains et éditeurs au Québec au XIX^e siècle », 1983.

réal, 1879-1897), journaux qu'il a lui-même fondés, administrés et, à l'exception du dernier, rédigés pratiquement à lui seul. On doit ajouter à cette liste le premier *Courrier de Montréal*, propriété de Laurent-Olivier David, où Beaugrand a été rédacteur pendant l'été de 1875. Moins fiables sans doute que celles des livres, ces leçons ont néanmoins de bonnes chances de correspondre assez fidèlement à la volonté de l'auteur.

Cela dit, il subsistait encore une douzaine de leçons datant du vivant de Beaugrand mais n'ayant paru ni dans ses livres ni dans ses propres journaux. Vu leur statut incertain, ces leçons, qui ont toutes pu être rattachées à une leçon « sûre » qu'elles reproduisent plus ou moins fidèlement, ont été laissées de côté, à l'exception de trois d'entre elles, relatives à « La chasse-galerie ». Ces trois leçons – parues entre 1892 et 1902 – s'écartent suffisamment du texte original de 1891 et de celui de l'édition de 1900 pour constituer les différents états d'une autre version du récit, dont il n'est pas possible de déterminer avec certitude si Beaugrand l'a approuvée ni quelle part il y a prise⁵. Étant donné l'intérêt critique de ces trois leçons incertaines, j'en ai tenu compte au moins pour l'établissement des variantes.

Les présentations qui ouvrent les différentes sections de cet ouvrage précisent quelles sont, pour chaque récit, les leçons retenues pour l'édition du texte ; elles décrivent aussi les autres leçons et indiquent leurs filiations avec les leçons retenues. Ces présentations fournissent également quelques renseignements sommaires sur la genèse possible des récits, mais sans examiner en détail leurs sources folkloriques ; il m'a semblé, en effet, qu'une telle étude relevait plus, pour l'instant, de l'ethnologie que de la critique, et j'indique seulement, dans la mesure du possible, les textes littéraires qui ont pu inspirer ou influencer l'écrivain.

Textes de base

Pour les cinq récits de *la Chasse-galerie*, j'ai adopté comme texte de base celui du recueil de 1900, soit la dernière édition

5. À ce sujet, voir le commentaire sur les « Deux chasse-galerie », p. 70-72.

tout à fait sûre parue du vivant de l'auteur, ce qui est aussi le cas, pour « Anita », de l'édition des *Mélanges* (1888), également retenue comme texte de base.

Par contre, dans le cas des récits jamais publiés tels quels en volumes, j'ai préféré, pour ceux de l'hiver 1875, m'en tenir à leur première édition, parue dans *l'Écho du Canada, journal illustré*. « La vengeance d'un lâche », « Ma première pipe de tabac » et « Les brigands de la côte » ont beau, en effet, avoir paru ultérieurement dans *le Courrier de Montréal* et *le Fédéral*, ces éditions ne sont visiblement que des transcriptions des textes de *l'Écho du Canada*, textes qu'il m'a donc semblé plus judicieux de reproduire ici, puisqu'ils sont certainement plus proches des manuscrits perdus.

Quant aux deux autres récits de l'hiver 1875, « Le fantôme de l'avare » et « Le legs du missionnaire », l'auteur les reprendra en 1878 pour les intégrer à son roman *Jeanne la fileuse*. Mais étant donné que ces récits ont d'abord été conçus comme des textes autonomes dès 1875, j'ai jugé plus intéressant de les reproduire dans l'état où ils se trouvaient avant leur intégration au roman, ce qui m'a conduit, là encore, à choisir comme textes de base les leçons originales parues dans *l'Écho du Canada*, quitte même, dans le cas du « Fantôme de l'avare », à préférer cette première édition à celle de 1896 où Beaugrand, tout en isolant le récit, le reproduit simplement sous la forme qu'il avait déjà dans la seconde édition de *Jeanne la fileuse* (1888). Les versions du « Fantôme de l'avare » et du « Legs du missionnaire » données dans la présente édition jettent donc un nouvel éclairage sur la genèse de *Jeanne la fileuse*, tout comme « Liowata », où se trouve probablement la toute première mouture des pages inaugurales du futur roman.

Comme texte de base pour ce dernier récit, je n'avais pas le choix, le texte de « Liowata » paru dans *l'Écho du Canada* de 1873 étant le seul connu. Il en va de même pour « Une légende du Nord Pacifique », dont la version française n'a paru qu'une fois, dans *la Patrie* de 1893, et pour « Les feux-follets », dont l'unique leçon disponible est le fascicule inédit que j'ai retrouvé. Quant aux « Hantises de l'au-delà », l'édition de *l'Album universel* étant la seule, je l'ai retenue comme texte de base, même si son statut ne répond pas tout à fait aux critères mentionnés précédemment.

Transcription et interventions

Cette édition reproduit donc les textes de base ainsi choisis, sur lesquels j'ai toutefois pratiqué un certain nombre d'interventions. Les plus nombreuses concernent la typographie. Ainsi, j'ai régularisé les guillemets et les tirets de style direct et ajouté les accents sur les majuscules là où ils n'apparaissaient pas. Sauf pour les points d'interrogation et les deux points, que j'ai rétablis là où la syntaxe et le sens le commandaient, je n'ai pas touché à la ponctuation, bien que Beaugrand (ou ses protes) fasse un usage parfois surprenant de la virgule, plutôt rythmique que logique, en particulier dans les récits plus anciens (et surtout « Liowata ») ; je ne suis intervenu (rarement) que lorsque le sens d'une proposition pouvait en être menacé. Enfin, j'ai corrigé les coquilles évidentes, plus fréquentes dans les récits de 1873-1875 que dans les textes ultérieurs : omissions, additions, inversions ou erreurs de caractères ; oublis ou dédoublements de mots brefs ; omissions ou ajouts d'accents (par exemple « a » pour « à », « où » pour « ou », « montàgnes », « répeter »).

Sur le plan orthographique, ma seule intervention systématique a consisté à résoudre en « Saint- » les abréviations « St- » et « St. », que Beaugrand emploie généralement. J'ai aussi rétabli des traits d'union manquants dans les mots « grand-père », « grand-mère », « petit-fils » et « quelques-uns ».

D'autres interventions encore m'ont paru nécessaires, devant un certain nombre d'irrégularités orthographiques et grammaticales dont il était impossible, vu l'absence de document manuscrit, de décider s'il s'agissait de coquilles, de fautes ou, au contraire, de formes bel et bien senties comme correctes par l'auteur. De tels cas sont peu nombreux dans les cinq récits de *la Chasse-galerie*, dans *Anita* et dans « Les feux-follets », qui ont fait l'objet de publications soignées. Par contre, « Liowata » et les cinq récits de 1875, parus dans *l'Écho du Canada*, n'offrent pas toujours les mêmes qualités. Pressé par les tombées et les exigences commerciales, l'écrivain-journaliste n'a pu vraisemblablement en contrôler d'aussi près la composition et l'impression. De plus, ses préoccupations stylistiques et typographiques, de même que sa connaissance de la langue,

étaient peut-être moins grandes alors qu'elles ne le deviendront plus tard, l'expérience aidant. Aussi les irrégularités sont-elles plus fréquentes dans ces textes. Or, comme leur respect absolu aurait pu signifier que j'obéissais autant à la volonté (ou à la négligence) du typographe qu'à celle de l'écrivain, j'ai décidé de « corriger » bon nombre de ces irrégularités, *mais à condition de respecter ce faisant le « répertoire » de l'auteur*. Chaque « correction » devait donc être justifiée : quand elle n'avait pas été pratiquée par Beaugrand lui-même dans une autre leçon sûre du récit, elle devait au moins s'appuyer sur d'autres occurrences du mot ou de la tournure corrigée, soit ailleurs dans le texte de base, soit dans d'autres récits.

Ces interventions portent d'abord sur certains détails de l'orthographe : ajout du trait d'union omis entre le verbe à l'impératif et son pronom complément ou entre le nom précédé d'un démonstratif et l'adverbe de renforcement « là », rétablissement d'épellations fautives et, plus souvent, correction d'accents. D'autres, par contre, sont d'ordre grammatical : les plus fréquentes ont consisté soit à rétablir un accord défectueux, compte tenu du souci habituel de Beaugrand à cet égard, soit à modifier le mode d'un verbe dans une subordonnée selon la conjonction ou la tournure employée, ce qui revient souvent, là encore, à une simple question d'accent circonflexe. Mon souci, en pratiquant de telles interventions, n'a pas été de donner aux textes de Beaugrand une perfection orthographique et grammaticale qu'ils sont loin de posséder toujours. Simple-ment, j'ai voulu respecter sa volonté d'auteur, en corrigeant des formes fautives d'après les formes correctes qu'il emploie ailleurs *de manière suffisamment régulière*.

D'ailleurs, comme on peut le constater à la lecture attentive des récits, ces interventions – que j'ai tâché de limiter au minimum – sont loin de supprimer toutes les surprises et les variations orthographiques et grammaticales qui émaillent les textes de Beaugrand. Ainsi, des mots ou expressions tantôt ont des traits d'union et tantôt n'en ont pas ; le nom « Sauvage » parfois a la majuscule et parfois ne l'a pas. Ailleurs, on peut lire, par exemple, « grand'route » et « grande route », « par ci par là » et « par ci et par là », « coups de pied » et « coups de pieds », « whisky » et « whiskey », « platbord » et « plat bord », « quelquefois », « quelques fois » et « quelque fois », « à torrent » et « à torrents », etc. De même, les conjonctions « jusqu'à

ce que » et « après que » commandent aussi souvent l'indicatif que le subjonctif. On trouve ailleurs des graphies inattendues, qui peuvent être soit des formes anciennes encore admises au XIX^e siècle (« *a parte* », « bayonnette », « entr'actes », « goëlette », « payenne », « poële » « problêmes », « verandah »), soit des formes cherchant peut-être à rendre l'accent local (« *dégré* », « *encâblure* », « *melasse* », « *régistres* »), soit encore des formes irrégulières dont on ne sait si elles sont volontaires ou non (« *aventurieuse* », « *baillon* », « *baillonner* », « *bien aimé* », « *cassonnade* », « *de tous temps* », « *équarisseur* », « *moëlle* », « *pèlerinage* », « *protègera* », « *règlements* », « *règlera* », « *sang froid* », « *yacth* »). La même incertitude m'a incité à ne pas intervenir, non plus, devant certaines maladroites ou particularités syntaxiques, qui sont soulignées toutefois dans les notes.

Enfin, il m'est arrivé à l'occasion, pour des raisons de clarté, de m'écarter du texte de base et de recourir à une autre leçon pour changer, rétablir ou modifier un mot. Ces cas sont signalés dans le texte même par des crochets et expliqués par une note.

Variantes

À propos de *Jeanne la fileuse*, Roger Le Moine constatait que Beaugrand « ne se préoccupe pas de retravailler son roman, d'en modifier le texte, d'une édition à l'autre⁶ ». Cette remarque vaudrait aussi pour les récits rassemblés ici, qui n'offrent jamais, à travers la suite de leurs éditions, de remaniement vraiment important, à l'exception peut-être d'« Anita ». Journaliste, personnage public, homme d'affaires, Beaugrand n'a guère le temps, ni le souci, de récrire ses récits ou ses articles. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait chez lui aucun « travail du texte ». Ce travail s'effectue plutôt à un autre niveau, celui, notamment, de la recombinaison d'un ensemble de morceaux épars en une œuvre plus solidement charpentée, comme cela se voit dans la genèse de *Jeanne la fileuse*⁷ ou même dans la préparation du recueil de *la Chasse-galerie*, dont les différents

6. R. Le Moine, « Introduction », dans H. Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, 1980, p. 50.

7. Voir les présentations du « Legs du missionnaire » (p. 176-178) et de « Liowata » (p. 259-261).

récits sont placés dans un ordre différent de celui de leur première publication, ordre qui leur confère une cohérence nouvelle.

Bien que la majorité des récits présentent plusieurs leçons, les variantes sont donc peu nombreuses. Elles apparaissent ici au bas des pages et sont identifiées par le numéro de la ligne à laquelle elles se rattachent et par un ou des chiffres romains désignant les leçons d'où elles proviennent⁸. Aux variantes consistant en des changements, suppressions ou ajouts de mots ou de tournures, ou en des réaménagements de phrases ou de paragraphes, il m'a semblé intéressant d'ajouter des indications concernant le découpage que Beaugrand faisait de ses récits quand il les publiait en feuilleton dans ses journaux. De même, dans le cas du « Fantôme de l'avare », du « Legs du missionnaire » et de la première partie de « Liowata », je signale les adaptations que l'auteur a dû faire subir à ces récits pour les insérer dans *Jeanne la fileuse*. Les variantes de ponctuation et d'accentuation, extrêmement fréquentes, ont été ignorées, car elles reflètent moins, me semble-t-il, le travail stylistique de l'écrivain que l'imprécision qui caractérise l'usage journalistique de cette époque, ou tout simplement l'intervention « instinctive » des typographes.

L'habitude veut qu'on s'en tienne, pour l'examen des variantes, aux leçons antérieures au texte de base. Étant donné la nature assez particulière de mon corpus, j'ai dérogé partiellement à cette règle, afin de rendre un compte aussi fidèle que possible de l'évolution des textes.

Glossaire et notes

Les commentaires explicatifs accompagnant le texte se présentent sous deux formes : le glossaire et les notes. Dans le glossaire, les nombreux canadianismes employés par Beaugrand sont répertoriés et expliqués : leurs occurrences sont

8. Dans le cas de « La chasse-galerie », exceptionnellement, des lettres majuscules sont aussi utilisées. Dans les présentations et au début des listes de variantes, les leçons sont identifiées sommairement ; pour leur adresse complète, on se reportera à la Bibliographie.

relevées, leur signification, empruntée à des ouvrages de lexicographie de la fin du XIX^e siècle, est donnée, de même, au besoin, que des précisions d'ordre ethnographique⁹. Quant aux notes, quelques-unes sont de Beaugrand lui-même : elles sont appelées dans le texte par un indice alphabétique. Les autres, appelées par des chiffres arabes, sont de moi. Certaines attirent l'attention sur des particularités lexicales ou syntaxiques, mais la plupart fournissent des éléments d'information qui peuvent être utiles à la lecture des récits : précisions historiques et géographiques, identification de personnages, éclaircissement de certaines allusions, brefs commentaires. Je tiens à remercier ma collègue Jane Everett, de l'université McGill, pour l'aide précieuse qu'elle m'a apportée dans la préparation de ce matériel.

9. Pour plus de détails sur la préparation du glossaire, voir p. 321-322.

Page laissée blanche

CHRONOLOGIE

Le détail de la vie et de la carrière d'Honoré Beaugrand reste mal connu, peu de documents de première main étant disponibles. Les renseignements qui suivent doivent beaucoup aux travaux de Pierre Bance, de Roger Le Moine et d'Aurélien Boivin¹, auxquels le lecteur se reportera avec profit. Ils se fondent aussi, à l'occasion, sur certaines indications contenues dans les textes de Beaugrand lui-même. J'ai voulu privilégier ici les éléments relatifs aux activités littéraires de Beaugrand, les faits biographiques susceptibles d'éclairer la lecture de ses récits et les quelques points nouveaux que mes recherches m'ont permis de mettre au jour².

1848

24 mars À Lanoraie (comté de Berthier), naissance et baptême de Marie-Louis-Honoré Beaugrand, deuxième enfant de Louis de Gonzague Beaugrand dit Champagne, navigateur, et de Marie-Joséphine Marion.

1856

22 décembre Mort de Marie-Joséphine, mère de Beaugrand, à l'âge de trente-quatre ans.

1. Pour les références complètes, et pour la liste des autres sources consultées, voir la section « Vie et carrière » dans la Bibliographie (p. 349-351).

2. Une trentaine de lettres manuscrites de Beaugrand, dont je cite ici quelques extraits, se trouvent aux Archives nationales du Canada (fonds Laurier, MG26/G ; fonds Fréchette, MG29/D40 ; fonds Lusignan, MG29/D27) : ce sont les seuls documents autographes que j'ai pu retrouver, en plus des quelques exemplaires dédiacés de la *Chasse-galerie* que possèdent diverses bibliothèques publiques et universitaires. Voir p. 12, n. 8.

1859-1865

Ayant reçu vraisemblablement son instruction primaire au village de Lanoraie, Beaugrand étudie au collège de Joliette, dirigé par les Clercs de Saint-Viateur, chez qui il passe aussi quelques mois comme novice au printemps de 1863. Puis, après avoir fait du cabotage sur le Saint-Laurent (probablement en compagnie de son père), il suit au cours de l'été de 1865 un entraînement de quelques semaines à l'École militaire de Montréal, fondée en février de la même année³ ; le 12 août, il reçoit un certificat de deuxième classe et une prime de cinquante dollars.

1865-1867

Arrivé au Mexique via New York, sans doute à l'automne de 1865, pour combattre parmi les troupes d'intervention envoyées au secours de l'empereur Maximilien par Napoléon III, Beaugrand obtient bientôt le grade de maréchal des logis-chef à la 2^e compagnie montée de la contre-guérilla Dupin⁴.

1867

Au printemps, Beaugrand suit le retour des troupes françaises et débarque à Toulon pour un séjour prolongé en France. On ne connaît à peu près rien sur cette période, mais selon Bance, c'est là que le jeune homme s'initie au journalisme et à l'imprimerie.

1868 ou 1869

Retour en Amérique. Via Chicago, Beaugrand se dirige vers la Nouvelle-Orléans. Il y travaille d'abord au port, comme pelleteur de charbon, puis pratique le journalisme. Au bout de quelque temps, il repart pour le Mexique, où il occupe un emploi dans les bureaux de la compagnie du chemin de fer de Veracruz à Mexico.

3. Sur cette école, voir p. 204, n. 11.

4. À ce sujet, voir p. 150, n. 1 ; p. 151, n. 4 ; ainsi que la présentation d'« Anita » (p. 145-149).

1870-1873

Après être vraisemblablement retourné à Chicago, Beaugrand se trouve en 1871 à Fall River, Massachusetts, où de nombreux émigrants canadiens-français proviennent de sa région natale au Québec. Il exercerait alors le métier de peintre en bâtiment et de violoneux. On perd sa trace jusqu'en 1873. Il semble toutefois qu'il demeure à Fall River.

1873

19 juillet Première livraison du journal hebdomadaire *L'Écho du Canada, organe de la population canadienne française de Fall River*, publié par Beaugrand et Alfred Migneault.

Août-septembre *L'Écho du Canada* publie, en cinq tranches, le premier récit (inachevé) de Beaugrand : « Liowata, épisode de 1759 ».

5 octobre Beaugrand épouse Eliza Walker, native de Fall River (1854-1934) ; celle-ci étant protestante, il s'écarte dès lors de la religion catholique. Le 19 mai 1874, ils auront un fils, Rodolphe, mort le même jour. Le 21 septembre 1881, à Montréal, naîtra leur fille Estelle, baptisée quatre ans plus tard dans la religion protestante ; elle deviendra catholique peu après son mariage à Joseph-Arthur Vaillancourt en 1902 ; le couple aura trois enfants (Marcelle, Renée, Beaugrand) ; Estelle mourra à New York en 1918.

21 octobre Beaugrand est fait maître de la loge maçonnique King Philip, à Fall River. Il ne quittera cette loge qu'en 1884.

6 décembre Beaugrand devient l'unique « rédacteur-propriétaire » de *L'Écho du Canada*, qui a depuis le 27 septembre un nouveau sous-titre : *Organe de la population franco-canadienne des États-Unis*.

1874

Avril *L'Écho du Canada* annonce la fondation d'une organisation patriotique et culturelle, l'Association Montcalm de Fall River, présidée par Beaugrand. L'un des buts de l'organisme est la création d'une salle de lecture publique.

- 24 juin Voyage à Montréal pour les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste. Beaugrand, qui représente l'Association Montcalm, lit un *Rapport sur la population canadienne française de Fall River*, dans lequel il dit son attachement à la religion catholique et réclame de la part du gouvernement canadien des politiques en faveur du rapatriement des émigrés.
- Juillet Beaugrand est fait juge de paix pour le comté de Bristol. Il offre aussi ses services comme « notaire public ».
- Août Lettre à Alphonse Lusignan, alors à l'emploi du gouvernement libéral à Ottawa. Tout en sollicitant l'obtention d'une « agence de *repatriation* », il rappelle ses convictions : « Ici comme au Canada nous avons les cléricaux qui ont le dessus [...]. Mais sois persuadé que je suis un des *Libéraux* et j'aimerais à pouvoir dire ce que j'ai sur le cœur – vis à vis de la *Calote*. » Pendant ce temps, *l'Écho du Canada*, auquel se joint le journaliste Lucien Carissan, continue d'afficher des positions modérées ; le 22 août, on y loue « la bonne Presse (et nous entendons par là celle qui puise ses inspirations aux sources pures et fécondes du Christianisme) ».

1875

- 2 janvier-
20 mars Le journal de Beaugrand devient *l'Écho du Canada, journal illustré*, publié à Fall River et Boston. D'une très belle tenue, l'hebdomadaire publie maintenant des gravures, des portraits de Franco-Américains distingués, et se donne un contenu plus littéraire. Pendant douze semaines paraîtront, en première version, cinq récits de Beaugrand (« Le fantôme de l'avare », « Le legs du missionnaire », « La vengeance d'un lâche », « Ma première pipe de tabac » et « Les voleurs d'épaves »), six de Lucien Carissan et, en feuilleton, *Vingt mille lieues sous les mers* de Jules Verne. Le 2 février, cependant, Beaugrand, qui songe à rentrer au Canada, demande à Lusignan « si le parti libéral aurait besoin quelque part des services d'un pauvre diable de journaliste comme moi ».
- Mars *L'Écho du Canada* préconise l'annexion du Québec aux États-Unis.

- Avril-mai* Première publication, dans *l'Écho du Canada* (revenu depuis le 27 mars à une formule plus modeste), du récit « Anita », sous le titre « Quand j'étais chez Dupin ».
- Juin* *L'Écho du Canada* passe aux mains de nouveaux propriétaires-éditeurs. Fusionné avec *l'Ouvrier canadien* en juillet, le journal cessera de paraître à l'automne.
- Été* Après son départ de Fall River, Beaugrand adresse à *l'Écho du Canada* un « courrier de Montréal » qui paraît le 19 juin. Par la suite, il semble qu'il entre à la rédaction du *Courrier de Montréal*, propriété du libéral Laurent-Olivier David, où les cinq récits parus dans *l'Écho du Canada* de l'hiver 1875 sont repris, avec leurs illustrations, entre le 11 août et le 6 octobre.
- Septembre* *Le Courrier de Montréal* du 15 annonce « que M. Beaugrand nous a quittés pour aller prendre la rédaction d'un journal à Boston. [...] Bon administrateur, excellent écrivain, il a tout ce qu'il faut pour réussir dans une carrière où l'on ne peut jamais avoir trop de talent ».
- 2 octobre* Parution à Boston du premier numéro de *la République, journal hebdomadaire*. Le « rédacteur-éditeur » Beaugrand se dit « fier du titre et des privilèges de citoyen de la Grande République américaine ». Moins directement préoccupé par les questions canadiennes, ne réclamant plus le rapatriement, le nouveau journal adopte des positions nettement plus radicales que *l'Écho du Canada*. En feuilleton paraissent les *Légendes populaires* de Robert Surcouf (novembre-décembre 1875) et les *Revenants* de Paul Féval (décembre 1875-mars 1876).

1876

- 19 février* *La République* est maintenant publiée à Fall River, au moins jusqu'au 4 juillet.
- 9 septembre* À Saint-Louis, Missouri, commence à paraître le second volume de *la République*, qui se présente comme « l'organe des populations franco-américaines des États de l'Ouest ». Beaugrand déclare : « Nous ne sommes attaché à personne par les liens de la politique et de la croyance. »

1877

- 17 février À Saint-Louis paraît le dernier numéro connu de *la République*. Mais le journal continue à être publié jusqu'en 1878 ; d'après A. Bélisle, Beaugrand aurait redéménagé *la République* à Fall River et confié une partie de sa rédaction au protestant Narcisse Cyr, ami de Chiniquy⁵.

1878

- 26 janvier Beaugrand publie dans *la République* un article affirmant clairement ses positions de « franc-maçon très avancé » et de « libéral très avancé⁶ ».

Février ou
mars

Date présumée où *la République* cesse de paraître. C'est sans doute peu de temps auparavant qu'a paru pour la première fois, dans un feuilleton de *la République*, le roman *Jeanne la fileuse*⁷.

- Mars-avril *Jeanne la fileuse* paraît en volume, à Fall River.

- Mai-septembre À Ottawa depuis quelques semaines, où il occupe un emploi de surnuméraire au Parlement, Beaugrand lance, le 4 mai, un nouveau journal, *le Fédéral*, qui paraît trois fois la semaine et porte « le drapeau du parti de la réforme ». Y sont publiés successivement, en feuilleton, « Anita », deux des récits de 1875, *Jeanne la fileuse* et enfin *la Jongleuse* de l'abbé Casgrain. Le dernier numéro du journal paraît le 14 septembre.

5. A. Bélisle, *Histoire de la presse franco-américaine*, 1911, p. 146.

6. Il semble qu'aucun exemplaire du numéro de *la République* où a paru cette déclaration, souvent citée du vivant de Beaugrand par ses détracteurs, ne subsiste aujourd'hui. Le texte se trouve dans Jean d'Erbrée, *la Franc-maçonnerie dans la province de Québec*, 1883, p. 255-256, que reproduisent Victor Morin (« Préface », dans L. Lafrance, « Bio-bibliographie de M. Honoré Beaugrand », 1948, p. 4), S. Marion (« Libéralisme canadien-français d'autrefois et d'aujourd'hui », 1962, p. 22), P. Bance (« Beaugrand et son temps », 1964, p. 51-52), et R. Le Moine (« Chronologie », dans H. Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, 1980, p. 58).

7. À ce propos, voir, dans la présentation du « Legs du missionnaire », la « Note sur la publication de *Jeanne la fileuse* », p. 177-178.

Octobre Beaugrand est à Montréal. Il lance un hebdomadaire satirique, *le Farceur*.

1879

24 février À Montréal, paraît le premier numéro de *la Patrie*, quotidien réformiste que Beaugrand a accepté de fonder pour le compte des libéraux après la disparition du *National* (1872-1879). Il y republie « Anita » dès le 25 février. Très vite, *la Patrie* se fait une réputation de radicalisme, en défendant les idées libérales les plus avancées : anticléricalisme, républicanisme, abolition du Sénat, instruction neutre et obligatoire.

1880

Mars-avril *Jeanne la fileuse* paraît en feuilleton dans *la Patrie*.

Juillet Beaugrand acquiert le journal libéral *le Peuple*, fondé en mai par Rémi Tremblay : il en fait une « édition hebdomadaire de *la Patrie* » destinée au public rural, et qui continuera d'être publiée au moins jusqu'en 1887.

7 octobre Beaugrand organise le banquet en l'honneur de Louis Fréchette, lauréat de l'Académie française, à l'hôtel Windsor de Montréal.

1882

24 février Troisième anniversaire de *la Patrie*, dont le tirage est alors de 7 000 à 8 000 exemplaires, et que Beaugrand présente comme « un succès pécuniaire sans précédent dans l'histoire du journalisme français au Canada ». Dans la brochure publiée à cette occasion, il signe un sonnet : « La Malbaie ».

1883

Janvier Beaugrand proteste contre la nomination d'Honoré Mercier à la tête des libéraux du Québec. « Ici, à Montréal, écrit-il à Wilfrid Laurier le 19, nous sommes carrément et nous voulons rester franchement libéraux et nous ne voulons pas de chef qui vienne nous chanter la vieille rengaine de la coalition. » Au nom du libéralisme plus pur qu'il persiste à défendre, Beaugrand

continuera de s'opposer aux « nationaux » de Mercier, au point de devenir lui-même candidat indépendant (défait) lors des élections provinciales de 1890. Cette attitude le rend de plus en plus suspect aux yeux des dirigeants du parti, dont Laurier, qui n'apprécie guère le radicalisme de cet allié gênant.

1884

Mars Voyage à Chicago, Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans.

Mai Louis Fréchette, avec qui Beaugrand est en relations depuis plusieurs années, devient rédacteur de *la Patrie*. Il le demeure jusqu'au 8 juillet 1885. Par la suite, il continue de collaborer assez régulièrement au journal jusqu'en 1897. Les deux hommes auront des démêlés fréquents et même des périodes de rupture, mais ils n'en demeurent pas moins, comme Beaugrand l'écrivit à Fréchette en 1885, « les meilleurs camarades du monde ».

Août Bibliophile et collectionneur depuis de nombreuses années, Beaugrand publie le *Catalogue* de sa bibliothèque.

Cette année-là, Beaugrand fait un voyage aux États-Unis et au Mexique, où il s'intéresse notamment à l'archéologie pré-colombienne. Il publie également un album de luxe, *le Vieux Montréal 1611-1803*, avec des illustrations en couleurs de P.-L. Morin.

1885

Mars À 36 ans, Beaugrand est élu maire de Montréal ; réélu l'année suivante, il occupe ce poste jusqu'en février 1887. Il pratique une politique plutôt progressiste, parfois mal vue des conservateurs, notamment lors de l'épidémie de petite vérole de l'automne 1885, alors qu'il impose la vaccination obligatoire. C'est le radical Marc Sauvalle qui le remplace à *la Patrie*.

Novembre Devant le Club national de Montréal, conférence sur « Le journal, son origine, son histoire ». Beaugrand contribue à la campagne de souscription en faveur de la famille de Louis Riel.

Encore jeune, Beaugrand éprouve de graves ennuis pulmonaires, qui l'amèneront, jusqu'à la fin de sa vie, à voyager constamment vers des climats plus propices. Au début de 1885, il se rend au Colorado, où il visite notamment les écoles publiques de Denver. À son retour à Montréal, il prononce une conférence en faveur de l'école laïque, gratuite et obligatoire, au grand scandale des conservateurs.

1886

Mars Beaugrand est dans le sud des États-Unis.

Été Voyage en France et en Angleterre.

1887

Mars À la Chambre de commerce de Montréal, conférence intitulée « De Montréal à Victoria par le Transcontinental canadien », récit d'un voyage officiel de trois semaines effectué au mois de décembre précédent. Le texte est publié dans *la Patrie* du 24, puis repris en brochures anglaise et française.

Octobre Beaugrand lance le *Montreal Daily News*, mais l'abandonne presque aussitôt, « *owing to ill-health aggravated by over-exertion during the last few months* ».

Cette année-là, Beaugrand devient également propriétaire du journal humoristique *le Canard*, qu'il conserve durant environ cinq ans.

1888

Automne Deuxième édition de *Jeanne la fileuse*, publiée par *la Patrie*, qui imprime également *Mélanges*, où sont réunies trois des conférences de Beaugrand. Celui-ci annonce qu'il travaille à un ouvrage intitulé *Jean La-Valeur, chronique de la Nouvelle-France*. Cet ouvrage ne verra pas le jour.

Octobre En proie à « des accès d'asthme et des quintes de toux répétées », Beaugrand entreprend un long voyage en Europe et en Afrique du Nord, d'où il ne rentrera qu'en avril 1889. Il relate les différentes étapes de son périple dans des lettres que publie *la Patrie*.

1889

- Printemps* *La Patrie* réunit en volume les *Lettres de voyage* de l'hiver 1888-1889.
- Juillet* Nouveau voyage en France pour visiter l'Exposition universelle de Paris. Dans la revue new-yorkaise *The Forum* paraît un essai de Beaugrand intitulé « The Attitude of the French Canadians » ; il s'agit d'une défense des Canadiens français, attaqués dans la même revue par Goldwyn Smith.
- Octobre* Départ pour un long séjour de santé dans l'Ouest américain : Colorado, Nouveau-Mexique, Utah. Beaugrand raconte son voyage au fur et à mesure dans des lettres à *la Patrie*.

1890

- Mai* Retour à Montréal.
- Automne* Publication en volume des lettres de voyage de l'hiver précédent, sous le titre *Six mois dans les Montagnes-Rocheuses*, avec une préface de Louis Fréchette. En octobre, lors de la visite du comte de Paris et du duc d'Orléans au Québec, Beaugrand réaffirme ses positions républicaines.

1891

- Janvier* Séjour de repos à Colorado Springs.
- Printemps* Nouveau séjour en France, jusqu'à la fin de l'été.
- Décembre* *La Patrie* commence à publier les cinq récits qui formeront en 1900 le recueil de *la Chasse-galerie* : « Le père Louison », « La chasse-galerie », « Le loup-garou », « Macloune » et « La bête à grand'queue » ; le dernier paraît le 20 février 1892.

1892

- Janvier* Mort d'Alphonse Lusignan, avec qui Beaugrand est en relation depuis près de vingt ans. Quelques mois plus tard, sous la direction de Louis Fréchette, publication

d'un recueil collectif intitulé *À la mémoire de Alphonse Lusignan*, qui comprend une version remaniée de « La chasse-galerie ».

Août Parution, dans le *Century Magazine* de New York, de la traduction anglaise de « La chasse-galerie », avec des illustrations d'Henri Julien.

Septembre Départ pour Vancouver, où Beaugrand s'embarque à bord de l'*Empress of China* pour un voyage autour du monde. Le 28, il prononce une conférence intitulée « *A Legend of the North Pacific* », qui sera publiée en version française dans *la Patrie*. Son périple, qui dure jusqu'en avril 1893, le conduit au Japon, en Chine, en Asie du Sud-Est, en Inde puis, via Aden, au Caire et à Rome, de nouveau en France, d'où il rentre à Montréal en mai. Comme d'habitude, il envoie des correspondances à *la Patrie*. À compter de cette époque, toutefois, à cause de ses problèmes de santé, Beaugrand se désintéresse peu à peu de la direction de son journal et entre dans ce qu'on peut appeler une demi-retraite, qui lui laisse plus de loisir pour ses activités intellectuelles, à l'Alliance française ou à la section montréalaise de l'*American Folklore Society*.

Automne Parution de « La chasse-galerie » dans l'*Almanach Beauchemin*.

1893

Décembre Publication, dans la revue torontoise *The Canadian Magazine*, d'un récit en anglais intitulé « La Quête de l'Enfant-Jésus », avec des illustrations d'Henri Julien.

1894

Septembre Beaugrand s'installe à Paris avec sa famille ; il adresse quelques correspondances à *la Patrie* en octobre. Il passe l'hiver à Nice et ne rentre à Montréal qu'en août 1895.

1895

Godefroy Langlois remplace Marc Sauvalle à *la Patrie*, dont le radicalisme continue de susciter à la fois le scandale des conservateurs et la réprobation de Laurier, qui

désavoue publiquement les positions du journal à l'approche des élections fédérales⁸.

1896

Avril-décembre Beaugrand s'établit de nouveau à Paris. En août, séjour à Montreux, pour sa santé.

Automne À la suite de l'interdiction du journal libéral *l'Électeur* de Québec, *la Patrie* s'engage dans une vive polémique contre l'épiscopat. Ses prises de position radicales vaudront à Beaugrand d'être traité de « pitoyable faquin », d'« ignorant prétentieux », de « pauvre avorton des lettres » et de « raté accompli » par *le Courrier du Canada* de Thomas Chapais⁹.

Décembre *La Patrie* publie « Le fantôme de l'avare ».

1897

Janvier-février Crise respiratoire aiguë. Le 25 janvier, dépêche au premier ministre Laurier : « *Would like to see you before death if possible.* » Quelques jours plus tard, départ pour Lakewood, New Jersey, où le climat est meilleur. Le 2 février, lettre à Laurier, à qui Beaugrand annonce sa décision de se « retirer absolument de la politique et de la vie publique » et de vendre *la Patrie*. Le 4, l'entente est conclue : contre une somme de trente mille dollars, le journal passe aux mains d'Israël Tarte ; pour Laurier et les libéraux, c'est un soulagement de ne plus avoir Beaugrand pour allié. Le 5, longue lettre amicale à Fréchette, à qui Beaugrand confie que la perspective « de rentrer en France pour y reposer après mon départ pour l'Inconnu et le séjour du Grand Repos me cause plus qu'une vive satisfaction, presque un bonheur ». Il ajoute : « N'allez pas croire, n'est-ce pas, que c'est une lettre de morphinomane que vous recevez. [...] J'use de la morphine pour ne pas étrangler, mais je n'en abuse jamais. » Le 6, dans son « Au revoir ! »

8. Voir le texte de la lettre de Laurier à Beaugrand, telle que reproduite par *la Vérité* (9 novembre 1895), dans S. Marion, « Libéralisme canadien-français d'autrefois et d'aujourd'hui », 1962, p. 27-28.

9. Intitulé « Honorius Beaugrand et les évêques », cet article a paru sans signature à la première page du *Courrier du Canada* du 31 décembre 1896 ; *la Patrie* le reproduit dans son édition du 4 janvier 1897.

aux lecteurs de *la Patrie*, il rappelle son passé libéral et déclare : « On m'a taxé d'athéisme et de matérialisme, alors que je suis croyant dans la grande acception du mot. »

Printemps-été Séjour dans le Midi de la France, puis à Paris.

Automne Rentré en septembre, Beaugrand passe quelque temps à Montréal puis retourne à Lakewood pour raisons de santé. Le 5 décembre, il écrit à Laurier pour « vous dire très franchement que j'ai l'intention de reprendre mes lettres de naturalisation américaine et de fonder une revue mensuelle ou hebdomadaire soit à New York, soit à Paris, et qui s'occuperait de l'avenir de la race franco-canadienne aux États-Unis [...]. Je ne me fais aucune illusion sur les quelques années – je dis années ? – qu'il me reste à vivre, mais mon vœu le plus cher serait de finir en combattant. Il y a longtemps que j'ai constaté que – politiquement parlant – je suis ostracisé par mes anciens amis de Québec et d'Ottawa. Il ne me reste plus rien à faire là-bas. » Ces projets n'auront pas de suite.

Décembre Beaugrand quitte la loge maçonnique montréalaise « L'émancipation », à laquelle il s'était joint en mai.

1898

Hiver Séjour de deux mois en Louisiane ; retour à Montréal pour Pâques, puis séjour à Lakewood jusqu'en mai.

Été À Paris.

Octobre Le *Century Magazine* de New York publie « The Wer-wolves ».

1900

Printemps Le 2 avril, Beaugrand assiste au lancement des *Soirées du Château de Ramezay*. Quelques jours plus tard paraissent *la Chasse-galerie, légendes canadiennes* et *La Chasse-Galerie and Other Canadian Stories*, publiés à tirage limité. En mai, l'auteur reçoit chez lui les membres de l'École littéraire de Montréal et offre à chacun un exemplaire de son livre.

Août Départ pour Paris, où Beaugrand visite l'Exposition universelle et participe au Congrès international des traditions populaires, pour lequel il a rédigé un mémoire intitulé « Journal de voyage des Peaux-Rouges », dont la version anglaise (« Indian Picture and Symbol Writing ») sera publiée dans ses *New Studies of Canadian Folk Lore*.

1902

Octobre Parution des « Hantises de l'au-delà » dans l'*Album universel*. « La chasse-galerie » est publiée dans l'anthologie d'Édouard-Zotique Massicotte, *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle*.

1904

Publication, à tirage limité, de *New Studies of Canadian Folk Lore*, recueil de textes anglais.

1905

Décembre Deux lettres à Laurier. Le 4, de Denver : « J'ai été ostracisé politiquement par les chefs du parti que j'avais toujours naïvement considéré comme mon parti et jamais, directement ou indirectement, je n'ai eu l'honneur d'un signe de tête [...]. Je me fais âgé, j'ai bientôt 58 ans. Le parti libéral avait été mon rêve, mon idole dès mon enfance et quelles que soient les erreurs de tactique que j'aie pu commettre, je n'ai jamais, ni en paroles ni en actions, trahi mes opinions ni trahi personne, même sous le coup des provocations les plus injustes. Je suis comme ces vieux amoureux qui rencontrent parfois les femmes qui ont fait battre leurs cœurs à vingt ans et qui se retournent pour constater qu'elles ont bien vieilli, lorsqu'elles ne sont pas mortes, et qu'elles paraissent avoir oublié les aspirations d'autrefois ». Le 19, de Montréal, où il est venu passer le temps des fêtes avec sa famille : « J'ai un bouquin à finir [...] : *Dix-huit ans de journalisme à la Patrie* ».

1906

7 octobre Mort de Beaugrand, à neuf heures quarante-cinq, dans sa résidence du 424, avenue Metcalfe à Montréal. Il laisse une fortune évaluée à quelque deux cent mille

dollars. Des rumeurs de conversion *in extremis* ont circulé, mais l'analyse des testaments de Beaugrand incite P. Bance et R. Le Moine à les rejeter.

9 octobre Le corps de Beaugrand est incinéré et ses cendres déposées au cimetière Mont-Royal.

Page laissée blanche

La Chasse-galerie et autres récits

Page laissée blanche

La chasse-galerie

Légendes canadiennes

Page laissée blanche

PRÉSENTATION¹

« La chasse-galerie »

Ce texte de 1891 est le plus ancien récit littéraire québécois à prendre pour sujet central la légende de la chasse-galerie, empruntée à la culture populaire². Pour cette raison peut-être, mais aussi grâce à ses qualités narratives et stylistiques, c'est, de tous les récits de Beaugrand, celui qui a joui de la plus grande faveur et qui a été le plus abondamment commenté. Il m'a été possible d'en recenser et étudier une quinzaine de leçons, à quoi pourraient s'ajouter un certain nombre d'adaptations plus ou moins avouées³.

1. Cette présentation aborde séparément chacun des cinq récits contenus dans le recueil de 1900. Sur le recueil lui-même, sa genèse, son organisation, son aspect matériel, sa réception critique, le lecteur se reportera à l'Introduction (p. 21-37).

2. Il existe un texte plus ancien, en anglais : Marie Caroline Watson Hamlin, « La chasse galerie », 1884 ; ce texte est reproduit dans B. Purkhardt, « La chasse-galerie : de la légende au mythe », 1986, p. 319-323. On trouve aussi diverses allusions à la légende dans des écrits antérieurs à celui de Beaugrand (par exemple chez Ph. Aubert de Gaspé, *Mémoires*, 1866, p. 409-411), mais sans véritable élaboration narrative.

3. Quelques exemples : J. E. LeRossignol, *The Flying Canoe*, Toronto, McClelland & Stewart, 1929, p. 9-36 ; Edward C. Woodley, *Legends of French Canada*, Toronto, Nelsons & Sons, 1931, p. 10-18 ; Claude Aubry, *le Violon magique*, Ottawa, Éditions des Deux Rives, 1968, p. 59-64 ; Madeleine Chénard, *la Chasse-galerie*, Sillery, Ovale, 1980, s. p. ; Denise Houle, *Contes québécois*, Montréal, Éditions Ville-Marie, 1981, p. 3-19 ; Pierre Lapierre, *Chasse-galerie*, Montréal, L'Esplumoir, 1982, 67 p.

Dans ses réalisations orales, la légende de la chasse-galerie est polymorphe et peut varier beaucoup d'une région à l'autre⁴. C'est au cours de sa jeunesse que Beaugrand a dû entendre la version qu'il rapporte ; une version très proche de la sienne, en effet, est évoquée dès 1875, dans *l'Opinion publique*, par un auteur de L'Assomption⁵, village voisin de Lanoraie. Le récit de Beaugrand a beaucoup contribué à la survie et à la diffusion de cette légende, tout en lui imposant une forme sous laquelle elle a eu de plus en plus tendance à se fixer⁶.

Deux « chasse-galerie »

L'étude des diverses leçons du texte de Beaugrand fait apparaître parmi elles deux séries, dont les différences sont

4. Sur l'origine et les formes de cette légende dans la littérature orale, voir J. Grignon, « La chasse galerie », 1900 ; L. Fréchette, « Notre Folk-Lore », 1901, p. 28-34 ; M. Barbeau, « Anecdotes populaires du Canada », 1920, p. 197-201 ; A. Fauteux, « La chasse gallery », 1931 ; E. Buron, « La Chasse Gallery », 1934 ; É.-Z. Massicotte, « Diverses sortes de chasse-galerie », 1938 ; sœur Marie-Ursule, *Civilisation traditionnelle*, 1951, p. 185-186 ; R.-L. Séguin, *la Sorcellerie au Québec*, 1971, p. 5-11 ; J. Du Berger, « Chasse-galerie et voyage », 1979 ; J.-C. Dupont et J. Mathieu, dir., *Héritage de la francophonie canadienne*, 1986, p. 89-97 ; B. Purkhardt, « La chasse-galerie : de la légende au mythe », 1986, première partie.

5. C. Lépine, « La chassegalerie », 1875. Cette version comporte un décor, un rituel et surtout une chanson qui annoncent directement le texte de Beaugrand.

6. Ainsi, dès 1894, le *Dictionnaire canadien-français* de Sylva Clapin (p. 76-77) définit le mot « Chasse-Galerie » à partir du texte anglais de Beaugrand publié dans le *Century Magazine* de 1892 (cette définition est reprise dans S. Clapin, « La chasse-galerie », 1900). Plus tard, P.-G. Roy, dans son étude sur « Les légendes canadiennes » (1937, p. 48-50), explique lui aussi la version canadienne de la légende de la chasse-galerie en résumant simplement le récit de Beaugrand, qu'il présente comme « une des légendes les mieux réussies qui aient été écrites au Canada jusqu'à nos jours ». On trouvera aussi, dans *les Légendes d'Amérique française* de J. Du Berger (1973, p. 19), sous le titre « Le diable et la chasse-galerie », une version orale recueillie en 1971 et où le souvenir du récit de Beaugrand est très net. De même, en littérature, de nombreux auteurs s'inspireront de la version de Beaugrand pour évoquer la chasse-galerie. C'est le cas, par exemple, de Robert Choquette (« La chasse-galerie » [1938], dans *Œuvres poétiques*, t. I, 2^e édition, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1967, p. 277-280 ; « La chasse-galerie », dans *le Sorcier d'Anticosti*, Montréal, Fides, « Goéland », 1975, p. 49-55), de Jacques Ferron (*la Chaise du maréchal ferrant*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, 224 p.), de Gilles Marcotte (*Un voyage*, Montréal, Hurtubise HMH, « L'arbre », 1973, 187 p.), de Michel Tremblay (*la Grosse femme d'à côté est enceinte*, Montréal, Leméac, 1978, p. 284-294), ou de Pierre Chatillon (*Philéodor Beausoleil*, Montréal, Leméac, 1978, 235 p.).

suffisamment marquées pour qu'on puisse y voir deux versions distinctes du récit, toutes deux constituées et diffusées du vivant de l'auteur.

La première version semble la plus sûre. C'est celle que présente la toute première édition du récit (I), qui paraît avec le sous-titre « Conte du jour de l'an » dans *la Patrie* du 31 décembre 1891, laquelle offre ce jour-là à ses lecteurs une livraison spéciale de huit pages comprenant, outre celui de Beau-grand, deux autres récits de circonstance : « Conte du jour de l'an » de M^{me} Dandurand et « Le baiser de Madeleine » de Françoise. C'est ce texte que l'auteur reproduira, avec quelques retouches, dans son recueil de 1900.

La seconde version apparaît dès 1892, et deux fois au cours de cette même année. D'abord, quelques mois après sa publication dans *la Patrie*, le récit fait partie de l'ouvrage collectif préparé par Louis Fréchette *À la mémoire de Alphonse Lusignan*. Ce texte (A) offre exactement la même histoire, les mêmes personnages et la même construction que le premier. Mais sur le plan stylistique, un véritable *re-writing* a eu lieu : importante refonte de la phraséologie et de la division en alinéas, changements de mots, régularisation de la ponctuation, etc. Cette nouvelle version enlève au texte original son côté âpre, cette sorte de rudesse stylistique qui le caractérisait, et le rend plus châtié, plus correct, plus « littéraire », en somme. Puis, avant la fin de 1892, cette même version est reprise dans *l'Almanach du peuple illustré 1893* (B), édité par Beauchemin.

Divers indices portent à penser que Beau-grand n'est pas lui-même l'auteur de cette « réécriture », qui serait plutôt le fait d'un tiers, peut-être Édouard-Zotique Massicotte. Mais Beau-grand en a eu connaissance et a au moins donné son accord de principe (une note de *l'Almanach* le précise). Pourtant, quand vient le moment de préparer son livre de 1900, préférant sans doute le style « peu académique » de la version originale (I), il écarte cette version « littéraire⁷ », non sans la suivre toutefois sur quelques points de détail (var. 22, 56, 118, 172, 213 ; voir également plus bas mes remarques sur « La chanson des canotiers »).

7. Dans l'édition de 1900, Beau-grand ne signale ni A ni B au début de la note introductive de son récit (voir p. 80, n. 2).

Deux ans plus tard, une nouvelle édition de « La chasse-galerie » (C) voit le jour, dans l'anthologie des *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle* d'É.-Z. Massicotte. Or cette édition se base, non pas sur le texte de 1900, comme on aurait pu s'y attendre, mais bien sur la version A-B, plus précisément sur A. Pourtant, Massicotte connaît l'édition de 1900. En tant que membre de l'École littéraire de Montréal, il en a reçu un exemplaire des mains de Beaugrand lui-même⁸, et il s'en sert d'ailleurs pour rétablir un paragraphe (lignes 25-28) omis dans A et B et effectuer quelques autres corrections de détail (var. 142, 152, 209, 236). Suit-il en cela l'avis de Beaugrand, qui se serait repenti et préférerait maintenant la version plus « correcte » de son récit, il est impossible de le savoir.

Aussi ai-je choisi de m'en tenir, pour le texte de base, à l'édition tout à fait sûre de 1900 et, pour marquer l'incertitude de la seconde version, d'en désigner les trois leçons au moyen de lettres plutôt que de chiffres romains.

La traduction anglaise

Moins d'un an après que « La chasse-galerie » a paru dans *la Patrie*, une traduction anglaise, due à Beaugrand lui-même, est publiée dans le *Century Magazine* de New York (août 1892). Elle sera reprise en 1900 dans *La Chasse-Galerie and Other Canadian Stories*, puis en 1934, dans le magazine *Québec*, publié à Londres.

Les illustrations

L'édition de 1900 comporte trois illustrations d'Henri Julien, qui apparaissent aussi dans la version anglaise : « Canot d'écorce » (avant le début du texte), « Le rigodon chez Batissette Augé » (à la partie IV du texte) et « La dégringolade » (partie VII). Les deux premières ont d'abord orné le texte anglais du *Century Magazine*, et toutes trois se trouvaient dans l'*Almanach 1893* (B), avec cinq autres du même artiste.

8. Voir Introduction, p. 32, n. 49. En outre, Massicotte dirigeait *le Monde illustré* lorsque cette revue a reproduit, en décembre 1901, la version de « La chasse-galerie » parue dans le recueil de 1900, reproduction qui s'est faite « avec la gracieuse permission de l'auteur » (*le Monde illustré*, 4 janvier 1902, p. 610).

La chanson des canotiers (p. 87)

Il s'agit de la chanson traditionnelle connue sous le nom de « L'embarquement de Cécilia », portant la cote I-I-17 au *Catalogue* de C. Laforte, qui la range dans la catégorie prosodique dite des « chansons en laisse⁹ ». Ernest Gagnon en a publié trois versions en 1865¹⁰, dont aucune toutefois ne comporte le refrain donné ici par Beaugrand. Celui-ci a dû apprendre cette chanson lui-même, dans sa région natale. D'après les Archives de folklore de l'université Laval (I-I-18, fiche 672), en effet, une version semblable a été recueillie auprès de M. Octave Brien, né en 1869 dans les environs de Joliette. Une version assez proche, entendue au Lac-Saint-Jean, est également rapportée par François Brassard¹¹.

Beaugrand a fait un grand usage de cette chanson dans ses écrits. Avant de l'inclure dans « La chasse-galerie » en 1891, il l'a déjà fait chanter en 1873 par un canotier dans « Liowata » (voir p. 266-267), qui devient le chapitre inaugural de *Jeanne la fileuse* en 1878, où la même chanson se retrouve. Sauf la ponctuation, le texte de ces leçons ne varie guère, si ce n'est au troisième vers de la dernière strophe, dont existent trois états :

- a) *C'est bien sûr qu'il me batterait* (1873 : « Liowata » ; 1878 : *Jeanne la fileuse*, première édition, p. 11) ;
- b) *C'est bien sûr qu'il me battrait* (1888 : *Jeanne la fileuse*, deuxième édition, p. 15 ; 1891 : « La chasse-galerie » I) ;
- c) *Ah ! c'est bien sûr qu'il me battrait* (1892 : « La chasse-galerie » A ; 1900 : « La chasse-galerie », texte de base).

Tout se passe comme si, la « correction » de *batterait* par *battrait* ayant brisé la métrique, Beaugrand rétablissait la syllabe manquante dans son texte de 1900 ; il suit en cela la version « incertaine » du récit publiée en 1892 (A).

9. Conrad Laforte, *le Catalogue de la chanson folklorique française*, t. I. : *Chansons en laisse*, Québec, Presses de l'université Laval, « Archives de folklore » (18), 1977, p. 311-319. Sur la « chanson en laisse », voir Conrad Laforte, *Poétiques de la chanson traditionnelle française*, Québec, Presses de l'université Laval, « Archives de folklore » (17), 1976, p. 9-31.

10. Ernest Gagnon, *Chansons populaires du Canada*, [1865], p. 31-36. Une édition de cet ouvrage, datée de 1880, figure dans le *Catalogue de la bibliothèque de H. Beaugrand*, 1884.

11. « Refrains canadiens de chansons de France », *les Archives de folklore*, t. I, Montréal, Fides, 1946, p. 57-59 ; cette version est reproduite dans Joseph Canteloube, *Anthologie des chants populaires franco-canadiens*, Paris, Durand, 1953, p. 127.

La diffusion du texte

L'examen des éditions de « La chasse-galerie » que je n'ai pas retenues pour l'établissement du texte permet de les rattacher toutes, directement ou indirectement, aux deux premières, celle de *la Patrie* (I) et celle du recueil *À la mémoire de Alphonse Lusignan* (A). Mais c'est la progéniture de A, donc de la version « incertaine », qui est la plus riche. La filiation n'est pas directe, cependant, A n'étant reproduit, après 1892, que dans *le Réveil* des 15 et 17 avril 1916, puis dans *le Nationaliste* du 10 septembre de la même année, et enfin, beaucoup plus tard, dans *les Légendes d'Amérique française* de Jean Du Berger (1973). C'est plutôt par le biais de B et C, dérivés tous deux de A, donc par l'intermédiaire des éditions Beauchemin, que cette version se répand. L'anthologie de Massicotte (C), en effet, sera rééditée à quelques reprises, d'abord en 1908, sous la même forme un peu savante qu'elle avait en 1902 (avec une préface critique, des notices et un glossaire), puis en 1913 et 1924, dans la collection « Dollard », sous forme de petits volumes destinés à un plus large public. Mais la fortune du récit de Beaugrand dépendra surtout du texte de l'*Almanach 1893* (B). Ce texte est repris d'abord dans *le Protecteur du Saguenay* d'octobre et novembre 1898, puis, après la mort de Beaugrand, dans l'*Almanach du peuple 1927* et dans divers recueils de *Contes canadiens* (1919), de *Contes d'autrefois* (1946) ou de *Contes et récits canadiens d'autrefois* (1961), qui ont une grande diffusion dans le réseau scolaire. Ce qui frappe à l'examen de cette série, c'est l'espèce d'« entropie » croissante qui affecte le texte à mesure que sa diffusion se poursuit et s'étend. Erreurs de transcription et interventions de toutes sortes s'accumulent, pour aboutir, en 1961, à un texte quasi méconnaissable, toujours présenté sous la signature d'Honoré Beaugrand.

Pendant ce temps, le texte original, lui, se perd ou presque. Après la publication plus ou moins confidentielle du recueil de 1900, cette version n'est reproduite qu'une seule fois, dans *le Monde illustré* du 28 décembre 1901. Il faut ensuite attendre 1973 et l'édition de *la Chasse-galerie* dans la collection du « Nénuphar » pour la retrouver, avec quelques minimes erreurs de transcription.

Ces faits, me semble-t-il, fourniraient un beau cas à une étude de l'évolution de l'institution littéraire au Québec.

« Le loup-garou »

Du loup-garou, Louis Fréchette écrit, à l'époque même de Beaugrand :

Le loup-garou est un pécheur puni pour avoir trop longtemps négligé de remplir ses devoirs religieux. Quand il a passé sept ans sans faire ses pâques, le diable le métamorphose en loup-garou, et tous les soirs après soleil couché il est changé en bête – en n'importe quelle espèce de grosse bête : en loup, en bœuf, en vache, mais surtout en gros chien noir¹².

Cette légende, « ou plutôt [cette] superstition », comme le précise Pierre-Georges Roy¹³, est monnaie courante dans les textes littéraires québécois du XIX^e siècle. Mais avant 1892, Aurélien Boivin¹⁴ ne relève que trois récits où il constitue le thème central : « Le diable gris » de Benjamin Sulte (1872), « Une histoire de loup-garou » de W.-E. Dick (1879) et « Boule de neige et loup-garou » de C.-M.-P. Ducharme (1887).

Le texte de Beaugrand a dû être écrit très peu de temps avant sa première publication dans *la Patrie* du 16 janvier 1892 (I). En effet, le contexte du récit est l'élection fédérale partielle du 11 janvier 1892 dans le comté de Richelieu, élection remportée par le libéral Bruneau, pour la plus grande joie de *la Patrie*, qui célèbre l'événement dans son édition du 12.

« Le loup-garou » ne sera republié qu'une seule fois par la suite, dans le recueil de 1900, qui sert ici de texte de base, et où Beaugrand se contente de reproduire la leçon de 1892 à peu près sans changements, en l'ornant de deux illustrations : « Pierriche Brindamour » de Raoul Barré (avant le début du texte) et « La délivrance » de Henry Sandham (vers la fin).

12. « Notre Folk-Lore », 1901, p. 24. Pour une autre version légèrement différente, voir S. Clapin, *Dictionnaire canadien-français*, 1894, p. 202. Sur le loup-garou dans le folklore canadien-français, voir aussi M. Barbeau, « Anecdotes populaires du Canada », 1920, p. 202-215 ; P.-G. Roy, « Les légendes canadiennes », 1937, p. 50-52 ; sœur Marie-Ursule, *Civilisation traditionnelle*, 1951, p. 195-198 ; R.-L. Séguin, *la Sorcellerie au Québec*, 1971, p. 12-15 ; J.-C. Dupont et J. Mathieu, dir., *Héritage de la francophonie canadienne*, 1986, p. 104-109.

13. P.-G. Roy, « Les légendes canadiennes », 1937, p. 51.

14. A. Boivin, « Bibliographie critique et analytique du conte littéraire québécois au XIX^e siècle », 1975, p. 404.

La version anglaise

En octobre 1898, dans le *Century Illustrated Monthly Magazine* de New York, paraît un récit anglais de Beaugrand intitulé « The Werwolves » et accompagné de neuf illustrations de Sandham. (C'est ce même texte, sous-intitulé « A Legend of Old Québec », que reproduira, à Londres, la revue *Québec* en janvier 1936.) Ce récit, que Beaugrand reprendra dans *La Chasse-Galerie and Other Canadian Stories* (avec trois des gravures de Sandham : « Fort Richelieu », « The Delivrance » et « Lights out ! »), n'est pas la traduction du « Loup-garou ». Il s'agit d'un récit tout à fait différent, où se retrouvent les deux histoires de loups-garous racontées par Pierriche Brindamour, mais avec plusieurs différences et dans un tout autre contexte. On trouvera, en Appendice (p. 293-305), la traduction française de ce récit, sous le titre « Les loups-garous ».

Ce texte a-t-il été écrit directement en anglais, ou est-ce la traduction d'un original français aujourd'hui perdu ? Et ce texte français hypothétique, ou bien le texte anglais lui-même, a-t-il été écrit avant ou après « Le loup-garou » ? Autant de questions sans réponse. Mais une chose est sûre : « The Werwolves » est un récit beaucoup plus travaillé que « Le loup-garou », plus savamment composé, et plus grave : les histoires, et en particulier la deuxième, n'y sont pas présentées sur le ton humoristique que Beaugrand emploie dans le récit français. Cet écrit appartient peut-être au projet que l'écrivain semble avoir nourri presque toute sa vie : celui d'un roman historique sur le Régime français, projet dont ne subsistent que des épaves : « Liowata » (1873), l'ouvrage sur *le Vieux Montréal* (1884), certaines pages sur la Nouvelle-France dans *New Studies of Canadian Folk Lore* (1904) et l'annonce, en 1890, d'un roman « en préparation » intitulé *Jean La-Valeur, chronique de la Nouvelle-France, Montréal, 1728-1730*¹⁵.

« La bête à grand'queue »

Les bêtes étranges sont fréquentes dans la tradition folklorique. Je n'ai cependant trouvé aucune mention de la bête

15. Dans la page « Du même auteur » de *Six mois dans les Montagnes-Rocheuses*.

à grand'queue dans la littérature du XIX^e siècle, si ce n'est un article de 1875¹⁶, qui la cite comme un exemple de superstition ridicule.

Publié pour la première fois dans *la Patrie* du 20 février 1892 (I), ce texte est le dernier des cinq récits de l'hiver 1891-1892. Il est repris presque sans changement (sauf le procès-verbal de la fin, dont le côté satirique est atténué) dans le recueil de 1900, où Beaugrand le place toutefois en troisième lieu, le rapprochant ainsi des deux autres récits d'inspiration folklorique que sont « La chasse-galerie » et « Le loup-garou », et l'orne de deux illustrations de Raoul Barré : « Fanfan Lasette » (avant le début du texte) et « La bête à grand'queue » (vers le milieu de la partie IV). Ces illustrations accompagneront aussi la reproduction de cette leçon dans *le Monde illustré* du 18 janvier 1902.

« Macloune »

Ce récit, paru pour la première fois dans *la Patrie* du 21 janvier 1892 (I), est repris tel quel dans le recueil de 1900, où le seul changement notable (var. 203) permet de mieux accorder le texte avec la première des deux gravures de Raoul Barré qui l'accompagnent : « Elle l'attendait, sur la falaise afin de l'apercevoir de plus loin » (dans la partie IV du texte), l'autre s'intitulant : « Ils se tenaient embrassés dans la nuit noire » (partie V).

Le 29 avril 1900, soit à peu près au moment où paraît *la Chasse-galerie*, le texte est publié dans *les Débats*, avec un compte rendu élogieux du volume par Gustave Comte. Enfin, cette leçon sera de nouveau reproduite en octobre 1907, dans le *Journal de Française*, qui rend ainsi hommage à l'auteur disparu un an plus tôt.

16. C. Lépine, « La Chasse-galerie », 1875 : « Il faut croire aux Chasse-galleries, écrit ce journaliste libéral, comme on croit à la louve de Romulus, aux oies du Capitole, à l'aventure de Guillaume Tell, à la douceur des lois criminelles anglaises, à la bonne foi des programmes politiques et à l'honnêteté des gouvernements responsables. Dans un autre article, je prouverai qu'il faut croire à la bête à grand'queue. » Cet autre article, à ma connaissance, n'a pas été publié. Rappelons que C. Lépine est de L'Assomption, c'est-à-dire de la même région que Beaugrand.

En 1904, dans ses *New Studies of Canadian Folk Lore*, Beaugrand publie une traduction anglaise de « Macloune », où sont reproduites les deux illustrations de Barré et où cet avertissement précède le texte (p. 25) :

The Author has translated his own story into English from the French, and has attempted to follow almost word for word the phraseology of the original. This will explain a few Gallicisms and the turn of certain phrases.

« *The story*, poursuit l'avertissement, *has been taken from life and is true in almost every detail.* » Cette affirmation est reprise par Robertine Barry en octobre 1907 : « Macloune a existé ; l'auteur me l'a déclaré lui-même, et sa pitoyable idylle avait su inspirer son narrateur et lui prêter des accents émouvants, cet air *vécu*, qui touchaient, à leur tour, les lecteurs¹⁷. »

Quelles que soient les sources extérieures de « Macloune », ses sources littéraires sont assez évidentes, puisque ce type de récit sentimental à personnages innocents, popularisé entre autres par George Sand, est fort en vogue à la fin du XIX^e siècle dans la littérature de grande consommation.

C'est pourquoi, sans doute, « Macloune » est, avec « La chasse-galerie », l'un des textes de Beaugrand les plus prisés par ses contemporains. Moins d'un mois après sa parution dans *la Patrie*, Maurice O'Reilly, de la revue française *Paris-Canada*, en reproduit un extrait (lignes 145-185) dans son article sur les « Récits canadiens » de Beaugrand. Quant à Charles ab der Halden, il considérera ce récit comme le meilleur du recueil de 1900 et le comparera même à *Paul et Virginie*¹⁸, ce que rappelle le préfacier des *New Studies of Canadian Folk Lore*, W. D. Lighthall (p. 7) :

Macloune is an idyl of misfortune and pathos, the simplicity and originality of which, its surpassing sweetness and melancholy, strike deep in

17. Françoise, « Honoré Beaugrand », 1907, p. 213. Déjà, lors de la parution de « Macloune » dans *la Patrie*, un collaborateur du journal *le Canadien* (22 janvier 1892, p. 1), qui est peut-être Israël Tarte, ami d'enfance de Beaugrand et élevé lui aussi à Lanoraie, écrivait : « M. Beaugrand conserve évidemment de Lanoraie le meilleur des souvenirs, puisqu'il consacre ses loisirs à parler de son village natal et à peindre les types curieux qui y ont vécu. Macloune, dont il raconte la vie accidentée, a bien fait jaser de son vivant » (cette note est reproduite le même jour dans *la Patrie*, p. 1).

18. Ch. ab der Halden, « M. H. Beaugrand, la Chasse-galerie et autres légendes », 1904, p. 296-299. Le critique rapproche aussi Macloune du Quasimodo de Victor Hugo.

the sympathetic heart and deserve a place in the world's literature. It has been compared by a well-known Parisian critic to the tender pages of Bernardin de St. Pierre's Paul et Virginie.

« Le père Louison »

Comme « Macloune », « Le père Louison » est peut-être fondé sur le souvenir d'une anecdote villageoise. Mais les histoires d'hommes forts sont très répandues à l'époque et fascinent l'imagination populaire¹⁹, comme en témoignent par exemple les figures légendaires de Jos Montferrand²⁰ ou de Louis Cyr (1863-1912).

Avant son insertion dans *la Chasse-galerie*, où il est précédé d'une illustration de Raoul Barré, « Le père Louison », ce récit n'avait été publié qu'une seule fois, dans *la Patrie* du 5 décembre 1891 (I), inaugurant alors la suite des cinq récits de l'hiver 1891-1892.

19. Voir J.-C. Dupont et J. Mathieu, dir, *Héritage de la francophonie canadienne*, 1986, p. 123-127.

20. Benjamin Sulte, « Montferrand », *la Minerve*, 19 juillet 1884, p. 6 ; 26 juillet 1884, p. 5.

LA CHASSE-GALERIE¹

5 **L**e récit qui suit² est basé sur une croyance populaire qui remonte à l'époque des coureurs des bois et des voyageurs du Nord-Ouest. Les « gens de chantier » ont continué la tradition, et c'est surtout dans les paroisses riveraines du Saint-Laurent que l'on connaît les légendes de la chasse-galerie³. J'ai rencontré plus d'un vieux voyageur qui affirmait avoir vu voguer dans l'air des canots d'écorce remplis de

TEXTE DE BASE : *la Chasse-galerie*, 1900. VARIANTES : I : *la Patrie*, 31 décembre 1891. A : *À la mémoire de Alphonse Lusignan*, 1892. B : *Almanach du peuple illustré* 1893, 1892. C : É.-Z. Massicotte, *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle*, 1902.

1. Dans l'édition française aussi bien que dans l'édition anglaise, sur la page de titre du recueil les mots *Chasse* et *Galerie*, occupant chacun une ligne différente, ne sont pas joints par un trait d'union. Ils le sont cependant sur la couverture, de même que dans le titre du premier récit et dans le texte lui-même. J'ai donc adopté partout la graphie la plus fréquente, avec trait d'union.

2. Vu leur caractère daté, j'ai supprimé les deux premières phrases de cette note introductive telles qu'elles apparaissent dans le texte de base : « La légende qui suit a déjà été publiée dans *la Patrie*, il y a quelque dix ans, et en anglais dans le *Century Magazine* de New York, du mois d'août 1892, avec illustrations par Henri Julien. On voit que cela ne date pas d'hier. Le récit lui-même est basé... » J'ai plutôt suivi, pour le début de cette note, les leçons I, A, B et C.

3. Les origines de la légende sont françaises, donc plus anciennes que ne le dit Beaugrand (voir à ce sujet : A. Fauteux, « La chasse gallery », 1931 ; J. Du Berger, « Chasse-Galerie et Voyage », 1979, p. 40-41 ; B. Purkhardt, « La chasse-galerie : de la légende au mythe », 1986, 3^e partie). De même, la légende n'existe pas seulement « sur les rives du Saint-Laurent », c'est-à-dire au Québec, mais aussi en Acadie (voir Anselme Chiasson, *les Légendes des Îles de la Madeleine*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1976, p. 67-69 ; J.-C. Dupont et J. Mathieu, dir., *Héritage de la francophonie canadienne*, 1986, p. 89-97) et dans la région des Grands Lacs (voir M. C. Watson Hamlin, « La chasse galerie », 1884).

« possédés » s'en allant voir leurs blondes, sous l'égide de Belzébuth. Si j'ai été forcé de me servir d'expressions plus ou moins académiques, on voudra bien se rappeler que je mets en scène des hommes au langage aussi rude que leur difficile métier. 10

H. B.

I

Pour lors que je vais vous raconter une rôdeuse d'histoire, dans le fin fil ; mais s'il y a parmi vous-autres des lurons qui auraient envie de courir la chasse-galerie ou le loup-garou, je vous avertis qu'ils font mieux d'aller voir dehors si les chats-huants font le sabbat, car je vais commencer mon histoire en faisant un grand signe de croix pour chasser le diable et ses diabolins. J'en ai eu assez de ces maudits-là dans mon jeune temps. 15 20

Pas un homme ne fit mine de sortir ; au contraire tous se rapprochèrent de la cambuse où le *cook* finissait son préambule et se préparait à raconter une histoire de circonstance.

On était à la veille du jour de l'an 1858, en pleine forêt vierge, dans les chantiers des Ross⁴, en haut de la Gatineau⁵. La saison avait été dure et la neige atteignait déjà la hauteur du toit de la cabane. 25

22 I fit signe de 24 A,B circonstance. // Le bourgeois <Un paragraphe manque.>

4. En 1858, l'Écossais James Gibbs Ross (1819-1888), de Québec, après avoir fait fortune dans l'importation, forme avec son frère John la société Ross & Co., qui se lance dans la construction navale et dans le commerce du bois équarri et du bois scié ; il est reconnu bientôt « comme un des plus gros propriétaires de scieries du Québec et de l'Ontario » (Kenneth S. Mackenzie, « ROSS, James Gibbs », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, t. XI, Québec, Presses de l'université Laval, 1982, p. 857-859). Cette source ne précise pas si la Ross & Co. possédait ou non des chantiers dans la région de la Gatineau, mais la chose est plus que probable.

5. La région de la Gatineau, un des affluents nord de l'Outaouais, est une zone d'exploitation forestière très active au XIX^e siècle ; dominée d'abord par l'entreprise de l'Américain Philémon Wright, elle s'ouvre, à compter des années 1840, aux activités de plusieurs entrepreneurs d'origine écossaise (voir É.-Z. Massicotte, « La vie des chantiers », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 3^e série, 1922, Section I, p. 17-37 ; J. Hamelin et Y. Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, 1971, 3^e partie, chapitre III). Sur l'« hivernement » dans les chantiers de la Gatineau, voir aussi H. Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, 1^{re} partie, chapitre II.

Le bourgeois avait, selon la coutume, ordonné la distribution du contenu d'un petit baril de rhum parmi les hommes du chantier, et le cuisinier avait terminé de bonne heure les préparatifs du fricot de pattes et des glissantes pour le repas du lendemain. La melasse mijotait dans le grand chaudron pour la partie de tire qui devait terminer la soirée.

Chacun avait bourré sa pipe de bon tabac canadien, et un nuage épais obscurcissait l'intérieur de la cabane, où un feu pétillant de pin résineux jetait, cependant, par intervalles, des lueurs rougeâtres qui tremblotaient en éclairant par des effets merveilleux de clair-obscur, les mâles figures de ces rudes travailleurs des grands bois.

Joe le *cook* était un petit homme assez mal fait, que l'on appelait assez généralement le bossu, sans qu'il s'en formalisât, et qui faisait chantier depuis au moins 40 ans. Il en avait vu de toutes les couleurs dans son existence bigarrée et il suffisait de lui faire prendre un petit coup de jamaïque pour lui délier la langue et lui faire raconter ses exploits.

II

— Je vous disais donc, continua-t-il, que si j'ai été un peu *tough* dans ma jeunesse, je n'entends plus risée sur les choses de la religion. J'vas à confesse régulièrement tous les ans, et ce que je vais vous raconter là se passait aux jours de ma jeunesse quand je ne craignais ni Dieu ni diable. C'était un soir comme celui-ci, la veille du jour de l'an, il y a de cela 34 ou 35 ans⁶. Réunis avec tous mes camarades autour de la cambuse, nous prenions un petit coup ; mais si les petits ruisseaux font les grandes rivières, les petits verres finissent par vider les grosses cruches, et dans ces temps-là, on buvait plus sec et plus souvent qu'aujourd'hui, et il n'était pas rare de voir finir les fêtes par des coups de poings et des tirages de tignasse. La jamaïque était bonne, — pas meilleure que ce soir, — mais elle était bou-

50 I religion. J'avais A, B, C religion. Je vas 52 A,B,C diable. // C'était 53 A,B ans. // Les camarades et moi, nous prenions un petit coup à la cambuse. Mais C ans. // Réunis 56 I petits coups finissent 59 A,B,C tignasse. // La jamaïque

6. La scène ayant lieu en 1858, l'aventure que va raconter Joe le *cook* se déroule donc vers 1823.

grement bonne, je vous le parsouête. J'en avais bien lampé une douzaine de petits gobelets, pour ma part, et sur les onze heures, je vous l'avoue franchement, la tête me tournait et je me laissai tomber sur ma robe de cariole pour faire un petit somme en attendant l'heure de sauter à pieds joints par dessus la tête d'un quart de lard⁷, de la vieille année dans la nouvelle, comme nous allons le faire ce soir sur l'heure de minuit, avant d'aller chanter la guignolée et souhaiter la bonne année aux hommes du chantier voisin. 65

Je dormais donc depuis assez longtemps lorsque je me sentis secouer rudement par le boss des piqueurs, Baptiste Durand, qui me dit : 70

— Joe ! minuit vient de sonner et tu es en retard pour le saut du quart. Les camarades sont partis pour faire leur tournée, et moi je m'en vais à Lavaltrie⁸ voir ma blonde. Veux-tu venir avec moi ? 75

— À Lavaltrie ! lui répondis-je, es-tu fou ? nous en sommes à plus de cent lieues et d'ailleurs aurais-tu deux mois pour faire le voyage, qu'il n'y a pas de chemin de sortie⁹ dans la neige. Et puis, le travail du lendemain du jour de l'an ? 80

— Animal ! répondit mon homme, il ne s'agit pas de cela. Nous ferons le voyage en canot d'écorce, à l'aviron, et demain matin à six heures nous serons de retour au chantier.

Je comprenais.

Mon homme me proposait de courir la chasse-galerie et de risquer mon salut éternel pour le plaisir d'aller embrasser ma blonde, au village. C'était raide ! Il était bien vrai que j'étais un peu ivrogne et débauché et que la religion ne me fatiguait 85

61 A,B vous le *persuade* ! // J'en C vous le *persuête* ! // J'en 61 A,B,C une *demi-douzaine* de

7. Je n'ai rien trouvé concernant cette coutume du « saut du quart ».

8. Le village de Lavaltrie (1 307 habitants en 1861) se trouve sur la rive nord du Saint-Laurent, à une trentaine de kilomètres en aval de l'île de Montréal. Pour une description et une brève histoire de Lavaltrie, voir le début de « Liowata » (p. 263-264) et les notes qui s'y rapportent, ainsi que *Jeanne la fileuse*, 1^{re} partie, chapitres I et III.

9. « Chemin de dégagement pratiqué sur un chantier, et communiquant avec le *maître chemin* », lequel sert « à conduire les pièces de bois depuis le *camp* jusqu'à la *jetée* » (S. Clapin, *Dictionnaire canadien-français*, 1894, p. 79).

pas à cette époque, mais risquer de vendre mon âme au diable, ça me surpassait.

– Cré poule mouillée ! continua Baptiste, tu sais bien qu'il n'y a pas de danger. Il s'agit d'aller à Lavaltrie et de revenir dans six heures. Tu sais bien qu'avec la chasse-galerie, on voyage au moins 50 lieues à l'heure lorsqu'on sait manier l'aviron comme nous. Il s'agit tout simplement de ne pas prononcer le nom du bon Dieu pendant le trajet, et de ne pas s'accrocher aux croix des clochers en voyageant. C'est facile à faire et pour éviter tout danger, il faut penser à ce qu'on dit, avoir l'œil où l'on va et ne pas prendre de boisson en route. J'ai déjà fait le voyage cinq fois et tu vois bien qu'il ne m'est jamais arrivé malheur. Allons mon vieux, prends ton courage à deux mains et si le cœur t'en dit, dans deux heures de temps, nous serons à Lavaltrie. Pense à la petite Liza Guimbette¹⁰ et au plaisir de l'embrasser. Nous sommes déjà sept pour faire le voyage mais il faut être deux, quatre, six ou huit et tu seras le huitième.

– Oui ! tout cela est très bien, mais il faut faire un serment au diable, et c'est un animal qui n'entend pas à rire lorsqu'on s'engage à lui.

– Une simple formalité, mon Joe. Il s'agit simplement de ne pas se griser et de faire attention à sa langue et à son aviron. Un homme n'est pas un enfant, que diable ! Viens ! viens ! nos camarades nous attendent dehors et le grand canot de la *drave*¹¹ est tout prêt pour le voyage.

Je me laissai entraîner hors de la cabane où je vis en effet six de nos hommes qui nous attendaient, l'aviron à la main. Le grand canot était sur la neige dans une clairière et avant d'avoir eu le temps de réfléchir, j'étais déjà assis dans le devant, l'aviron pendante¹² sur le platbord, attendant le signal du départ.

118 I le devant du canot, l'aviron

10. Ce nom est peut-être une allusion à celui de la femme de Beaugrand, Eliza Walker.

11. Ce grand canot est vraisemblablement le « rabaska », utilisé pour le transport des provisions et des hommes lors de la montée aux chantiers et pour la drave le printemps venu. Selon Pierre Dupin, ces rabaskas étaient « de grandes embarcations, capables de contenir de quinze à vingt barils de farine avec cinq ou six hommes en plus pour les diriger » (*Anciens chantiers du Saint-Maurice*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1953, p. 38).

12. Sur le genre du mot « aviron », voir le Glossaire, p. 323.

J'avoue que j'étais un peu troublé, mais Baptiste qui passait, dans le chantier, pour n'être pas allé à confesse depuis sept ans¹³, ne me laissa pas le temps de me débrouiller. Il était à l'arrière, debout, et d'une voix vibrante il nous dit :

– Répétez avec moi !

Et nous répétâmes :

– Satan ! roi des enfers, nous te promettons de te livrer nos âmes, si d'ici à six heures nous prononçons le nom de ton maître et du nôtre, le bon Dieu, et si nous touchons une croix dans le voyage. À cette condition tu nous transporteras, à travers les airs, au lieu où nous voulons aller et tu nous ramèneras de même au chantier.

III

Acabris ! Acabras ! Acabram !

Fais-nous voyager par dessus les montagnes !

À peine avions-nous prononcé les dernières paroles que nous sentîmes le canot s'élever dans l'air à une hauteur de cinq ou six cents pieds. Il me semblait que j'étais léger comme une plume et au commandement de Baptiste, nous commençâmes à nager comme des possédés que nous étions. Aux premiers coups d'aviron le canot s'élança dans l'air comme une flèche, et c'est le cas de le dire, le diable nous emportait. Ça nous en coupait le respire et le poil en frisait sur nos bonnets de carcajou.

Nous filions plus vite que le vent. Pendant un quart d'heure, environ, nous naviguâmes au-dessus de la forêt sans apercevoir autre chose que les bouquets des grands pins noirs. Il faisait une nuit superbe et la lune, dans son plein, illuminait le firmament comme un beau soleil du midi. Il faisait un froid du tonnerre et nos moustaches étaient couvertes de givre, mais nous étions cependant tous en nage. Ça se comprend aisément

131 A,B,C chantier. <Pas d'alinéa ; la section III commence à « À peine ».> 139 A,B,C étions. // Aux 140 A,B flèche, et c'est là le cas de dire, le 142 I,A,B nos casques de chat sauvage. // Nous 146 A,B noirs. // La nuit était superbe ; et C noirs. // Il 148 A,B,C midi. // Il

13. À cette manifestation d'impiété sont liées diverses superstitions, dont celle de la métamorphose en loup-garou (voir « Le loup-garou », p. 98).

puisqu'il c'était le diable qui nous menait et je vous assure que ce n'était pas sur le train de la *Blanche*. Nous aperçûmes bientôt une éclaircie, c'était la Gatineau dont la surface glacée et polie étincelait au-dessous de nous comme un immense miroir. Puis, 155 p'tit-à-p'tit nous aperçûmes des lumières dans les maisons d'habitants ; puis des clochers d'églises qui reluisaient comme des bayonnettes de soldats, quand ils font l'exercice sur le champ de Mars de Montréal¹⁴. On passait ces clochers aussi vite qu'on passe les poteaux de télégraphe, quand on voyage en chemin 160 de fer. Et nous filions toujours comme tous les diables, passant par-dessus les villages, les forêts, les rivières et laissant derrière nous comme une traînée d'étincelles. C'est Baptiste, le possédé, qui gouvernait, car il connaissait la route et nous arrivâmes bientôt à la rivière des Outaouais qui nous servit de guide pour 165 descendre jusqu'au Lac des Deux-Montagnes¹⁵.

– Attendez un peu, cria Baptiste. Nous allons raser Montréal et nous allons effrayer les coureux qui sont encore dehors à c'te heure cite. Toi, Joe ! là, en avant, éclaire-toi le gosier et chante-nous une chanson sur l'aviron.

170 En effet, nous apercevions déjà les mille lumières de la grande ville, et Baptiste, d'un coup d'aviron, nous fit descendre à peu près au niveau des tours de Notre-Dame¹⁶. J'enlevai ma

152 A,B,C la *Blanche*. // Nous 152 A,B Nous *découvrim* bientôt une éclaircie dans le lointain ; c'était 154 A,B Puis, *petit à petit*, nous 157 A,B,C le *Champ-de-Mars* de Montréal. // On 160 A,B diables, *sautant* par-dessus 172 I niveau du *sommet* des tours

14. Le Champ-de-Mars, vers le milieu du XIX^e siècle, était un « vaste plateau où les troupes de la garnison faisaient régulièrement l'exercice » (J. Bruchési, *De Ville-Marie à Montréal*, 1942, p. 103) ; y avaient aussi lieu, le jour de la Saint-Pierre (29 juin), la revue et les défilés de la milice (voir J. Provencher, *C'était l'été*, 1982, p. 202-206).

15. Ce trajet aérien correspond à celui que suivent les canots et les « cages » (voir ce mot au Glossaire, p. 326) : on descend d'abord la Gatineau jusqu'à son embouchure, c'est-à-dire jusqu'à Pointe-Gatineau, puis l'Outaouais (appelée souvent, comme ici, « rivière des Outaouais ») jusqu'au lac des Deux-Montagnes, à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, où cette rivière se jette dans le Saint-Laurent.

16. L'église Notre-Dame de Montréal a été construite entre 1830 et 1843 ; ses deux tours, d'une hauteur de quelque 66 mètres, ont été achevées en 1841 et 1843 (voir Olivier Maurault, *Histoire de l'église Notre-Dame de Montréal*, Montréal et New York, Louis Carrier et Éditions du Mercure, 1929, p. 97, 108). L'action se déroulant supposément vers 1823 (voir p. 82, n. 6), ce détail du récit de Joe est donc anachronique.

chique pour ne pas l'avalier, et j'entonnai à tue-tête cette chanson de circonstance que tous les canotiers répétèrent en chœur¹⁷ :

175

*Mon père n'avait fille que moi,
Canot d'écorce qui va voler,
Et dessus la mer il m'envoie :
Canot d'écorce qui vole, qui vole,
Canot d'écorce qui va voler !*

180

*Et dessus la mer il m'envoie,
Canot d'écorce qui va voler,
Le marinier qui me menait :
Canot d'écorce qui vole, qui vole,
Canot d'écorce qui va voler !*

185

*Le marinier qui me menait,
Canot d'écorce qui va voler,
Me dit ma belle embrassez-moi :
Canot d'écorce qui vole, qui vole,
Canot d'écorce qui va voler !*

190

*Me dit, ma belle, embrassez-moi,
Canot d'écorce qui va voler,
Non, non, monsieur, je ne saurais :
Canot d'écorce qui vole, qui vole,
Canot d'écorce qui va voler !*

195

*Non, non, monsieur, je ne saurais,
Canot d'écorce qui va voler,
Car si mon papa le savait :
Canot d'écorce qui vole, qui vole,
Canot d'écorce qui va voler !*

200

*Car si mon papa le savait,
Canot d'écorce qui va voler,
Ah ! c'est bien sûr qu'il me battrait.
Canot d'écorce qui vole, qui vole,
Canot d'écorce qui va voler !*

205

202 I voler, // C'est bien sûr

17. Voir les remarques sur « La chanson des canotiers », p. 73.

IV

Bien qu'il fût près de deux heures du matin, nous vîmes des groupes s'arrêter dans les rues pour nous voir passer, mais nous filions si vite qu'en un clin d'œil nous avions dépassé
 210 Montréal et ses faubourgs, et alors je commençai à compter les clochers : la Longue-Pointe, la Pointe-aux-Trembles, Repentigny, Saint-Sulpice, et enfin les deux flèches argentées de Lavaltrie¹⁸ qui dominaient le vert sommet des grands pins du domaine¹⁹.

215 – Attention ! vous autres, nous cria Baptiste. Nous allons atterrir à l'entrée du bois, dans le champ de mon parrain, Jean-Jean Gabriel et nous nous rendrons ensuite à pied pour aller surprendre nos connaissances dans quelque fricot ou quelque danse du voisinage.

220 Qui fut dit fut fait, et cinq minutes plus tard notre canot reposait dans un banc de neige à l'entrée du bois de Jean-Jean Gabriel ; et nous partîmes tous les huit à la file pour nous rendre au village. Ce n'était pas une mince besogne car il n'y avait pas de chemin battu et nous avions de la neige jusqu'au califour-
 225 chon. Baptiste qui était plus effronté que les autres s'en alla frapper à la porte de la maison de son parrain où l'on apercevait encore de la lumière, mais il n'y trouva qu'une fille *engagée* qui lui annonça que les vieilles gens étaient à un *snaque* chez le père Robillard²⁰, mais que les farauds et les filles de la paroisse
 230 étaient presque tous rendus chez Batissette Augé, à la Petite-

208 A,B nous regarder passer
 Montréal 213 I vert sombre des

209 A,B avons laissé loin derrière nous
 224 A,B,C califourchon. // Baptiste

18. De Montréal à Lavaltrie, le canot aérien continue à suivre la route des canots ordinaires : descendant le Saint-Laurent vers l'est, il survole d'abord Longue-Pointe et Pointe-aux-Trembles, villages situés sur le littoral sud de l'île de Montréal, en aval de la ville elle-même, puis, ayant franchi la rivière des Prairies, il passe au-dessus des villages qui s'échelonnent le long de la rive nord du Saint-Laurent, toujours vers l'est : Repentigny (773 habitants en 1861), puis, une quinzaine de kilomètres en aval, Saint-Sulpice (1 015 habitants) et enfin, encore dix kilomètres plus loin, Lavaltrie (voir p. 83, n. 8).

19. Dans *Jeanne la fileuse* (1^{re} partie, début du chapitre III), Beaugrand précise que le « domaine de Lavaltrie » est le nom donné à une « magnifique pointe de sapins » (et non de pins) qui s'avance dans le Saint-Laurent, juste au sud du village. Voir « Liowata », p. 264, n. 4.

20. Ce personnage est également mentionné dans « Le fantôme de l'avare » (p. 185), où il est précisé que sa ferme se trouve entre Saint-Sulpice et Lavaltrie.

Misère, en bas de Contrecœur, de l'autre côté du fleuve²¹, où il y avait un rigodon du jour de l'an.

– Allons au rigodon, chez Batissette Augé, nous dit Baptiste, on est certain d'y rencontrer nos blondes.

– Allons chez Batissette !

235

Et nous retournâmes au canot, tout en nous mettant mutuellement en garde sur le danger qu'il y avait de prononcer certaines paroles et de prendre un coup de trop, car il fallait reprendre la route des chantiers et y arriver avant six heures du matin, sans quoi nous étions flambés comme des carcajous, et le diable nous emportait au fin fond des enfers.

240

*Acabris ! Acabras ! Acabram !
Fais-nous voyager par dessus les montagnes !*

cria de nouveau Baptiste. Et nous voilà repartis pour la Petite-Misère, en naviguant en l'air comme des renégats que nous étions tous. En deux tours d'aviron, nous avons traversé le fleuve et nous étions rendus chez Batissette Augé dont la maison était tout illuminée. On entendait vaguement, au dehors, les sons du violon et les éclats de rire des danseurs dont on voyait les ombres se trémousser, à travers les vitres couvertes de givre. Nous cachâmes notre canot derrière les tas de bourdillons qui bordaient la rive, car la glace avait refoulé, cette année-là.

245

250

– Maintenant, nous répéta Baptiste, pas de bêtises, les amis, et attention à vos paroles. Dansons comme des perdus, mais pas un seul verre de Molson²², ni de jamaïque, vous m'enten-

255

236 A,B mettant *naturellement* en 238 A,B,C de *boire* un coup 244
A,B,C Baptiste. // Et 244 A,B voilà *rembarqués tous ensemble* pour 251
A,B,C givre. // Nous

21. Le village de Contrecœur (2 141 habitants en 1861) se trouve sur la rive sud du Saint-Laurent, à une trentaine de kilomètres en aval de l'île de Montréal, donc en face de Lavaltrie. « Le fleuve en cet endroit paraît avoir au moins une lieue de largeur » (H. Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, 1980, p. 112). Voir aussi « Liowata », p. 264. Quant au rang de la Petite-Misère, à l'est du village de Contrecœur, il est ainsi nommé « parce que ses terres sablonneuses ne produisaient rien ; en fait, ce sont des terres à tabac, dont on ignorait la culture à cette époque » (*Album-souvenir du troisième centenaire de Contrecœur 1668-1968*, Contrecœur, Commission du troisième centenaire, 1968, p. 23).

22. Ce nom est celui d'une marque de bière, que produit la brasserie Molson de Montréal, fondée en 1786. C'est de loin la bière commerciale la plus répandue au Québec vers le milieu du XIX^e siècle.

dez ! Et au premier signe, suivez-moi tous, car il faudra repartir sans attirer l'attention.

Et nous allâmes frapper à la porte.

V

Le père Batissette vint ouvrir lui-même et nous fûmes reçus à bras ouverts par les invités que nous connaissions presque tous.

Nous fûmes d'abord assaillis de questions :

– D'où venez-vous ?

– Je vous croyais dans les chantiers !

– Vous arrivez bien tard !

– Venez prendre une larme !

Ce fut encore Baptiste qui nous tira d'affaire en prenant la parole :

– D'abord, laissez-nous nous décapoter et puis ensuite laissez-nous danser. Nous sommes venus exprès pour ça. Demain matin, je répondrai à toutes vos questions et nous vous raconterons tout ce que vous voudrez.

Pour moi j'avais déjà reluqué Liza Guimbette qui était faraudée par le p'tit Boisjoli de Lanoraie²³. Je m'approchai d'elle pour la saluer et pour lui demander l'avantage de la prochaine qui était un *reel* à quatre. Elle accepta avec un sourire qui me fit oublier que j'avais risqué le salut de mon âme pour avoir le plaisir de me trémousser et de battre des ailes de pigeon en sa compagnie. Pendant deux heures de temps, une danse n'attendait pas l'autre et ce n'est pas pour me vanter si je vous dis que dans ce temps-là, il n'y avait pas mon pareil à dix lieues

263 A,B,C tous. // *On nous assaillit d'abord* de questions 268 A,B,C
 Venez boire une 276 A,B,C le *petit* Boisjoli de Lanoraie. // Je 281 A,B,C
 compagnie. // Pendant 281 A,B,C temps, *je vous le persuade*, une

23. Village natal de Beaugrand, Lanoraie (2 057 habitants en 1861) se trouve sur la rive nord du Saint-Laurent, à une dizaine de kilomètres en aval du village voisin de Lavaltrie. Voir « Liowata », p. 264.

à la ronde pour la gigue simple ou la voleuse²⁴. Mes camarades, de leur côté, s'amusaient comme des lurons, et tout ce que je puis vous dire, c'est que les garçons d'habitants étaient fatigués de nous autres, lorsque quatre heures sonnèrent à la pendule. J'avais cru apercevoir Baptiste Durand qui s'approchait du buffet où les hommes prenaient des nippes de whisky blanc²⁵, de temps en temps, mais j'étais tellement occupé avec ma partenaire que je n'y portai pas beaucoup d'attention. Mais maintenant que l'heure de remonter en canot était arrivée, je vis clairement que Baptiste avait pris un coup de trop et je fus obligé d'aller le prendre par le bras pour le faire sortir avec moi, en faisant signe aux autres de se préparer à nous suivre sans attirer l'attention des danseurs. Nous sortîmes donc les uns après les autres sans faire semblant de rien et cinq minutes plus tard, nous étions remontés en canot, après avoir quitté le bal comme des sauvages, sans dire bonjour à personne ; pas même à Liza que j'avais invitée pour danser un *foin*²⁶. J'ai toujours pensé que c'était cela qui l'avait décidée à me trigauder et à épouser le petit Boisjoli sans même m'inviter à ses noces, la boufresse. Mais pour revenir à notre canot, je vous avoue

287 A,B,C pendule. // J'avais 294 A,B,C le tirer par 296 A,B,C danseurs. // Nous 297 A,B,C semblant, et cinq 303 A,B,C boufresse ! // Mais 303 A,B,C canot, nous étions

24. « *La Gigue simple* ou, comme on l'appelle plus communément, la *Grande Gigue simple* est certes la pièce de danse la plus connue de toutes celles qui composent le répertoire traditionnel canadien-français de la musique pour violon. Cette appellation est pourtant loin de signifier la même chose pour tous les musiciens populaires et apparaît souvent comme une sorte de chapeau dont on coiffe volontiers les mélodies de danse écrites en mesure 4/4 » (M. Gagné et M. Poulin, *Chantons la chanson*, 1985, p. 312-314). Quant à la « voleuse », il semble que ce soit aussi une gigue, tout comme la « frotteuse » (voir H. Berthelot, *Montréal, le bon vieux temps*, 1919, première série, p. 57) ; beaucoup de pièces de danse pour le violon portent de ces noms féminins en « euse », qui varient souvent d'une région à l'autre ; par exemple, M. Gagné et M. Poulin (1985, p. 118-121) citent la « ronfleuse », qui ressemble d'ailleurs à la gigue simple.

25. Selon N. Lafleur (*la Drave en Mauricie*, 1970, p. 135-153), on appelait « whisky » tout court le gin et le rye aussi bien que le whisky véritable ; le whisky blanc, ainsi dénommé encore aujourd'hui, désigne plutôt cet esprit « pur », appelé aussi « alcool », qui entre notamment, mêlé à du vin rouge, dans la préparation du « caribou ».

26. Je n'ai pu identifier précisément cette danse. Il s'agit peut-être de la « danse des foin », qui se chantait et se dansait non seulement au moment des récoltes mais aussi dans les veillées tout au long de l'année (voir M. Gagné et M. Poulin, *Chantons la chanson*, 1985, p. 33-36).

305 que nous étions rudement embêtés de voir que Baptiste Durand
 avait bu un coup, car c'était lui qui nous gouvernait et nous
 n'avions juste que le temps de revenir au chantier pour six
 heures du matin, avant le réveil des hommes qui ne travaillaient
 pas le jour du jour de l'an. La lune était disparue et il ne faisait
 310 plus aussi clair qu'auparavant, et ce n'est pas sans crainte que
 je pris ma position à l'avant du canot, bien décidé à avoir l'œil
 sur la route que nous allions suivre. Avant de nous enlever dans
 les airs, je me retournai et je dis à Baptiste :

– Attention ! là, mon vieux. Pique tout droit sur la montagne de Montréal²⁷, aussitôt que tu pourras l'apercevoir.

315 – Je connais mon affaire, répliqua Baptiste, et mêle-toi des tiennes !

Et avant que j'aie eu le temps de répliquer :

*Acabris ! Acabras ! Acabram !
 Fais-nous voyager par dessus les montagnes !*

320

VI

Et nous voilà repartis à toute vitesse. Mais il devint aussitôt
 évident que notre pilote n'avait plus la main aussi sûre, car le
 canot décrivait des zigzags inquiétants. Nous ne passâmes pas
 à cent pieds du clocher de Contrecœur et au lieu de nous diriger
 325 à l'ouest, vers Montréal, Baptiste nous fit prendre des bordées
 vers la rivière Richelieu²⁸. Quelques instants plus tard, nous
 passâmes par dessus la montagne de Belœil et il ne s'en manqua
 pas de dix pieds que l'avant du canot n'allât se briser sur la

305 A,B,C bu, car 323 A,B,C passâmes guère à plus de cent 326
 A,B,C tard, nous filâmes comme une balle par-dessus

27. Il s'agit du mont Royal, dont le sommet (235 mètres) domine Montréal.

28. Partant de Contrecœur, le canot aérien survole cette fois la rive sud du Saint-Laurent jusqu'à Montréal. Mais au lieu de longer la côte et de passer au-dessus de Verchères et de Varennes, Baptiste s'enfonça dans les terres et remonte la Richelieu, affluent sud du Saint-Laurent, le long de laquelle se trouvent Belœil (sur la rive gauche) et le mont Saint-Hilaire (sur la rive droite), avant de rétablir le cap sur Montréal à l'ouest.

grande croix de tempérance que l'évêque de Québec avait plantée là²⁹.

330

– À droite ! Baptiste ! à droite ! mon vieux, car tu vas nous envoyer chez le diable, si tu ne gouvernes pas mieux que ça !

Et Baptiste fit instinctivement tourner le canot vers la droite en mettant le cap sur la montagne de Montréal que nous apercevions déjà dans le lointain. J'avoue que la peur commençait à me tortiller car si Baptiste continuait à nous conduire de travers, nous étions flambés comme des gorettes qu'on grille après la boucherie. Et je vous assure que la dégringolade ne se fit pas attendre, car au moment où nous passions au-dessus de Montréal, Baptiste nous fit prendre une *sheer* et avant d'avoir eu le temps de m'y préparer, le canot s'enfonçait dans un banc de neige, dans une éclaircie, sur le flanc de la montagne. Heureusement que c'était dans la neige molle, que personne n'attrapa de mal et que le canot ne fut pas brisé. Mais à peine étions-nous sortis de la neige que voilà Baptiste qui commence à sacrer comme un possédé et qui déclare qu'avant de repartir pour la Gatineau, il veut descendre en ville prendre un verre. J'essayai de raisonner avec lui mais allez donc faire entendre raison à un ivrogne qui veut se mouiller la lurette. Alors, rendus à bout de patience, et plutôt que de laisser nos âmes au diable qui se léchait déjà les babines en nous voyant dans l'embarras, je dis un mot à mes autres compagnons qui avaient aussi peur que moi, et nous nous jetons tous sur Baptiste que nous terrassons, sans lui faire de mal, et que nous plaçons ensuite au fond du canot, – après l'avoir ligoté comme un bout de saucisse

335

340

345

350

355

329 A,B,C l'évêque de Nancy avait 335 A,B,C lointain. // J'avoue
 338 A,B,C boucherie. // Or je 340 A,B,C *sheer*, et dans le temps d'y penser, le
 canot s'enfonça dans un banc de neige au flanc de la montagne 343 A,B,C
 c'était de la neige molle ; personne n'attrapa de mal et le canot 344 A,B,C
 brisé. // Mais 354 A,B,C faire mal

29. Il s'agit du mont Saint-Hilaire (438 mètres), appelé aussi mont de Belœil et situé à une quarantaine de kilomètres à l'est de Montréal, sur le bord de la Richelieu. Une croix de bois d'une hauteur de cent pieds y a été érigée en 1841, bénite non par l'évêque de Québec, comme le dit le texte, mais par celui de Nancy, Charles-Auguste-Marie-Joseph de Forbin-Janson (1745-1844), qui mène cette année-là une grande campagne de tempérance à travers le Québec (la correction est faite dans A, B et C : voir var. 329) ; un ouragan a détruit cette croix en 1846 (voir Élie de Salvail, *366 anniversaires canadiens*, Montréal, Frères des écoles chrétiennes, 1949, p. 477-478). Joe le *cook* commet donc ici un autre anachronisme, le voyage qu'il raconte ayant lieu en 1823 (voir p. 82, n. 6 et p. 86, n. 16).

et lui avoir mis un baillon pour l'empêcher de prononcer des paroles dangereuses, lorsque nous serions en l'air. Et :

Acabris ! Acabras ! Acabram !

nous voilà repartis sur un train de tous les diables car nous
 360 n'avions plus qu'une heure pour nous rendre au chantier de
 la Gatineau. C'est moi qui gouvernais, cette fois-là, et je vous
 assure que j'avais l'œil ouvert et le bras solide. Nous remon-
 tâmes la rivière Outaouais comme une poussière jusqu'à la
 365 Pointe à Gatineau³⁰ et de là nous piquâmes au nord vers le
 chantier. Nous n'en étions plus qu'à quelques lieues, quand
 voilà-t-il pas cet animal de Baptiste qui se détortille de la corde
 avec laquelle nous l'avions ficelé, qui s'arrache son baillon et
 qui se lève tout droit, dans le canot, en lâchant un sacre qui
 370 me fit frémir jusque dans la pointe des cheveux. Impossible de
 lutter contre lui dans le canot sans courir le risque de tomber
 d'une hauteur de deux ou trois cents pieds, et l'animal gesti-
 culait comme un perdu en nous menaçant tous de son aviron
 qu'il avait saisi et qu'il faisait tourner sur nos têtes en faisant
 le moulinet comme un Irlandais avec son shillelagh³¹. La po-
 375 sition était terrible, comme vous le comprenez bien. Heureu-
 sement que nous arrivions, mais j'étais tellement excité, que
 par une fausse manœuvre que je fis pour éviter l'aviron de
 Baptiste, le canot heurta la tête d'un gros pin et que nous voilà
 tous précipités en bas, dégringolant de branche en branche
 380 comme des perdrix que l'on tue dans les épinettes. Je ne sais
 pas combien je mis de temps à descendre jusqu'en bas, car je
 perdis connaissance avant d'arriver, et mon dernier souvenir
 était comme celui d'un homme qui rêve qu'il tombe dans un
 puits qui n'a pas de fond.

357 A,B,C l'air. // Et *Acabris ! Acabras ! Acabram !* nous 365 A,B,C
 chantier. // Nous 369 A,B,C cheveux ! // Impossible 372 B un *pendu*
 en 380 A,B,C épinettes. // Je 381 A,B,C à descendre, car 383 A,B,C
 homme *rêvant* qu'il

30. De Montréal jusqu'à la Gatineau, le trajet du canot aérien est donc le même au retour qu'à l'aller. Pointe-Gatineau se trouve au confluent de l'Outaouais et de la Gatineau.

31. Le *shillelagh* ou *shillelagh* (se prononce : « chilé'la » ou « chilé'lé ») est un gros bâton en bois, ainsi nommé d'après la baronnie de Shillelagh en Irlande, où se trouvaient des chênes célèbres. Le *English Dialect Dictionary* de Joseph Wright (New York, Putnam's Sons, 1904, t. V, p. 384) signale que ce mot est employé en Irlande et aux États-Unis.

VII

385

Vers les huit heures du matin, je m'éveillai dans mon lit dans la cabane, où nous avaient transportés des bûcherons qui nous avaient trouvés sans connaissance, enfoncés jusqu'au cou, dans un banc de neige du voisinage. Heureusement que personne ne s'était cassé les reins mais je n'ai pas besoin de vous dire que j'avais les côtes sur le long comme un homme qui a couché sur les ravalements pendant toute une semaine, sans parler d'un *blackeye* et de deux ou trois déchirures sur les mains et dans la figure. Enfin, le principal, c'est que le diable ne nous avait pas tous emportés et je n'ai pas besoin de vous dire que je ne m'empressai pas de démentir ceux qui prétendirent qu'ils m'avaient trouvé, avec Baptiste et les six autres, tous saouls comme des grives, et en train de cuver notre jamaïque dans un banc de neige des environs. C'était déjà pas si beau d'avoir risqué de vendre son âme au diable, pour s'en vanter parmi les camarades ; et ce n'est que bien des années plus tard que je racontai l'histoire telle qu'elle m'était arrivée.

400

Tout ce que je puis vous dire, mes amis, c'est que ce n'est pas si drôle qu'on le pense que d'aller voir sa blonde en canot d'écorce, en plein cœur d'hiver, en courant la chasse-galerie ; surtout si vous avez un maudit ivrogne qui se mêle de gouverner. Si vous m'en croyez, vous attendrez à l'été prochain pour aller embrasser vos p'tits cœurs, sans courir le risque de voyager aux dépens du diable.

405

Et Joe le *cook* plongea sa micouane dans
la melasse bouillonnante aux reflets
dorés, et déclara que la tire
était cuite à point et
qu'il n'y avait
plus qu'à
l'étirer.

410

415

386 A,B,C m'éveillai au fond de mon 387 B transportés les hommes
qui 389 A,B,C voisinage. Personne ne s'était cassé les reins heureusement,
mais 391 A,B côtes un peu comme un C côtes comme un 396 A,B,C
qui prétendaient m'avoir trouvé, avec Baptiste Durand et 399 A,B,C environs.
C'est déjà 399 A,B,C d'avoir presque vendu son âme au diable, sans s'en
408 A,B,C voyager au profit du 411 C la melasse bouillante aux

LE LOUP-GAROU

Oui ! Vous êtes tous des fins-fins, les avocats de Montréal, pour vous moquer des loups-garous. Il est vrai que le diable ne fait pas tant de cérémonies avec vous-autres et qu'il est si sûr de son affaire, qu'il n'a pas besoin de vous faire courir la pretontaine pour vous attraper par le chignon du cou, à l'heure qui lui conviendra.

— Voyons, père Brindamour, ne vous fâchez pas, et si vous avez vu des loups-garous, racontez-nous ça.

C'était pendant la dernière lutte électorale de Richelieu, entre Bruneau et Morgan¹, dans une salle du comité du Pot-au-beurre, en bas de Sorel². Les cabaleurs revisaient les listes et faisaient des cours d'économie politique aux badauds qui prétendaient s'intéresser à leurs arguments, pour attraper de

TEXTE DE BASE : *la Chasse-galerie*, 1900. VARIANTES : I : *la Patrie*, 16 janvier 1892.

1. Cette élection fédérale partielle a lieu le 11 janvier 1892 et oppose le conservateur (« bleu ») Edward Andrew D. Morgan au libéral (« rouge ») Arthur-Aimé Bruneau. Celui-ci remporte la victoire par 1 661 voix contre 1 589, donnant ainsi au Parti libéral de Wilfrid Laurier un siège qui appartenait aux conservateurs depuis la Confédération de 1867. Bruneau sera réélu député de Richelieu à la Chambre des Communes en 1896, 1900 et 1904.

2. Sorel (8 328 habitants en 1861), sur la rive sud du Saint-Laurent, se trouve à une soixantaine de kilomètres en aval de Montréal, à la tête du lac Saint-Pierre où débouche la Richelieu. Le rang dit du Pot-au-Beurre se trouve un peu à l'est de Sorel, en face de l'île du Moine, dont il est séparé par le Chenal-du-Moine. Ces lieux seront rendus célèbres par les romans de Germaine Guèvremont, *le Survenant* (1945) et *Marie-Didace* (1947).

temps en temps, un p'tit coup de whiskey blanc à la santé de Monsieur Morgan³. 15

Dans une salle basse, remplie de fumée, assis sur des bancs grossiers autour d'une table de bois de sapin brut, vingt-cinq à trente gaillards des alentours causaient politique sous la haute direction d'un étudiant en droit qui pontifiait, flanqué de quatre ou cinq exemplaires du Hansard et des derniers livres bleus⁴ des ministères d'Ottawa. 20

Le père Pierriche⁵ Brindamour en était rendu au paroxysme d'un enthousiasme échevelé et criait comme un possédé : 25

– Hourrah pour Monsieur Morgan ! et que le diable emporte tous les rouges de Sorel ; c'est une bande de coureux de loup-garou.

Un éclat de rire formidable accueillit cette frasque du père Pierriche et comme on le savait bavard, à ses heures d'enthousiasme, on résolut de le faire causer. 30

– Des coureux de loup-garou ! Allons donc M. Brindamour, est-ce que vous croyez encore à ces blagues-là, dans le rang du Pot-au-beurre ?

C'est alors que le vieillard riposta en s'attaquant au manque de vertu et d'orthodoxie des avocats en général et de ceux de Montréal en particulier. 35

35 I s'attaquant à la vertu et à l'orthodoxie

3. En vue du scrutin, chaque parti met sur pied, dans les subdivisions de vote, des bureaux provisoires ou « comités », dont le rôle est de vérifier les listes d'électeurs, de faire la propagande locale du candidat et de s'assurer le soutien des partisans de diverses façons, parmi lesquelles la distribution d'alcool est une des plus efficaces (voir Jean Hamelin, John Huot et Marcel Hamelin, *Aperçus de la politique canadienne au XIX^e siècle*, Québec, Presses de l'université Laval, 1965, p. 110). Pour une évocation des campagnes électorales en milieu rural, voir aussi la section IV du récit anglais « La Quête de l'Enfant-Jésus », p. 310-311. Sur le « whiskey blanc », voir r. 91, n. 25.

4. « Hansard. Mot dérivé de l'anglais, et servant à désigner le procès-verbal des séances de la Chambre des Communes, à Ottawa » (S. Clapin, *Dictionnaire canadien-français*, 1894, p. 180). Quant aux « livres bleus », il s'agit des publications officielles du gouvernement – rapports de comités parlementaires ou de commissions d'enquête et autres documents divers – qui se présentent, suivant la tradition britannique, sous forme de « blue books » (voir Gaston Deschênes, *Livres blancs et livres verts au Québec*, 3^e édition, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1986, p. 5).

5. « Pierriche » est un surnom pour Pierre (voir « La Quête de l'Enfant-Jésus », p. 320).

– Ah ben oui ! vous êtes tous pareils, vous autres, les avocats, et si je vous demandais seulement ce que c'est qu'un loup-garou, vous seriez ben en peine de me le dire. Quand je dis que tous les rouges de Sorel courent le loup-garou, c'est une manière de parler, car vous devriez savoir qu'il faut avoir passé sept ans sans aller à confesse, pour que le diable puisse s'emparer d'un homme et lui faire pousser du poil en dedans.

Je suppose que vous ne savez même pas qu'un homme qui court le loup-garou a la couenne comme une peau de loup revirée à l'envers, avec le poil en dedans. Un sauvage⁶ de Saint-François⁷ connaît ça, mais un avocat de Montréal ça peut bavasser sur la politique, mais en dehors de ça, faut pas lui demander grand'chose sur les choses sérieuses et sur ce qui concerne les habitants.

– C'est vrai, répondirent quelques farceurs qui se rangeaient avec le père Pierriche, contre l'avocat en herbe.

– Oui ! tout ça, c'est très bien, riposta l'étudiant, dans le but de pousser Pierriche à bout, mais ça n'est pas une véritable histoire de loup-garou. En avez-vous jamais vu, vous, un loup-garou, M. Brindamour ? C'est cela que je voudrais savoir⁸.

– Oui, j'en ai vu un loup-garou, pas un seul, mais vingt-cinq, et si je vous rencontrais seulement sur le bord d'un fossé,

42 I avoir été sept
histoire

44 I dedans. <pas d'alinéa> Je

55 I une vraie

6. Au sujet des Amérindiens, Beaugrand écrit en 1890, dans *Six mois dans les Montagnes-Rocheuses* (p. 19), que la « dénomination d'Indiens – *Indios* en espagnol – appliquée aux aborigènes des deux Amériques tient à l'erreur de Christophe Colomb et des premiers découvreurs, qui regardaient d'abord le nouveau monde comme un prolongement des Indes. M. Benjamin Sulte si érudit et si bien versé en pareilles matières tient pour le mot : *Sauvages*. Je me sers indistinctement des deux expressions ». Dans ses récits de 1873-1875, Beaugrand emploie le mot « Indien » beaucoup plus souvent que celui de « Sauvage », qui demeure plutôt rare ; par contre, dans les récits de 1891-1892, c'est ce dernier mot qui revient le plus fréquemment, et « Indien » a pratiquement disparu. À ce sujet, voir la présentation de la « Légende du Nord Pacifique », p. 229-230.

7. À Saint-François-du-Lac, un peu en aval de Sorel, se trouve le village amérindien d'Odanak, mission fondée en 1700 par les jésuites et où s'étaient peu à peu rassemblés les Abénaquis dits occidentaux. Voir Thomas Charland, *Histoire de Saint-François-du-Lac*, Ottawa, Collège dominicain, 1942, p. 7 et *passim* ; G. M. Day, « Western Abenaki », 1978.

8. Cette entrée en matière n'est pas sans rappeler celle de « L'homme du Labrador », qui forme le chapitre IX de *l'Influence d'un livre* de Philippe Aubert de Gaspé fils (1837), où un jeune clerc défie également le vieux Rodrigue s'appêtant à raconter son aventure.

dans une talle de hart-rouge après neuf heures du soir, je 60
 gagerais que vous auriez le poil aussi long qu'un loup, vous qui
 parlez, car ça vous embêterait ben de me montrer votre billet
 de confession⁹. Le plus que ça pourrait être ce serait un mauvais
 billet de Pâques de renards. Ah ! on vous connaît les gens de 65
 Montréal. Faut pas venir nous pousser des pointes, parce que
 vous êtes plus éduqués que nous autres.

– Oui ! oui, tout ça c'est bien beau, mais c'est pour nous
 endormir que vous blaguez comme ça. Allez dire ça aux gens
 de Bruneau. Ce qui¹⁰ me faut à moi c'est des preuves, et si 70
 vous savez une histoire de loup-garou, racontez-la, car on va
 finir par croire que vous n'en savez pas et que vous voulez vous
 moquer de nous autres.

– Oui-dà ! oui. Eh ben j'en ai une histoire et je vas vous la
 conter, mais à une condition : vous allez nous faire servir un
 gallon de whiskey d'élection pour que nous buvions à la santé 75
 de Monsieur Morgan, notre candidat.

La proposition fut agréée et le p'tit lait électoral fut versé
 à la ronde, haussant d'un cran l'enthousiasme déjà surchauffé
 de cet auditoire désintéressé !

Et après avoir constaté qu'il ne restait plus une goutte de 80
 liquide au fond de la mesure d'un gallon qu'on avait placé sur
 la table, Pierriche Brindamour prit la parole :



– C'est pas pour un verre de whiskey du gouvernement
 que je voudrais vous conter une menterie. Il me faudrait quel- 85
 que chose de plus sérieux que ça pour que je me mette en

61 I gagerais bien que

9. Il s'agit d'un certificat émis par le curé de la paroisse attestant que le fidèle a reçu le sacrement de pénitence, donc qu'il n'a pas de péché mortel sur la conscience. Le « billet de confession » était exigé de tout catholique désirant se marier dans une autre paroisse que la sienne (voir D. Gosselin, *le Code catholique ou Commentaire du catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa*, Montréal, C. O. Beauchemin & Fils, 1895, p. 468) ; sous le régime français, celui qui voulait être nommé notaire devait aussi en présenter un (voir André Vachon, *Histoire du notariat canadien 1621-1960*, Québec, Presses de l'université Laval, 1962, p. 39-40).

10. On aurait attendu « ce qu'il », mais l'auteur veut peut-être rendre ici l'apocope caractéristique de la prononciation populaire.

conscience en temps d'élection. Les gros bonnets se vendent trop cher à Ottawa comme à Québec, pour que les gens du comté de Sorel passent pour gâter les prix¹¹. Je vous dirai donc la vérité et rien que la vérité, comme on dit à la cour de Sorel
 90 quand on est appelé comme témoin. Pour des loups-garous, j'en ai vu assez pour faire un régiment, dans mon jeune temps lorsque je naviguais l'été à bord des bateaux et que je faisais la pêche au petit poisson, l'hiver, aux chenaux des Trois-Rivières¹² ; mais je vous le dirai bien que j'en ai jamais délivrés.
 95 J'avais bien douze ou treize ans¹³ et j'étais *cook* à bord d'un chaland¹⁴ avec mon défunt père qui était capitaine. C'était le jour de la Toussaint¹⁵ et nous montions de Québec avec une cargaison de charbon, par une grande brise de nord-est. Nous avions dépassé le lac Saint-Pierre et sur les huit heures du soir
 100 nous nous trouvions à la tête du lac. Il faisait noir comme le loup et il brumassait même un peu, ce qui nous empêchait de bien distinguer le phare de l'île de Grâce¹⁶. J'étais de vigie à

11. Allusion à la corruption politique de l'époque, et plus particulièrement, sans doute, à l'affaire McGreevy, qui éclabousse alors les conservateurs fédéraux et implique de très fortes sommes, de même qu'au scandale dit de la baie des Chaleurs, qui a eu raison du gouvernement libéral provincial d'Honoré Mercier en 1891. La circonscription électorale où se trouve Sorel s'appelait officiellement le comté de Richelieu.

12. Le « petit poisson » (appelé aussi poisson des chenaux, loche, poulamon, petite morue, poisson des Trois-Rivières ou poisson de Noël) se pêche en janvier, alors qu'il vient frayer dans certains affluents du Saint-Laurent. Au XIX^e siècle, cette pêche se pratiquait jusqu'au lac Saint-Pierre, et notamment aux « chenaux » de Trois-Rivières, c'est-à-dire à l'embouchure de la Saint-Maurice. Voir J. Provencher, *C'était l'hiver*, 1986, p. 222-227.

13. Si l'on présume que Pierriche Brindamour a une soixantaine d'années en 1892, ces événements se situeraient donc autour de 1845.

14. Ce « chaland » est vraisemblablement une « goélette à voiles à fond plat, la voiture d'eau la plus courante sur le fleuve » au XIX^e siècle pour le cabotage (J. Provencher, *C'était le printemps*, 1980, p. 188-189). Au sujet de la navigation sur le Saint-Laurent, voir le même ouvrage, p. 186-200. Rappelons aussi que le père de Beaugrand, Louis de Gonzague, était navigateur, tout comme son grand-père, Gabriel.

15. Dans le rituel catholique du XIX^e siècle, le jour de la Toussaint (1^{er} novembre) et le jour des Morts (2 novembre) sont des fêtes chômées. Y sont souvent associées des légendes et des superstitions relatives aux revenants et à divers autres phénomènes inquiétants. Voir J. Provencher, *C'était l'automne*, 1984, p. 130-131.

16. Le lac Saint-Pierre est un élargissement du Saint-Laurent, en amont de Trois-Rivières. À la « tête » du lac, c'est-à-dire à son extrémité sud-ouest, se trouve une certaine d'îles qui rendent la navigation hasardeuse. Parmi elles, l'île de Grâce, située dans la moitié sud du lac, à la hauteur de Sainte-Anne-de-Sorel, est une des plus grandes. À l'époque où se situent les

l'avant et mon défunt père était à la barre. Vous savez que l'entrée du chenal n'est pas large et qu'il faut ouvrir l'œil pour ne pas s'échouer. Il faisait une bonne brise et nous avions pris notre perroquet et notre hunier, ce qui ne nous empêchait pas de monter grand train sur notre grande voile. Tout à coup le temps parut s'éclaircir et nous aperçûmes sur la rive de l'île de Grâce que nous rasions en montant, un grand feu de sapinages autour duquel dansaient une vingtaine de possédés qui avaient des têtes et des queues de loup et dont les yeux brillaient comme des tisons. Des ricanements terribles arrivaient jusqu'à nous et on pouvait apercevoir vaguement le corps d'un homme couché par terre et que quelques maudits étaient en train de découper pour en faire un fricot. C'était une ronde de loups-garous que le diable avait réunis pour leur faire boire du sang de chrétien et leur faire manger de la viande fraîche¹⁷. Je courus à l'arrière pour attirer l'attention de mon défunt père et de Baptiste Lafleur, le matelot qui naviguait avec nous, mais qui n'était pas de quart à ce moment-là. Ils avaient déjà aperçu le pique-nique des loups-garous. Baptiste avait pris la barre et mon défunt père était en train de charger son fusil pour tirer sur les possédés qui continuaient à crier comme des perdus en sautant en rond autour du feu. Il fallait se dépêcher car le bateau filait bon train devant le nord-est.

— Vite ! Pierriche, vite ! donne-moi la branche de rameau bénit¹⁸, qu'il y a à la tête de mon lit, dans la cabine. Tu trouveras

107 I notre grand'voile

événements racontés par Pierriche Brindamour, il ne s'y trouvait pas de phare proprement dit, mais un certain nombre de « bateaux-feu » balisant le chenal (voir Rodolphe de Koninck, *les Cent-Îles du lac Saint-Pierre*, Québec, Presses de l'université Laval, 1970, p. 4, 47 ; T. E. Appleton, *Usque ad mare*, 1968, p. 332).

17. Beaugrand se souvient peut-être ici du sabbat de l'île d'Orléans raconté par Philippe Aubert de Gaspé, au chapitre IV de ses *Anciens Canadiens* (1863) intitulé « Une nuit chez les sorciers » ; la scène est assez semblable, et le personnage narrateur, José, y raconte lui aussi une aventure arrivée à son père, qu'il désigne en répétant sans cesse : « mon défunt père », comme le fait ici Pierriche Brindamour.

18. Lors du dimanche des Rameaux, qui est le dernier dimanche avant Pâques, les paroissiens apportent à l'église des branches de sapin, de cèdre ou de saule que le curé bénit, ce qui, d'après la croyance, confère à ces objets des vertus protectrices contre la foudre, les ouragans, les incendies et autres malheurs ; on les emploie aussi pour asperger d'eau bénite le corps des mourants, l'eau bénite étant réputée, elle aussi, dotée de pouvoirs miraculeux. Voir J. Provencher, *C'était le printemps*, 1980, p. 95 ; Pierre Des Ruisseaux, *Croyances et pratiques populaires au Canada français*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p. 43.

130 aussi un trèfle à quatre feuilles dans un livre de prières, et puis prends deux balles et sauce-les dans l'eau bénite. Vite, dépêche-toi !

Je trouvai bien le rameau bénit, mais je ne pus mettre la main sur le trèfle à quatre feuilles et dans ma précipitation je renversai le petit bénitier sans pouvoir saucer les balles dedans.

135 Mon père pulvérisa le rameau sec entre ses doigts, et s'en servit pour bourrer son fusil, mais je n'osai lui avouer que le trèfle à quatre feuilles n'était pas là et que les balles n'avaient pas été mouillées dans l'eau bénite. Il mit les deux balles dans le canon, fit un grand signe de croix et visa dans le tas de mécréants.

140 Le coup partit, mais c'est comme s'il avait chargé son fusil avec des pois, et les loups-garous continuèrent à danser et à ricaner, en nous montrant du doigt.

– Les maudits ! dit mon défunt père, je vais essayer encore une fois.

145 Et il rechargea son fusil et en guise de balle il fourra son chapelet dans le canon.

Et paf !

150 Cette fois le coup avait porté ! Le feu s'éteignit sur la rive et les loups-garous s'enfuirent dans les bois en poussant des cris à faire frémir un cabaleur d'élections.

155 Les graines du chapelet les avaient évidemment rendus malades et les avaient dispersés, mais comme c'était un chapelet neuf qui n'avait pas encore été bénit, mon défunt père était d'opinion qu'il n'avait pas réussi à les délivrer et qu'ils iraient sans doute continuer leur sabbat sur un autre point de l'île.

Ce qui avait empêché le premier coup de porter, c'est que le fusil n'avait pas été bourré avec le trèfle à quatre feuilles et que les balles n'avaient pas été plongées dans l'eau bénite.

151 I Les *grains* du 158 I bénite. <astérisques entre les deux paragraphes>

– Hein ! qu'est-ce que vous dites de ça, M. l'avocat ? J'en ai-t-y vu des loups-garous ? continua Pierriche Brindamour. 160

– Oui ! l'histoire n'est pas mauvaise, mais je trouve que vous les avez vus un peu de loin et qu'il y a bien longtemps de ça. Si la chose s'était passée l'automne dernier, je croirais que ce sont les membres du club de pêche de Phaneuf et de Joe Riendeau de Montréal¹⁹ que vous avez aperçus sur l'île de Grâce en train de courir la galipotte. Vous avez dit vous-même que tous les rouges étaient des coureux de loup-garou et vous savez bien, M. Brindamour, qu'il n'y a pas de bleus dans ce club-là ! 165

– Ah ! vous vous moquez de mon histoire et vous vous imaginez sans doute que c'était en temps d'élection et que j'avais pris un coup de trop du whiskey du candidat de ce temps-là. Eh bien ! arrêtez un peu, je n'ai pas fini et j'en ai une autre que mon défunt père m'a racontée, ce soir-là, en montant à Montréal à bord de son bateau. C'est une histoire qui lui est arrivée à lui-même et je vous avertis d'avance que je me fâcherai un peu sérieusement si vous faites seulement semblant d'en douter. 170 175

Mon défunt père, dans son jeune temps, faisait la chasse avec les Sauvages de Saint-François dans le haut du Saint-Maurice et dans le pays de la Matawan²⁰. C'était un luron qui n'avait pas froid aux yeux et entre nous, j peux bien vous dire qu'il n'haïssait pas les sauvagesses. Le curé de la mission des 180

19. Je n'ai pu identifier exactement les personnes à qui ce passage fait allusion. Le *Lovell's Montreal Directory* de 1891-1892 mentionne : « *RIENDEAU HOTEL, Joseph Riendeau, Proprietor, 58 and 60 Jacques Cartier sq.* ». L.-O. David (*Au soir de la vie*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1924, p. 61, 63) parle d'un E.-G. Phaneuf, « huissier audientier au palais de justice » de Montréal, libéral qui fit partie en 1885 d'un comité de souscription en faveur de Louis Riel.

20. La Saint-Maurice est un des affluents nord du Saint-Laurent, dont l'embouchure se trouve à Trois-Rivières. C'est dans le « haut » de la Saint-Maurice que coule un des affluents ouest de cette rivière, la Mattawin – Beaugrand écrit Matawan ou Matawin (var. I) –, dont la vallée est souvent appelée aujourd'hui la Mattawinie (voir Raoul Blanchard, *la Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1950, p. 48-61). À partir de 1830 environ, les Abénakis de Saint-François-du-Lac (voir p. 98, n. 7), dont le territoire traditionnel, au sud du Saint-Laurent, est envahi par la colonisation, se tournent vers la Haute-Mauricie pour leurs expéditions de chasse (voir G. M. Day, « Western Abenaki », 1978).

185 Abénakis l'avait averti deux ou trois fois de bien prendre garde à lui, car les sauvages pourraient lui faire un mauvais parti, s'ils l'attrapaient à rôder autour de leurs cabanes. Mais les cou-
reurs des bois de ce temps-là ne craignaient pas grand'chose et ma foi, vous autres, les godelureaux de Montréal, vous savez bien qu'il faut que jeunesse se passe. Mon défunt père était
190 donc parti pour aller faire la chasse au castor, au rat musqué et au carcajou dans le haut du Saint-Maurice. Une fois rendu là, il avait campé avec les Abénakis, et sa cabane de sapinages était à peine couverte de neige qu'il avait déjà jeté l'œil sur une belle sauvagesse qui avait suivi son père à la chasse. C'était une
195 belle fille, une belle ! mais elle passait pour être sorcière dans la tribu et elle se faisait craindre de tous les chasseurs du camp qui n'osaient l'approcher. Mon défunt père qui était un brave se piqua au jeu et comme il parlait couramment sauvage, il commença à conter fleurette à la sauvagesse. Le père de la belle
200 faisait des absences de deux ou trois jours pour aller tendre ses pièges et ses attrapes, et pendant ce temps-là, les choses allaient rondement. Il faut vous dire que la sauvagesse était une v'limeuse de payenne qui n'allait jamais à l'église de Saint-François et on prétendait même qu'elle n'avait jamais été bap-
205 tisée. Pas besoin de vous dire tout au long comment les choses se passèrent, mais mon défunt père finit par obtenir un rendez-vous, à quelques arpents du camp, sur le coup de minuit d'un dimanche au soir.

Il trouva bien l'heure un peu singulière et le jour un peu
210 suspect, mais quand on est amoureux on passe par dessus bien des choses. Il se rendit donc à l'endroit désigné un peu avant l'heure et il fumait tranquillement sa pipe pour prendre patience, lorsqu'il entendit du bruit dans la fardoche. Il s'imagina que c'était sa sauvagesse qui s'approchait, mais il changea bien-
215 tôt d'idée en apercevant deux yeux qui brillaient comme des fi-follets et qui le fixaient d'une manière étrange. Il crut d'abord que c'était un chat sauvage ou un carcajou, et il eut juste le temps d'épauler son fusil qu'il ne quittait jamais et d'envoyer une balle entre les deux yeux de l'animal qui s'avancait en
220 rampant dans la neige et sous les broussailles. Mais il avait manqué son coup et avant qu'il eût le temps de se garer, la bête était sur lui, dressée sur ses pattes de derrière et tâchant de l'entourer avec ses pattes de devant. C'était un loup, mais un loup immense, comme mon défunt père n'en avait jamais
225 vu. Il sortit son couteau de chasse et l'idée lui vint qu'il avait

affaire à un loup-garou. Il savait que la seule manière de se débarrasser de ces maudites bêtes-là, c'était de leur tirer du sang en leur faisant une blessure, dans le front, en forme de croix. C'est ce qu'il tenta de faire, mais le loup-garou se défendait comme un damné qu'il était, et mon défunt père essaya vainement de lui plonger son couteau dans le corps puisqu'il ne pouvait pas parvenir à le délivrer. Mais la pointe du couteau pliait chaque fois comme s'il eût frappé dans un côté de cuir à semelle²¹. La lutte se prolongeait et devenait terrible et dangereuse. Le loup-garou déchirait les flancs de mon défunt père avec ses longues griffes lorsque celui-ci, d'un coup de son couteau qui coupait comme un rasoir, réussit à lui enlever une patte de devant. La bête poussa un hurlement qui ressemblait au cri d'une femme qu'on égorge et disparut dans la forêt. Mon défunt père n'osa pas la poursuivre, mais il mit la patte dans son sac et rentra au camp pour panser ses blessures qui, bien que douloureuses, ne présentaient cependant aucun danger. Le lendemain lorsqu'il s'informa de la sauvagesse, il apprit qu'elle était partie, pendant la nuit, avec son père, et personne ne connaissait la route qu'ils avaient prise. Mais jugez de l'étonnement de mon défunt père, lorsqu'en fouillant dans son sac pour y chercher une patte de loup, il y trouva une main de sauvagesse, coupée juste au dessus du poignet. C'était tout bonnement la main de la coquine qui s'était transformée en loup-garou pour boire son sang et l'envoyer chez le diable sans lui donner seulement le temps de faire un acte de contrition. Mon père ne parla pas de la chose aux Sauvages du camp, mais son premier soin, en descendant à Saint-François, le printemps suivant, fut de s'informer de la sauvagesse qui était revenue au village, prétendant avoir perdu la main droite dans un piège à carcajou. La scélérate était disparue et courait probablement le farfadet parmi les renégats²² de sa tribu.

– Voilà mon histoire, monsieur l'incrédule, termina le père Pierriche, et je vous assure qu'elle est diablement plus vraie que tout ce que vous venez nous raconter à propos de Lector Langevin, de Monsieur Morgan et de p'tit Baptiste

21. « Côté de cuir = moitié d'une peau tannée » (*Glossaire du parler français au Canada*, 1930, p. 232).

22. Ce terme désigne plus particulièrement, ici, les Amérindiens qui, après s'être convertis au catholicisme, sont retournés à leur première religion. Voir le récit anglais des « Loups-garous », p. 298 et 304.

265 Guèvremont²³. Tâchez seulement de vous délivrer de Bruneau comme mon défunt père s'est délivré de la sauvagesse, mais, s'il faut en croire Baptiste Rouillard qui cabale de l'autre côté, j'ai bien peur que les rouges nous fassent tous courir le loup-garou, le soir de l'élection. En attendant prenons un aut' coup à la santé de notre candidat et allons nous coucher, chacun chez nous.

23. « Lector » est une déformation de Hector Langevin (1826-1906), ministre fédéral des Travaux publics et chef des conservateurs du Québec, qui a remporté le siège de Richelieu aux élections générales du printemps 1891, de même que celui de Trois-Rivières ; quelques mois plus tard, après la mort du premier ministre Macdonald, le scandale McGreevy entraîne sa disgrâce et l'oblige à quitter le ministère (voir Andrée Désilets, *Hector-Louis Langevin, un père de la confédération canadienne 1826-1906*, Québec, Presses de l'université Laval, « Cahiers de l'Institut d'histoire », 1969, p. 388-396). « P'tit Baptiste » est le libéral Jean-Baptiste Guèvremont (1826-1896), député de Richelieu de 1854 à 1867, année où il subit la défaite aux élections provinciales et devient sénateur.

LA BÊTE À GRAND'QUEUE

I

C'est absolument comme je te le dis, insista le p'tit Pier-
riche Desrosiers, j'ai vu moi-même la queue de la bête. Une
queue poilue d'un rouge écarlate et coupée en sifflet pas loin 5
du... trognon. Une queue de six pieds, mon vieux !

— Oui c'est ben bon de voir la queue de la bête, mais c'vli-
meux de Fanfan Lazette est si blagueur qu'il me faudrait d'autre
preuve¹ que ça pour le croire sur parole.

— D'abord, continua Pierriche, tu avoueras ben qu'il a tout 10
ce qu'il faut pour se faire poursuivre par la bête à grand'queue.
Il est blagueur tu viens de le dire, il aime à prendre la goutte,
tout le monde le sait, et ça court sur la huitième année qu'il
fait des pâques de renard. S'il faut être sept ans sans faire ses 15
pâques ordinaires pour courir le loup-garou, il suffit de faire
des pâques de renard pendant la même période, pour se faire
attaquer par la bête à grand'queue. Et il l'a rencontrée en face
du manoir de Dautraye², dans les grands arbres qui bordent

TEXTE DE BASE : *la Chasse-galerie*, 1900. VARIANTES : I : *la Patrie*,
20 février 1892.

1. On aurait attendu un pluriel.

2. Dautraye ou Dautré est le nom de la seigneurie jouxtant celle de Lanoraie à l'est, et dont la partie sud se trouve dans la paroisse de Lanoraie. Deux manoirs, au XIX^e siècle, portaient ce nom : l'un se trouvait à Berthier, l'autre à Lanoraie ; il s'agit vraisemblablement de celui-ci, qui est aujourd'hui disparu et dont on ne connaît pas l'emplacement exact (voir Raymonde Gauthier, *les Manoirs du Québec*, Montréal, Fides et Éditeur officiel du Québec, « Loisirs et culture », 1976, p. 54-55, 214). L'évidence interne indique que le

la route où le soleil ne pénètre jamais, même en plein midi.
 20 Juste à la même place où Louison Laroche s'était fait arracher
 un œil par le maudit animal, il y a environ une dizaine d'années.

Ainsi causaient Pierriche Desrosiers et Maxime Sanssouci,
 en prenant clandestinement un p'tit coup dans la maisonnette
 du vieil André Laliberté qui vendait un verre par ci et par là,
 25 à ses connaissances, sans trop s'occuper des lois de patente³ ou
 des remontrances du curé.

— Et toi, André, que penses-tu de tout ça ? demanda Pier-
 riche. Tu as dû en voir des bêtes à grand'queue dans ton jeune
 temps. Crois-tu que Fanfan Lazette en ait rencontré une, à
 30 Dautraye ?

— C'est ce qu'il prétend, mes enfants, et, comme le voici
 qui vient prendre sa nippe ordinaire, vous n'avez qu'à le faire
 jaser lui-même si vous voulez en savoir plus long.

II

35 Fanfan Lazette était un mauvais sujet qui faisait le déses-
 poir de ses parents, qui se moquait des sermons du curé, qui
 semait le désordre dans la paroisse et qui — conséquence fatale
 — était la coqueluche de toutes les jolies filles des alentours.

Le père Lazette l'avait mis au collège de l'Assomption⁴,
 40 d'où il s'était échappé pour aller à Montréal faire un métier
 quelconque. Et puis il avait passé deux saisons dans les chantiers
 et était revenu chez son père qui se faisait vieux, pour diriger
 les travaux de la ferme.

21 I il y a une dizaine 22 I Maxime *Sanssouci* <Vaut pour tout le
 texte.> 25 I lois de *licence* ou

manoir se trouve le long du fleuve, séparé de celui-ci par la route bordée
 d'arbres. La rivière appelée ici Dautraye, que franchit le pont du même nom,
 est sans doute la Saint-Joseph, qui traverse la seigneurie du nord-ouest au sud-
 est et se jette dans le Saint-Laurent, à sept ou huit kilomètres en aval de Lanoraie
 (voir *Recensement, Canada-Est, 1861*, 82 : folios 175-216, Archives nationales du
 Canada, microfilm C-1268).

3. Allusion à la législation réglementant la fabrication et la vente des
 boissons alcooliques ; l'expression s'explique peut-être par le fait que les lois
 de l'époque faisaient référence au brevet de distillation appelé « *Riley's Patent* ».

4. Collège classique fondé en 1832 à L'Assomption, village sis à environ
 vingt-cinq kilomètres au sud-ouest de Lanoraie, et dirigé par le clergé séculier.

Fanfan était un rude gars au travail, il fallait lui donner cela, et il besognait comme quatre lorsqu'il s'y mettait ; mais il était journalier, comme on dit au pays, et il faisait assez souvent des neuvaines qui n'étaient pas toujours sous l'invocation de saint François-Xavier⁵. 45

Comme il faisait tout à sa tête, il avait pris pour habitude de ne faire ses pâques qu'après la période de rigueur, et il mettait une espèce de fanfaronnade à ne s'approcher des sacrements qu'après que tous les fidèles s'étaient mis en règle avec les commandements de l'Église. 50

Bref, Fanfan était un luron que les commères du village traitaient de *pendard*, que les mamans qui avaient des filles à marier craignaient comme la peste et qui passait selon les lieux où on s'occupait de sa personne, pour un bon diable ou pour un mauvais garnement. 55

Pierriche Desrosiers et Maxime Sanssouci se levèrent pour lui souhaiter la bienvenue et pour l'inviter à prendre un coup, qu'il s'empressa de ne pas refuser. 60

— Et maintenant, Fanfan, raconte-nous ton histoire de bête à grand'queue. Maxime veut faire l'incrédule et prétend que tu veux nous en faire accroire.

— Ouidà, oui ! Eh bien, tout ce que je peux vous dire, c'est que si c'eût été Maxime Sanssouci qui eût rencontré la bête au lieu de moi, je crois qu'il ne resterait plus personne pour raconter l'histoire, au jour d'aujourd'hui. 65

Et s'adressant à Maxime Sanssouci :

— Et toi, mon p'tit Maxime, tout ce que je te souhaite, c'est de ne jamais te trouver en pareille compagnie ; tu n'as pas les bras assez longs, les reins assez solides et le corps assez raide pour te tirer d'affaire dans une pareille rencontre. Écoute-moi bien et tu m'en diras des nouvelles ensuite. 70

5. La neuvaine est une période spéciale de neuf jours de prières par laquelle les catholiques se préparent à certaines fêtes ; la neuvaine de saint François-Xavier, dont la fête est le 3 décembre, revêtait au milieu du XIX^e siècle une importance particulière, donnant lieu, en l'église Notre-Dame de Montréal par exemple, à des prédications très fréquentées (voir L.-O. David, *Mélanges*, 1917, p. 18-21 ; L. Fréchette, *Mémoires intimes*, 1861, p. 152). L'expression employée ici par le narrateur, et que je n'ai pas retrouvée ailleurs, est vraisemblablement un euphémisme désignant une cuite prolongée. J'ai corrigé la graphie du texte de base, qui est *St-François-Xavier*.

75 Et puis :
 – André, trois verres de Molson réduit⁶.

III

80 – D'abord, je n'ai pas d'objection à reconnaître qu'il y a plus de sept ans que je fais des pâques de renard et même, en y réfléchissant bien, j'avouerai que j'ai même passé deux ans sans faire de pâques du tout, lorsque j'étais dans les chantiers. J'avais donc ce qu'il fallait pour rencontrer la bête, s'il faut en croire Baptiste Gallien, qui a étudié ces choses-là dans les gros livres qu'il a trouvés chez le notaire Latour.

85 Je me moquais bien de la chose auparavant ; mais, lorsque je vous aurai raconté ce qui vient de m'arriver à Dautraye, dans la nuit de samedi à dimanche, vous m'en direz des nouvelles. J'étais parti samedi matin avec vingt-cinq poches d'avoine pour aller les porter à Berthier⁷ chez Rémi Tranchemontagne et
 90 pour en remporter quelques marchandises : un p'tit baril de melasse, un p'tit quart de cassonnade, une meule de fromage, une dame-jeanne de jamaïque et quelques livres de thé pour nos provisions d'hiver. Le grand Sem à Gros-Louis Champagne m'accompagnait et nous faisons le voyage en grand'charrette
 95 avec ma pouliche blonde – la meilleure bête de la paroisse, sans me vanter ni la pouliche non plus. Nous étions à Berthier sur les 11 heures de la matinée et, après avoir réglé nos affaires chez Tranchemontagne, déchargé notre avoine, rechargé nos provisions, il ne nous restait plus qu'à prendre un p'tit coup
 100 en attendant la fraîche du soir pour reprendre la route de Lanoraie. Le grand Sem Champagne fréquente une petite Laviolette de la petite rivière de Berthier⁸, et il partit à l'avance pour aller farauder sa prétendue jusqu'à l'heure du départ.

84 I Latour. <pas d'alinéa> Je

6. Pour la bière Molson, voir p. 89, n. 22. Quant au terme « réduit », son sens est difficile à préciser ici, le verbe « réduire », selon le *Glossaire du parler français au Canada* (1930, p. 571), pouvant signifier aussi bien le fait de délayer une boisson avec de l'eau que le fait de l'épaissir par évaporation.

7. Berthier (4 162 habitants en 1861) se trouve à une cinquantaine de kilomètres en aval de l'île de Montréal, sur la rive nord du Saint-Laurent, à peu près en face de Sorel. De Lanoraie, d'où part Fanfan, la distance est donc d'environ quinze kilomètres.

8. Au sud du village de Berthier, deux petites rivières se jettent dans le Saint-Laurent : un embranchement de la Bayonne (dont le cours principal constitue la limite nord du village) et la Chaloupe. Il peut s'agir ici de l'une ou de l'autre.

Je devais le prendre en passant, sur les huit heures du soir, et, pour tuer le temps, j'allai rencontrer des connaissances chez Jalbert, chez Gagnon et chez Guilmette, où nous payâmes chacun une tournée, sans cependant nous griser sérieusement ni les uns ni les autres. La journée avait été belle, mais sur le soir, le temps devint lourd et je m'aperçus que nous ne tarderions pas à avoir de l'orage. Je serais bien parti vers les six heures, mais j'avais donné rendez-vous au grand Sem à huit heures et je ne voulais pas déranger un garçon qui *gossait* sérieusement et pour le bon motif. J'attendis donc patiemment et je donnai une bonne portion à ma pouliche, car j'avais l'intention de retourner à Lanoraie sur un bon train. À huit heures précises, j'étais à la petite rivière, chez le père Laviolette, où il me fallut descendre prendre un coup et saluer la compagnie. Comme on ne part jamais sur une seule jambe, il fallut en prendre un deuxième pour rétablir l'équilibre, comme dit Baptiste Gallien, et après avoir dit le bonsoir à tout le monde, nous prîmes le chemin du roi. La pluie ne tombait pas encore, mais il était facile de voir qu'on aurait une tempête avant longtemps et je fouettaï ma pouliche dans l'espoir d'arriver chez nous avant le grain.

IV

En entrant chez le père Laviolette, j'avais bien remarqué que Sem avait pris un coup de trop ; et c'est facile à voir chez lui, car vous savez qu'il a les yeux comme une morue gelée, lorsqu'il se met en fête, mais les deux derniers coups du départ le finirent complètement et il s'endormit comme une marmotte au mouvement de la charrette. Je lui plaçai la tête sur une botte de foin que j'avais au fond de la voiture et je partis grand train. Mais j'avais à peine fait une demi-lieue, que la tempête éclata avec une fureur terrible. Vous vous rappelez la tempête de samedi dernier. La pluie tombait à torrent, le vent sifflait dans les arbres et ce n'est que par la lueur des éclairs que j'entrevois parfois la route. Heureusement que ma pouliche avait l'instinct de me tenir dans le milieu du chemin, car il faisait noir comme dans un four. Le grand Sem dormait toujours, bien qu'il fût trempé comme une lavette. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'étais dans le même état. Nous arrivâmes ainsi jusque chez Louis Trempe dont j'aperçus la maison jaune à la lueur d'un éclair qui m'aveugla, et qui fut suivi d'un coup de tonnerre qui

fit trembler ma bête et la fit s'arrêter tout court. Sem lui-même
 145 s'éveilla de sa léthargie et poussa un gémissement suivi d'un
 cri de terreur :

– Regarde, Fanfan ! la bête à grand'queue !

Je me retournai pour apercevoir derrière la voiture, deux
 grands yeux qui brillaient comme des tisons et tout en même
 150 temps, un éclair me fit voir un animal qui poussa un hurlement
 de *bête-à-sept-têtes*⁹ en se battant les flancs d'une queue rouge
 de six pieds de long. – J'ai la queue chez moi et je vous la
 montrerai quand vous voudrez ! – Je ne suis guère peureux
 de ma nature, mais j'avoue que me voyant ainsi, à la noirceur,
 155 seul avec un homme saoul, au milieu d'une tempête terrible et
 en face d'une bête comme ça, je sentis un frisson me passer
 dans le dos et je lançai un grand coup de fouet à ma jument
 qui partit comme une flèche. Je vis que j'avais la double chance
 de me casser le cou dans une coulée ou en roulant en bas de
 160 la côte, ou bien de me trouver face à face avec cette fameuse
 bête à grand'queue dont on m'avait tant parlé, mais à laquelle
 je croyais à peine. C'est alors que tous mes pâques de renard
 me revinrent à la mémoire et je promis bien de faire mes devoirs
 comme tout le monde, si le bon Dieu me tirait de là. Je savais
 165 bien que le seul moyen de venir à bout de la bête, si ça en
 venait à une prise de corps, c'était de lui couper la queue au
 ras du trognon, et je m'assurai que j'avais bien dans ma poche
 un bon couteau à ressort¹⁰ de chantier qui coupait comme un
 rasoir. Tout cela me passa par la tête dans un instant pendant
 170 que ma jument galopait comme une déchaînée et que le grand
 Sem Champagne, à moitié dégrisé par la peur, criait :

– Fouette, Fanfan ! la bête nous poursuit. J'lui vois les yeux
 dans la noirceur.

Et nous allions un train d'enfer. Nous passâmes le village
 175 des Blais¹¹ et il fallut nous engager dans la route qui longe le

9. Créature monstrueuse apparaissant dans nombre de contes merveilleux. Voir, par exemple, Clément Légaré, *la Bête à sept têtes et autres contes de la Mauricie*, Montréal, Les Quinze, « Mémoires d'homme », 1980, p. 17-40.

10. « Couteau dont la lame se referme » (É.-Z. Massicotte, *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle*, 1902, p. 314).

11. Je n'ai pu localiser cet endroit. Les listes d'énumérateurs constituées lors du recensement de 1861 indiquent qu'il y avait, dans la paroisse de Berthier, en dehors du village même, un regroupement de plusieurs familles

manoir de Dautraye. La route est étroite, comme vous savez. D'un côté, une haie en hallier bordée d'un fossé assez profond sépare le parc du chemin, et de l'autre, une rangée de grands arbres longe la côte jusqu'au pont de Dautraye. Les éclairs pénétraient à peine à travers le feuillage des arbres et le moindre écart de la pouliche devait nous jeter soit dans le fossé du côté du manoir, ou briser la charrette en morceaux sur les troncs des grands arbres. Je dis à Sem :

– Tiens-toi bien mon Sem ! Il va nous arriver un accident.

Eh vlan ! patatras ! un grand coup de tonnerre éclate et voilà la pouliche affolée qui se jette à droite dans le fossé, et la charrette qui se trouve sens¹² dessus dessous. Il faisait une noirceur à ne pas se voir le bout du nez, mais en me relevant tant bien que mal, j'aperçus au-dessus de moi les deux yeux de la bête qui s'était arrêtée et qui me reluquait d'un air féroce. Je me tâtai pour voir si je n'avais rien de cassé. Je n'avais aucun mal et ma première idée fut de saisir l'animal par la queue et de me garer de sa gueule de possédée. Je me traînai en rampant, et tout en ouvrant mon couteau à ressort que je plaçai dans ma ceinture, et au moment où la bête s'élançait sur moi en poussant un rugissement infernal, je fis un bond de côté et je l'attrapai par la queue que j'empoignai solidement de mes deux mains. Il fallait voir la lutte qui s'ensuivit. La bête, qui sentait bien que je la tenais par le bon bout, faisait des sauts terribles pour me faire lâcher prise, mais je me cramponnais comme un désespéré. Et cela dura pendant au moins un quart d'heure. Je volais à droite, à gauche, comme une casserole au bout de la queue d'un chien, mais je tenais bon. J'aurais bien voulu saisir mon couteau pour la couper, cette maudite queue, mais impossible d'y penser tant que la charogne se démènerait ainsi. À la fin, voyant qu'elle ne pouvait pas me faire lâcher prise la voilà partie sur la route au triple galop, et moi par derrière, naturellement.

Je n'ai jamais voyagé aussi vite que cela de ma vie. Les cheveux m'en frisaient en dépit de la pluie qui tombait toujours

Blais au même endroit (voir *Recensement, Canada-Est, 1861*, 78 : folios 1-52, paroisse de Berthier, et 79 : folios 53-84, village de Berthier, Archives nationales du Canada, microfilm C-1267).

12. Le texte de base, tout comme la leçon de 1892 (I), donne : « sans dessus dessous ». J'ai corrigé.

à torrent. La bête poussait des beuglements pour m'effrayer davantage et, à la faveur d'un éclair, je m'aperçus que nous filions vers le pont de Dautraye. Je pensais bien à mon couteau, mais je n'osais pas me risquer d'une seule main, lorsqu'en arrivant au pont, la bête tourna vers la gauche et tenta d'escalader la palissade. La maudite voulait sauter à l'eau pour me noyer. Heureusement que son premier saut ne réussit pas, car, avec l'air-d'aller que j'avais acquis, j'aurais certainement fait le plongeon. Elle recula pour prendre un nouvel élan et c'est ce qui me donna ma chance. Je saisis mon couteau de la main droite et, au moment où elle sautait, je réunis tous mes efforts, je frappai juste et la queue me resta dans la main. J'étais délivré et j'entendis la charogne qui se débattait dans les eaux de la rivière Dautraye et qui finit par disparaître avec le courant. Je me rendis au moulin où je racontai mon affaire au meunier et nous examinâmes ensemble la queue que j'avais apportée. C'était une queue longue de cinq à six pieds, avec un bouquet de poil au bout, mais une queue rouge écarlate ; une vraie queue de possédée, quoi !

La tempête s'était apaisée et à l'aide d'un fanal, je partis à la recherche de ma voiture que je trouvai embourbée dans un fossé de la route, avec le grand Sem Champagne qui, complètement dégrisé, avait dégagé la pouliche et travaillait à ramasser mes marchandises que le choc avait éparpillées sur la route.

Sem fut l'homme le plus étonné du monde de me voir revenir sain et sauf car il croyait bien que c'était le diable en personne qui m'avait emporté.

Après avoir emprunté un harnais au meunier pour remplacer le nôtre, qu'il avait fallu couper pour libérer la pouliche, nous reprîmes la route du village où nous arrivâmes sur l'heure de minuit.

— Voilà mon histoire et je vous invite chez moi un de ces jours pour voir la queue de la bête. Baptiste Lambert est en train de l'empailler pour la conserver.

Le récit qui précède donna lieu, quelques jours plus tard, à un démêlé resté célèbre dans les annales criminelles de Lannoraie. Pour empêcher un vrai procès et les frais ruineux qui

s'ensuivent, on eut recours à un arbitrage dont voici le procès-verbal :

250

« Ce septième jour de novembre 1856¹³, à 3 heures de relevée, nous soussignés, Jean-Baptiste Gallien, instituteur diplômé et maître-chantre de la paroisse de Lanoraie, Onésime Bombenlert¹⁴, bedeau de la dite paroisse, et Damase Bri-
queleur, épicier, ayant été choisis comme arbitres du plein gré
des intéressés en cette cause, avons rendu la sentence d'arbi-
trage qui suit dans le différend survenu entre *François-Xavier Trempe*, surnommé *Francis Jean-Jean* et *Joseph*, surnommé *Fanfan Lazette*¹⁵.

255

Le sus-nommé F. X. Trempe revendique des dommages-
intérêts, au montant de cent francs¹⁶, au dit Fanfan Lazette,
en l'accusant d'avoir coupé la queue de son taureau rouge dans
la nuit du samedi, 3 octobre dernier, et d'avoir ainsi causé la
mort du dit taureau d'une manière cruelle, illégale et subrep-
tice, sur le pont de la rivière Dautraye près du manoir des
seigneurs de Lanoraie.

260

265

Le dit Fanfan Lazette nie d'une manière énergique l'accusation du dit F. X. Trempe et la déclare malicieuse et irrévérencieuse, au plus haut degré. Il reconnaît avoir coupé la queue d'un animal connu dans nos campagnes sous le nom de
bête-à-grand'queue, dans des conditions fort dangereuses pour
sa vie corporelle et pour le salut de son âme, mais cela à son
corps défendant et parce que c'est le seul moyen reconnu de
se débarrasser de la bête.

270

249 I recours à une commission royale d'arbitrage 255 I épicier, dûment nommés commissaires royaux et p'tit banc politique et permanent, ayant

13. Beaugrand situe donc le récit dans une époque qui correspond à sa propre enfance à Lanoraie.

14. Une « M^{me} Bombenlert » était l'héroïne d'un récit humoristique anonyme intitulé « Découverte d'un cadavre », dans le numéro initial du *Farceur* (26 octobre 1878), premier journal montréalais fondé par Beaugrand.

15. « Fanfan » est normalement un surnom pour François (voir « La Quête de l'Enfant-Jésus », p. 320).

16. Quoique le système monétaire canadien soit officiellement basé sur le dollar (ou piastre) depuis la fin des années 1850, les anciennes appellations françaises ou britanniques continuent d'être employées. Ainsi, un « franc » équivalait à vingt cents, et cent francs, donc, à vingt dollars, comme on peut le lire dans une scène du « Burns » de L. Fréchette (*Originaux et détraqués*, 1892, p. 305 et 307).

275 Et les deux intéressés produisent chacun un témoin pour soutenir leurs prétentions, tel que convenu dans les conditions d'arbitrage.

280 Le nommé Pierre Busseau engagé au service du dit F. X. Trempe, déclare que la queue produite par le susdit Fanfan Lazette lui paraît être la queue du défunt taureau de son maître, dont il a trouvé la carcasse échouée sur la grève, quelques jours auparavant dans un état avancé de décomposition. Le taureau est précisément disparu dans la nuit du 3 octobre, date où le dit Fanfan Lazette prétend avoir rencontré la *bête-à-grand'queue*.
 285 Et ce qui le confirme dans sa conviction, c'est la couleur de la susdite queue du susdit taureau qui quelques jours auparavant, s'était amusé à se gratter sur une barrière récemment peinte en vermillon.

290 Et se présente ensuite le nommé Sem Champagne, surnommé Sem-à-gros-Louis, qui désire confirmer de la manière la plus absolue les déclarations de Fanfan Lazette, car il était avec lui pendant la tempête du 3 octobre et il a aperçu et vu distinctement la bête à grand'queue telle que décrite dans la déposition du dit Lazette.

295 En vue¹⁷ de ces témoignages et dépositions et :

Considérant que l'existence de la bête à grand'queue a été de temps immémoriaux reconnue comme réelle, dans nos campagnes, et que le seul moyen de se protéger contre la susdite bête est de lui couper la queue comme paraît l'avoir fait si
 300 bravement Fanfan Lazette, un des intéressés en cette cause ;

Considérant, d'autre part, qu'un taureau rouge appartenant à F. X. Trempe est disparu à la même date et que la carcasse a été trouvée, échouée et sans queue, sur la grève du Saint-Laurent par le témoin Pierre Busseau, quelques jours
 305 plus tard ;

287 I gratter *le derrière* sur

17. Ici et ailleurs (p. 141, 156), Beaugrand emploie cette locution prépositive pour signifier « en considération de » ou « étant donné ». Ce sens, qui n'est pas signalé par les dictionnaires du français actuel, l'était par Littré (t. VII, p. 1912). Dans « La vengeance d'un lâche » (p. 209), « en vue de » est employé dans un sens différent, mais également rare.

Considérant, qu'en face de témoignages aussi contradictoires il est fort difficile de faire plaisir à tout le monde, tout en restant dans les bornes d'une décision péremptoire ;

Décidons : —

1. Qu'à l'avenir le dit Fanfan Lazette soit forcé de faire ses pâques dans les conditions voulues par notre Sainte Mère l'Église, ce qui le protégera contre la rencontre des loups-garous, bêtes-à-grand'queue et feux follets quelconques, en allant à Berthier ou ailleurs. 310

2. Que le dit F. X. Trempe soit forcé de renfermer ses taureaux de manière à les empêcher de fréquenter les chemins publics et de s'attaquer aux passants dans les ténèbres, à des heures indues du jour et de la nuit. 315

3. Que les deux intéressés en cette cause, les susdits Fanfan Lazette et F. X. Trempe soient condamnés à prendre la queue coupée par Fanfan Lazette et à la mettre en loterie parmi les habitants de la paroisse afin que la somme réalisée nous soit remise à titre de compensation pour notre arbitrage, pour suivre la bonne tradition qui veut que dans les procès douteux, les juges et les avocats soient rémunérés, quel que soit le sort des plaideurs qui sont renvoyés dos-à-dos, chacun payant les frais. 320 325

En foi de quoi nous avons signé,

Jean-Baptiste Gallien,
Onésime Bombenlert, 330
Damase Briqueleur.

Pour copie conforme,

[H. Beaugrand.]¹⁸

18. Présente dans la leçon de 1892, cette signature ne figure pas dans le texte de base.

MACLOUNE

I

Bien qu'on lui eût donné, au baptême, le prénom de Maxime, tout le monde au village l'appelait *Macloune*.

5 Et cela, parce que sa mère, Marie Gallien, avait un défaut d'articulation qui l'empêchait de prononcer distinctement son nom. Elle disait *Macloune* au lieu de Maxime et les villageois l'appelaient comme sa mère.

10 C'était un pauvre hère qui était né et qui avait grandi dans la plus profonde et dans la plus respectable misère.

Son père était un brave batelier qui s'était noyé, alors que Macloune était encore au berceau, et la mère avait réussi tant bien que mal, en allant en journée à droite et à gauche, à traîner une pénible existence et à rattrapper la vie de son enfant qui
15 était né rachitique et qui avait vécu et grandi, en dépit des prédictions de toutes les commères des alentours.

20 Le pauvre garçon était un monstre de laideur. Mal fait au possible, il avait un pauvre corps malingre auquel se trouvaient tant bien que mal attachés de longs bras et de longues jambes grêles qui se terminaient par des pieds et des mains qui n'avaient guère semblance humaine. Il était bancal, boiteux, tortu-bossu comme on dit dans nos campagnes, et le malheureux avait une tête à l'avenant : une véritable tête de macaque en rupture de ménagerie. La nature avait oublié de le

doter d'un menton, et deux longues dents jaunâtres sortaient d'un petit trou circulaire qui lui tenait lieu de bouche, comme des défenses de bête féroce. Il ne pouvait pas mâcher ses aliments et c'était une curiosité que de le voir manger. 25

Son langage se composait de phrases incohérentes et de sons inarticulés qu'il accompagnait d'une pantomime très expressive. Et il parvenait assez facilement à se faire comprendre, même de ceux qui l'entendaient pour la première fois. 30

En dépit de cette laideur vraiment repoussante et de cette difficulté de langage, Macloune était adoré par sa mère et aimé de tous les villageois. 35

C'est qu'il était aussi bon qu'il était laid, et il avait deux grands yeux bleus qui vous fixaient comme pour vous dire :

– C'est vrai ! je suis bien horrible à voir, mais tel que vous me voyez, je suis le seul support de ma vieille mère malade et, si chétif que je sois, il me faut travailler pour lui donner du pain. 40

Et pas un gamin, même parmi les plus méchants, aurait osé se moquer de sa laideur ou abuser de sa faiblesse.

Et puis, on le prenait en pitié parce que l'on disait au village qu'une sauvagesse avait jeté un *sort* à Marie Gallien, quelques mois avant la naissance de Macloune. Cette sauvagesse était une faiseuse de paniers qui courait les campagnes et qui s'enivrait, dès qu'elle avait pu amasser assez de gros sous pour acheter une bouteille de whiskey¹ ; et c'était alors une orgie qui restait à jamais gravée dans la mémoire de ceux qui en étaient témoins. La malheureuse courait par les rues en poussant des cris de bête fauve et en s'arrachant les cheveux. Il faut avoir vu des Sauvages sous l'influence de l'alcool pour se faire une idée de ces scènes vraiment infernales. C'est dans une de ces 45 50

1. Les Amérindiennes vendeuses ambulantes de paniers, de balais et de mocassins se rencontraient souvent au XIX^e siècle (voir J. Provencher et J. Blanchet, *C'était le printemps*, 1980, p. 208). Quant aux « gros sous », il est difficile de dire ce que c'est exactement, vu la transition qui s'effectue alors entre l'ancien système monétaire (livres, sols ou sous, deniers ; livres, chelins, pence) et le nouveau système décimal (dollars ou piastres, cents ou sous) ; il peut s'agir de n'importe quelles pièces anciennes ou de nouvelles pièces de deux, cinq, dix ou vingt-cinq cents. L. Fréchette emploie aussi cette expression, entre guillemets, dans ses *Mémoires intimes* (1961, p. 66). Sur le mot « whiskey », voir p. 91, n. 25.

55 occasions que la sauvagesse avait voulu forcer la porte de la
maisonnette de Marie Gallien et qu'elle avait maudit la pauvre
femme, à demi-morte de peur, qui avait refusé de la laisser
entrer chez elle.

60 Et l'on croyait généralement au village que c'était la malé-
diction de la sauvagesse qui était la cause de la laideur de ce
pauvre Macloune. On disait aussi, mais sans l'affirmer caté-
goriquement, qu'un quéteux de Saint-Michel de Yamaska² qui
avait la réputation d'être un peu sorcier, avait jeté un autre sort
à Marie Gallien parce que la pauvre femme n'avait pu lui faire
65 l'aumône, alors qu'elle était elle-même dans la plus grande mi-
sère, pendant ses relevailles, après la naissance de son enfant³.

II

Macloune avait grandi en travaillant, se rendant utile lors-
qu'il le pouvait et toujours prêt à rendre service, à faire une
70 commission, ou à prêter la main lorsque l'occasion se présentait.
Il n'avait jamais été à l'école et ce n'est que très tard, à l'âge de
treize ou quatorze ans, que le curé du village lui avait permis
de faire sa première communion. Bien qu'il ne fût pas ce que
l'on appelle un simple d'esprit, il avait poussé un peu à la diable
75 et son intelligence qui n'était pas très vive n'avait jamais été
cultivée. Dès l'âge de dix ans, il aidait déjà à sa mère à faire
bouillir la marmite et à amasser la provision de bois de chauf-
fage pour l'hiver. C'était généralement sur la grève du Saint-
Laurent qu'il passait des heures entières à recueillir les bois
80 flottants qui descendaient avec le courant pour s'échouer sur
la rive.

Macloune avait développé de bonne heure un penchant
pour le commerce et le brocantage et ce fut un grand jour pour

2. Localité de la rive sud du Saint-Laurent, sise le long de la Yamaska, derrière Sainte-Anne-de-Sorel.

3. Les personnages de sorciers et de « jeteux de sorts » sont fréquents dans la culture traditionnelle, le « Sauvage » et surtout le « quéteux » à qui on a refusé l'aumône étant les plus communs. Voir M. Barbeau, « Anecdotes populaires du Canada », 1920, p. 215-222 ; sœur Marie-Ursule, *Civilisation traditionnelle*, 1951, p. 191-194 ; Pauline Éthier, « Le quéteux comme 'jeteux de sorts' et agent de la tradition orale au Canada français », *Revue de l'Université laurentienne*, vol. 8, n° 2, février 1976, p. 73-83 ; J.-C. Dupont et J. Mathieu, dir., *Héritage de la francophonie canadienne*, 1986, p. 109-112. Voir aussi la section III du récit anglais intitulé « Les loups-garous », p. 299-305.

lui, lorsqu'il put se rendre à Montréal pour y acheter quelques articles de vente facile, comme du fil, des aiguilles, des boutons, qu'il colportait ensuite dans un panier avec des bonbons et des fruits. Il n'y eut plus de misère dans la petite famille à dater de cette époque, mais le pauvre garçon avait compté sans la maladie qui commença à s'attaquer à son pauvre corps déjà si faible et si cruellement éprouvé.

Mais Macloune était brave, et il n'y avait guère de temps qu'on ne l'aperçût sur le quai, au débarcadère des bateaux à vapeur, les jours de marché, ou avant et après la grand'messe, tous les dimanches et fêtes de l'année. Pendant les longues soirées d'été, il faisait la pêche dans les eaux du fleuve, et il était devenu d'une habileté peu commune pour conduire un canot, soit à l'aviron pendant les jours de calme, soit à la voile lorsque les vents étaient favorables. Pendant les grandes brises du nord-est, on apercevait parfois Macloune seul, dans son canot, les cheveux au vent, louvoyant en descendant le fleuve ou filant vent arrière vers les îles de Contrecoeur⁴.

Pendant la saison des fraises, des framboises et des *bluets* il avait organisé un petit commerce de gros qui lui rapportait d'assez beaux bénéfices. Il achetait ces fruits des villageois pour aller les revendre sur les marchés de Montréal. C'est alors qu'il fit la connaissance d'une pauvre fille qui lui apportait ses bluets de la rive opposée du fleuve, où elle habitait, dans la concession de la Petite-Misère⁵.

III

La rencontre de cette fille fut toute une révélation dans l'existence du pauvre Macloune. Pour la première fois il avait osé lever les yeux sur une femme et il en devint éperdument amoureux.

La jeune fille, qui s'appelait Marie Joyelle, n'était ni riche, ni belle. C'était une pauvre orpheline maigre, chétive, épuisée par le travail, qu'un oncle avait recueillie par charité et que l'on faisait travailler comme une esclave en échange d'une maigre

4. Les îles de Contrecoeur, appelées aussi « îlots de Contrecoeur », se trouvent en face du village du même nom, le long de la rive sud du Saint-Laurent, donc au sud-ouest de Lanoraie, d'où vient Macloune.

5. Voir p. 89, n. 21.

pitance et de vêtements de rebut qui suffisaient à peine pour
la couvrir décemment. La pauvrete n'avait jamais porté de
120 chaussures de sa vie et un petit châle noir à carreaux rouges
servait à lui couvrir la tête et les épaules.

Le premier témoignage d'affection que lui donna Ma-
cloune fut l'achat d'une paire de souliers et d'une robe d'in-
dienne à ramages⁶, qu'il apporta un jour de Montréal et
125 qu'il offrit timidement à la pauvre fille, en lui disant, dans son
langage particulier :

— Robe, mam'selle, souliers mam'selle. Macloune achète ça
pour vous. Vous prendre, hein ?

Et Marie Joyelle avait accepté simplement devant le regard
130 d'inexprimable affection dont l'avait enveloppée Macloune en
lui offrant son cadeau.

C'était la première fois que la pauvre Marichette⁷, comme
on l'appelait toujours, se voyait l'objet d'une offrande qui ne
provenait pas d'un sentiment de pitié. Elle avait compris Ma-
135 cloune, et sans s'occuper de sa laideur et de son baragouinage,
son cœur avait été profondément touché.

Et à dater de ce jour-là, Macloune et Marichette s'aimèrent,
comme on s'aime lorsque l'on a dix-huit ans, oubliant que la
nature avait fait d'eux des êtres à part qu'il ne fallait même pas
140 penser à unir par le mariage.

Macloune dans sa franchise et dans sa simplicité raconta à
sa mère ce qui s'était passé, et la vieille Marie Gallien trouva
tout naturel que son fils eût choisi une bonne amie et qu'il
pensât au mariage.

145 Tout le village fut bientôt dans le secret, car le dimanche
suivant Macloune était parti de bonne heure, dans son canot,
pour se rendre à la Petite-Misère dans le but de prier Marichette
de l'accompagner à la grand'messe à Lanoraie. Et celle-ci avait

6. « C'est la toilette de quinze ans, c'est la robe que l'on a mise à tous ses rêves de clerc et de rimailleur ; c'est la toilette de la gaieté, de l'insouciance, de la jeunesse ! Toutes les héroïnes que nous avons logées dans notre cœur et dans une chaumière, (à l'âge où l'on croit aux chaumières) portaient des robes d'indienne ; celles qui ont eu les primeurs de nos cœurs, la première fleur de notre imagination, portaient des robes d'indienne » (Hector Fabre, *Chroniques*, 1877, p. 34).

7. Ce surnom affectueux était aussi celui de Marie Lebrun, dans le *Charles Guérin* de P.-J.-O. Chauveau (1853, 2^e partie, chapitre I).

accepté sans se faire prier, trouvant la demande absolument naturelle puisqu'elle avait accepté Macloune comme son cavalier, en recevant ses cadeaux. 150

Marichette se fit belle pour l'occasion. Elle mit sa robe à ramages et ses souliers français⁸ ; il ne lui manquait plus qu'un chapeau à plumes comme en portaient les filles de Lanoraie, pour en faire une demoiselle à la mode. Son oncle, qui l'avait recueillie, était un pauvre diable qui se trouvait à la tête d'une nombreuse famille et qui ne demandait pas mieux que de s'en débarrasser en la mariant au premier venu ; et autant, pour lui, valait Macloune qu'un autre. 155

Il faut avouer qu'il se produisit une certaine sensation, dans le village, lorsque sur le troisième coup de la grand'messe⁹ Macloune apparut donnant le bras à Marichette. Tout le monde avait trop d'affection pour le pauvre garçon pour se moquer de lui ouvertement, mais on se détourna la tête pour cacher des sourires qu'on ne pouvait supprimer entièrement. 160 165

Les deux amoureux entrèrent dans l'église sans paraître s'occuper de ceux qui s'arrêtaient pour les regarder, et allèrent se placer à la tête de la grande allée centrale, sur des bancs de bois réservés aux pauvres de la paroisse¹⁰.

Et là, sans tourner la tête une seule fois, et sans s'occuper de l'effet qu'ils produisaient, ils entendirent la messe avec la plus grande piété. 170

165 I entièrement. <pas d'alinéa> Les

8. « Dans les premiers temps de la colonie, on appelait ainsi le soulier à boucles, importé de France. Plus tard, ce nom fut étendu à toute chaussure quelconque visant tant soit peu à l'élégance, et pour la distinguer de la chaussure habituelle, dite *botte sauvage* ou *soulier de bœuf* » (S. Clapin, *Dictionnaire canadien-français*, 1894, p. 160). Le *Glossaire du parler français au Canada* (1930, p. 353) précise : « souliers avec semelles fabriqués par les cordonniers », par opposition aux chaussures de fabrication domestique.

9. Le début de la grand-messe, comme des vêpres, était annoncé par les trois coups de cloche ; « au dernier coup de la cloche, on doit entrer dans l'église, avoir sa place dans un banc, un livre de Messe pour suivre les différents points du Saint Sacrifice, ou son chapelet si on ne sait pas lire » (Ch. Guay, *Conférences familières sur l'Église et les sacrements*, Québec, s. édit., 1907, p. 213).

10. Au XIX^e siècle, les paroissiens avaient à l'église leurs propres bancs, qu'ils devaient « acheter » moyennant une somme forfaitaire et des rentes annuelles (voir J. Provencher, *C'était l'hiver*, 1986, p. 90). Il était d'usage, toutefois, de réserver quelques bancs pour les « quêteux » de passage et les pauvres.

Ils sortirent de même qu'ils étaient entrés, comme s'ils eussent été seuls au monde et ils se rendirent tranquillement à pas mesurés, chez Marie Gallien où les attendait le dîner du dimanche.

– Macloune a fait une « blonde ! » Macloune va se marier !

– Macloune qui fréquente la Marichette !

Et les commentaires d'aller leur train parmi la foule qui se réunit toujours à la fin de la grand'messe, devant l'église paroissiale, pour causer des événements de la semaine.

– C'est un brave et honnête garçon, disait un peu tout le monde, mais il n'y avait pas de bon sens pour un singe comme lui, de penser au mariage.

C'était là le verdict populaire !

Le médecin qui était célibataire et qui dînait chez le curé tous les dimanches, lui souffla un mot de la chose pendant le repas, et il fut convenu entre eux qu'il fallait empêcher ce mariage à tout prix. Ils pensaient que ce serait un crime de permettre à Macloune malade, infirme, rachitique et difforme comme il l'était, de devenir le père d'une progéniture qui serait vouée d'avance à une condition d'infériorité intellectuelle et de décrépitude physique. Rien ne pressait cependant et il serait toujours temps d'arrêter le mariage lorsqu'on viendrait mettre les bans à l'église.

Et puis ! ce mariage ; était-ce bien sérieux, après tout ?

IV

Macloune qui ne causait guère que lorsqu'il y était forcé par ses petites affaires, ignorait tous les complots que l'on tramait contre son bonheur. Il vaquait à ses occupations selon son habitude, mais chaque soir, à la faveur de l'obscurité, lorsque tout reposait au village, il montait dans son canot et traversait à la Petite-Misère, pour y rencontrer Marichette qui l'attendait sur la falaise afin de l'apercevoir de plus loin. Si pauvre qu'il fût, il trouvait toujours moyen d'apporter un petit cadeau à sa bonne amie : un bout de ruban, un mouchoir de coton, un fruit, un bonbon qu'on lui avait donné et qu'il avait conservé,

203 I l'attendait sur la grève. Si pauvre

quelques fleurs sauvages qu'il avait cueillies dans les champs ou sur les bords de la grande route. Il offrait cela toujours avec le même :

210

– Bôjou Maïchette !

– Bonjour Macloune !

Et c'était là toute leur conversation. Ils s'asseyaient sur le bord du canot que Macloune avait tiré sur la grève et ils attendaient là, quelque fois pendant une heure entière, jusqu'au moment où une voix de femme se faisait entendre de la maison.

215

– Marichette ! oh ! Marichette !

C'était la tante qui proclamait l'heure de rentrer pour se mettre au lit.

Les deux amoureux se donnaient tristement la main en se regardant fixement, les yeux dans les yeux et :

220

– Bôsoi Maïchette !

– Bonsoir Macloune !

Et Marichette rentrait au logis et Macloune retournait à Lanoraie.

225

Les choses se passaient ainsi depuis plus d'un mois, lorsqu'un soir Macloune arriva plus joyeux que d'habitude.

– Bôjou Maïchette !

– Bonjour Macloune !

Et le pauvre infirme sortit de son gousset une petite boîte en carton blanc d'où il tira un jonc d'or bien modeste qu'il passa au doigt de la jeune fille.

230

– Nous autres, mariés à Saint-Michel¹¹. Hein ! Maïchette !

– Oui Macloune ! quand tu voudras.

Et les deux pauvres déshérités se donnèrent un baiser bien chaste pour sceller leurs fiançailles.

235

11. La Saint-Michel a lieu le 29 septembre, c'est-à-dire après la grande période des récoltes ; c'était l'habitude, dans les campagnes, de se marier aux époques de l'année où l'on était le moins occupé par les travaux des champs (voir J. Provencher, *C'était l'hiver*, 1986, p. 128). Ce jour, ironiquement, sera celui de l'enterrement de Marichette.

Et ce fut tout.

240 Le mariage étant décidé pour la Saint-Michel il n'y avait plus qu'à mettre les bans à l'église. Les parents consentaient au mariage et il était bien inutile de voir le notaire pour le contrat, car les deux époux commenceraient la vie commune dans la misère et dans la pauvreté. Il ne pouvait être question d'héritage, de douaire et de séparation ou de communauté de biens.

245 Le lendemain, sur les quatre heures de relevée, Macloune mit ses habits des dimanches et se dirigea vers le presbytère où il trouva le curé qui se promenait dans les allées de son jardin, en récitant son bréviaire.

– Bonjour Maxime !

Le curé seul, au village, l'appelait de son véritable nom.

250 – Bôjou mosieur curé !

– J'apprends, Maxime, que tu as l'intention de te marier.

– Oui ! mosieur curé.

– Avec Marichette Joyelle de Contrecœur ?

– Oui ! mosieur curé.

255 – Il n'y faut pas penser, mon pauvre Maxime. Tu n'as pas les moyens de faire vivre une femme. Et ta pauvre mère, que deviendrait-elle sans toi pour lui donner du pain ?

260 Macloune qui n'avait jamais songé qu'il pût y avoir des objections à son mariage, regarda le curé d'un air désespéré, de cet air d'un chien fidèle qui se voit cruellement frappé par son maître sans comprendre pourquoi on le maltraite ainsi.

– Eh non ! mon pauvre Maxime, il n'y faut pas penser. Tu es faible, maladif. Il faut remettre cela à plus tard, lorsque tu seras en âge.

265 Macloune atterré ne pouvait pas répondre. Le respect qu'il avait pour le curé l'en aurait empêché, si un sanglot qu'il ne put comprimer, et qui l'étreignait à la gorge, ne l'eût mis dans l'impossibilité de prononcer une seule parole.

270 Tout ce qu'il comprenait, c'est qu'on allait l'empêcher d'épouser Marichette et dans sa naïve crédulité il considérait l'arrêt comme fatal. Il jeta un long regard de reproche sur celui

qui sacrifiait ainsi son bonheur, et sans songer à discuter le jugement qui le frappait si cruellement, il partit en courant vers la grève qu'il suivit, pour rentrer à la maison, afin d'échapper à la curiosité des villageois qui l'auraient vu pleurer. Il se jeta dans les bras de sa mère qui ne comprenait rien à sa peine. Le pauvre infirme sanglota ainsi pendant une heure et aux questions réitérées de sa mère ne put que répondre :

– Mosieur curé veut pas moi marier Maïchette. Moi mourir, maman !

Et c'est en vain que la pauvre femme, dans son langage baroque, tenta de le consoler. Elle irait elle-même voir le curé et lui expliquerait la chose. Elle ne voyait pas pourquoi on voulait empêcher son Macloune d'épouser celle qu'il aimait.

V

Mais Macloune était inconsolable. Il ne voulut rien manger au repas du soir et aussitôt l'obscurité venue, il prit son aviron et se dirigea vers la grève, dans l'intention évidente de traverser à la Petite-Misère pour y voir Marichette.

Sa mère tenta de le dissuader car le ciel était lourd, l'air était froid et de gros nuages roulaient à l'horizon. On allait avoir de la pluie et peut-être du gros vent. Mais Macloune n'entendit point ou fit semblant de ne pas comprendre les objections de sa mère. Il l'embrassa tendrement en la serrant dans ses bras et sautant dans son canot, il disparut dans la nuit sombre.

Marichette l'attendait sur la rive à l'endroit ordinaire. L'obscurité l'empêcha de remarquer la figure bouleversée de son ami et elle s'avança vers lui avec la salutation accoutumée :

– Bonjour Macloune !

– Bôjou Maïchette !

Et la prenant brusquement dans ses bras, il la serra violemment contre sa poitrine en balbutiant des phrases incohérentes entrecoupées de sanglots déchirants :

– Tu sais Maïchette... Mosieur Curé veut pas nous autres marier... to pauvres, nous autres... to laid, moi... to laid... to laid, pour marier toi... moi veux plus vivre... moi veux mourir.

Et la pauvre Marichette comprenant le malheur terrible qui les frappait, mêla ses pleurs aux plaintes et aux sanglots du malheureux Macloune.

Et ils se tenaient embrassés dans la nuit noire, sans s'occuper de la pluie qui commençait à tomber à torrents et du vent froid du nord qui gémissait dans les grands peupliers qui bordent la côte.

Des heures entières se passèrent. La pluie tombait toujours ; le fleuve agité par la tempête était couvert d'écume et les vagues déferlaient sur la grève en venant couvrir, par intervalle, les pieds des amants qui pleuraient et qui balbutiaient des lamentations plaintives en se tenant embrassés.

Les pauvres enfants étaient trempés par la pluie froide, mais ils oubliaient tout dans leur désespoir. Ils n'avaient ni l'intelligence de discuter la situation, ni le courage de secouer la torpeur qui les envahissait.

Ils passèrent ainsi la nuit et ce n'est qu'aux premières lueurs du jour qu'ils se séparèrent dans une étreinte convulsive. Ils grelottaient en s'embrassant, car les pauvres haillons qui les couvraient, les protégeaient à peine contre la bise du nord qui soufflait toujours en tempête.

Était-ce par pressentiment ou simplement par désespoir qu'ils se dirent :

— Adieu, Macloune !

— Adieu, Maïchette !

Et la pauvre femme trempée et transie jusqu'à la moëlle, claquant des dents, rentra chez son oncle où l'on ne s'était pas aperçu de son absence, tandis que Macloune lançait son canot dans les roulins et se dirigeait vers Lanoraie. Il avait vent contraire et il fallait toute son habileté pour empêcher la frêle embarcation d'être submergée dans les vagues.

Il en eut bien pour deux heures d'un travail incessant avant d'atteindre la rive opposée.

Sa mère avait passé la nuit blanche à l'attendre, dans une inquiétude mortelle. Macloune se mit au lit tout épuisé, grelottant, la figure enluminée par la fièvre ; et tout ce que put faire la pauvre Marie Gallien, pour réchauffer son enfant, fut inutile.

Le docteur appelé vers les neuf heures du matin déclara qu'il souffrait d'une pleurésie mortelle et qu'il fallait appeler le prêtre au plus tôt. 345

Le bon curé apporta le viatique au moribond qui gémissait dans le délire et qui balbutiait des paroles incompréhensibles. Macloune reconnut cependant le prêtre qui priait à ses côtés et il expira en jetant sur lui un regard de doux reproche et d'inexprimable désespérance et en murmurant le nom de Marichette. 350

VI

Un mois plus tard, à la Saint-Michel, le corbillard des pauvres conduisait au cimetière de Contrecœur, Marichette Joyelle morte de phtisie galopante chez son oncle de la Petite-Misère. 355

Ces deux pauvres déshérités de la vie, du bonheur et de l'amour n'avaient même pas eu le triste privilège de se trouver réunis dans la mort, sous le même tertre, dans un coin obscur du même cimetière. 360

LE PÈRE LOUISON

I

C'était un grand vieux, sec, droit comme une flèche, comme on dit au pays, au teint basané, et la tête et la figure
5 couvertes d'une épaisse chevelure et d'une longue barbe poivre et sel.

Tous les villageois connaissaient le père Louison, et sa réputation s'étendait même aux paroisses voisines ; son métier de canotier et de passeur le mettait en relations avec tous les
10 étrangers qui voulaient traverser le Saint-Laurent, large en cet endroit d'une bonne petite lieue.

On l'avait surnommé le *Grand Tronc* et c'était généralement par ce sobriquet cocasse qu'on le désignait lorsqu'on glosait sur son compte. Pourquoi le *Grand Tronc* ? Mystère ! car le père
15 Louison n'avait rien pour rappeler cette voie ferrée qui provoquait de si acrimonieuses discussions dans les réunions politiques de l'époque¹. Quelques-uns disaient que le nom

TEXTE DE BASE : *la Chasse-galerie*, 1900. VARIANTES : I : *la Patrie*, 5 décembre 1891.

1. Le Grand-Tronc (*Grand Trunk Railway of Canada*), qui relie Sarnia (Ontario) à Rivière-du-Loup, est la principale ligne de chemin de fer qui traverse le Québec ; ouvert depuis 1854, le tronçon allant de Montréal à Lévis emprunte la rive sud du Saint-Laurent. La construction du Grand-Tronc a donné lieu, sous l'Union, à des scandales politiques qui ont fortement ébranlé le ministère libéral de Francis Hincks. Par la suite, la mauvaise gestion financière du réseau, ainsi que des accidents répétés, provoqueront de multiples controverses. En 1919, le Grand-Tronc sera pris en charge par le gouvernement fédéral et deviendra le Canadien National. Voir P.-A. Linteau, R. Durocher et J.-C. Robert, *Histoire du Québec contemporain*, t. I, 1989, p. 105-107 ; James Marsh, « Grand Trunk Railway of Canada », dans *The Canadian Encyclopedia*, Edmonton, Hurtig, 1985, vol. 2, p. 764.

provenait de la longueur de son canot creusé tout d'une pièce dans un tronc d'arbre gigantesque.

Si tout le monde, au village, connaissait le *Grand Tronc*, 20
personne ne pouvait en dire autant de son histoire.

Il était arrivé à L...², il y avait bien longtemps – les anciens disaient qu'il y avait au moins vingt-cinq ans³ – sans tambour ni trompette. Il avait acheté sur les bords du Saint-Laurent, tout près de la grève et à quelques arpents de l'église, un petit 25
coin de terre grand comme la main, où il avait construit une misérable cahute sur les ruines d'une cabine de bateau qu'il avait trouvée, un beau matin, échouée sur une batture voisine.

Il gagnait péniblement sa vie à traverser⁴ les voyageurs d'une rive à l'autre du Saint-Laurent et à faire la pêche depuis 30
la débâcle des glaces jusqu'aux derniers jours d'automne. Il était certain de prendre la première anguille, le premier doré, le premier achigan et la première alose de la saison. Il faisait aussi la chasse à l'outarde, au canard, au pluvier, à l'alouette 35
et à la bécasse avec un long fusil à pierre qui paraissait dater du régime français⁵.

On ne le rencontrait jamais sans qu'il eût, soit son aviron, soit son fusil, soit sa canne de pêche sur l'épaule et il allait tranquillement son chemin, répondant amicalement d'un signe de tête aux salutations amicales de la plupart et aux timides 40
coups de chapeaux des enfants qui le considéraient bien tous comme un croquemitaine qu'il fallait craindre et éviter.

39 I tranquillement, *mesurément* son

2. Ce village se trouvant, semble-t-il, sur la rive nord du Saint-Laurent, il peut s'agir soit de Lanoraie, le village natal de Beaugrand, soit du village voisin de Lavaltrie (voir p. 83, n. 8), qu'« une lieue à peu près » (« Liowata », p. 264), conformément à ce que dit ici le texte, sépare de Contrecoeur sur la rive opposée.

3. Quoique l'époque à laquelle se déroule l'action ne soit pas précisée, on peut sans doute la situer vers la fin des années 1860. Il est dit, en effet, que le père Louison vend le produit de sa pêche au marché de Joliette ; or cette ville, fondée vers 1824 par Barthélemy Joliette, seigneur de Lavaltrie, sous le nom de L'Industrie, ne compte encore que 636 habitants en 1861 ; elle sera incorporée et prendra son nom actuel en 1863 et sa population s'élèvera à 3 047 habitants en 1871.

4. Cet emploi factitif du verbe « traverser » n'est signalé ni dans les lexiques canadiens, ni dans Littré, ni dans les dictionnaires du français courant.

5. Au sujet de cette arme, voir p. 186, n. 8.

Si l'on ignorait sa véritable histoire, on ne s'en était pas moins fait un devoir religieux de lui en broder une, plutôt
 45 mauvaise que bonne, car le père Louison aimait et pratiquait trop la solitude pour être devenu populaire parmi les villageois. Il se contentait généralement d'aller offrir sa pêche ou sa chasse à ses clients ordinaires : le curé, le docteur, le notaire et le marchand du village, et si le poisson ou le gibier était excep-
 50 tionnellement abondant, il allait écouler le surplus sur les marchés de Joliette, de Sorel et de Berthier⁶.

Si on se permettait parfois de gloser sur son compte, on ne pouvait cependant pas⁷ l'accuser d'aucun méfait, car sa réputation d'intégrité était connue à dix lieues à la ronde. Il avait
 55 même risqué sa vie à plusieurs reprises pour sauver des imprudents ou des malheureux qui avaient failli périr dans les eaux du Saint-Laurent, et il s'était notamment conduit avec la plus grande bravoure pendant une tempête de serouet qui avait jeté un grand nombre de bateaux à la côte, en volant à la
 60 rescousse des naufragés avec son grand canot.

M. le curé affirmait de plus que le père Louison était un brave homme qui s'acquittait avec la plus grande ponctualité de ses devoirs religieux. Toujours prêt à rendre un service
 65 qu'on lui demandait, il se faisait toutefois un devoir de ne jamais rien demander lui-même et c'était là probablement ce qu'on ne lui pardonnait pas. Le monde est si drôlement et si capricieusement égoïste.

Chaque soir, à la brunante des longs jours d'été, le vieillard allait mouiller⁸ son canot à deux ou trois encâblures de la rive,
 70 dans un endroit où il tendait son *varveau* ou ses lignes dormantes. Assis au milieu de son embarcation il restait là dans la plus parfaite immobilité jusqu'à une heure avancée de la nuit. Sa silhouette se découpait d'abord nette et précise sur le miroir

6. Joliette et Berthier (voir p. 110, n. 7) sur la rive nord du Saint-Laurent, ainsi que Sorel (voir p. 96, n. 2) sur la rive sud, sont les trois villes les plus proches de Lavaltrie et de Lanoraie.

7. Littré (t. I, p. 708-709) rejette l'emploi de « pas » avec « aucun », mais cite cette phrase de Molière : « Et vous n'avez pas lieu d'en prendre aucun soupçon. » Voir aussi M. Grevisse, *le Bon usage*, 11^e édition, 1986, p. 1485-1486.

8. Cet emploi du verbe « mouiller » (suivi d'un complément d'objet direct désignant une embarcation) n'est signalé ni dans les lexiques canadiens ni dans les dictionnaires du français courant. Littré (t. V, p. 496), cependant, le relève.

du fleuve endormi, mais prenait bientôt les⁹ lignes indécises d'un tableau de Millet¹⁰, dans l'obscurité, alors que l'on n'entendait plus que le murmure des petites vagues paresseuses qui venaient caresser le sable argenti de la grève. 75

La frayeur involontaire qu'inspirait le père Louison n'existait pas seulement chez les enfants, mais plus d'une fillette superstitieuse, en causant avec son amoureux, sous les grands peupliers qui bordent la côte, avait serré convulsivement le bras de son cavalier en voyant au large s'estomper le canot du vieux pêcheur dans les dernières lueurs crépusculaires. 80

Bref, le pauvre vieux passeur était plutôt craint qu'aimé au village et les gamins trottaient involontairement lorsqu'ils apercevaient au loin sa figure taciturne. 85

II

Il y avait à L..., un mauvais garnement, comme il s'en trouve dans tous les villages du monde, et ce gamin détestait tout particulièrement le père Louison dont il avait cependant une peur terrible. Le vieux pêcheur avait attrapé notre polisson, un jour que celui-ci était en train de battre cruellement un pauvre chien barbet qu'il avait inutilement tenté de noyer. Le vieillard avait tout simplement tiré les oreilles du gamin en le menaçant de faire connaître sa conduite à ses parents. 90 95

Or, le père du gamin en question était un mauvais coureur nommé Rivet, qui cherchait plutôt qu'il n'évitait une querelle, et un matin que le père Louison réparait tranquillement ses filets devant sa cabane, il s'entendit apostropher :

– Eh ! dites donc, vous, là, le *Grand Tronc* ! qui est-ce qui vous a permis de mettre la main sur mon garçon ? 100

– Votre garçon battait cruellement un chien qu'il n'avait pu noyer et j'ai cru vous rendre service en l'empêchant de martyriser un pauvre animal qui ne se défendait même pas.

9. Dans le texte de base comme dans I, cet article se lit *des*. J'ai corrigé.

10. Le peintre français Jean-François Millet (1814-1875), connu surtout pour ses paysages et ses scènes rurales, jouit d'une grande faveur auprès de la bourgeoisie montréalaise de la fin du XIX^e siècle (voir François-Marc Gagnon, « La peinture et la sculpture », dans P.-A. Linteau, R. Durocher et J.-C. Robert, *Histoire du Québec contemporain*, t. I, 1989, p. 389-390).

105 – Ça n'était pas de vos affaires, répondit Rivet, et je ne sais pas ce qui me retient de vous faire payer tout de suite les tapes que vous avez données à mon fils.

Et l'homme élevait la voix d'un ton menaçant et quelques curieux s'étaient déjà réunis pour savoir ce dont il s'agissait.

110 – Pardon, mon ami, répondit le vieillard tranquillement. Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour bien faire, et vous savez de plus que je n'ai fait aucun mal à votre enfant.

115 – Ça ne fait rien. Vous n'aviez pas le droit de le toucher, et il s'avança la main haute sur le vieux pêcheur qui continuait tranquillement à refaire les mailles de son filet. Le vieillard leva les yeux, alors qu'il était trop tard pour parer un coup de poing qui l'atteignit en pleine figure, sans lui faire cependant grand mal.

120 Il fallut voir la transformation qui s'opéra dans toute la physionomie du père Louison à cet affront brutal. Il se redressa de toute sa hauteur, rejeta violemment le filet qu'il tenait des deux mains, et bondit comme une panthère sur l'audacieux qui venait de le frapper sans provocation.

125 Ses yeux lançaient des éclairs de colère, et avant qu'on eût pu l'en empêcher, il avait saisi son adversaire par les flancs et le soulevant comme il aurait fait d'un enfant, au-dessus de sa tête, et à la longueur de ses longs bras, il le lança avec une violence inouïe sur le sable de la grève, en poussant un mugissement de bête fauve.

130 Le pauvre diable, qui avait pensé s'attaquer à un vieillard impotent, venait de réveiller la colère et la puissance d'un hercule. Il tomba sans connaissance, incapable de se relever ou de faire le moindre mouvement.

135 Le père Louison le considéra pendant un instant, un seul, et, se précipitant sur lui, le ramassa de nouveau, en s'avançant vers les eaux du fleuve, le tint un instant suspendu en l'air et le rejeta avec force sur le sable mouillé et durci par les vagues. La victime était déjà à demi-morte et s'écrasa avec un bruit mat comme celui d'un sac de grain qu'on laisse tomber par terre.

140 Les spectateurs, qui devenaient nombreux, n'osaient pas intervenir et regardaient timidement cette scène tragique.

123 I provocation. <pas d'alinéa> Ses

Avant même qu'on eût pu faire un pas pour l'arrêter, le vieux pêcheur s'était encore précipité sur Rivet et cette fois, le tenant au bout de ses bras, il était entré dans l'eau, en courant, dans l'intention évidente de le noyer.

145

Une clameur s'éleva parmi la foule :

— Il va le noyer ! il va le noyer !

Et, en effet, le père Louison avançait toujours dans les eaux qui lui montaient déjà jusqu'à la taille. Il n'allait plus si vite, mais il continua toujours jusqu'à ce qu'il en eût jusqu'aux aisselles ; alors, balançant le pauvre Rivet deux ou trois fois au-dessus de sa tête, il le plongea dans le fleuve, à une profondeur où il aurait fallu être bon nageur pour pouvoir regagner la rive.

150

Le vieillard parut ensuite hésiter un instant, comme pour bien s'assurer que sa victime était disparue sous les eaux, puis il regagna le rivage à pas mesurés et alla s'enfermer dans sa misérable cabine, sans qu'aucun des curieux qui se trouvaient sur son passage eût osé lever la main ou même ouvrir la bouche pour demander grâce pour la vie du malheureux Rivet.

155

160

Dès que le père Louison eut disparu, tous se précipitèrent cependant vers les canots qui se trouvaient là, pour voler au secours du noyé qui n'avait pas encore reparu à la surface. Mais l'émotion du moment empêchait plutôt qu'elle n'accélérait les mouvements de ces hommes de bonne volonté et le pauvre Rivet aurait certainement perdu la vie, si des sauveteurs inattendus n'étaient venus à la rescousse.

165

Une *cage* descendait au large avec le courant et un canot d'écorce contenant deux hommes s'en était détaché. Il n'était plus qu'à deux ou trois arpents du rivage lorsque le père Louison s'était avancé dans le fleuve pour y précipiter son agresseur. Les deux hommes du canot avaient suivi toutes les péripéties du drame, et au moment où le corps du pauvre Rivet reparaissait sur l'eau après quelques minutes d'immersion, ils purent le saisir par ses habits et le déposer dans leur embarcation aux applaudissements de la foule qui grossissait toujours sur la rive.

170

175

Deux coups d'aviron vigoureusement donnés par les deux voyageurs firent atterrir le canot et l'on débarqua le corps ina-

180 nimé du pauvre Rivet pour le déposer sur la grève en attendant l'arrivée du curé et du médecin qu'on avait envoyé chercher.

185 Ce n'était pas trop tôt, car l'asphyxie était presque complète, et il fallut recourir à tous les moyens que prescrit la science pour les secours aux noyés, afin de ramener un signe de vie chez le malheureux Rivet dont la femme et les enfants étaient accourus sur les lieux et remplissaient l'air de leurs lamentations et de leurs cris de désespoir.

190 Le curé avait pris la précaution de donner l'absolution *in articulo mortis*¹¹, mais l'homme de science déclara avant longtemps qu'il y avait lieu d'espérer et l'on transporta le moribond chez lui, où il reçut la visite et les soins empressés de toutes les commères du village.

III

195 S'il était vrai que le père Louison jouissait de la réputation d'un homme paisible et inoffensif et que Rivet, au contraire, passait pour un homme grincheux et querelleur, une vengeance aussi terrible pour un simple coup de poing ne pouvait manquer, néanmoins, de produire une émotion générale chez tous les habitants de L...

200 Le curé, le notaire, le médecin et les autres notables de l'endroit se réunirent le même soir chez le capitaine de milice, qui était en même temps le magistrat de la paroisse¹², pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire dans des circonstances aussi graves.

205 Il fut décidé de tenir une enquête dès le lendemain matin et d'appeler le père Louison à comparaître devant le magistrat, en attendant que le médecin pût se prononcer d'une manière définitive sur l'état du malade qui paraissait s'améliorer assez

11. Le prêtre catholique peut bénir le fidèle qui se trouve « à l'article de la mort » et lui accorder l'absolution pour ses fautes, même sans confession.

12. « Le capitaine de milice était autrefois, sous l'ancien comme sous le nouveau régime, un personnage important. C'était le représentant le plus autorisé du gouvernement dont il était chargé de faire connaître et exécuter les ordonnances. Pendant longtemps, il exerça les fonctions de magistrat, de juge de paix » (L.-O. David, *Mélanges*, 1917, p. 266). Sur la milice, voir aussi B. Sulte, *Histoire de la milice canadienne-française*, 1897 ; H. Berthelot, *Montréal : le bon vieux temps*, 1919, série I, p. 39-41 ; J. Provencher, *C'était l'été*, 1982, p. 202-206.

sensiblement, cependant, pour écarter toute idée de mort prochaine ou même probable. 210

Le bailli¹³ du village fut chargé d'aller prévenir le vieux pêcheur d'avoir à se présenter le lendemain matin à neuf heures à la salle publique du village où se tiendrait l'enquête préliminaire et cette nouvelle, jetée en pâture aux bonnes femmes, eut bientôt fait le tour du *fort*, comme on dit encore dans nos campagnes. 215

Le père Louison n'avait pas reparu depuis qu'il s'était renfermé dans sa cabane. Aussi n'était-ce pas sans un sentiment de terreur que le bailli s'était approché pour frapper à sa porte, afin de lui communiquer les ordres du magistrat. 220

— Monsieur Louison ! monsieur Louison ! fit-il, d'une voix basse et tremblante.

Mais à sa grande surprise la porte s'ouvrit immédiatement et le vieillard s'avança tranquillement :

— Qu'y a-t-il à votre service Jean Thomas ? 225

— Monsieur le magistrat m'a dit de vous informer qu'il désirait vous voir, demain matin, à la salle publique pour... pour...

— Très bien, Jean Thomas, dites à M. le magistrat que je serai là à l'heure voulue. 230

Et il referma tranquillement la porte comme si rien d'extraordinaire n'était arrivé et comme s'il avait répondu à un client qui lui aurait demandé une brochée d'anguilles ou de *crapets*.

IV

235

Le lendemain, à l'heure dite, la salle publique était comble et le médecin annonça tout d'abord que Rivet continuait à prendre du mieux. Un soupir de soulagement s'échappa de toutes les poitrines et l'enquête commença.

13. Survivance du régime français, ce terme, dont le sens rejoint celui de l'anglais « *bailiff* » (huissier), désigne l'officier de justice chargé, entre autres, de livrer les mandats de comparution et d'arrêt. Voir M. H. Sanborn, *Handy Book for Sheriffs and Bailiffs*, 1870, p. 5-6.

240 Le père Louison avait été ponctuel à l'ordre du magistrat, mais il se tenait assis, seul, dans un coin, plié en deux, les coudes sur les genoux, et la tête dans les deux mains.

245 À l'appel du magistrat qui lui demanda de raconter les événements de la veille, tout en lui disant qu'il n'était pas forcé de s'incriminer, il se leva tranquillement et récita, les yeux baissés, et d'une voix navrante de regret et de honte, tout ce qui s'était passé, sans en oublier le moindre incident. Il termina par ces mots :

250 – Je me suis laissé emporter par un accès de colère insurmontable et je me suis emporté comme une brute et non comme un chrétien. Je vous en demande pardon, M. le magistrat, j'en demande pardon à Rivet et à sa famille et j'en demande pardon à MM. les habitants du village qui ont été témoins du grand scandale que j'ai causé par ma colère et par ma brutalité. Je
255 remercie Dieu d'avoir épargné la vie de Rivet et je suis prêt à subir le châtiment que j'ai mérité.

– Heureusement pour vous, père Louison, répondit le magistrat, que la vie de Rivet n'est pas en danger, car il m'aurait fallu vous envoyer en prison. Il faut cependant que votre dé-
260 position soit corroborée et je demande aux voyageurs qui ont sauvé Rivet de raconter ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont fait et ce qui s'est passé à leur connaissance, pendant l'affaire d'hier.

265 Le plus âgé des voyageurs, qui était un enfant de la paroisse revenant de passer l'hiver dans les chantiers de la Gatineau¹⁴, raconta simplement les faits du sauvetage et corrobora la déposition du père Louison. Son compagnon qui était aussi un homme de la soixantaine, s'avancait pour raconter son histoire lorsqu'il se trouva face à face avec l'accusé qu'il n'avait pas encore vu. Il le regarda bien en face, hésita un instant, puis
270 d'une voix où se mêlaient la crainte et l'étonnement :

– Louis Vanelet !

Le père Louison leva la tête dans un mouvement involontaire de terreur et regarda l'homme qui venait de prononcer ce nom, inconnu dans la paroisse de L...

250 I suis *conduit* comme

14. Voir p. 81, n. 5.

Les regards des deux hommes s'entrecroisèrent comme deux lames d'acier qui se choquent dans un battement d'épée préliminaire, puis s'abaissèrent aussitôt ; et le vieil *homme de cages* raconta le sauvetage auquel il avait pris part et le drame dont il avait été témoin, sans faire aucune autre allusion à ce nom qu'il venait de jeter en pâture à la curiosité publique. 275 280

Il était évident, qu'en dépit des pénibles événements de la veille, les sympathies de l'auditoire se portaient vers le père Louison et personne ne fit trop attention, si ce n'est le magistrat, à l'*a parte* qui venait de se produire entre le témoin et l'accusé. D'ailleurs, on est naturellement porté à l'indulgence chez nos habitants de la campagne, et l'enquête fut promptement terminée par le magistrat, qui enjoignit simplement au vieux pêcheur de retourner chez lui, de vaquer à ses occupations et de se tenir à la disposition de la justice. 285

La foule se dispersa lentement et le père Louison retourna s'enfermer dans sa cahute pour échapper aux regards curieux qui l'obsédaient. 290

Le magistrat, avant de s'éloigner, s'approcha du dernier témoin et lui intima l'ordre de venir le voir, chez lui, le soir même, à huit heures. Il voulait lui causer. 295

V

Fidèle au rendez-vous qui lui avait été imposé, le vieux voyageur se trouva, à l'heure dite, en présence du juge, du curé et du notaire qui s'étaient réunis pour la circonstance.

Il se doutait bien un peu de la raison qui avait provoqué sa convocation devant ce tribunal d'un nouveau genre. Aussi ne fut-il pas pris par surprise lorsqu'on lui demanda à brûle-pourpoint : 300

— Vous connaissez le père Louison depuis longtemps et vous lui avez donné le nom de Louis Vanelet, ce matin, à l'audience. 305

— C'est vrai, monsieur le juge, répondit le voyageur sans hésiter.

— Dites-nous alors où, quand et comment, vous avez fait sa connaissance ? 310

– Oh ! il y a longtemps, bien longtemps. C'était au temps de mon premier voyage à la Gatineau. Nous faisons chantier pour les Gilmour¹⁵ et Louis Vanelet et moi nous bûchions dans le même camp. C'était un bon travaillant, un bon équarisseur
 315 et un bon garçon. Tout le monde aimait surtout à lui entendre raconter des histoires, le soir, autour de la cambuse. Un jour, une escouade de travailleurs nous arriva pour partager notre chantier et il y en avait un parmi les nouveaux arrivants qui connaissait Vanelet et qui venait de la même paroisse que lui,
 320 aux environs de Montréal. Ils se saluèrent à peine et il était évident qu'il y avait eu gribouille entr'eux. Rien d'extraordinaire ne vint d'abord troubler la bonne entente, jusqu'à ce qu'un jour, Vanelet vint me trouver et me demanda de lui servir de témoin dans une lutte à coups de poings, qu'il devait avoir
 325 le lendemain avec son coparoissien. « Nous aimons, me dit-il, la même fille, au pays, et comme nous ne pouvons l'épouser tous deux, nous voulons régler l'affaire par une partie de boxe. » La proposition me parut assez raisonnable, car on se bat volontiers et pour de bien petites raisons dans les chantiers.
 330 J'acceptai donc et le lendemain matin, de bonne heure, avant l'heure des travaux, les deux adversaires étaient face-à-face dans une clairière voisine. La bataille commença assez rondement ; mais à peine les premiers coups avaient-ils été portés que Vanelet était absolument hors de lui-même, dans un accès
 335 de fureur noire. Plus fort et plus adroit que son adversaire, il lui portait des coups terribles sous lesquels l'autre s'écrasait comme sous des coups de massue. J'essayai vainement, avec l'autre témoin, d'intervenir pour faire cesser la lutte, mais Vanelet, fou de rage et fort comme un taureau, frappait toujours
 340 jusqu'à ce que son adversaire, les yeux pochés et la figure ensanglantée perdit connaissance et ne pût se relever. Alors Vanelet le saisit et le balançant au bout de ses bras, le lança sur la neige durcie et glacée qui recouvrait le sol. Le pauvre diable

340 I figure *en sang*, perdit

15. En 1828, Allan Gilmour (1805-1884) et son oncle, tous deux Écossais d'origine, se lancent dans l'exploitation forestière du haut Saint-Laurent. Le siège social de leur compagnie est à Québec. Ils ont aussi des chantiers sur la Mattawin et la Vermillon. Voir N. Lafleur, *la Drave en Mauricie*, 1970, p. 34 ; David S. Macmillan, « Gilmour, Allan », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, t. XI, Québec, Presses de l'université Laval, 1982, p. 348-350. Le Musée des beaux-arts du Canada possède deux tableaux (nos 29695 et 29696) de Robert C. Todd (1809-1866) représentant « Le chantier maritime d'Allan Gilmour and Company à l'Anse-au-Foulon » ; tous deux sont de 1840.

était sans connaissance et le sang lui sortait par le nez et par
 les oreilles. Vanelet allait de nouveau se précipiter sur sa victime 345
 lorsque nous nous jetâmes sur lui et c'est avec la plus grande
 peine que nous réussîmes à empêcher un meurtre. Jamais je
 n'avais vu un homme aussi fort, dans une fureur aussi terrible.
 Il se calma cependant après quelques instants et s'enfuit comme
 un fou à travers la forêt. Mon compagnon se rendit au chantier 350
 pour obtenir un traîneau afin de transporter le corps inanimé
 de notre camarade. Bien que nous fussions au mois de février
 et en pleine forêt, très éloignés de toute habitation, Louis Va-
 nelet disparut du chantier. Je l'ai revu hier pour la première
 fois depuis cette époque mémorable, car aucun de nous ne 355
 savait ce qu'il était devenu. Le pauvre homme qu'il avait
 presque assommé resta pendant longtemps entre la vie et la
 mort et nous le ramenâmes, au printemps, dans un pitoyable
 état, pour le renvoyer dans sa famille. J'ai appris depuis qu'il
 s'était rétabli et qu'il avait fini par épouser celle pour qui il avait 360
 failli sacrifier sa vie.

Le magistrat, le curé et le notaire après avoir écouté at-
 tentivement cette histoire, se consultèrent longuement et fi-
 nirent par décider qu'en vue¹⁶ du caractère irascible du père
 Louison, de ses colères terribles et de sa force herculéenne, il 365
 fallait faire un exemple et le traduire devant la Cour Criminelle
 qui siégeait à Sorel¹⁷.

Le bailli recevait des instructions à cet effet.

VI

Lorsque le représentant de la loi se rendit, le lendemain 370
 matin, pour opérer l'arrestation de Louis Vanelet, il trouva la
 cabane vide. Le vieillard, pendant la nuit avait disparu en em-
 portant dans son canot, ses engins de chasse et de pêche. Per-
 sonne ne l'avait vu partir et l'on ignorait la direction qu'il avait
 prise. 375

16. Voir p. 116, n. 17.

17. Même si le délit est commis à Lavaltrie ou Lanoraie, le procès doit se tenir à Sorel, sur l'autre rive du Saint-Laurent, chef-lieu du district judiciaire de Richelieu (créé en 1857), lequel comprend les comtés de Richelieu, Yamaska et Berthier (où se trouvent Lavaltrie et Lanoraie). Voir M. H. Sanborn, *Handy Book for Sheriffs and Bailiffs*, 1870, p. 84-85.

Quelques jours plus tard, le capitaine d'un bateau de L... racontait que pendant une forte bourrasque de nord-est, il avait rencontré sur le lac Saint-Pierre¹⁸ un long canot flottant au gré des vagues et des vents.

380

Il avait cru reconnaître l'embarcation du père Louison, mais le canot était vide et à moitié rempli d'eau.

18. Voir p. 100, n. 16.

Anita

Page laissée blanche

PRÉSENTATION

Ce récit d'inspiration autobiographique se présente comme la relation d'un épisode du séjour que fit Beaugrand au Mexique entre 1865 et 1867. Pierre Bance¹ s'y réfère comme à un témoignage sûr, tandis que John Hare² le juge « probablement un peu romancé ». Quoique rien ne permette de trancher entre ces deux opinions, on notera seulement que la blessure à un doigt dont le narrateur dit avoir hérité à cette occasion manque singulièrement de précision (var. 409).

De tous ses écrits, c'est à « Anita » que Beaugrand semble avoir été le plus attaché. Non seulement il le publie lui-même au moins cinq fois – et peut-être six – entre 1875 et 1888, mais c'est aussi le seul de ses récits qu'il se donne la peine d'éditer en un volume séparé (IV).

Tout indique que l'écriture en a été directement inspirée par la lecture de l'ouvrage de Faucher de Saint-Maurice, *De Québec à Mexico*, publié en 1874, et qui raconte le séjour de l'auteur au Mexique, à titre d'officier dans l'armée française d'intervention, en 1864-1865, soit juste avant que Beaugrand lui-même n'y arrive. Une note du second volume (p. 235) précise d'ailleurs :

Un de nos compatriotes, M. H. Beaugrand, aujourd'hui rédacteur-propriétaire de « *l'Écho du Canada* », journal hebdomadaire publié à Fall River, état du Massachusetts, a fait les campagnes mexicaines de 1865-67, avec le grade de sergent à la 2^e compagnie montée de la contreguerilla Du Pin.

1. P. Bance, « Beaugrand et son temps », 1964, chapitres II et VI.

2. J. Hare, *les Canadiens français aux quatre coins du monde*, 1964, p. 118.

Dès novembre 1874, Beaugrand exprime son intérêt pour l'ouvrage de Faucher de Saint-Maurice dans un compte rendu très élogieux que publient *le Canadien* de Québec et *l'Opinion publique* de Montréal³. Il dédie aussi la plus ancienne leçon connue d'« Anita » À M. Faucher de St. Maurice, ex-capitaine d'infanterie légère au Mexique. Cette leçon (I) paraît dans *l'Écho du Canada* en avril-mai 1875. Le récit n'y est pas encore divisé en chapitres et s'intitule simplement « Quand j'étais chez Dupin ».

Il faut attendre la leçon de mai 1878, publiée en feuilleton dans les trois premières livraisons du *Fédéral* (II), pour que le récit, maintenant sous-intitulé « Souvenirs de la campagne du Mexique », reçoive ses divisions et son titre définitifs. Légèrement différente de la première, cette seconde leçon connue se fonde peut-être, toutefois, sur une autre parue l'année précédente, sans doute dans un (ou des) numéro(s) de *la République* aujourd'hui perdu(s), si l'on en croit du moins la mention de II (var. 121) selon laquelle « onze ans » se seraient écoulés depuis les événements, eux-mêmes survenus en février 1866 ; cette mention, dans I, était de « neuf ans ».

Moins d'un an après *le Fédéral*, en février 1879, c'est au tour de *la Patrie*, le nouveau journal fondé par Beaugrand, de reprendre « Anita » en feuilleton dans ses toutes premières livraisons. Cette leçon (III) est-elle fondée sur la leçon perdue de 1877 ou sur II, il est impossible de le savoir ; quoi qu'il en soit, elle correspond à quelques détails près (dont deux passages sautés : var. 146 et 387) au texte de 1878 (II).

Par la suite, le récit subit des modifications encore plus importantes lorsque Beaugrand décide d'en faire un joli petit livre de 36 pages (IV), publié vraisemblablement à tirage limité, avec trois illustrations anonymes et un portrait de l'auteur, mais sans mention d'éditeur ni de date. Celle-ci peut néanmoins être supposée, car le texte précise cette fois (var. 121) que « quinze ans » ont passé : on serait donc en 1881. Il s'agit d'une leçon fortement retravaillée, où l'auteur modifie son introduction

3. H. Beaugrand, « Études bibliographiques », 1874 (je cite d'après le texte de *l'Opinion publique*). La même année, le nom de « Beaugrand H. ; homme de lettres, rédacteur-propriétaire de *l'Écho du Canada* » apparaît aussi parmi la liste des souscripteurs d'un autre ouvrage de Faucher de Saint-Maurice, *Choses et autres, études et conférences* (Montréal, Duvernay frères et Dansereau, 1874, p. 265).

(var. 2, 5) et sa conclusion (var. 522, 523), polit le style et le vocabulaire, précise ou met à jour certains détails historiques (var. 441, 449, 491, 522, 523) et adopte un nouveau sous-titre : « Souvenirs d'un contre-guérillas⁴ ».

C'est ce texte remanié qui, après avoir subi de nouvelles retouches de peu de conséquence, paraît finalement en 1888, dans le recueil des *Mélanges*, et qui sert ici de texte de base. Par la suite, le récit ne sera plus jamais édité, ni avant ni après la mort de Beaugrand.

Une conférence (?) de 1874 (?)

Dans les *Mélanges*, « Anita » est présenté comme une « Conférence faite devant le Cercle Montcalm de Fall River le 11 juin 1874 ». Mais cette mention me semble sujette à caution, pour trois raisons au moins.

D'abord, le fait que la première édition connue du récit date non pas de 1874 mais bien d'avril-mai 1875, soit près d'un an plus tard, ne laisse pas d'étonner quand on considère le besoin de copie qu'éprouvaient les journaux du temps, et *a fortiori* un petit hebdomadaire français de Nouvelle-Angleterre comme *l'Écho du Canada*. Plus curieux encore, le journal de Beaugrand ne dit strictement rien, au printemps de 1874, de la « conférence du 11 juin », alors que *l'Écho du Canada* a l'habitude de tenir ses lecteurs au courant de chaque activité un peu officielle de son rédacteur-propriétaire⁵, ainsi que de tout ce qui concerne l'Association Montcalm⁶.

Outre ce silence de *l'Écho du Canada*, un passage du compte rendu sur Faucher de Saint-Maurice, publié à l'automne

4. L'orthographe de ce mot varie passablement dans le titre et le texte des différentes leçons du récit. J'ai respecté ces variations.

5. Une note de *l'Écho du Canada* (13 juin 1874) laisse même entendre que Beaugrand, le soir du 11 juin, assistait à un concert de la fanfare canadienne de Fall River.

6. Cette petite organisation patriotique et culturelle a été fondée en avril 1874 ; Beaugrand en est le premier président et compose son « Hymne » (voir Bibliographie, p. 346). Signalons aussi que dans *Jeanne la fileuse* (2^e partie, chapitre VII), c'est à titre de délégué du Cercle Montcalm de Fall River que Michel Dupuis, tout comme Beaugrand le fit lui-même, participe aux célébrations du 24 juin 1874 à Montréal.

de 1874, donnerait également à penser que Beaugrand, à ce moment-là, n'a encore rien écrit sur son aventure mexicaine :

J'ai suivi avec un intérêt palpitant les différentes phases de l'expérience de M. Faucher de St. Maurice sous le soleil tropical du Mexique, et je me suis dit souvent, en parcourant ces pages [...], que j'aurais pu, si Dieu m'avait fait aussi écrivain, entreprendre la suite de ces relations d'une page d'histoire glorieuse, si fatalement terminée par l'assassinat de l'infortuné Maximilien.

Enfin, d'autres indices sont fournis par les diverses leçons du récit lui-même. C'est seulement dans les *Mélanges*, donc en 1888, que Beaugrand fixe à « huit ans » (var. 121) le délai écoulé entre les événements de 1866 et leur narration. Aussi, c'est seulement là que le récit est présenté comme une « conférence » et que quelques-unes des apostrophes adressées au « lecteur » dans les leçons antérieures (var. 7, 116) le sont à « Messieurs » les auditeurs, Beaugrand oubliant toutefois en deux endroits (lignes 83, 176) d'effectuer la correction.

En somme, j'inclinerais fortement à penser qu'« Anita » est un texte de 1875 et non de 1874, et qu'il n'a probablement pas été écrit comme une conférence mais bien comme un feuilleton destiné aux lecteurs de *l'Écho du Canada*.

Pourquoi, demandera-t-on, Beaugrand aurait-il faussé l'origine de son texte ? Le « maquillage » du récit en forme de conférence s'explique sans doute par le désir de donner au volume des *Mélanges* une certaine homogénéité : sous-intitulé *Trois conférences*, ce volume contient, outre « Anita », deux causeries récentes prononcées par Beaugrand, l'une devant la Chambre de commerce du district de Montréal (« De Montréal à Victoria par le Pacifique Canadien », 1887), l'autre devant le Club national de Montréal (« Le journal, son origine, son histoire », 1885). Quant au changement de date, il s'agit peut-être d'une erreur, mais peut-être aussi d'un choix délibéré, par lequel Beaugrand chercherait à dissimuler après coup l'influence qu'a pu exercer sur lui Faucher de Saint-Maurice, dont les opinions conservatrices ne lui conviennent plus guère.

Au début, en effet, la position idéologique de Beaugrand devant la question mexicaine est très proche de celle de Faucher de Saint-Maurice, c'est-à-dire farouchement impérialiste et anti-républicaine. Dans son compte rendu de 1874 sur *De Québec à Mexico*, il parle lui aussi de « l'assassinat de l'infortuné

Maximilien », voit l'intervention française comme une chance de « régénération » pour « ce pays traditionnel des révolutions », et considère les Mexicains avec mépris :

Le Mexicain est brigand de sa nature, et vendrait son âme à l'occasion pour quelques onces d'or ; et tel il était il y a dix, quinze ou vingt ans, tel il est aujourd'hui, et tel il sera jusqu'à ce que la verge de la discipline du pénitencier américain lui ait fait sentir la nécessité de l'honnêteté et de la civilisation.

Les guerilleros de Juarez n'étaient, poursuit-il, que de « lâches empoisonneurs », des « poignardeurs qui travaillaient dans l'ombre » et dont les embuscades « nous enlevèrent plus de soldats que la balle franche de l'ennemi qui nous rencontrait face à face ».

Ces opinions, qui se reflètent dans la leçon de 1875 (I), évoluent nettement par la suite, à mesure que Beaugrand adopte en politique des positions de plus en plus radicales, c'est-à-dire ouvertement républicaines. C'est pourquoi, sans doute, il supprime la dédicace de son récit à Faucher de Saint-Maurice dès 1878 (II) (peut-être même en 1877, dans la leçon perdue) et corrige certains passages un peu compromettants. Ainsi, le refus opposé par le narrateur aux avances des Juaristes n'a plus rien à voir avec le fait que ces derniers sont des « ennemis de l'empereur Maximilien » et devient une pure question d'honneur (var. 274) ; de même, l'armée à laquelle il appartient n'est plus composée d'« impérialistes » mais de « Français » (var. 332, 355) ; Trevino n'est plus un des « rares gentilshommes » de l'armée mexicaine, mais plutôt un de ses « bons généraux » (var. 200) ; et la mort de Maximilien, présentée en 1875 comme un « assassinat », n'est plus par la suite qu'une « exécution » (var. 441).

ANITA

Souvenirs d'un contre-guérillas

On se battait ferme et dru chez Dupin.

5 Surtout lorsqu'on avait l'honneur d'appartenir à la 2^e compagnie montée de la « Contre-guérillas » : compagnie commandée, s'il vous plaît, par un petit-fils du maréchal Ney¹.

TEXTE DE BASE : *Mélanges, trois conférences*, 1888. VARIANTES : I : *l'Écho du Canada*, 3, 10, 17 avril et 1^{er} mai 1875. II : *le Fédéral*, 4, 7, 9 mai 1878. III : *la Patrie*, 25, 26, 27 février 1879. IV : *Anita*, plaquette, s.d. [1881 ?].

2 I,II,III contre-guérillas // Ah ! quel plaisir d'être soldat ! // Surtout 5
I,II,III de la « Contreguérilla Dupin. » // Fameux

1. Dans la « contraguérilla, écrit Faucher de Saint-Maurice (*De Québec à Mexico*, 1874, vol. 2, p. 92), entraient pêle-mêle, français, soldats congédiés, aventuriers de toutes les religions et de tous les drapeaux [...]. Grassement payés – 80 piastres de prime, plus 50 piastres de solde par mois – vivant en vrais nababs dans les villages où ils étaient stationnés, faisant le coup de feu avec autant d'insouciance qu'une bande de moutards jouant au soldat, ils étaient commandés par un homme dont la mémoire ne s'éteindra pas de sitôt au Mexique ». Plus loin, Faucher consacre tout un chapitre (vol. 2, p. 231-242) au colonel d'état-major Dupin (ou Du Pin), qui « a rapporté de cette campagne une réputation de férocité » (p. 238), mais de qui il prend vigoureusement la défense. C'est aussi ce que fait Beaugrand dans son compte rendu de l'ouvrage de Faucher (« Études bibliographiques », 1874) : « On s'est plu à lui surfaire une réputation de cruauté qu'il n'a jamais méritée. [...] On l'avait surnommé du joli sobriquet de 'Dupin el diablo' et il s'en accommodait assez bien, sous prétexte qu'il fallait être réellement endiablé pour punir comme elles le méritaient les âmes damnées qui s'affublaient du titre de libéraux pour assassiner les femmes et les enfants. » Mais Charles Dupin méritait tout à fait, selon Gabriel Hanotaux (*Histoire de la nation française*, t. III : *Histoire militaire et navale*, vol. 2, Paris, Plon, 1927, p. 394), la réputation de brutalité qui lui a été faite ; il est mort en 1867, à Montpellier, en pleine disgrâce ; les sources consultées ne confirment pas qu'il fût un petit-fils du célèbre Michel Ney (1769-1815), nommé maréchal d'Empire par Napoléon en 1804.

Fameux régiment que celui-là, je vous en donne ma parole, Messieurs !

Chez Dupin – comme nous disions alors – on buvait sec, on faisait ripaille dans les entr'actes ; mais le premier appel du clairon nous faisait rentrer en scène, et nous avions la réputation de nous battre comme des enragés ; ce qui faisait que les *Chinacos*² nous avaient appliqué le gentil sobriquet de *diabolos colorados*³, – ce qui veut dire « diables rouges ».

Ils avaient, ma foi, raison de ne pas nous adorer, ces bons Mexicains, car nous leur rendions bien la pareille et avec intérêts encore.

C'était aux premiers jours de février 1866⁴, si je me rappelle bien. Nous étions de passage à Monterey, venant de Matamoros, et en route pour rejoindre la division Douay, qui était campée sous les murs de San Luis Potosi⁵.

Notre escadron escortait un convoi de vivres. Comme les muletiers mexicains ne sont jamais pressés, et que le train n'avancait pas vite, j'avais demandé et obtenu la permission de

7 I,II,III,IV parole, lecteur ! // Chez 10 I,II ripaille et on se battait en enragés III ripaille et on se battait comme des enragés 18 I,II,III,IV C'était au premier jour de 24 I,II,III permission de mon capitaine, de pouvoir devancer

2. Selon Francisco J. Santamaria (*Diccionario de Mejianismos*, Mexico, Editorial Porrúa, 1959, p. 393) et J. A. Dabbs (*The French Army in Mexico 1861-1867*, 1963, p. 268), *los Chinacos* est au départ un terme dépréciatif signifiant « les miséreux, les très pauvres », mais que les Mexicains appliquaient en manière de sobriquet aux diverses bandes républicaines et même, de façon générale, à tous les libéraux.

3. Faucher de Saint-Maurice (*De Québec à Mexico*, 1874, vol. 2, p. 92) parle plutôt des « *demonios colorados* ».

4. Février 1866, c'est-à-dire environ six mois après l'arrivée de Beaugrand, qui est alors âgé de dix-sept ans. La guerre du Mexique, qui durait depuis 1861, avait attiré d'Europe une foule « d'aventuriers, de modestes cadets de familles, d'écrivains incompris, d'officiers démissionnaires » et « toutes espèces de héros en quête d'un roman, d'une aventure, d'une position sociale, d'une épaulette, d'un riche mariage, d'une humble place de courtisan » (Faucher de Saint-Maurice, *De Québec à Mexico*, 1874, vol. 1, p. 144).

5. Monterrey (capitale du Nuevo Leon) se trouve sur le trajet de Matamoros (État de Tamaulipas, 340 kilomètres à l'est, sur la côte du golfe) à San Luis Potosi (capitale de l'État du même nom, 530 kilomètres au sud-ouest). Le général Félix-Charles Douay (1816-1879) commande depuis 1862 la 2^e Division et est responsable de la campagne française dans le nord du Mexique, région où se trouvent ces trois villes. Notons que Beaugrand écrit toujours « Monterey » au lieu de « Monterrey ».

25 devancer le détachement d'un jour ; et je me trouvais à Monterey, vingt-quatre heures avant mes camarades.

Puisque j'ai tant fait de vous dire que je tenais à passer un jour à Monterey, autant vaut compléter tout de suite ma confiance, et vous avouer que les yeux noirs d'une *senorita* étaient
30 pour beaucoup dans cette décision prise à la hâte.

J'étais maréchal des logis chef de mon escadron, et je n'aurais voulu pour rien au monde manquer l'occasion de donner un coup de sabre qui aurait pu me valoir⁶ la contre-épaulette de sous-lieutenant, alors l'objet de tous mes rêves.

35 J'arrivai donc au galop en vue de la *Silla*⁷, et, un quart d'heure plus tard, j'apprenais que l'objet de ma course au clocher était depuis quelques jours chez une de ses parentes, à Salinas⁸.

Jugez de mon désespoir !

40 Que faire ?

Je tenais à voir Anita, et Salinas était à une distance de dix bonnes lieues de Monterey. Je n'avais que vingt-quatre heures d'avance sur la colonne, et il m'était tout à fait impossible de penser à faire trente lieues en un jour sur mon cheval qui était
45 déjà fatigué, et de pouvoir reprendre ensuite la route avec mes compagnons d'armes.

J'étais furieux de ce contretemps, quand je me rappelai fort à propos que j'avais une cinquantaine de dollars dans mes goussets. A Monterey, un bon mustang s'achète et se vend pour
50 deux onces d'or⁹.

Je trouvai tout de suite un maquignon qui me fournit une monture respectable pour vingt-cinq dollars, et après avoir con-

29 I *senorita pesaient* pour 41 I,II,III voir *mon Anita* 47 I,II,III
J'étais au désespoir de ce

6. Le texte de base dit : « me faire valoir ». J'ai adopté le texte des leçons I, II, III et IV.

7. Le texte de *l'Écho du Canada* (I) précise en note : « Montagne en forme de selle près de Monterey. »

8. Il doit s'agir de la ville aujourd'hui nommée Salinas Victoria, sise à une quarantaine de kilomètres au nord de Monterrey.

9. Les leçons de 1875 (I), 1878 (II) et 1879 (III) précisent : « deux onces d'or (\$32.00) ».

fié mon fidèle *Pedro* – mon cheval – aux soins du garçon d'écurie de l'hôtel San Fernando, je me préparai à prendre la route de Salinas.

55

On me fit bien remarquer que les *Chinacos* avaient été vus dans les environs depuis quelques jours, mais, quand on est militaire et amoureux, on se moque de tout – même et surtout des choses les plus sérieuses.

J'étais donc décidé à tout braver, fatigues et Juaristes¹⁰, pour avoir l'ineffable plaisir de contempler pendant quelques instants les yeux noirs de ma *novia*.

60

Je plaçai de nouvelles capsules sur mes revolvers américains, et je pris une double ronde de cartouches pour ma carabine *Spencer*¹¹.

65

II

Quelques instants plus tard, je galopais sur la route poussiéreuse qui longe la base des montagnes élevées qui entourent Monterey. Mon cheval faisait merveille, et j'étais enthousiasmé de la surprise que j'allais causer à Anita, qui me croyait encore à Victoria, guerroyant contre ce brigand de Canales¹².

70

Je répondais d'un air souriant aux *buenos dias* hypocrites des *rancheros*¹³ que je rencontrais sur la route. Il était notoire que ces coquins nous disaient bonjour du bout des lèvres, tandis que dans leurs cœurs, ils nous vouaient à tous les diables. Mais j'étais de bonne humeur et j'oubliais pour le moment que j'étais en pays ennemi.

75

63 I de *fraîches* capsules
Victoria, à *guerroyer* contre

70 I,II,III,IV à *mon* Anita

71 I,II,III

10. Partisans de Juarez (voir p. 158, n. 19).

11. Quoique les États-Unis, eux-mêmes en proie à la guerre civile, ne fussent pas impliqués officiellement dans la guerre du Mexique avant la fin de 1866, les armes américaines circulaient abondamment tant du côté républicain que chez les Français. La carabine Spencer, de calibre .52, est alors un modèle tout à fait récent, puisqu'elle a fait son apparition aux États-Unis à partir de 1860.

12. Victoria désigne probablement ici Ciudad Victoria, capitale de l'État de Tamaulipas, qui se trouve à égale distance (environ 300 kilomètres) de Matamoros et de Monterrey, vers le sud. Servando Canales (1830-1883) est un général juariste.

13. « *Ranchero*, c'est à dire fermier » (Faucher de Saint-Maurice, *De Québec à Mexico*, 1874, vol. 1, p. 135).

Je fis ainsi, sans y penser, cinq ou six lieues. Le cœur me battait d'aise à la pensée de l'heureuse inspiration que j'avais eue de me procurer une nouvelle monture, ce qui me permettrait de passer sept ou huit heures auprès de l'objet de mes affections. C'est là une dose de bonheur énorme pour un militaire en campagne ; croyez-m'en sur parole, heureux lecteurs qui n'êtes jamais sortis de la paisible catégorie des pékins.

Je galopais donc content de moi-même et ne pensant nullement au danger, quand j'arrivai au gué d'une petite rivière qu'il me fallait traverser pour continuer ma route. Je lâchai la bride à mon cheval pour lui permettre de s'abreuver à l'eau claire qui coulait sur un lit de cailloux ; et j'étais en train de rouler une cigarette, quand le bruit des pas de plusieurs chevaux me fit tourner la tête. Je vis cinq ou six cavaliers qui se dirigeaient vers moi, mais qui, évidemment, jusque-là, ne m'avaient pas encore aperçu. Leur tenue demi-militaire me fit un devoir de m'assurer à qui j'avais affaire, avant de les laisser s'avancer plus près, et je les interpellai de la phrase sacramentelle :

— *Quien vive ?*

— *Amigos !* répondirent en chœur mes interlocuteurs qui s'avançaient toujours, et qui me lancèrent en passant des bonjours qui me parurent équivoques. Je les laissai s'avancer et traverser la rivière, mais je résolus de ne pas les perdre de vue, pour éviter toute espèce de malentendu avec des personnages que je soupçonnais fortement d'appartenir à quelque bande du voisinage. Je les suivis donc à distance, bien décidé à ne pas leur donner la chance de se cacher dans les broussailles et de me lancer une balle à la manière habituelle des brigands à qui nous faisons la guerre.

Je crus m'apercevoir que l'un d'eux tournait de temps en temps la tête, comme pour bien s'assurer que je les suivais toujours, mais j'en arrivai bientôt à ne plus y porter attention et à croire, qu'après tout, ces pauvres diables pouvaient bien n'être que de paisibles fermiers qui revenaient de Monterey.

89 II,III qui roulait sur 89 I cailloux. Je me préparais à allumer une II,III cailloux. Je me préparais à fumer une 95 I,II,III phrase habituelle : // — Quien 106 I,II,III manière proverbiale des 112 I,II,III n'être pas autres que de paisibles fermiers du voisinage qui

Je me relâchai donc de ma surveillance et je tombai peu à peu, dans la série d'idées couleur de rose que m'inspirait l'espoir de me trouver bientôt auprès d'Anita.

115

Vous souriez probablement, Messieurs, de mon infatuation amoureuse quand je vous nomme ma passion ; mais avant de vous raconter les aventures que me valut cet attachement digne d'un meilleur sort, laissez-moi vous dire qu'elle en valait la peine, ma Mexicaine.

120

Voilà bientôt huit ans que je l'ai oubliée, et, parole d'*ex-contraguérillas*, quand j'y pense par hasard, je me surprends à regretter la *plaza* de Monterey et les charmantes causeries que nous y faisions – Anita et moi – en écoutant la musique du 95^e. Je faisais retentir mes éperons et sonner mon grand sabre de cavalerie sur le pavé, et elle souriait sous sa mantille – la coquine – aux officiers d'état-major qui me jalouaient ma bonne fortune.

125

III

Mais revenons à la grande route de Salinas et aux cavaliers inconnus qui galopaient devant moi.

130

J'avais donc fait taire mes soupçons, et j'avais même oublié toute idée de danger, quand j'arrivai, toujours au galop, à un endroit où la route faisait un brusque détour. Mes Mexicains de tout à l'heure m'attendaient là le revolver au poing, et je fus accueilli par un brusque :

135

– *Alto ahí !* – halte là !

Mon cheval se cabra, et ma main droite fouillait encore les fontes de ma selle, quand j'entendis derrière moi le sifflement bien connu du lasso¹⁴. Je sentis la corde se resserrer autour de mes épaules et un instant plus tard je roulais dans la poussière. Un brigand de *Chinaco* m'avait ficelé par derrière, pendant que ses dignes compagnons me mettaient en joue par devant.

140

113 I,II,III,IV je retombai peu 115 I,II,III auprès de mon Anita
 116 I,II,III,IV probablement, *lecteur*, de 121 I bientôt neuf ans II,III bien-
 tôt onze ans IV bientôt quinze ans 123 I,II,III charmantes promenades que

14. Au sujet du lasso (ou *laso*), voir P. M. Sauvalle, *Louisiane-Mexique-Canada*, 1891, p. 204-205.

Jolie position pour un sous-officier qui avait l'honneur de servir sous Dupin. Je me sentais attrapé comme le corbeau de la fable.

En vrais Mexicains qui font leur métier avec un œil aux affaires, mes braves adversaires commencèrent par me dépouiller de tout ce que je possédais et qui pouvait avoir pour un sou de valeur, me donnant, par ci par là, quelques coups de pieds pour me faire sentir que j'étais à leur merci. Les épithètes les plus injurieuses ne me manquèrent pas non plus, pendant qu'on me liait solidement les bras de manière à me mettre dans l'impossibilité de faire un seul mouvement pour me défendre.

Je souffris tout en silence, me réservant mentalement le droit de me venger au centuple si jamais l'occasion s'en présentait.

On me plaça sur mon cheval, et, après qu'on m'eût attaché les jambes à la sangle afin qu'il ne me prit aucune envie d'essayer à m'échapper, nous laissâmes la grand'route pour nous enfoncer dans les broussailles. Après avoir voyagé pendant quelques heures, nous arrivâmes à une mauvaise hutte abandonnée, située sur les bords d'un ruisseau qui descendait des montagnes pour se jeter probablement dans le *Sabinas*¹⁵.

Nous y passâmes la nuit, et l'on me fit l'honneur d'une sentinelle pour veiller sur moi, précaution bien inutile grâce aux liens dont j'étais littéralement couvert des pieds à la tête.

Avec une libéralité que je n'attendais pas d'eux, mes gardiens me donnèrent ma part d'un excellent souper qu'ils préparèrent avec soin, et ils m'offrirent même un bon verre de *mezcal*¹⁶ que j'acceptai volontiers.

146 I,II fable. // *J'avais honte de moi-même.* // En vrais 159 I,II,III cheval et après *m'avoir* attaché les 161 I,II,III *m'échapper, nous nous enfonçâmes* dans les 166 I,II,III,IV l'honneur de *placer* une sentinelle 167 I,II,III inutile *en vue des* liens 168 I tête. <fin de la première tranche> 170 I,II,III,IV d'un *souper excellent* qu'ils

15. Le Rio Sabinas coule au nord de Monterrey et va se jeter dans le Rio Grande au sud de Laredo.

16. « Le bas peuple boit une espèce d'eau-de-vie de canne à sucre nommée *mezcal*, qui n'est pas absolument mauvaise » (Faucher de Saint-Maurice, *De Québec à Mexico*, vol. 1, p. 217).

Aux questions que je fis pour savoir ce que l'on prétendait faire de moi, on répondit invariablement que je saurais le lendemain soir à quoi m'en tenir à ce sujet.

175

J'attendais avec une impatience que vous comprenez, lecteur, l'heure qui m'apprendrait le sort qui m'était réservé.

Je dormis tant bien que mal, et nous reprîmes de bonne heure un sentier qui conduisait à la grand'route.

J'étais toujours ficelé jusqu'aux oreilles, et je faisais piteuse mine entre les deux grands gaillards chargés de me garder.

180

Vers midi, nous avons atteint Lampasas¹⁷ ; et ce n'est que lorsque j'aperçus un bataillon de *Chinacos* qui grouillaient sur la place publique, que je commençai à comprendre ce que l'on voulait de moi.

185

Je sentis que, selon leur habitude, les Juaristes allaient d'abord essayer de me faire *causer*, en m'offrant un grade quelconque comme prix des renseignements que je pourrais leur donner, et que, si je m'y refusais absolument, on pourrait bien me faire passer *l'arme à gauche*.

190

Cette manière d'agir avec leurs prisonniers était proverbiale chez les Mexicains, et je m'y attendais avec un calme assez mal emprunté à mon dessein bien arrêté de paraître indifférent au danger de ma position.

IV

195

Je réfléchissais encore aux vicissitudes de la vie de soldat, lorsque une ordonnance vint m'annoncer que l'on m'attendait chez le général Trevino¹⁸, dont la brigade se trouvait de passage à Lampasas.

173 I,II,III questions que j'adressai sur ce que 177 I,II,III m'était destiné. // Je 181 I,II gaillards qui étaient chargés de ma garde. // Vers III gaillards chargés de ma garde. // Vers 199 III Lampasas. <fin de la première tranche>

17. Il s'agit vraisemblablement de Lampazos, appelé aussi Lampazos de Naranjo, ville du Nuevo Leon sise à environ 150 kilomètres au nord de Monterrey.

18. Le général juariste Geronimo Trevino semble n'être qu'un héros assez secondaire. En 1871, il participera à l'insurrection de Porfirio Díaz contre Juarez.

200 Je connaissais Trevino de réputation comme l'un des bons généraux qui avaient accepté du service sous Juarez¹⁹, et je remerciai mentalement mon étoile de cette sorte de bonne fortune dans mon malheur.

205 Après avoir coupé mes liens pour me permettre de marcher, on me conduisit dans une grande salle, au rez-de-chaussée du palais municipal, où l'on me fit attendre le bon plaisir de Son Excellence, le général commandant supérieur.

210 Si l'exactitude est la politesse des rois, il nous a toujours paru évident que les rois du Mexique devaient être d'une impolitesse criante, à en juger par la conduite des fonctionnaires de la république actuelle.

On me fit attendre deux longues heures sans boire ni manger, ce qui me parut d'un mauvais augure pour la bonne humeur du général.

215 Quand la vie d'un homme est en jeu, il devient superstitieux en diable, et les événements les moins importants sont à ses yeux des pronostics sérieux.

220 On me transmit enfin l'ordre d'avancer, et je me trouvai, en présence de celui qui allait décider, si, selon la²⁰ coutume, je devais aller avant longtemps me balancer au bout d'un lasso, suspendu aux branches de l'arbre le plus voisin.

J'entrai d'un pas ferme et en prenant un air assuré qui s'accordait assez mal avec les idées noires qui se croisaient dans mon cerveau.

225 Plusieurs officiers étaient assis autour d'une table couverte de cartes et de dépêches. Le général, en petite tenue, arpentait la salle de long en large et semblait absorbé dans ses pensées. Au bruit que firent mes gardes en entrant, il leva la tête et me fit, de la main, signe d'avancer près de lui.

200 I,II,III l'un des *rare*s gentilshommes qui 210 I,II,III criante, *s'il nous*
est permis d'en juger 218 I,II,III trouvai, *en quelques instants*, en présence

19. Devenu président de la République mexicaine en 1858, le libéral Pablo Benito Juarez (1806-1872) prend la tête des combats contre Maximilien et les troupes d'intervention françaises. Après le départ de celles-ci, il sera réélu président de la République en décembre 1867, puis de nouveau en 1871.

20. Le texte de base dit : « selon *sa* coutume ». J'ai adopté le texte des leçons I, II, III et IV.

– Mes hommes m'apprennent, dit-il, qu'ils vous ont arrêté sur la route de Monterey à Salinas ; et il me paraît pour le moins curieux que vous ayez eu l'audace de vous aventurer sur un terrain complètement au pouvoir de nos troupes depuis plusieurs mois. Ceux qui vous ont fait prisonnier vous accusent d'espionnage, et m'est avis qu'ils ont raison. Qu'avez-vous à dire pour vous défendre ?

– Rien, général. Il est permis à vos gens de m'accuser d'espionnage quand vous savez que je ne puis apporter aucune preuve pour les contredire. Je connais les lois de la guerre pour les avoir plusieurs fois exécutées moi-même sur l'ordre de mes supérieurs. Je ne suis pas un espion, mais il m'est probablement impossible de vous le prouver. Les raisons qui m'ont porté à entreprendre le voyage de Salinas sont d'une nature tout à fait pacifique ; je vous en donne ma parole de soldat.

Le général fixa sur moi un œil scrutateur, mais je supportai son regard avec une assurance qui me parut produire un bon effet.

– Et ces raisons, quelles sont-elles ?

Je baissai la tête en souriant et je relatai au général étonné, mon amour pour Anita et ma résolution de lui dire bonjour en passant par Monterey. Je lui fis part de ma résolution de me rendre à Salinas, malgré les avis que j'avais reçus de la présence des Juaristes en cet endroit, et je lui racontai mon arrestation subséquente par ses hommes.

Il continua sa promenade pendant quelques instants, en paraissant réfléchir à la plausibilité de mon histoire ; puis se tournant vers moi tout à coup :

– Vous me paraissez un bon diable, dit-il, et je crois que vous me dites la vérité. Mais si vous n'étiez un des hommes de Dupin, j'ajouterais à peine foi à vos paroles. Votre régiment se bat comme une brigade et les bons soldats sont amoureux en diable ; les Français surtout. Que diriez-vous, sergent, si je vous offrais les épaulettes de capitaine dans un de mes régiments de *lanceros* ?

233 I,II,III un territoire complètement 239 I,II,III pour me défendre.
 Je 249 I,II,III je racontai au 253 I,II,III endroit et de mon arrestation
 256 I,II,III réfléchir probablement à la 257 II coup : <fin de la première
 tranche>

265 – Je dirais, général, que vous voulez probablement vous
moquer de moi, ce qui serait à peine généreux de votre part.

– Rien de plus sérieux. Dites un mot et vos armes vous
seront rendues avec votre liberté. De plus, comme je vous l'ai
déjà dit, une compagnie de braves soldats de la République
270 Mexicaine sera placée sous vos ordres.

– Général Trevino, répondis-je en me redressant et en le
regardant en face, si quelque malheureux, oubliant son devoir
et son honneur de soldat loyal, a pu sans mourir de honte prêter
son épée dans de telles conditions, apprenez que je ne suis pas
275 un de ces hommes-là. Plutôt mille fois mourir simple soldat
fidèle à mon devoir d'honnête homme, que de vivre avec un
grade que j'aurais acheté au prix d'une trahison honteuse.

– Est-ce là votre dernier mot ?

– Oui, général.

280 – Et vous êtes bien décidé ?

– Je suis bien décidé.

Le général réfléchit pendant quelques instants, puis se
tournant vers l'un de ses aides-de-camp :

– Capitaine Carrillos, vous verrez à ce que le prisonnier
285 soit conduit sous bonne escorte au camp de Santa Rosa²¹, pour
y être interné jusqu'à nouvel ordre. Et faisant signe de la main
aux gardes qui m'avaient introduit, il me renvoya au corps de
garde en attendant mon départ qui ne devait pas longtemps
tarder.

290

V

Pour le moment j'avais la vie sauve ; mais, s'il fallait en
croire les récits de ceux de nos soldats qui avaient eu l'expé-
rience de quelques mois de captivité chez les Mexicains, je
n'avais guère à m'en féliciter.

274 I épée aux ennemis de l'empereur Maximilien, apprenez II,III épée à
une aussi basse transaction, apprenez 277 I,II,III trahison déshonorante. // –
Est-ce 280 I,II,III,IV Et vous avez bien réfléchi ? // – J'ai bien réfléchi. // Le
général parut absorbé dans ses pensées pendant 287 I,II,III introduit, je fus
reconduit au corps

21. Je n'ai pu localiser cet endroit, qui se trouve vraisemblablement au
nord-ouest de Lampazos, dans l'État de Coahuila.

Les Mexicains, à de rares exceptions près, traitaient leurs prisonniers un peu à la manière des Indiens des plaines de l'Ouest. 295

Chez eux, c'était l'esclavage accompagné de tous les mauvais traitements que suggérait à ces soldats demi-brigands leur nature sauvage et vindicative. 300

Il me restait cependant une dernière chance : l'évasion.

Coûte que coûte, j'étais bien décidé à tout risquer pour recouvrer ma liberté. Aussi, commençai-je à l'instant même à former des plans plus ou moins pratiques pour m'échapper des mains des *Chinacos*. 305

Le lendemain, de grand matin, flanqué de deux cavaliers et ficelé de nouveau des pieds à la tête, je prenais la route de Santa Rosa.

Comme nous étions en pays ami pour les Juaristes, mes gardes me laissèrent une certaine latitude ; et n'eussent été les liens qui me gênaient terriblement, je n'aurais pas eu trop à me plaindre de ces messieurs. Trente-six heures de route devaient nous conduire au camp, et, en attendant, je me creusais la tête pour trouver le moyen de tromper mes Mexicains. 310

Si j'avais eu de l'or, j'aurais pu les acheter corps et âmes, car il est proverbial que ces braves descendants de Cortez – comme leurs ancêtres – ne savent guère résister aux appas d'une somme un peu respectable ; mais je n'avais pas un sou. On m'avait tout enlevé. 315

Nous campâmes, le premier soir, aux environs de Monclova²², et je passai la nuit à méditer des plans d'évasion, tous plus impossibles les uns que les autres. 320

Nous nous remîmes en route de bonne heure, dans l'espérance – pour mes gardes, bien entendu – de pouvoir atteindre le soir même le but de notre voyage. 325

297 l'Ouest. <pas d'alinéa> Chez 302 I,II,III pour *regagner* ma
 304 I,II,III moins *praticables* pour 308 I Rosa. <fin de la deuxième
 tranche> 314 I,II tromper *la vigilance* de mes 316 I,II,III que *les*
 descendants 317 I,II,III savent *pas* résister 322 I,II,III,IV tous *les uns*
 plus impossibles que les autres

22. Ville de l'État de Coahuila sise à 80 kilomètres à l'ouest de Lampazos.

Je commençais à croire, après tout, qu'il me faudrait attendre une occasion plus favorable, et je me résignais à subir mon sort tant bien que mal, quand vers trois heures de l'après-midi, nous nous arrêtâmes à la *Hacienda de los Hermanos*²³ pour
 330 reposer nos chevaux et prendre nous-mêmes un dîner dont nous avions grand besoin.

Là, j'appris d'un *péon* – domestique – que les Français avaient été vus la veille sur la route de *Paso del Aguila*²⁴, et un rayon d'espérance vint relever mon esprit abattu.

335 Mes gardes se hâtèrent de prendre un mauvais repas composé de *tortillas* et de *frijoles*²⁵ dont ils m'offrirent une part assez libérale que j'acceptai avec plaisir.

Ils avaient appris comme moi que les Français rôdaient dans les environs, et ils tenaient probablement à atteindre Santa
 340 Rosa le soir même, afin de se trouver à l'abri des attaques des éclaireurs impériaux qui battaient la campagne.

Ils ignoraient que je fusse au courant de la cause de ce départ précipité, mais comme je l'ai dit plus haut, j'en avais été informé aussitôt qu'eux.

345 Je désirais donc ardemment ce qu'ils paraissaient redouter : – la rencontre de quelque détachement de troupes françaises qui auraient bien pu intervertir les rôles et les faire prisonniers à leur tour en me rendant la liberté.

VI

350 Nous nous mîmes en route en grande hâte et je crus m'apercevoir, cette fois, que j'étais devenu l'objet d'une surveillance beaucoup plus sévère. On avait resserré mes liens avec une sollicitude qui ne présageait rien de bon ; et il était à crain-

328 I,II,III mal. // Vers trois
 I,II,III prisonniers tout en me

332 I que les *impérialistes* avaient 348

23. Littéralement : la Ferme ou l'Habitation des Frères. Impossible à localiser avec précision.

24. Le col de l'Aigle, dans la Sierra Madre Oriental, à la frontière du Mexique et du Texas.

25. Faucher de Saint-Maurice (*De Québec à Mexico*, 1874, vol. 1, p. 89) décrit la *tortilla* comme une « mince galette de maïs trop sèche pour être savoureuse », et les *frijoles* comme une « espèce de bouillie aux haricots, délicieuse au goût ».

dre qu'en cas d'une attaque soudaine je fusse le premier à recevoir les balles amies des Français. 355

Nous galopions cependant depuis une heure et nous n'avions encore rien aperçu qui pût justifier les craintes de mon escorte.

Malgré tout, j'espérais toujours, et mon attente ne fut pas de longue durée. 360

Soudain, un bruit lointain de voix animées parvint à mes oreilles et mes gardes firent une halte spontanée. Ils se consultèrent à voix basse et l'un d'eux se tournant vers moi :

— Je vous avertis, dit-il, qu'au premier mouvement suspect de votre part, je vous brûle la cervelle. 365

Mouvement suspect ! J'aurais bien voulu pouvoir en faire de ces mouvements-là, entortillé comme je l'étais par un *lasso* en cuir qui me mordait dans les chairs.

J'aurais pu crier ; mais mes diables de *Chinacos* ne m'en laissèrent pas la chance. On me baillonna précipitamment, en m'étouffant sous les plis d'un mauvais foulard qu'on avait oublié de me confisquer, lors de ma capture sur la route de Salinas. 370

Je m'aperçus que mes deux Juaristes auraient voulu se voir à cent pieds sous terre, quoiqu'ils ne fussent pas encore certains de la nature des bruits qui nous arrivaient de plus en plus distincts. 375

Pour moi, je n'avais qu'à faire le mort, — et à me résigner, impatiemment si vous le voulez, mais c'est à peu près tout ce que je pouvais faire dans des circonstances aussi peu rassurantes. En attendant, mes Mexicains demeuraient indécis et ne savaient évidemment quel parti prendre. 380

Ils ne restèrent pas longtemps dans l'attente.

Un éclat de rire prolongé accompagné d'un juron formidable venait de nous apprendre à qui nous avions affaire.

Les Français s'approchaient en nombre. 385

355 I amies des *Impérialistes*. // Nous 357 I qui *eut donné raison* aux craintes II,III qui *put donner raison* aux craintes IV qui *pût donner raison* aux craintes 368 I,II *me coupait* dans 379 I *faire sous* des 382 I,II,III Ils ne furent pas longtemps en suspens. // Un

Un brusque détour de la route seul les empêchait de nous apercevoir.

Mes Mexicains ne furent pas lents à saisir la situation et à tourner bride.

390 Enfonçant leurs éperons aux flancs de leurs chevaux, et forçant ma monture à prendre les devants, ils partirent à fond de train, poursuivis par les troupiers français qui venaient de nous apercevoir.

395 Nos chevaux bondissaient et allaient comme le vent sur la route que nous venions de parcourir.

Attaché comme je l'étais sur mon cheval qui ne sentait pas la main d'un cavalier pour le conduire et qui faisait des efforts pour me désarçonner, je fus pris d'un vertige qui me fit bientôt perdre connaissance.

400 J'entendis vaguement quelques coups de feu ; j'entrevis, comme dans un rêve, l'uniforme bleu-ciel des chasseurs d'Afrique²⁶ qui galopaient autour de moi, et ce fut tout.

VII

405 Quand je revins à moi, j'étais couché au pied d'un arbre et un *tringlot* me présentait une potion que je bus avec avidité.

Après avoir apaisé la soif ardente qui me dévorait, mon premier soin fut de me tâter pour voir si j'étais bien *tout* là.

387 I apercevoir. <fin de la troisième tranche> 388 I,II lents à tourner bride et enfonçant leurs éperons dans les flancs de leurs montures, en même temps qu'ils excitaient mon cheval de quelques coups de plats de sabre, nous nous élançâmes à fond de train, – bien malgré moi – sur la route que nous venions de parcourir. // Les chevaux allaient comme le vent. // Les soldats français avaient entendu le galop de nos coursiers et s'étaient mis à la poursuite. // Attaché III lents à tourner bride et enfonçant leurs éperons dans les flancs de leurs montures, en même temps qu'ils excitaient mon cheval de quelques coups de plats de sabre, nous nous élançâmes à fond de train, – bien malgré moi – sur la route que nous venions de parcourir. // Les chevaux allaient comme le vent. <fin de la deuxième tranche> Attaché 396 I,II,III cheval qui bondissait en essayant de me désarçonner en ne sentant pas la main d'un cavalier pour le conduire, je fus pris 402 I,II,III qui se pressaient autour

26. Faucher de Saint-Maurice (*De Québec à Mexico*, 1874, vol. 2, p. 82-90) précise que ce furent surtout les troupes d'Afrique qui participèrent à l'intervention française au Mexique. Ces troupes comprenaient plusieurs corps : zouaves, turcos, zéphirs, légion étrangère, spahis et chasseurs. Ceux-ci, à cause de leur rudesse et de la couleur de leur uniforme, reçurent des Mexicains l'appellation de *los carniceros de azul* (les bouchers bleus).

Rien n'y manquait ; j'en étais quitte pour une légère blessure à la main droite. J'avais eu la jointure du médium²⁷ emportée par une balle française durant la course échevelée que m'avaient fait prendre mes amis les *Chinacos*. Je regardai autour de moi et je vis, non sans quelque satisfaction, que mes gardiens du matin étaient mes prisonniers du soir. Mes deux Juaristes étaient solidement liés aux roues d'une voiture du train qui accompagnait l'escadron des chasseurs d'Afrique à qui je devais la liberté.

J'en étais là de mes réflexions, quand un brigadier s'avança vers moi en me demandant de mes nouvelles.

Je reconnus en lui un camarade de garnison de Tampico, et il me raconta en quelques mots que son détachement était en route de Camargo à Piedras Negras, d'où il devait aller rejoindre l'expédition qui se préparait à envahir les États de Durango et de Chihuahua²⁸.

Je remerciai ma bonne étoile d'être tombé en aussi bonnes mains.

Huit jours plus tard, le bras droit en écharpe, et ne me sentant nullement l'envie d'aller voir Anita en passant par Monterey, je prenais la route de Matamoros par la diligence de Laredo²⁹.

Je trouvais là la première compagnie d'infanterie de la contreguérilla, qui avait rossé d'importance, quelques jours auparavant, un bataillon de la brigade de Cortinas³⁰.

409 I,II J'avais la première jointure de l'annulaire emportée III J'avais la jointure de l'annulaire emportée

27. Le *Trésor de la langue française* (t. XI, 1985, p. 578) signale que « médium » est un « synonyme » rare de *médius* ou *majeur* » et cite une phrase des *Misérables* de Hugo à l'appui.

28. Tampico (État de Tamaulipas) est sur la côte du golfe du Mexique, à la même latitude que San Luis Potosi. De Ciudad Camargo (État de Tamaulipas, au nord-ouest de Matamoros) à Piedras Negras (État de Coahuila, non loin du Paso del Aguila), la route est de plus de 500 kilomètres et longe la frontière américaine. De Piedras Negras, les troupes doivent traverser le Coahuila pour entrer par le nord dans l'État de Chihuahua, où se trouvent Juarez et son état-major, et, de là, descendre vers l'État de Durango.

29. Le narrateur se trouvant dans le nord du pays, il peut en effet passer par Laredo (Texas) pour accomplir une partie de la route vers Matamoros.

30. D'après J. A. Dabbs (*The French Army in Mexico*, 1963, p. 85), le général Juan Nepomuceno Cortina (et non Cortinas), que Juarez a nommé gouverneur de l'État de Tamaulipas, occupe Matamoros en 1866.

Je me présentai au capitaine commandant, qui me connaissait déjà, et qui me félicita de la bonne tournure qu'avait prise mon escapade d'amoureux.

Je rejoignis mon escadron, qui partait pour les côtes du Pacifique, et je ne revis jamais Anita, bien que je n'aie pas encore oublié nos promenades sur la plaza de Monterey.

VIII

C'était en 1869.

Ma carrière militaire avait été brusquement terminée par l'exécution du « Cerro de las Campanas³¹ ».

Après avoir visité la France avec la plupart de mes compagnons d'armes et avoir passé quelques mois à la Nouvelle-Orléans, j'avais repris le chemin du Mexique.

J'étais employé comme comptable interprète, au chemin de fer de Vera Cruz à Mexico. Cette ligne commencée depuis nombre d'années était enfin terminée sur toute sa longueur, de Vera Cruz à la capitale, et, pour célébrer cet événement, il y avait grand banquet au palais municipal d'Orizaba. Le président de la République y assistait accompagné d'un nombreux état major. Les gouverneurs des différents États avaient aussi répondu à l'invitation des capitalistes anglais qui avaient conduit à bonne fin, malgré les difficultés sans nombre qu'avait engendrées la guerre civile, l'entreprise de relier Mexico au littoral du golfe par une voie ferrée³².

433 I,II,III commandant que je connaissais déjà et qui Anita, qui, probablement elle aussi, a oublié depuis longtemps nos 437 I,II,III
l'assassinat du 19 juin 1867. // Après II l'exécution du 19 juin 1867. // Après 441 I par
III l'exécution du 10 juin 1867. // Après 449 I de Puebla à la capitale
450 I,II,III,IV municipal de Puebla. Le 456 II ferrée. <fin de la deuxième
tranche>

31. Le Cerro de las Campanas est une colline aux abords de la ville de Querétaro (capitale de l'État du même nom), où l'empereur Maximilien a été fusillé le 19 juin 1867, soit trois mois après le départ des troupes françaises du Mexique. La carrière militaire de Beaugrand s'est probablement terminée plus tôt, en février ou mars 1867.

32. Projetée depuis longtemps, la construction de ce chemin de fer a été entreprise en 1863 par la Mexican Railway Company. Suspendus pendant une partie de la guerre, les travaux ne reprennent qu'en 1868, et la ligne principale, de Veracruz à Mexico, ne sera achevée qu'en 1872. Certes, l'inauguration donnera lieu, tout au long de la ligne principale, y compris à Orizaba (État de

J'assistais à la fête comme employé, et la vie de tous ces généraux de l'armée de Juarez me rappelait de bien tristes souvenirs.

Par hasard, pendant le grand bal de gala qui eut lieu pour clore les réjouissances du jour, je me trouvai placé auprès du gouverneur de l'État de Nuevo Leon³³ : le général Geronimo Trevino. 460

Je me rappelais la figure de celui-là : c'était mon homme de Lampasas qui avait jugé à propos de m'expédier à Santa Rosa où je n'arrivai jamais, au lieu de me faire danser au bout de la branche d'un arbre, comme on en avait l'habitude en ces temps-là. 465

Je lui devais de la reconnaissance. Je me fis présenter par un ami, et j'entamai la conversation. 470

Après les compliments d'usage en pareille occasion, je lui demandai s'il se rappelait, par hasard, les circonstances de notre première entrevue, à Lampasas, en 1866.

Il se remettait ma figure et il me demanda de vouloir bien lui rafraîchir la mémoire par un récit circonstancié des événements qui avaient marqué notre première rencontre. 475

Je lui redis mon histoire, et il me félicita d'avoir pu, en des temps aussi difficiles³⁴, m'en tirer avec la vie sauve.

469 I,II,III reconnaissance et j'entamai

Véracruz), à de grandes fêtes officielles, auxquelles participeront le président Lerdo de Tejada et de nombreux dignitaires, mais en janvier 1873 seulement, et non en 1869, comme le dit ici le texte. Voir Alfred P. Tischendorf, *Great Britain and Mexico in the Era of Porfirio Diaz*, Durham, Duke University Press, 1961, p. 31-34 ; David M. Pletcher, « The Building of the Mexican Railway », *Hispanic American Historical Review*, vol. 30, n° 1, février 1951, p. 26-62. Il semble donc que Beaugrand fasse erreur sur la date (ce qui voudrait peut-être dire qu'il a été au Mexique en 1873 également), ou bien qu'il invente purement et simplement cette scène de l'entrevue avec Trevino. Ses hésitations concernant le lieu exact de ces événements (var. 449, 450) iraient dans le sens de cette seconde hypothèse.

33. État du nord-est du Mexique, dont la capitale est Monterrey.

34. Pendant le séjour de Beaugrand, en effet, et plus particulièrement à compter du décret d'octobre 1865 par lequel Maximilien a déclaré hors-la-loi Juarez et ses partisans, la guerre du Mexique connaît « une recrudescence de cruautés jusqu'alors inconnues dans les annales des révolutions mexicaines » (Faucher de Saint-Maurice, *De Québec à Mexico*, vol. 2, p. 206).

480 Nous causâmes longuement, et il m'avoua que j'avais eu une chance toute particulière de ne pas l'avoir rencontré quinze jours plus tard.

Je lui en demandai la raison.

– Ma brigade quitta Lampasas, le lendemain de votre départ pour Santa Rosa, me répondit-il. Nous nous rendions à
485 Durango avec le dessein d'attaquer le colonel Jeanningros, qui s'y trouvait en garnison avec un bataillon de la Légion étrangère. Nous attaquâmes avec des forces supérieures, et force fut au brave colonel d'évacuer la ville et de se retirer devant nos troupes³⁵. Nous avons raison de croire que nous resterions en
490 possession du pays, au moins pour quelques jours, les troupes françaises se trouvant alors en grande partie occupées dans les Terres Chaudes³⁶. Nous avons compté sans Dupin qui rôdait dans ces parages. Deux jours après notre entrée, Jeanningros que nous croyions en pleine déroute, revint à la charge et nous
495 attaqua assez vivement pour me décider à détacher deux régiments de ma brigade, pour le combattre en rase campagne. Ce diable de Dupin s'était concerté avec lui, et nos soldats avaient à peine franchi les fortifications et engagé le feu contre la Légion étrangère, que deux escadrons de cavalerie et une
500 batterie de campagne des contreguérillas, cachés dans le chapparal³⁷, se ruèrent sur notre arrière-garde. Je commandais en personne, mais mes hommes crurent aux cris poussés par les « diabolos colorados » que nous avions affaire à des forces supérieures. Une panique s'ensuivit, et nous rentrâmes pêle-
505 mêle dans Durango, après avoir perdu cinq cents hommes tués,

487 I,II,III supérieures, *cinq contre un*, et force 491 I,II,III occupées à Guadalajara. Nous

35. D'après J. A. Dabbs (*The French Army in Mexico*, 1963, p. 181), c'est seulement en septembre 1866, donc sept mois plus tard (et non quinze jours, comme l'indique le texte), que les Français commandés par Pierre-Jean-Joseph Jeanningros (1816-1902), dit « le père Balafre » (Faucher de Saint-Maurice, *De Québec à Mexico*, vol. 1, p. 202), ont évacué la ville de Durango (capitale de l'État du même nom).

36. « Le Mexique se divise en trois zones distinctes : la zone torride ou terre chaude, *tierra caliente*, la terre tempérée, *tierra templada*, et la zone froide, *tierra fría* » (Faucher de Saint-Maurice, *De Québec à Mexico*, 1874, vol. 1, p. 77). Les terres chaudes correspondent aux parties basses du pays, Yucatan et côte du golfe du Mexique.

37. C'est-à-dire dans le maquis ; proprement, le chapparal est un terrain recouvert de *chapparos* (buissons d'yeuses).

blessés et faits prisonniers. Le soir même, à la faveur de l'obscurité, nous fûmes forcés, à notre tour, de nous retirer devant les forces réunies de Jeanningros et de Dupin. Jugez de mon humeur. C'est ce qui me fait vous dire que si j'avais eu alors entre mes mains un homme appartenant à la contreguérilla, je lui aurais tout probablement fait passer un mauvais quart d'heure. 510

– En effet, répondis-je, j'ai entendu le colonel Dupin lui-même raconter les détails de cette affaire. Mais que voulez-vous, général, malgré tous nos succès d'alors, les circonstances nous ont forcés d'abandonner l'espoir d'établir un empire sur le sol du Mexique. Espérons ensemble que l'avenir réserve à votre pays une ère de paix et de prospérité. 515

Le général me serra la main et me remercia de mes bons souhaits pour la République Mexicaine. 520

La foule me sépara bientôt du général Trevino, et je ne l'ai jamais revu depuis ; j'ai appris seulement qu'il s'est dernièrement rallié au gouvernement de Porfirio Diaz³⁸, après avoir eu lui-même des velléités de candidature au fauteuil de président de la République. 525

508 I,II,III,IV forces combinées de 513 I,II,III répondis-je, je tiens du colonel Dupin lui-même les détails 518 I,II,III pays natal une 522 I depuis, quoique j'aie appris avec plaisir, qu'il est encore aujourd'hui gouverneur de l'État de Nuevo León. // Je me souviendrai longtemps de la route de Salinas, d'Anita et du général Trevino. <fin du texte> 523 II,III Diaz. // Je me souviendrai longtemps de la route de Salinas, d'Anita et du général Trevino. <fin du texte>

38. Porfirio Diaz (1830-1915) est président de la République entre 1876 et 1880, puis de 1884 à 1911.

Page laissée blanche

Récits de 1875

Page laissée blanche

PRÉSENTATION¹

« Le fantôme de l'avare »

Les histoires de spectres et d'« âmes en peine », condamnés à revenir parmi les vivants pour s'acquitter d'une faute, constituent un autre motif important du folklore. Elles ne sont pas rares non plus dans la littérature québécoise du XIX^e siècle². Avant 1875, année de publication du « Fantôme de l'avare », on en trouve des exemples assez proches du récit de Beaugrand : « Histoire de mon oncle » de J.-C.-A. Poitras³, « Le tableau de la Rivière Ouelle » de H.-R. Casgrain⁴, « Le braillard de la montagne » et « Le noyeux » de J.-Ch. Taché⁵,

1. Cette section présente séparément chacun des récits publiés pour la première fois à l'hiver 1875. Pour une présentation d'ensemble, voir l'Introduction, p. 19-20.

2. A. Boivin en relève une cinquantaine avant 1900 (« Bibliographie critique et analytique », 1975, p. 402). L'une des versions les plus répandues et les plus proches du « Fantôme de l'avare » est l'histoire dite de la « messe du revenant » : un prêtre est condamné, après sa mort, à réapparaître de nuit dans une église pour tenter de dire une messe qu'il a oubliée, mais il n'y parvient pas et doit sans cesse revenir, jusqu'à ce qu'un vivant accepte de lui servir d'enfant de chœur et le délivre ainsi de son châtiment (voir notamment P.-J.-O. Chauveau, « La messe de minuit », *la Revue de Montréal*, vol. 1, n° 5, juin 1877, p. 284-288 ; L. Fréchette, « Une histoire pour le jour des morts », *l'Électeur*, 10 novembre 1888, p. 2). Voir aussi P.-G. Roy, « Les légendes canadiennes », 1937, p. 67-68.

3. *La Revue canadienne*, vol. 1, n° 10, 8 mars 1845, p. 83-84.

4. Dans H.-R. Casgrain, *Légendes canadiennes*, Québec, Brousseau, 1861, p. 17-91 ; récit publié pour la première fois dans *le Courrier du Canada*, 21 et 30 janvier 1860, sous le titre « Une légende canadienne ».

5. « Le braillard de la montagne », *les Soirées canadiennes*, vol. 4, 1864, p. 97-109 ; « Le noyeux », dans *Forestiers et voyageurs*, 1863, 2^e partie, chapitre XIII.

« Légende du père Romain Chouinard » de Philippe Aubert de Gaspé père⁶, et les deux récits de Faucher de Saint-Maurice mentionnés plus bas, mais aucun de ces textes ne rapporte la légende racontée ici par Beaugrand⁷.

Celui-ci l'a probablement entendue de la bouche d'un informateur de sa région, un vieillard nommé Joseph Hervieux. Dans *Jeanne la fileuse*, en effet, où la légende constituera le chapitre V de la première partie, l'instituteur du village, qui la raconte, dit la tenir du « père Joseph Hervieux, que vous connaissez tous ». Or une nouvelle parue dans *l'Écho du Canada* du 14 mars 1874, sous le titre « Un ancien Canadien », précise :

Nous enregistrons aujourd'hui la mort de M. Joseph Hervieux, décédé à l'âge de 106 ans 1 mois et quelques jours à Lanoraie (comté de Berthier), le 26 février dernier. Il nous a été donné de connaître intimement cet aimable vieillard, qui il n'y a que 4 ans encore, faisait à pieds la distance de trois milles, qui le séparaient de l'église de sa paroisse, allait à confesse, communiait et retournait toujours à pieds chez lui dans une même journée.

Joseph Hervieux, né en 1768, aurait donc eu vingt ans en 1788, ce qui correspond exactement à l'âge du narrateur du « Fantôme de l'avare ».

Mais l'influence au moins indirecte de Faucher de Saint-Maurice semble avoir joué également, en particulier la lecture du « Baiser d'une morte » et du « Fantôme de la roche », parus dans *l'Opinion publique* en 1871 et 1872 et repris dans *À la brunante*⁸ en 1874 : non seulement ces deux récits évoquent des défunts revenus payer une dette, mais ils sont aussi présentés comme des narrations faites par des vieillards à leurs enfants et petits-enfants.

« Le fantôme de l'avare » est le plus ancien récit que Beaugrand ait achevé. C'est également un de ceux qu'il a le mieux

6. Dans Ph. Aubert de Gaspé, *Mémoires*, 1866, p. 415-433.

7. Sous le pseudonyme de « Maurice », J.-F. Morissette, sans signaler ses sources, reprend à peu près exactement le récit de Beaugrand dans « Un revenant », *le Foyer domestique*, vol. 2, n° 3, 1^{er} novembre 1876, p. 212-213. Signalons aussi qu'un fantôme d'avare apparaîtra dans « Maison hantée » et « Le spectre de Babylas » de Pamphile Lemay (*Contes vrais*, Québec, Le Soleil, 1899, p. 91-139 ; réédition : Montréal, Fides, « Nénuphar », 1973, p. 13-38).

8. *À la brunante. Contes et récits*, 1874, p. 12-40 et 120-143 ; ces récits ont d'abord paru dans *l'Opinion publique* le 28 décembre 1871 (« Le baiser d'une morte ») et les 29 février et 7 mars 1872 (« Le fantôme de la roche »).

réussis. Parmi tous ses textes inspirés de thèmes traditionnels, en effet, celui-ci se distingue en ce que le merveilleux n'y est ni moqué ni réduit à une explication réaliste, mais assumé par l'auteur, dont le point de vue coïncide d'aussi près que possible avec celui du personnage auquel il laisse la parole.

Avant son insertion dans *Jeanne la fileuse*⁹, le récit est écrit séparément. Il paraît d'abord le 2 janvier 1875, dans le numéro inaugurant la nouvelle présentation de *l'Écho du Canada* (texte de base), puis dans *le Courrier de Montréal* du 25 août suivant (I). Dans les deux cas, il est orné d'une gravure anonyme portant cette légende : « J'aperçus une masure à moitié ensevelie dans la neige ». Le récit paraîtra de nouveau séparément le 31 décembre 1896, dans *la Patrie*, sous le titre de « L'Avare, conte du jour de l'an » (IV) ; mais cette leçon ne fait que reproduire le texte publié en 1888, dans la seconde édition de *Jeanne la fileuse*. J'ai donc préféré publier le récit dans l'état où il était avant d'être intégré au roman, quitte à indiquer, avec les variantes, certaines des adaptations qu'une telle intégration a demandées, d'abord dans l'édition de *Jeanne la fileuse* de 1878 (II), puis dans celle de 1888 (III).

Comme le roman de Beaugrand a été souvent publié en feuilleton dans les journaux avant et après la mort de l'auteur, « Le fantôme de l'avare » s'est trouvé à faire l'objet lui aussi de nombreuses publications à partir de 1878. Toutes, cependant, ne sont que des copies conformes (mises à part les erreurs de transcription) de l'une ou l'autre des deux éditions en volume de *Jeanne la fileuse* : ainsi, *le Progrès* de Sherbrooke (avril 1878), *le Fédéral* d'Ottawa (mai 1878) et *la Patrie* de Montréal (mars 1880) reproduisent la première édition du roman, parue au début de 1878, tandis que *le Réveil* de Tancred Marsil (janvier 1917) reproduira l'édition de 1888. Je n'ai donc pas tenu compte de ces leçons pour l'établissement des variantes, non plus que des rééditions récentes du récit par la maison Fides, d'abord en 1973, comme ajout à *la Chasse-galerie* (réédition en 1979), puis en 1980, dans le *Jeanne la fileuse* préparé par Roger Le Moine¹⁰.

9. Voir à ce sujet la « Note sur la publication de *Jeanne la fileuse* », p. 177-178.

10. Le texte, dans tous ces cas, reprend celui de la deuxième édition de *Jeanne la fileuse* (1888), ce que se trouve à faire aussi Aurélien Boivin dans *le Conte fantastique québécois au XIX^e siècle* (1987, p. 231-241), qui reproduit le texte tel que paru dans *la Patrie* en 1896 (IV).

« Le legs du missionnaire »

Depuis « L'Iroquoise » (1827), et grâce surtout aux écrits de H.-R. Casgrain (« Une légende canadienne », 1860 ; « Les pionniers canadiens », 1860 ; « La Jongleuse », 1861) et de J.-Ch. Taché (*Trois légendes de mon pays*, 1861 ; *Forestiers et voyageurs*, 1863), les Amérindiens convertis et leur fidèle compagnon, le missionnaire, sont devenus des personnages familiers dans les légendes et les récits du XIX^e siècle¹¹. Beaugrand, qui a déjà tâté de cette thématique avec « Liowata » (1873), y revient dans « Le legs du missionnaire », second de ses récits de l'hiver 1875.

L'histoire de ce texte ressemble à celle du « Fantôme de l'avare ». Écrit comme un récit autonome, il sera publié au moins quatre fois entre 1875 et 1877 : d'abord dans *l'Écho du Canada* du 9 janvier 1875 (texte de base), où il est accompagné d'une gravure anonyme ayant pour légende : « Je sentis une main pesante s'abattre par derrière, sur mon épaule », et, sans changement notable, dans *le Courrier de Montréal* du 1^{er} septembre suivant (I) ; puis dans *l'Union des Cantons de l'Est* du 7 octobre de la même année, cette leçon reproduisant exactement les deux précédentes, tout comme celle qui paraît deux ans plus tard, dans *le Canadien* du 22 octobre 1877.

Après que l'auteur en aura supprimé le titre et toute l'introduction et qu'il en aura atténué la portée religieuse (var. 218, 227), « Le legs du missionnaire » sera intégré au chapitre X de la première partie de *Jeanne la fileuse*. L'histoire est maintenant racontée par Jean-Baptiste Girard, père de Jeanne et de Jules, comme un épisode de sa propre jeunesse, avant ses déboires dus aux événements de 1837. Quoique j'aie préféré, comme pour « Le fantôme de l'avare », reproduire le récit dans son état premier, j'ai relevé avec les variantes les principales adaptations que lui fait subir Beaugrand en l'insérant dans la première (II) et la seconde (III) éditions de son roman. Toutes les autres publications de *Jeanne la fileuse*, en feuilleton ou autrement, et donc du « Legs du missionnaire », ne font que

11. Pour les références, voir A. Boivin, *le Conte littéraire québécois au XIX^e siècle*, 1975, p. 25-26, 81-88, 355-366. Pour le texte de « L'Iroquoise » et des commentaires sur sa diffusion, voir *The Iroquoise / L'Iroquoise, une légende nord-américaine / A North American Legend*, textes présentés et annotés par Guildo Rousseau, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1984, 78 p.

reproduire l'une ou l'autre de ces deux éditions, comme cela a déjà été signalé à propos du « Fantôme de l'avare ».

Note sur la publication de Jeanne la fileuse

Paru pour la première fois en volume au printemps de 1878, *Jeanne la fileuse* est composé en bonne partie comme une sorte de *patchwork*, pour lequel Beaugrand utilise abondamment des textes qu'il a déjà écrits et publiés depuis 1873, tout en les adaptant aux besoins de son roman. Ces matériaux comprennent aussi bien des récits : « Liowata » (1873 ; voir p. 260-261), « Le fantôme de l'avare » (1875), « Le legs du missionnaire » (1875), que des « essais » : articles et reportages précédemment rédigés pour *l'Écho du Canada*, comme la description des fêtes de la Saint-Jean à Montréal (juin 1874) ou le récit de l'incendie du Granite Mills (septembre 1874), ou encore le *Rapport sur la population canadienne française de Fall River Mass.* préparé en 1874.

On admet généralement, puisque Beaugrand le dit dans sa préface de 1878, que le roman a d'abord paru en feuilleton, et ce, dans *la République*, dont il a été le rédacteur-propriétaire de 1875 à 1878. Mais, personne n'ayant encore pu mettre la main sur cette toute première édition du roman, l'incertitude demeure quant à sa date. La plupart des bibliographes¹² retiennent, sans préciser pourquoï, l'année 1875.

Roger Le Moine déduit, pour sa part¹³, que le feuilleton a dû paraître entre octobre 1875 et février 1876. Quant à moi, je serais enclin à proposer une date plus tardive et à penser que c'est très peu de temps avant de paraître en volume que *Jeanne la fileuse* a été écrit et publié en tranches dans *la République*, c'est-à-dire à la toute fin de 1877 ou dans les premiers mois de 1878¹⁴. Cette hypothèse s'appuie sur trois arguments :

12. J. Hare, « Bibliographie du roman canadien-français », 1963, p. 431 ; D. Hayne et M. Tirol, *Bibliographie critique du roman canadien-français 1837-1900*, 1968, p. 61 ; M. Lemire, « *Jeanne la fileuse* », 1978, p. 409 ; A. Boivin, « Chronologie » (p. 94) et « Bibliographie » (p. 99), dans H. Beaugrand, *la Chasse-galerie*, 1979.

13. « Introduction » (p. 48-49), « Chronologie » (p. 58) et « Bibliographie » (p. 69), dans H. Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, 1980.

14. C'est aussi l'avis de R. Santerre (« Le roman franco-américain en Nouvelle-Angleterre, 1878-1943 », 1974, p. 48) et de M. Poteet (« *Jeanne la fileuse* », *Voix et images*, 1980, p. 328).

1) ayant pu consulter *la République* jusqu'au 17 février 1877, je n'y ai pas trouvé trace de *Jeanne la fileuse* ; 2) « Le legs du missionnaire », ainsi que je l'ai signalé plus haut, paraît comme récit séparé dans *le Canadien* du 22 octobre 1877, ce qui peut signifier que le roman complet dans lequel ce récit sera inséré n'a pas encore vu le jour à cette date ; 3) enfin, Beaugrand lui-même, dans sa préface de mars 1878, dit que son roman a été à la fois « publié en feuilleton et mis en page » – c'est-à-dire préparé pour la publication en volume – « immédiatement, sans être révisé¹⁵ ».

Si cette hypothèse est juste, *Jeanne la fileuse* aurait donc été écrit très rapidement, « au jour le jour », comme dit encore Beaugrand dans sa préface, et publié au fur et à mesure dans les livraisons hebdomadaires de *la République*, lesquelles, tout aussi rapidement, auraient été transmises à l'imprimeur en vue du volume à paraître. D'ailleurs, cette façon de faire n'était pas rare dans les milieux journalistiques et éditoriaux de l'époque.

« La vengeance d'un lâche »

Il semble que Beaugrand ait utilisé, au moins pour les premières pages de ce récit, en les mêlant de fiction et en les attribuant tantôt au narrateur tantôt à l'ami journaliste, des souvenirs de ses propres aventures de jeunesse : son séjour à l'école militaire de Montréal, son retour du Mexique, ses débuts dans le journalisme. Mais tout cela est aussi un procédé littéraire, qui permet de fixer le cadre et de donner au récit un air de vraisemblance. Quant à l'histoire elle-même, cette « vengeance d'un lâche » qui aboutit à l'assassinat d'un ami de collègue et à la réclusion de la fiancée éplorée, elle appartient à un répertoire largement exploité par les journaux de l'époque¹⁶, qui l'ont hérité du mélodrame, du roman-feuilleton et même de l'opéra (à ce propos, on notera le procédé – voulu ou accidentel – par lequel Beaugrand fait coïncider la narration de l'anecdote avec la représentation d'un opéra particulièrement

15. H. Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, 1980, p. 78. Ajoutons que plusieurs des statistiques et autres données concernant Fall River et la population franco-américaine contenues dans la deuxième partie du roman (chapitres IV, V et VI) couvrent les années postérieures à 1875 et parfois même l'année 1877.

16. Par exemple, deux mois après « La vengeance d'un lâche », *l'Écho du Canada* (20 mars 1875) publie un autre récit semblable, de Lucien Carissan, intitulé « Une vengeance italienne ».

romantique, *la Juive* de Halévy). Ce récit d'amour et de violence dans le décor du Sud des États-Unis n'est pas non plus sans rappeler la première partie de *Une de perdue, deux de trouvées* de Georges Boucher de Boucherville, qui venait de paraître en volume à Montréal quelques mois plus tôt¹⁷. Vécu ou non, fondé ou non sur un fait véridique, « La vengeance d'un lâche » frappe surtout par son aspect conventionnel, ainsi que par sa facture plutôt maladroite, qui néglige tout véritable effet de suspense, escamote les motivations et, comme c'est souvent le cas chez Beaugrand, s'attarde sur les circonstances au détriment de l'action.

Troisième de la série des cinq récits de l'hiver 1875, « La vengeance d'un lâche » paraît d'abord dans *l'Écho du Canada* du 16 janvier (texte de base) ; l'accompagne une gravure anonyme ayant pour légende : « Je me penchai sur lui et je vis que sa montre et une forte somme d'argent qu'il avait dans ses goussets n'avaient pas été touchées ». Puis le même texte et la même gravure sont publiés dans *le Courrier de Montréal* du 8 septembre 1875 (I), alors que Beaugrand y est rédacteur ; cette leçon est reproduite quinze jours plus tard dans *l'Union des Cantons de l'Est*, journal d'Arthabaskaville. Enfin, le 18 mai 1878, quelques jours après la fondation du *Fédéral*, Beaugrand y publie son récit (II) pour la dernière fois. Entre le texte de base et ces deux autres leçons relativement sûres (I et II), les différences sont minimes. Par la suite, « La vengeance d'un lâche » ne sera reproduit qu'une fois, après la mort de l'auteur, en juin 1907, dans *l'Album universel*, qui reprendra directement la leçon de *l'Écho du Canada*, avec son illustration. Depuis lors, le récit n'a jamais été republié.

« Ma première pipe de tabac »

Ce récit a évidemment une forte saveur autobiographique. Le cadre et les circonstances, tout d'abord, sont probablement inspirés des souvenirs de collège de Beaugrand lui-même. De plus, on sait que ce dernier souffrait d'une faiblesse respiratoire qui ne cessera de s'aggraver avec le temps, l'obligeant à de nombreux voyages et lui rendant insupportable la fumée du

17. Montréal, Eusèbe Senécal, 1874, 2 vol. Cette édition est signalée en 1884 dans le *Catalogue de la bibliothèque de H. Beaugrand*.

tabac¹⁸. Toutefois, il est impossible – et il serait d'ailleurs sans grand intérêt – de savoir si le personnage de Bazile Trudeau et l'anecdote dont il est ici question sont tirés ou non de la réalité. Chose certaine, ils donnent un récit dont le ton – celui du petit fait vécu raconté sous forme de causerie – est tout à fait familier au public des journaux du temps, comme l'illustrent brillamment les chroniques d'Hector Fabre¹⁹.

Après sa première parution dans *l'Écho du Canada* du 30 janvier 1875, « Ma première pipe de tabac » est repris dans *le Courrier de Montréal* du 6 octobre suivant. Ces deux leçons ne présentent aucune différence notable et sont accompagnées de la même gravure anonyme avec cette légende : « Quelques minutes plus tard je me roulais par terre avec une forte envie de vomir ».

« Les brigands de la côte »

Ce récit, le dernier de l'hiver 1875, cadre assez mal avec les quatre autres de la série. C'est le seul, en effet, qui n'emploie pas la première personne et dont le cadre ou le contenu semblent ne s'inspirer d'aucune manière des expériences ou des souvenirs personnels de Beaugrand. On y verra peut-être l'influence de son ami et collaborateur de l'époque, Lucien Carissan, qui donne alors à *l'Écho du Canada* plusieurs textes et récits sur des thèmes marins (« Un homme à la mer », 2 janvier 1875 ; « Le pont de sable », 9 janvier ; « Un vrai marin », 16 janvier ; « Au bord de la mer », 13 février). Le journal publie également en feuilleton, à partir du 16 janvier, *Vingt mille lieues sous les mers* de Jules Verne. Comme « La vengeance d'un lâche », « Les brigands de la côte » est un récit convenu et maladroit, aux effets lourdement appuyés, mais qui devait donner aux lecteurs le frisson et le dépaysement qu'ils recherchaient.

Trois leçons du texte sont connues, qui portent chacune un titre différent. La première, qui sert ici de texte de base, s'intitule « Les voleurs d'épaves » et paraît dans *l'Écho du Canada* du 20 février 1875. La seconde, publiée dans *le Courrier de Montréal* du 11 août suivant, a pour titre « Les écumeurs de la

18. Voir « Les hantises de l'au-delà », p. 248 ; « Une légende du Nord Pacifique », p. 236.

19. Réunies en volume en 1877, les *Chroniques* de Fabre avaient paru dans des journaux une dizaine d'années auparavant.

côte » (I). La même gravure anonyme orne ces deux leçons ; elle a pour légende : « Quatre figures faiblement éclairées par les reflets du bucher qu'ils alimentaient ». Quant à la dernière leçon, elle paraît en deux tranches dans *le Fédéral* du 14 et du 16 mai 1878, sous le pseudonyme de « Spectator », et s'intitule « Les brigands de la côte » (II), titre que j'ai retenu ici puisque c'est le dernier qu'a choisi Beaugrand. Les variantes distinguant ces trois leçons sont tout à fait minimes.

LE FANTÔME DE L'AVARE

Légende du jour de l'an

C'était la veille du jour de l'an de grâce 1858¹.

Il faisait un froid sec et mordant.

5 La grande route qui longe la rive nord du Saint-Laurent de Montréal à Berthier² était couverte d'une épaisse couche de neige, tombée avant la Noël.

Les chemins étaient lisses comme une glace de Venise. Aussi, fallait-il voir, si les fils des fermiers à l'aise des paroisses

TEXTE DE BASE : *l'Écho du Canada, journal illustré*, 2 janvier 1875.
VARIANTES ET ADAPTATIONS : I : *le Courrier de Montréal*, 25 août 1875.
II : *Jeanne la fileuse*, 1878. III : *Jeanne la fileuse*, deuxième édition, 1888. IV : *la Patrie*, 31 décembre 1896.

2 II l'an < Cette épigraphe de Pamphile Lemay (*Les Vengeances*, Québec, Darveau, 1875, chant septième, vers 1-6) : > *Pendant qu'un vent glacé pleurait dans le grand orme, / La porte s'entr'ouvrit, puis une étrange forme / S'avança lentement parmi les invités : / — « Mon frère ne sait point que les cieux irrités / Punissent le chrétien qui ne fait pas l'aumône », / Dit le nouveau venu, relevant son front jaune. //* C'était II, III l'an < Avant le début du récit, sont ajoutées ces paroles d'introduction prononcées par l'instituteur (texte de III) : > *— Vous connaissez tous, vieillards et jeunes gens, l'histoire que je vais vous raconter. La morale de ce récit, cependant, ne saurait vous être redite trop souvent, et rappelez-vous que derrière la légende, il y a la leçon terrible d'un Dieu vengeur qui ordonne au riche de faire la charité. //* C'était 9 IV fils des habitants à l'aise

1. C'est du même jour qu'est daté le récit de Joe le *cook* dans « La chasse-galerie » (p. 81). 1858 correspond à l'une des dernières années que le jeune Beaugrand a passées dans son village natal.

2. Cette route est le « chemin du roi », qui relie Montréal à Québec en longeant la rive gauche du Saint-Laurent ; avant d'atteindre Berthier, elle traverse donc successivement les villages de Repentigny, Saint-Sulpice, Lavaltrie et Lanoraie, mentionnés plus loin dans le texte.

du fleuve, se plaisaient à *poussera*^a leurs chevaux fringants qui 10
passaient comme le vent au son des joyeuses clochettes de leurs
harnais argentés.

Entrons dans une belle maison bâtie en pierre, aux fenêtres 15
étincelantes de lumière, située à mi-chemin, entre les églises de
Lavaltrie et de Lanoraie.

Autour d'une table immense, surchargée de beignes et de
pâtés traditionnels, se pressent une nichée d'enfants de tous
les âges, qui font disparaître les mets avec une rapidité éton-
nante.

Il est d'usage, que chaque famille canadienne donne un 20
festin au dernier jour de chaque année, afin de pouvoir saluer,
à minuit, avec toutes les cérémonies voulues, l'arrivée de l'in-
connue qui nous apporte à tous, une part de joies et de
douleurs³.

Il était dix heures du soir. 25

Les bambins, poussés par le sommeil, se laissaient les uns
après les autres, rouler sur les robes de buffle qui avaient été
étendues autour de l'immense poêle à fourneau de la cuisine.

Seuls, les parents et les jeunes gens voulaient tenir tête à 30
l'heure avancée, et se souhaiter mutuellement une bonne et
heureuse année, avant de se retirer pour la nuit.

Une fillette vive et alerte, qui voyait la conversation languir,
se leva tout à coup, et allant déposer un baiser respectueux sur

a. Expression canadienne employée pour signifier l'entrain qui existe
dans les courses que les jeunes gens improvisent en hiver quand les routes sont
glacées.

11 III, IV son *joyeux* des clochettes 12 II, III, IV argentés. <(texte de
III) :> *Je me trouvais en veillée chez le père Joseph Hervieux, que vous connaissez
tous. Vous savez aussi que sa maison qui est bâtie en pierre, est située à mi-chemin entre
les églises de Lavaltrie et de Lanoraie. Il y avait fête ce soir-là chez le père Hervieux.
Après avoir copieusement soupé, tous les membres de la famille s'étaient rassemblés dans
la grande salle de réception. // Il est d'usage 17 I se presse une*

3. Il est très douteux que cette coutume du banquet de la Saint-Sylvestre
ait jamais existé au Canada ; c'est plutôt au jour de l'an même que festins et
veillées avaient lieu (voir J. Provencher, *C'était l'hiver*, 1986, p. 99-108). Dans
son compte rendu de *Jeanne la fileuse* (« Revue bibliographique », 1878),
J. Desrosiers reproche cette erreur à Beaugrand.

le front du grand-père de la famille, vieillard presque
35 centenaire⁴, lui dit d'une voix qu'elle savait irrésistible :

– Grand-père, redis-nous, je t'en prie, l'histoire de ta rencontre avec l'esprit de ce pauvre Jean Pierre Beaudry – que Dieu ait pitié de son âme – que tu nous racontas l'an dernier, à pareille époque. C'est une histoire bien triste il est vrai, mais
40 ça nous aidera à passer le temps en attendant minuit.

– Oui ! oui ! grand-père ; l'histoire du jour de l'an, répè-
tèrent en chœur, les convives qui étaient presque tous les descendants du vieillard.

– Mes enfants, reprit d'une voix tremblotante, l'aïeul aux
45 cheveux blancs, depuis bien longtemps, je vous répète à la veille de chaque jour de l'an, cette histoire de ma jeunesse. Je suis bien vieux, et peut-être pour la dernière fois, vais-je vous la redire ici ce soir. Soyez tout attention, et remarquez surtout, la punition terrible que Dieu réserve à ceux qui, en ce monde,
50 refusent l'hospitalité au voyageur en détresse.

Le vieillard approcha son fauteuil du poêle, et ses enfants ayant fait cercle autour de lui, il s'exprima en ces termes :

– Il y a de cela, soixante-dix ans aujourd'hui. J'avais 20 ans alors⁵.

55 Sur l'ordre de mon père, j'étais parti de grand matin pour Montréal, afin d'aller y acheter divers objets pour la famille ; entr'autres, une magnifique dame-jeanne de Jamaïque, qui nous était absolument nécessaire, pour traiter dignement les amis à l'occasion du nouvel an. À trois heures de l'après-midi,
60 j'avais fini mes achats, et je me préparais à reprendre la route de Lanoraie. Mon *brelot*^b était assez bien rempli et comme je voulais être de retour chez nous avant neuf heures, je fouettaï vivement mon cheval qui partit au grand trot. À cinq heures et demie, j'étais à la traverse du bout-de-l'île⁶, et j'avais jus-

b. Voiture d'hiver fort en vogue au Canada.

42 IV étaient tous 46 IV chaque *nouvelle année*, cette 48 IV Soyez
toute attention 48 III, IV surtout le *châtiment* terrible

4. Sur ce personnage, appelé Joseph Hervieux dans *Jeanne la fileuse*, voir p. 174.

5. Le récit du vieillard se situant en 1858, on est donc reporté à 1788.

6. Parmi les nombreux passages reliant l'île de Montréal aux rives du Saint-Laurent, la traverse de Repentigny, au Bout-de-l'Île, c'est-à-dire à la

qu'alors fait bonne route. Mais le ciel s'était couvert peu-à-peu 65
et tout faisait présager une forte bordée de neige. Je m'engageai
sur la traverse, mais avant que j'eusse atteint Repentigny, il
neigeait à plein temps. J'ai vu de fortes tempêtes de neige
durant ma vie, mais je ne m'en rappelle aucune, qui fût aussi 70
terrible que celle-là. Je ne voyais ni ciel ni terre, et à peine
pouvais-je suivre le *chemin du roi* devant moi ; les *balises*^c n'ayant
pas encore été posées comme l'hiver n'était pas avancé. Je passai
l'église Saint-Sulpice à la brunante ; mais bientôt, une obscurité
profonde et une poudrierie^d qui me fouettait la figure, m'em- 75
pêchèrent complètement d'avancer. Je n'étais pas bien certain
de la localité où je me trouvais, mais je croyais alors être dans
les environs de la ferme du père Robillard⁷. Je ne crus pouvoir
faire mieux, que d'attacher mon cheval à un pieu de la clôture
du chemin, et de me diriger à l'aventure à la recherche d'une 80
maison pour y demander l'hospitalité en attendant que la tem-
pête fût apaisée. J'errai pendant quelques minutes, et je dés-
espérais de réussir, quand j'aperçus, sur la gauche de la grande
route, uneasure à demi ensevelie dans la neige et que je ne
me rappelais pas avoir jamais vue. Je me dirigeai en me frayant 85
avec peine un passage dans les bancs de neige, vers cette maison
que je crus tout d'abord abandonnée. Je me trompais cepen-
dant ; la porte en était fermée mais je pus apercevoir par la
fenêtre, la lueur rougeâtre d'un bon feu de *bois franc* qui brûlait
dans l'âtre. Je frappai et j'entendis aussitôt les pas d'une per- 90
sonne qui s'avavançait pour m'ouvrir. Au *qui est là ?* traditionnel,
je répondis en grelottant que j'avais perdu ma route, et j'eus
le plaisir immédiat d'entendre mon interlocuteur lever le lo-
quet. Il n'ouvrit la porte qu'à moitié, pour empêcher autant

c. Arbres dont on borde les routes en hiver afin de guider les voyageurs après les tempêtes de neige.

d. Se dit de la neige balayée par le vent qui s'élève comme la poussière.

69 II,III,IV qui *fût* aussi 84 II,III,IV avoir *encore* vue

pointe est de l'île de Montréal, avait environ cinquante toises (1 250 mètres) et le courant y était très prononcé ; le tarif variait selon le nombre de passagers, le nombre et l'espèce d'animaux et le type d'embarcation ; l'hiver, la traversée se faisait sur la glace. Un pont fut achevé en 1843. Voir Marthe Faribault-Beauregard, « Montréal, notre île : les passages d'eau à la fin du XVIII^e siècle », dans *Montréal : activités, habitants, quartiers*, Montréal, Fides, 1984, p. 64, 73-74.

7. Dans *Jeanne la fileuse* (1980, 1^{re} partie, chapitre XI, p. 160), Jean-Baptiste Girard raconte qu'il a pu se réfugier, après les Troubles de 1837, « chez un brave cultivateur [...], M. Robillard, de Saint-Sulpice ».

95 que possible le froid de pénétrer dans l'intérieur, et j'entrai en secouant mes vêtements qui étaient couverts d'une couche épaisse de neige.

– Soyez le bienvenu, me dit l'hôte de la mesure, en me tendant une main qui me parut brûlante, et en m'aidant à me débarrasser de ma ceinture fléchée et de mon capot d'étoffe
100 du pays.

Je lui expliquai en peu de mots la cause de ma visite et après l'avoir remercié de son accueil bienveillant, et avoir accepté un verre d'eau de vie qui me réconforta, je pris place sur une chaise boiteuse qu'il m'indiqua de la main au coin du foyer.
105 Il sortit, en me disant qu'il allait sur la route, quérir mon cheval et ma voiture, pour les mettre sous une remise, à l'abri de la tempête.

Je ne pus m'empêcher de jeter un regard curieux sur l'ameublement original de la pièce où je me trouvais. Dans un
110 coin, un misérable banc-lit sur lequel était étendue une peau de buffle, devait servir de couche au grand vieillard aux épaules voûtées qui m'avait ouvert la porte. Un ancien fusil datant probablement de la domination française⁸ était accroché aux soliveaux en bois brut qui soutenaient le toit en chaume de la
115 maison. Plusieurs têtes de chevreuils, d'ours et d'originaux étaient suspendues comme trophées de chasse, aux murailles blanchies à la chaux. Près du foyer une bûche de chêne solitaire semblait être le seul siège vacant que le maître de céans eût à offrir au voyageur qui par hasard, frappait à sa porte pour lui
120 demander l'hospitalité.

Je me demandai qui pouvait être l'individu qui vivait ainsi en sauvage en pleine paroisse de Saint-Sulpice, sans que j'en eusse jamais entendu parler. Je me torturai en vain la tête, moi qui connaissais tout le monde, depuis Lanoraie jusqu'à Mont-

95 I, IV d'une *épaisse couche* de
demandai *quel* pouvait

118 I, II seul *siège* vacant

121 III, IV

8. On trouve le même objet chez Faucher de Saint-Maurice : « Un fusil à canon long, qui devait dater du temps des Français, sommeillait paisiblement, suspendu à l'une des poutres enfumées du plafond » (« À la veillée », texte d'abord paru dans *l'Opinion publique* en juin-juillet 1872 et repris dans *À la brunante*, 1874, p. 249). Ce qui fait dire à un personnage (p. 262) : « Mon fusil avait le canon aussi long que celui qui est là, suspendu à cette poutre. Il avait vu le temps des Français ; ce sont les meilleurs, paraît-il. » Voir aussi « Le père Louison », p. 131.

réal, mais je n'y voyais goutte. Sur ces entrefaites, mon hôte 125
 rentra et vint, sans dire mot, prendre place vis-à-vis de moi, à
 l'autre coin de l'âtre.

— Grand merci de vos bons soins, lui dis-je, mais voudriez-
 vous bien m'apprendre, à qui je dois une hospitalité aussi fran- 130
 che. Moi qui connais la paroisse de Saint-Sulpice comme mon
pater, j'ignorais jusqu'aujourd'hui qu'il y eût une maison située
 à l'endroit qu'occupe la vôtre, et votre figure m'est inconnue.

En disant ces mots, je le regardai en face, et j'observai pour
 la première fois, les rayons étranges que produisaient les yeux 135
 de mon hôte ; on aurait dit les yeux d'un chat sauvage. Je reculai
 instinctivement mon siège en arrière, sous le regard pénétrant
 du vieillard qui me regardait en face, mais qui ne me répondait
 pas.

Le silence devenait fatigant, et mon hôte me fixait toujours
 de ses yeux brillants comme les tisons du foyer. 140

Je commençais à avoir peur.

Rassemblant tout mon courage, je lui demandai de nou-
 veau son nom. Cette fois, ma question eut pour effet de lui
 faire quitter son siège. Il s'approcha de moi à pas lents, et posant
 sa main osseuse sur mon épaule tremblante, il me dit d'une 145
 voix triste comme le vent qui gémissait dans la cheminée :

« Jeune homme, tu n'as pas encore vingt ans, et tu de-
 mandes comment il se fait que tu ne connaisses pas Jean Pierre
 Beaudry jadis le richard du village. Je vais te le dire, car ta
 visite ce soir me sauve des flammes du purgatoire où je brûle 150
 depuis cinquante ans, sans avoir jamais pu jusqu'aujourd'hui
 remplir la pénitence que Dieu m'avait imposée. Je suis celui
 qui jadis, par un temps comme celui-ci, avait refusé d'ouvrir
 sa⁹ porte à un voyageur épuisé par le froid, la faim et la fa-
 tigue. » 155

Mes cheveux se hérissaient, mes genoux s'entrechoquaient
 et je tremblais comme la feuille du peuplier pendant les fortes
 brises du nord. Mais, le vieillard sans faire attention à ma
 frayeur, continuait toujours d'une voix lente :

136 II mon *siège* en 144 I, II son *siège*. II

9. Le texte de base dit : « *ma* porte ». J'ai suivi les leçons II, III et IV.

160 « Il y a de cela cinquante ans. C'était bien avant que l'An-
glais eût jamais foulé le sol de ta paroisse natale¹⁰. J'étais riche,
bien riche et je demeurais alors dans la maison où je te reçois,
ici, ce soir. C'était la veille du jour de l'an, comme aujourd'hui,
et seul près de mon foyer, je jouissais du bien être d'un abri
165 contre la tempête et d'un bon feu qui me protégeait contre le
froid qui faisait craquer les pierres des murs de ma maison.
On frappa à ma porte, mais j'hésitai d'ouvrir¹¹. Je craignais
que ce ne fût quelque voleur, qui, sachant mes richesses, ne¹²
vînt pour me piller, et qui sait, peut-être m'assassiner. »

170 « Je fis la sourde oreille et après quelques instants, les coups
cessèrent. Je m'endormis bientôt, pour ne me réveiller que le
lendemain au grand jour, au bruit infernal que faisaient deux
jeunes gens du voisinage qui ébranlaient ma porte à grands
coups de pied. Je me levais à la hâte pour aller les châtier de
175 leur impudence, quand j'aperçus en ouvrant la porte, le corps
inanimité d'un jeune homme qui était mort de froid et de misère
sur le seuil de ma maison. J'avais par amour pour mon or, laissé
mourir un homme qui frappait à ma porte et j'étais presque un
assassin. Je devins fou de douleur et de repentir. »

180 « Après avoir fait chanter un service solennel pour le repos
de l'âme du malheureux, je divisai ma fortune entre les pauvres
des environs, en priant Dieu d'accepter ce sacrifice, en expiation
du crime que j'avais commis. Deux ans plus tard, je fus brûlé
vif dans ma maison et je dus aller rendre compte à mon créa-
185 teur, de ma conduite sur cette terre que j'avais quittée d'une
manière si tragique. Je ne fus pas trouvé digne du bonheur
des élus et je fus condamné, à revenir à la veille de chaque
nouveau jour de l'an, attendre ici qu'un voyageur vînt frapper
à ma porte, afin que je pusse lui donner cette hospitalité que
190 j'avais refusée de mon vivant à un de mes semblables. Pendant
cinquante hivers je suis venu, par l'ordre du bon Dieu, passer
ici la nuit du dernier jour de chaque année, sans que jamais

167 II,III,IV j'hésitai à ouvrir 173 II,III,IV jeunes hommes du
191 III,IV l'ordre de Dieu, passer

10. On est de nouveau reporté plus loin dans le passé, soit en 1738, vingt-deux ans avant la Conquête.

11. Cette utilisation de la préposition « de » avec « hésiter » est signalée comme archaïque par le Robert, comme correcte mais inhabituelle par Littré (t. IV, p. 511) ; voir var. 167.

12. Redoublement du « ne » explétif.

un voyageur dans la détresse ne vînt frapper à ma porte. Vous êtes enfin venu ce soir, et Dieu m'a pardonné. Soyez à jamais béni d'avoir été la cause de ma délivrance des flammes du purgatoire, et croyez que quoiqu'il¹³ vous arrive ici bas, je prierai Dieu pour vous là-haut... » 195

Le revenant, car c'en était un, parlait encore, quand succombant aux émotions terribles de frayeur et d'étonnement qui m'agitaient, je perdis connaissance... 200

Je me réveillai dans mon brelot, sur le chemin du roi, vis-à-vis l'église de Lavaltrie.

La tempête s'était apaisée et j'avais sans doute, sous la direction de mon hôte de l'autre monde, repris la route de Lanoraie. 205

Je tremblais encore de frayeur quand j'arrivai ici à 1 heure du matin, et que je racontai aux convives assemblés, la terrible aventure qui m'était arrivée.

Mon défunt père, que Dieu ait pitié de son âme – nous fit mettre à genoux, et nous récitâmes le rosaire, en reconnaissance de la protection spéciale dont j'avais été trouvé digne, pour faire sortir ainsi des souffrances du purgatoire, une âme en peine qui attendait depuis si longtemps sa délivrance. Depuis cette époque, jamais nous n'avons manqué, mes enfants, de réciter à chaque anniversaire de ma mémorable aventure, un chapelet en l'honneur de la Vierge Marie, pour le repos des âmes des pauvres voyageurs qui sont exposés au froid et à la tempête. 210 215

Quelques jours plus tard, en visitant Saint-Sulpice, j'eus l'occasion de raconter mon histoire au curé de cette paroisse. J'appris de lui, que les registres de son église faisaient en effet mention de la mort tragique du nommé Jean Pierre Beaudry¹⁴, dont les propriétés étaient alors situées où demeure maintenant 220

222 III,IV tragique d'un nommé Jean-Pierre Beaudry

13. L'usage actuel voudrait « quoi qu'il », en deux mots. Grevisse (*le Bon usage*, 11^e édition, 1986, p. 1675) rappelle toutefois qu'au XVII^e siècle, « la confusion est quasi constante » entre « quoique » et « quoi que ».

14. Aucun Jean Pierre Beaudry n'est mentionné dans les registres paroissiaux de Saint-Sulpice entre 1706 et 1800. Le texte de base porte ici : « *Pierre Jean Beaudry* », que j'ai corrigé pour le rendre conforme aux deux occurrences précédentes (lignes 37 et 148).

le petit Pierre Sansregret. Quelques esprits forts ont prétendu
225 que j'avais rêvé sur la route. Mais où avais-je donc appris les
faits et les noms se rattachant à l'incendie de la ferme du défunt
Beaudry dont je n'avais jusqu'alors jamais entendu parler ?
M. le curé de Lanoraie, à qui je confiai l'affaire, ne voulut rien
230 en dire, si ce n'est que le doigt de Dieu était en toutes choses
et que nous devons bénir son saint Nom.

À genoux mes enfants ! Prions pour les voyageurs égarés.

226 II,III,IV noms *qui se rattachaient* à
récit>

230 II,III,IV Nom. <fin du

LE LEGS DU MISSIONNAIRE

Récit du Nord-Ouest

Mon aïeul paternel était un grand vieillard de 90 ans¹ qui nous racontait volontiers les aventures de sa jeunesse.

Je me le rappelle encore comme si c'était hier. Il était d'une 5
vigueur étonnante pour un vieillard presque centenaire et il
supportait son âge comme un jeune homme de vingt ans. Il
avait autrefois fait partie des troupes canadiennes qui avaient
combattu sous de Salaberry à Chateauguay². Il fut même fait

TEXTE DE BASE : *l'Écho du Canada, journal illustré*, 9 janvier 1875.
VARIANTES ET ADAPTATIONS : I : *le Courrier de Montréal*, 1^{er} septembre
1875. II : *Jeanne la fileuse*, 1878. III : *Jeanne la fileuse*, deuxième édition, 1888.

1–36 II.III LE <Lignes supprimées, remplacées par le début du discours
du père Girard.> – C'était

1. Âgé de quatre-vingt-dix ans vers 1865 (voir plus bas, n. 7), ce personnage serait né autour de 1775, soit huit ans après le narrateur du « Fantôme de l'avare », Joseph Hervieux (voir p. 174) et douze ans avant le propre grand-père paternel de Beaugrand (voir p. 213, n. 5). Ainsi, il aurait déjà une cinquantaine d'années en 1825, lorsqu'il entreprend le dur voyage dans le Nord-Ouest, reçoit le « legs du missionnaire », puis se marie à une jeune fille de dix-huit ans qui aurait été son amie d'enfance (ligne 152) : cela paraît peu vraisemblable.

2. Dirigées par le lieutenant-colonel Charles de Salaberry (1778-1825), les troupes britanniques, dont faisait partie le corps des « Voltigeurs » canadiens, repoussèrent les Américains commandés par le général Hampton à Chateauguay, au sud de Montréal, le 26 octobre 1813. Cette victoire et celle de Chrysler's Farm, seize jours plus tard, marquèrent un tournant décisif dans la guerre entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. En 1813, le héros aurait eu environ trente-huit ans.

10 prisonnier et transporté à Albany, N. Y.³. Devenu libre à l'oc-
 casion du traité de paix entre l'Angleterre et les États-Unis⁴, il
 s'engagea au service de la compagnie de la baie d'Hudson⁵ et
 il devint un des plus hardis coureurs des bois aux gages de
 15 cette association qui exerçait alors un monopole absolu sur le
 commerce du nord-ouest⁶.

C'était pendant nos vacances du jour de l'an⁷. Nous avions
 abandonné nos classiques pendant une semaine, pour ne nous
 occuper que du plaisir de revoir et d'embrasser les parents et
 les amis du village natal⁸. Grand-père surtout, s'intéressait à
 20 ses petits-fils, et nous étions certains de trouver table bien garnie
 et bonbons à profusion, chaque fois que nous lui rendions
 visite ; ce qui nous arrivait très souvent.

Les entrevues finissaient toujours, par le récit qu'il nous
 faisait de ses voyages dans les pays *d'en haut*^a.

a. Les anciens Canadiens s'exprimaient ainsi en parlant des contrées
 sauvages où se faisait alors la chasse, et plus tard où étaient coupés les bois
 destinés au commerce.

3. La ville d'Albany est la capitale de l'État de New York. Les Canadiens
 eurent des morts et des blessés à Châteauguay et à Chrysler's Farm, mais on
 ne signale qu'un seul prisonnier, capturé à Chrysler's Farm et encore détenu
 en avril 1815. Voir B. Sulte, *Histoire de la milice canadienne-française*, 1897,
 p. 26, 32-34.

4. Il s'agit du traité de Gand, signé par le prince régent d'Angleterre le
 29 décembre 1814 et par le président des États-Unis le 17 février 1815.

5. Depuis sa création en 1670, la Compagnie de la baie d'Hudson détenait
 officiellement le monopole du commerce dans la Terre de Rupert, mais, depuis
 le XVIII^e siècle, tendait à l'exercer en fait dans tous les territoires du Nord-
 Ouest, malgré les prétentions de sa rivale, la Compagnie du Nord-Ouest, qui
 embauchait surtout des Canadiens (français) et des Métis, également de langue
 française. Après une véritable guerre, communément appelée « la conteste »
 et qu'évoque notamment le chapitre XVIII de la seconde partie de *Forestiers
 et voyageurs* (1863) de J.-Ch. Taché, les deux compagnies fusionnèrent en 1821
 et la nouvelle société, qui conserva le nom de Compagnie de la baie d'Hudson,
 obtint un bail exclusif pour l'exploitation des territoires du Nord-Ouest. Voir
 E. E. Rich, *The Fur Trade and the Northwest to 1851*, Toronto, McClelland &
 Stewart, 1967, p. 30, 240-245, 261 ; E. E. Rich, *Hudson's Bay Company (1670-
 1870)*, t. III : 1821-1870, Toronto, McClelland & Stewart, 1960, p. 402-404 ;
 F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, 1966, p. 103-105,
 138, 176-180, 247-248.

6. Sur la vie des Canadiens français employés comme « voyageurs » dans
 le Nord-Ouest, voir J.-Ch. Taché, *Forestiers et voyageurs*, 1863, 2^e partie,
 chapitres XIII à XVIII.

7. L'aventure racontée par le grand-père se déroulant vers 1825 (ligne
 37) et une quarantaine d'années (ligne 174) s'étant écoulées depuis, on est donc
 autour de 1865.

8. On voit, plus loin dans le texte, qu'il s'agit de Contrecoeur.

Il s'exprimait avec une facilité étonnante, en dépit du peu 25
d'éducation qu'il avait reçue dans sa jeunesse, et il passait gé-
néralement pour un des meilleurs conteurs du village. Un jour,
que nous lui avions engouffré, comme d'habitude, un amas
prodigieux de *plorines*^b, nous lui demandâmes quand nous fû- 30
mes rassasiés, à ne pouvoir plus toucher les mets qui étaient
devant nous, de nous raconter un des voyages de son jeune
temps.

Comme il n'avait nullement l'habitude de se faire prier, 35
nous eûmes bientôt fait cercle autour de lui, et après avoir
rempli sa pipe d'un tabac odorant qu'il cultivait lui-même, il
nous raconta l'histoire suivante :

– C'était vers l'année 1825, si mes souvenirs ne me font 40
pas défaut. Accompagné de plusieurs camarades de chasse,
j'avais repris, après trois mois d'une visite à la maison paternelle,
le chemin du nord-ouest, en suivant cette fois une route nou-
velle pour moi⁹. Nous descendîmes à Québec, et après avoir
fait ample provision de vivres et de munitions pour le voyage,
nous confiâmes gaiement notre canot d'écorce aux flots du Saint-
Laurent. Nous fûmes bientôt à la rivière Saguenay que nous 45
remontâmes jusqu'au lac Saint-Jean. Là, nous fîmes une halte
de quelques jours, avant de nous engager sur la rivière Pari-
bouaca, qu'aucun de nous n'avait encore naviguée. Après nous
être suffisamment reposés des fatigues du voyage, nous reprî-

b. Confiserie composée de sucre d'érable et de noix du pays.

26 I avait reçu dans 43 II confiâmes gaiement notre III confiâmes
gaiement notre 47 II, III encore *explorée*. Après

9. Le trajet décrit dans les lignes qui suivent correspond à peu près à l'une des routes qu'empruntaient les coureurs de bois et, avant eux, les Algonquins pour se déplacer entre les rives de la baie James ou de la baie d'Hudson et Tadoussac, Trois-Rivières, Québec ou Montréal. On descendait le Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure du Saguenay, que l'on remontait pour atteindre le lac Saint-Jean, d'où l'on suivait la Péribonka (qui s'y jette) vers le nord jusqu'au lac Onistagan, où commençait un portage à travers les Ouatchiche (*Otish*), montagnes qui font partie des hautes terres formant la ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Atlantique et celui de la baie d'Hudson. Ce portage conduisait jusqu'aux lacs Témiscamie, Albanel et Mistassini, où la Rupert prend sa source pour aller se jeter dans la baie James. Voir Charles A. Martijn et Edward S. Rogers, *Mistassini-Albanel : Contribution to the Prehistory of Québec / Contribution à la préhistoire du Québec*, Québec, université Laval, « Centre d'études nordiques, Travaux divers » (25), 1969, p. 8. L'orthographe *Mistissimi* n'apparaît pas dans les répertoires toponymiques anciens ou modernes que j'ai consultés ; par contre, l'orthographe *Paribouaca* est signalée par J. Bouchette (*Description topographique*, 1815, p. 584).

mes la route du lac Mistissimi où la rivière Rupert prend sa
 50 source, et nous atteignîmes sans accident et sans avoir rencontré
 de sauvages hostiles, les montagnes *Ouatchiche* qui séparent
 cette partie du Bas-Canada des territoires de la baie
 d'Hudson¹⁰. Nous nous organisâmes pour le portage fatigant
 55 qui existe entre la tête de la rivière Paribouaca et les bords du
 lac Mistissimi, mais nous ne pouvions voyager qu'à petite
 journée¹¹.

Nous avons atteint le sommet le plus élevé de ces mon-
 tagnes sauvages, et nous apercevions dans le lointain, les bords
 de la rivière Rupert qui serpentait [dans]¹² les vastes prairies
 60 s'étendant à perte de vue. Nous avons campé pour la nuit, et
 comme c'était mon tour de fournir le gibier nécessaire au len-
 demain, je pris mon fusil et mon couteau de chasse, et me
 débarrassant de tout bagage superflu, j'entrai à l'aventure dans
 la forêt, dans l'espoir d'y rencontrer un chevreuil ou un orignal.
 65 Je m'avançai en chantonnant un air du pays, et m'abandonnant
 à mes souvenirs, je ne fis pas attention, que depuis une heure,
 je marchais toujours sans m'occuper beaucoup du but de mon
 excursion. J'entendis deux ou trois fois remuer les broussailles
 autour de moi, mais je n'y fis aucune attention, pensant que
 70 ma présence avait probablement effrayé les lièvres et les per-
 drix qui abondent dans ces parages. La nuit était arrivée, quand
 je secouai mes pensées qui étaient au Canada¹³, pour m'occuper
 du présent qui me faisait un devoir de rapporter au camp une
 pièce de gibier quelconque. J'armai mon fusil et je m'avançais
 75 avec précaution, persuadé de rencontrer bientôt une victime,

59 II,III qui *serpente* dans de vastes 72 III mes *souvenirs* qui 72 I
 étaient en Canada 75 II,III *précaution*, *convaincu* de

10. Dans les années 1820, la frontière occidentale du Bas-Canada coïncidait avec les Ouatchiche, où commençait le territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson. Voir J. Bouchette, *Description topographique*, 1815, p. 1-2 ; J. Hamelin et Y. Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, 1971, p. 3.

11. On s'attendrait à ce que cette expression soit au pluriel.

12. Le mot « dans » ayant été omis dans le texte de base, je l'ai rétabli d'après I, II et III.

13. L'endroit où se trouve alors le héros ne fait pas partie du Canada (voir plus haut, n. 10). Ce mot est le nom officiel, vers 1825, des colonies du Bas-Canada (Québec) et du Haut-Canada (Ontario), mais il continue, dans le langage commun, à désigner d'abord l'ancienne Nouvelle-France, tout comme le terme « Canadien » s'applique uniquement aux Canadiens français (voir plus bas, n. 15). Cet usage se maintiendra après l'Union (1840) et la Confédération (1867).

quand je sentis une main pesante s'abattre par derrière, sur mon épaule. Je me retournai vivement en portant en même temps la main sur mon couteau de chasse. Un Indien en grand costume de guerre me regardait en face et m'adressait quelques paroles d'une langue que je ne comprenais pas, en me faisant signe de le suivre. J'allais répondre à son invitation inattendue par un coup de couteau bien appliqué, quand je remarquai que les manières d'agir de mon interlocuteur me paraissaient plutôt humbles et conciliantes, qu'hostiles. Je lui adressai la parole en langue montagnaise¹⁴, qu'il parut comprendre, et aux questions que je lui fis sur son apparition inattendue, seul, au milieu de ces forêts, il me répondit :

– Mon frère qui paraît un chasseur Canadien¹⁵, sait peut-être, que sur les bords du lac Nequabon¹⁶, à deux jours de marche d'ici, habite une tribu d'Indiens qui vivent de chasse et de pêche et qui de tous temps ont été les amis des visages pâles.

78 II,III chasse. // Un Indien	78 II,III Indien me regardait	83
II,III interlocuteur étaient plutôt	86 III sur sa présence inattendue	88
II,III qui me paraît		

14. Le terme « montagnais » a connu jusqu'à la fin du XIX^e siècle un certain flottement, désignant tantôt toutes les nations amérindiennes de la Haute-Mauricie, du Saguenay, de la Côte-Nord et de la région située entre la baie James et la baie d'Hudson, tantôt la nation montagnaise proprement dite, dont le territoire s'étendait du lac Mistassini à Tadoussac, entre l'extrémité sud du Labrador et le nord de la Haute-Mauricie. C'est probablement à ce groupe que Beaugrand fait allusion, ou bien aux « cousins » des Montagnais, les Mistassinis, qui occupaient le territoire situé entre le lac Mistassini et la baie James. Le montagnais fait partie de la famille des langues algonques ou algonquiennes. Voir Diamond Jenness, *The Indians of Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1970, p. 20-21 ; B. Assiniwi, *Histoire des Indiens du Haut et du Bas Canada*, 1974, t. III, p. 185-189 ; Edward S. Rogers et Eleanor Leacock, « Montagnais-Naskapi », dans J. Helm, dir., *Handbook of North American Indians*, vol. 6, 1981, p. 169-189.

15. Quoique le mot « canadien-français » commençât alors à se répandre, le terme « Canadien » désignait encore généralement, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les seuls Canadiens français, comme dans le titre du roman de Philippe Aubert de Gaspé, *les Anciens Canadiens* (1863). L'emploi de « canadien-français » (ligne 124) vers 1825, époque où se déroule l'action, paraît peu vraisemblable.

16. Au lac Nikabau (ou Nicouba ou Nakouba), se trouvait, sous le régime français, un important poste de traite. Ce lac, aujourd'hui appelé lac Ducharme, est situé au sud-est du lac Mistassini, au-delà de la ligne de partage des eaux (voir E. Rouillard, *Dictionnaire des rivières et lacs*, 1914, p. 300). Pour se rendre auprès du missionnaire mourant, le héros a donc une longue route à parcourir, en terrain très accidenté ; il paraît peu probable que deux jours suffisent.

Nous avons parmi nous une robe noire^c qui nous a enseigné à aimer le Grand Esprit des blancs et à prier chaque soir à la bonne Vierge Marie. Depuis un mois, notre père est malade, bien malade, et il m'a demandé de venir ici, sur la route des chasseurs Canadiens qui se dirigent vers la baie d'Hudson, afin de demander que l'un d'eux se rende avec moi auprès de lui, pour recevoir ses dernières instructions avant qu'il n'entreprenne le grand voyage d'où l'on ne revient pas.

Et comme gage de la sincérité de ses paroles, l'Indien déposa à mes pieds, ses armes qu'il avait détachées de son ceinturon en cuir.

Je lui répondis que je devais de toute nécessité informer mes compagnons de voyage de sa demande, avant d'y acquiescer, et je lui enjoignis de me suivre au camp, ce qu'il fit avec une bonne volonté qui désarma tous les soupçons que j'aurais pu entretenir sur la franchise de ses intentions.

Mes amis furent assez surpris de me voir arriver, accompagné d'un peau-rouge, au lieu de leur apporter la pièce de gibier que je leur avais promise. Je leur expliquai la démarche du messenger de la tribu du lac Nequabon, et après avoir pris sa demande en considération, il fut décidé que je me rendrais, accompagné de Pierre Dugas¹⁷ et du guide indien, auprès du missionnaire, pour lui rendre les services dont il pourrait avoir besoin. Nos autres compagnons au nombre de dix continueraient le portage et attendraient notre retour à un endroit désigné sur les bords du lac Mistissimi.

Le lendemain de grand matin, nous nous mîmes en route sous la direction du sauvage, et deux jours après, nous étions au village des Peaux-Rouges qui nous reçurent amicalement, mais qui nous apprirent que nous arrivions trop tard et que le saint prêtre était mort le jour précédent. Il leur avait confié certains papiers qu'il les avait chargés de remettre au premier

c. Titre que donnent aux missionnaires catholiques, les Indiens du Nord-Ouest.

93 II,III soir la bonne 108 I accompagné d'une peau-rouge 109 II,III apporter le gibier que je leur avais promis. Je 115 I dix continueront le portage et attendront notre

17. Également nommé dans II et III, ce personnage ne reparait nulle part ailleurs dans *Jeanne la fileuse*.

Canadien-français qui paraîtrait digne de confiance au chef de la tribu.

125

Aidés de ces pauvres sauvages, dont la douleur faisait mal à voir, nous rendîmes les derniers devoirs religieux aux restes du saint homme, en lisant sur sa fosse le service des morts qui se trouvait dans le livre de prières que ma mère avait placé au fond de mon sac de voyage.

130

Le chef me remit ensuite les papiers du missionnaire qui se trouvaient enfermés dans une forte écorce de bouleau et qui étaient adressés au supérieur des Sulpiciens à Montréal¹⁸. Il me transmit de plus de vive voix, l'ordre du défunt, de ne jamais les remettre à âme qui vive, si ce n'était au supérieur lui-même en personne, ou en cas de grand danger pour ma vie, à un homme en qui j'aurais la plus grande confiance.

135

J'acceptai l'obligation, sentant que je rendais un service probablement très important à celui qui était venu sacrifier sa vie à l'évangélisation d'une tribu barbare du Nord-Ouest.

140

Qui sait ce que cachait de sacrifices et d'abnégation, l'histoire de cet homme de Dieu que la mort était venue enlever loin de ses parents, de ses amis et même de toute personne qui pût recevoir les dernières confidences de ses lèvres mourantes ?

Nous quittâmes le lendemain le village indien pour rejoindre nos camarades, et six mois plus tard, je revenais à Contre-cœur, après avoir fait une chasse magnifique.

145

Mes gages que j'avais économisés avec soin, me permirent d'acheter un coin de terre où je bâtis une maisonnette. Votre grand-mère, mes enfants, était alors une jeune fillette de 18 ans, au teint frais comme la rose. Je succombai aux attraits d'une amitié d'enfance qui était devenue un sentiment plus tendre et je la priai de devenir ma femme.

150

131 II,III missionnaire *lesquels* se trouvaient 132 II,III et étaient
140 II,III à la conversion d'une 149 II,III maisonnette. *Ma femme* était
153 II,III priai de *partager mon sort*. // Elle

18. Les missionnaires catholiques actifs dans cette région ont d'abord été les récollets (1615-1629), puis les jésuites et, au XIX^e siècle, les oblats. Il semble peu vraisemblable que des sulpiciens s'y soient trouvés, ceux-ci ayant œuvré dans la région de Montréal et les Grands Lacs. Voir Henri Gauthier, *Sulpitiana*, Montréal, Œuvres paroissiales de Saint-Jacques, 1926, *passim* ; Pierre Rousseau, *Saint-Sulpice et les missions catholiques*, Montréal, Édouard Garand, 1940, *passim* ; Lionel Groulx, *le Canada français missionnaire : une autre grande aventure*, Montréal, Fides, 1962, p. 21-23.

Elle accepta ; mais je résolus de remplir, avant mon
 155 mariage, la promesse que j'avais faite au chef de la tribu des
 sauvages du lac Nequabon. Je me rendis à Montréal, et je remis
 entre les mains du Révérend Supérieur de Saint-Sulpice, les
 documents qui m'avaient été confiés d'après les ordres du
 missionnaire expirant.

160 Quinze jours plus tard, il y avait noce dans la famille, et
 je conduisais à l'autel celle que Dieu m'avait désignée comme
 compagne dévouée de mon pèlerinage terrestre.

Plusieurs mois s'écoulèrent et je vivais heureux dans l'hum-
 ble chaumière qu'égayait la présence de ma jeune femme.
 165 J'avais à sa demande, abandonné la vie aventureuse du trap-
 peur, pour m'occuper d'un petit négoce qui nous permettait
 de vivre dans une honnête aisance.

Un soir, à la brunante, que je fumais tranquillement ma
 pipe sur le seuil de mon humble magasin, un voisin qui revenait
 170 du village m'informa qu'il y avait une lettre pour moi, chez le
 maître d'école de Contrecoeur. Ce brave homme qui cumulait
 les fonctions de magister et de maître de poste, l'avait prié de
 m'en informer. Il me faut vous dire mes enfants, qu'il y a
 quarante ans, le service des malles ne se faisait pas si réguliè-
 175 rement qu'aujourd'hui. Le Courrier ne passait à Contrecoeur que
 deux fois par mois, et la réception d'une lettre faisait alors
 époque dans la famille d'un villageois¹⁹.

Le lendemain, de bonne heure, je me rendis au *fort*^d et
 jugez de ma surprise, quand en brisant l'enveloppe de la lettre
 180 en question, je vis la signature du Supérieur des Sulpiciens de
 Montréal²⁰, à qui j'avais remis les papiers du missionnaire du

d. Expression qui rappelle les temps où chaque village était une enceinte
 fortifiée contre les attaques des Iroquois.

161 II,III celle qui fut ma compagne dévouée, et que la mort m'a enlevée à la
 naissance de Jeanne. // Plusieurs 163 III l'humble demeure qu'égayait 165
 II,III vie aventureuse du 166 I nous permettrait de 169 III mon petit
 magasin 174 II,III des postes ne 176 III par semaine, et

19. Concernant le courrier au début du XIX^e siècle, voir Ph. Aubert de
 Gaspé, *Mémoires*, 1866, p. 360-361.

20. À l'époque où se déroule l'action, le supérieur des sulpiciens est Jean-
 Henri-Auguste Roux (1760-1831), qui occupa ce poste de 1798 à 1831. La
 maison mère et le séminaire de Saint-Sulpice étaient et sont toujours à
 Montréal.

lac Nequabon. Je possède encore cette communication dont je vais vous faire connaître le contenu. —

Et grand-père alla retirer d'une cassette, un papier jauni qu'il déplia avec soin, et qu'il nous lut d'une voix attendrie : 185

Direction Supérieure des PP. Saint-Sulpice.

Montréal ce 20 juin 1827.

Monsieur,

Je reçois de France, l'ordre de vous faire parvenir au nom de M. le Comte de Kénardieuc²¹, capitaine de frégate au service de sa majesté, une traite de vingt mille francs²², payable à vue chez Maître Larue, notaire, rue Notre Dame, à Montréal. M. le Comte me prie en même temps de me faire auprès de vous l'interprète de sa reconnaissance pour le service signalé que vous lui avez rendu, en lui faisant parvenir des nouvelles d'un frère, M. le vicomte de Kénardieuc, qu'il croyait mort depuis bien des années. La dernière volonté de ce pauvre missionnaire du Nord-Ouest que vous m'avez transmise d'une manière si fidèle, n'était autre chose qu'un testament en règle, sur lequel était porté un legs de dix mille francs, pour celui qui délivrerait à Montréal, entre mes mains, les documents en question. M. le Comte vous prie d'accepter le double de cette somme, en mémoire de la part que vous avez prise en lui faisant connaître les circonstances de la mort de son frère bien aimé, qui avait fait le sacrifice d'un grand nom et d'une belle fortune, pour se dévouer au salut des sauvages du Nouveau Monde. 190 195 200 205

184 II,III Et le *vieillard* alla 203 II,III de la *peine* que vous avez prise pour lui faire connaître

21. Ce nom, à résonance bretonne, semble inventé. On notera toutefois que les sulpiciens comptaient un grand nombre de Bretons dans leurs rangs, dont, par exemple, Maurice Quéré de Treguron (1663-1754), né dans la région de Quimper et missionnaire pendant cinquante-six ans auprès des Indiens de la région de Montréal.

22. Il est difficile de déterminer la valeur exacte de cette somme, dont on ne sait si elle est exprimée en francs français ou en « francs » canadiens, équivalant à vingt cents (voir p. 115, n. 16). Dans ce dernier cas, on pourrait estimer le legs du missionnaire à quelque 4 000 dollars, somme considérable pour l'époque.

Permettez-moi, monsieur, de vous féliciter sur²³ la récompense méritée que reçoit aujourd'hui la bonne action que vous faisiez alors avec un cœur noble et désintéressé.

Croyez monsieur, etc., etc,

A.....B.

Ptre. Supérieur

Grand-père versait des larmes en relisant cette lettre qui lui rappelait des souvenirs si touchants.

Nous respectâmes son silence jusqu'à ce qu'il reprit de lui-même la suite de sa narration :

— J'en croyais à peine mes propres yeux et je demandai au magister de me relire la lettre. J'allai de suite chez M. le curé, pour le prier de chanter un *Te Deum*, pour remercier Dieu des bienfaits inattendus qu'il m'accordait, et je repris, le cœur gros de bonheur, la route de ma chaumière, en songeant à la joie de ma petite femme quand elle apprendrait la bonne nouvelle.

Elle m'embrassa en pleurant : je n'avais jamais cru jusque là que le bonheur pût faire verser des larmes.

Le village entier prit part à nos réjouissances, et tous les anciens des paroisses sud du fleuve, de Varennes à Sorel²⁴, vous raconteront encore aujourd'hui, la cérémonie magnifique qui eut lieu à l'occasion de la bénédiction de la belle cloche que j'avais présentée à l'église de Contrecœur.

Dieu m'avait tout donné, il n'était que juste que je lui fisse l'honneur de mes richesses en contribuant à l'éclat de son saint culte.

212-217 II,III Supérieur. // <lignes supprimées> J'en croyais 218 II,III lettre. Je repris, le cœur gros 227 II,III aujourd'hui les détails de la fête qui eut lieu à cette occasion. // J'achetai une des plus belles fermes des environs, et pendant dix ans, rien ne vint troubler la paix et le bonheur de notre humble ménage. <fin du chapitre>

23. La préposition « sur » étonne ici ; Beaugrand emploie le plus souvent « de » (p. 166, 167, 206, 213).

24. Sur la rive droite du Saint-Laurent, Contrecœur se trouve à peu près à la même distance (30 kilomètres environ) de Varennes (3 153 habitants en 1861), en amont, village qui se trouve à la hauteur de l'extrémité est de l'île de Montréal, et de Sorel, en aval.

Voilà, mes enfants, comment, de pauvre chasseur que j'étais, je devins le propriétaire de la belle ferme que je cultive aujourd'hui.

235

Remerciez Dieu de mon opulence, qui me permet de vous procurer une éducation supérieure à celle que me donna mon bon et brave père, et rappelez-vous surtout qu'une bonne action ne reste jamais sans récompense.

LA VENGEANCE D'UN LÂCHE

C'était en 1870.

Je me trouvais de passage à la Nouvelle-Orléans¹, revenant du Mexique et me préparant à prendre le steamer pour Saint-Louis, pour me diriger de là sur Montréal afin d'y revoir ma famille et mes amis².

Je flânaï en attendant l'heure du dîner.

Je rencontrai, la veille de mon départ, sur la rue Royale³, un ancien camarade de collège que je n'avais pas vu depuis dix

TEXTE DE BASE : *l'Écho du Canada, journal illustré*, 16 janvier 1875.
VARIANTES : I : *le Courrier de Montréal*, 8 septembre 1875. II : *le Fédéral*, 18 mai 1878.

8 II départ, dans la

1. Beaugrand a quitté le Canada à la fin de l'été 1865 pour s'engager dans l'armée française du Mexique, où il est demeuré jusqu'en 1867, après quoi il aurait séjourné en France et serait revenu au Mexique en 1869 (voir « Anita », p. 166). Il connaissait la Nouvelle-Orléans pour y être déjà passé et y avoir travaillé à son retour de France.

2. Un service de steamers faisait la navette sur le Mississippi entre la Nouvelle-Orléans et Saint-Louis au Missouri, où Beaugrand ira établir son journal, *la République*, en 1876-1877. De Saint-Louis, on pouvait se rendre à Montréal soit par le service des paquebots des Grands Lacs, soit par chemin de fer, la route la plus directe étant celle du New York Central Railway, qui passait par New York (voir *Appleton's General Guide to the United States and Canada*, Part II, New York, Appleton & Co., 1884, p. 527, 536-537).

3. La rue Royale est l'une des artères principales du quartier français de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du Mississippi. Pour une description de cette rue et de ce quartier dans les années 1870, voir P. M. Sauvalle, *Louisiane-Mexique-Canada*, 1891, p. 224.

ans et qui, lui aussi, était venu chercher à l'étranger une fortune qu'il n'avait pas encore trouvée. Nous causâmes tout naturellement du passé et particulièrement des anciens camarades de classe qui se trouvaient maintenant éparpillés ça et là sur le continent Américain. Il y en avait même un, qui, poussé par l'amour de la musique s'était passé le caprice d'aller à Paris, pour y étudier sous les grands maîtres. Belle nature d'artiste, qui, depuis, a fait honneur au Canada par ses succès éclatants comme pianiste distingué⁴.

Mon ami qui me racontait ces choses, était lui-même employé à la rédaction de la *Renaissance Louisianaise*⁵. Comme le temps me pressait et que je désirais apprendre de lui beaucoup de choses sur le Canada que j'avais quitté depuis cinq ans pour aller batailler au Mexique, je lui demandai de me consacrer sa soirée, si ses occupations le lui permettaient.

Il se rendit avec plaisir à ma demande, et comme sa position de journaliste lui donnait libre accès à l'opéra français, il me proposa d'aller y assister à la représentation de *la Juive* d'Halévy⁶ – ce qui nous permettrait de causer dans les entr'actes et d'entendre la musique délicieuse d'un des chefs d'œuvre du répertoire français.

4. Cette phrase fait sans doute allusion au pianiste et compositeur Calixa Lavallée (1842-1891). Sans avoir été camarades de classe, Beaugrand et Lavallée (né à Verchères) venaient de la même région et se connaissaient bien, puisque Lavallée a vécu lui aussi au Massachusetts depuis 1867 environ jusqu'à son départ pour la France en 1873, d'où il a écrit des correspondances pour *l'Écho du Canada*. On notera aussi qu'entre 1857 et 1862, puis de nouveau en 1865-1866, Lavallée a voyagé et séjourné un peu partout aux États-Unis, et notamment à la Nouvelle-Orléans. En janvier 1875, au moment où paraît le récit, il est toujours à Paris, d'où il rentrera au mois de juillet suivant. Voir Helmut Kellman, Gilles Potvin et Kenneth Winters, *Encyclopédie de la musique au Canada*, Montréal, Fides, 1983, p. 561-562.

5. *La Renaissance louisianaise* paraît entre le 5 mai 1861 et le 24 décembre 1871, selon le répertoire de W. Godfrey, *American Newspapers*, 1937. A. Bélisle (*Histoire de la presse franco-américaine*, 1911, p. 381) précise qu'il s'agit d'un journal du dimanche. Je n'ai pu établir si Beaugrand y a été ou non employé. Pierre Bance, pour sa part, croit que celui-ci a travaillé plutôt au journal *l'Abeille*, en 1869 (« Beaugrand et son temps », 1964, p. 25).

6. *La Juive*, opéra en cinq actes, livret d'Eugène Scribe (1791-1861), musique de Jean-Fromental Halévy (1799-1862) – orthographié « Halevy » dans le texte de base. D'après le *Catalogue de la bibliothèque de H. Beaugrand* (1884), celui-ci était grand amateur d'opéra, car il possédait plus d'une trentaine de librettos, dont celui de *la Juive*.

Après avoir dîné chez Victor⁷, nous causâmes, en attendant l'heure de l'opéra, sur mille et un sujets se rattachant à cette patrie des bords du Saint-Laurent, que nous avions abandonnée dans le fol espoir de récolter, moi la gloire, lui les richesses, sur des rivages étrangers.

En nous rappelant l'un à l'autre nos souvenirs de collège, il me demanda si je me souvenais d'un certain Jules Ferland qui avait fait avec nous sa classe de rhétorique⁸ et qui était parti l'année suivante pour les États-Unis, dans le dessein d'y étudier la langue anglaise.

En fouillant dans ma mémoire, je me rappelai en effet le nom et la figure de cet ancien camarade de classe que j'avais complètement perdu de vue et je demandai à mon ami s'il savait ce qu'il était devenu depuis.

– Oui, me répondit le journaliste, mais c'est une triste histoire que je te raconterai au théâtre. Il se fait⁹ bientôt huit heures et dirigeons-nous vers la rue Toulouse¹⁰, si nous voulons éviter la foule qui encombre le vestibule au moment du lever du rideau.

Nous arrivâmes à temps pour ne rien perdre de l'ouverture. Mon ami, tout en prenant ses notes qui devaient l'aider à faire sa revue du lendemain, me raconta entre les actes, l'histoire de ce pauvre Jules dont je me rappelais alors parfaitement le caractère enthousiaste et sympathique.

– Tu te souviens, me dit mon ami, qu'à ton départ pour le Mexique, j'étais encore à l'école militaire de Montréal à faire l'exercice chaque jour sous la fêrule du colonel Pakenham, du 30^e de ligne Anglais¹¹. J'obtins mes certificats de capacité et

7. Le restaurant « Chez Victor », célèbre pour sa cuisine créole, était l'un des meilleurs de la Nouvelle-Orléans ; il se trouvait rue Bourbon, à proximité de la rue Royale.

8. Je n'ai pas trouvé trace de ce Jules Ferland. Pour la classe de rhétorique, voir p. 212, n. 2.

9. Cette tournure n'est signalée ni au Littré ni au Robert ou au *Lexis*, où l'on trouve : « Il se fait tard », « Il se fait jour », « Il se fait nuit ».

10. La rue Toulouse coupait les rues Royale et Bourbon ; l'Opéra français se trouvait à l'angle des rues Bourbon et Toulouse.

11. Beaugrand a lui-même fréquenté cette école en 1865, peu de temps avant son départ pour le Mexique (voir P. Bance, « Beaugrand et son temps », 1864, p. 8-11). Un réseau d'écoles militaires fut établi au Canada à la suite de

j'entrai ensuite dans le bureau d'un avocat, pour y étudier les secrets du Code de Justinien¹². Six mois après, je laissais là 60 l'étude du droit, pour accepter la position d'assistant rédacteur de l'*Ordre* qui représentait alors les idées libérales modérées de la jeunesse qui commençait à s'initier aux affaires de la politique canadienne¹³. – Au Canada, le mot journaliste était alors le synonyme de pauvreté et les maigres appointements de ma charge me suffisaient à peine pour vivre bien humblement. 65 J'aspirais à pouvoir faire mieux et je pris la route des États-Unis. Après avoir en vain frappé à la porte des journaux français de New-York¹⁴, je me décidai à venir tenter fortune ici. Après quelques semaines d'inaction, j'entrai à la *Renaissance* et 70 je suis sur la voie d'un avenir prospère dans le journalisme français de la Louisiane.

l'affaire Trent, qui fit craindre une guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis ; les deux premières ouvrirent leurs portes à Québec et à Toronto en 1864, puis, l'année suivante, devant l'afflux de volontaires, quatre autres furent créées, dont celle de Montréal ; ces établissements étaient rattachés à l'armée anglaise, la colonie canadienne n'ayant pas encore d'armée régulière (voir *Canada : An Encyclopaedia of the Country*, t. IV, Toronto, Linscott Publishing, 1898, p. 444, 450-451). Hector Fabre parle en 1868 de la « jeune génération dont le seul espoir de fortune jusqu'ici est la bourse de cinquante piastres attachée au certificat de première classe à l'école militaire » (*Chroniques*, 1877, p. 173). Pour se faire une idée de cette école des « cadets » de Montréal, sise marché Bonsecours, voir Arthur Buies, *Réminiscences. Les jeunes barbares*, Québec, Imprimerie de l'Électeur, s. d. [1893 ou 1894], p. 49, 52-57.

12. Le code de Justinien ou « code justinien » est une codification partielle du droit romain entreprise au VI^e siècle, sous le règne de l'empereur Justinien ; comme le droit romain a influencé à la fois les droits anglais et français, son étude faisait partie de l'apprentissage des hommes de loi (voir Edmond Lareau, *Histoire du droit canadien*, t. II, Montréal, A. Périard, 1889, p. 494-512).

13. Fondé en 1858, le journal montréalais l'*Ordre*, union catholique s'affiche d'abord comme ultramontain. Puis, de 1861 jusqu'à sa disparition en 1871, il devient libéral, ses rédacteurs étant Hector Fabre (1861-1863) et Louis-Labrèche Viger (1863-1871 ?). Le libéralisme de l'*Ordre* diffère toutefois de celui de l'*Avenir* (1847-1857) ou du *Pays* (1852-1871) en ce qu'il se veut plus modéré et respecte l'autorité des évêques catholiques (voir A. Beaulieu et J. Hamelin, *la Presse québécoise*, t. I, 1973, p. 217-220). Beaugrand aurait pu y collaborer brièvement en 1865, avant son départ pour le Mexique, bien qu'il n'eût alors que seize ans, ou bien vers 1870, avant de gagner le Massachusetts ; je n'ai pu confirmer ni l'une ni l'autre de ces hypothèses.

14. Plusieurs journaux français étaient publiés à New York entre 1860 et 1870 : le *Courrier des États-Unis* (fondé en 1828), l'*Idée* (fondé en 1856), le *Messenger franco-américain* (1860-1883), le *Public canadien* (1867-1868), ainsi qu'un journal bilingue, le *French-American Advertiser* (fondé en 1859). Voir W. Godfrey, *American Newspapers*, 1937, p. 464-475. Je n'ai pu établir si Beaugrand a effectivement collaboré à l'un de ces journaux.

Sur l'invitation d'un ami, je visitai, l'an dernier, Pensacola en Floride. J'eus occasion¹⁵ d'assister à un bal donné par
75 l'Amiral commandant l'escadre américaine des Antilles qui avait fait escale à Pensacola¹⁶. Juge de ma surprise, quand je reconnus parmi la foule élégante qui se pressait à bord de la frégate, la figure toujours sympathique de notre ancien camarade Jules Ferland.

80 Il me reconnut immédiatement et vint me serrer la main avec un empressement qui me fit plaisir.

Nous nous félicitâmes mutuellement du heureux hasard qui nous faisait nous rencontrer d'une manière si inattendue.

Il m'apprit en quelques paroles qu'il était employé comme
85 comptable dans une maison de commerce de Mobile, Ala.¹⁷, et qu'il était, comme moi, en visite à Pensacola, dans une famille espagnole de sa connaissance.

Nous causâmes pendant quelques instants, jusqu'à ce que l'orchestre fit entendre le prélude d'une valse de Strauss. Il me
90 quitta alors en s'excusant d'un engagement et je le vis se diriger vers un groupe de jeunes filles et offrir son bras à une ravissante brunette qu'il entraîna bientôt dans le tourbillon des valseurs.

Je le suivis des yeux et je fus étonné de l'élégance qu'avait acquise mon ancien camarade de classe. Il valsait comme un
95 habitué des salons parisiens et paraissait posséder au plus haut degré les manières du haut monde.

La musique cessa bientôt et il s'approcha de moi pour m'introduire sa danseuse qui se nommait Dona Anita Carillos¹⁸ et qui était la sœur de son meilleur ami.

15. La tournure « avoir occasion de » (voir aussi lignes 189 et 226) n'est signalée ni au Robert ni au *Lexis*, non plus qu'au Littré, qui mentionne cependant « prendre occasion de » (t. V, p. 914). On la trouve, à la même époque, chez Hector Fabre (*Chroniques*, 1877, p. 165 et *passim*). Beaugrand emploie aussi la forme « avoir l'occasion de » (p. 189).

16. Sur Pensacola, voir la description qu'en donne Beaugrand dans « Les hantises de l'au-delà », p. 248.

17. Mobile, ville du sud de l'État d'Alabama (abrégié ici en *Ala.*), est située sur le littoral du golfe du Mexique, entre la Nouvelle-Orléans et Pensacola.

18. Le prénom de la fiancée de Jules et ses beaux « yeux noirs » rappellent l'amie du narrateur de « Anita ». Son patronyme est celui d'un officier mexicain, dans le même récit (p. 160).

Je devinai à l'instant que notre ami Jules était bel et bien épris d'amour pour la jeune fille à qui il venait de me présenter. Aussi ne fus-je nullement surpris, lorsqu'il m'annonça quelques moments plus tard, quand nous fûmes seuls, que Dona Anita était sa fiancée et que le mariage aurait lieu dans la quinzaine. Comme tous les amoureux, il s'extasia sur les qualités incomparables de modestie, de bonté, et de douceur de sa future, et je lui fis à mon tour les compliments les plus flatteurs, sur la beauté de la *senorita* aux yeux noirs dont il avait su captiver les bonnes grâces. 100 105

Il se faisait tard et le programme des danses touchait à sa fin, quand Jules m'apprit qu'il devait repartir le soir même pour Mobile. Il me donna son adresse et me fit promettre de l'aller voir en passant, comme je me trouvais forcé de me rendre là pour y prendre le steamer pour revenir à la Nouvelle Orléans. Je lui donnai ma carte qu'il plaça dans son portefeuille et il inscrivit de plus avec soin, sur son calepin, l'adresse de l'ami chez qui j'étais en visite à Pensacola. Je lui serrai la main après lui avoir promis de lui écrire souvent. 110 115

Je le vis descendre dans le canot accompagné de sa fiancée et il me lança un dernier adieu, comme l'embarcation s'éloignait du bord pour se diriger vers la ville dont on apercevait les lumières dans le lointain. 120

Une heure plus tard je reprenais moi-même la route de la ville, accompagné de l'ami chez qui j'étais descendu.

Fatigué de la soirée de la veille, j'étais resté au lit plus tard que d'ordinaire, et il était huit heures du matin, quand un domestique vint frapper à la porte de ma chambre et m'apprendre qu'un pêcheur de Barrancas¹⁹ était en bas et désirait me voir à l'instant. Je sautai hors du lit, en me demandant ce que pouvait vouloir de moi, cet homme que je ne connaissais pas. Sans prendre le soin de faire ma toilette, je descendis au salon, et j'y trouvai le pêcheur en question qui me remit la carte que j'avais donnée la veille à Jules et le calepin sur lequel il avait inscrit mon adresse à Pensacola. Je me demandais encore ce que voulait dire cet incident, quand jetant les yeux sur la 125 130 135

127 II chambre *pour* m'apprendre 129 I hors *de mon* lit

19. Il s'agit du « Fort » de Barrancas. Voir « Les hantises de l'au-delà », p. 248.

figure bouleversée de mon interlocuteur, je pressentis qu'un malheur terrible avait dû tomber sur mon malheureux ami.

Aux questions précipitées que je lui adressai, il me répondit, qu'en effet, un crime horrible avait été commis et qu'ayant
140 trouvé dans le portefeuille de la victime, ma carte et mon adresse, il était venu immédiatement m'en avertir ; présumant avec raison que je pourrais identifier le corps du malheureux qui gisait sans connaissance sur le rivage, à mi-chemin entre la ville de Pensacola proprement dite, et le quai du steamer qui
145 se trouvait situé une lieue plus bas. Je le suivis avec un empressement que tu comprends sans doute et je trouvai en effet, sur le bord de la mer, le corps inanimé de notre ami qui avait reçu plusieurs coups de poignard dans la poitrine. Il était douloureusement évident qu'il n'en reviendrait pas. Je me penchai sur lui et je vis que sa montre et une forte somme d'argent
150 qu'il avait dans ses goussets n'avaient pas été touchées.

La supposition qui m'était tout d'abord venue à l'esprit que le vol avait été le motif du crime, se trouva démentie, et je me demandai alors quelles avaient pu être les raisons qui avaient
155 guidé la main de l'assassin.

Comme j'ignorais complètement les relations personnelles de ce pauvre Jules, je ne perdis pas de temps à me torturer l'esprit et j'allai prévenir les autorités de l'événement terrible qui avait eu lieu, après avoir fait transporter le corps à la maison
160 la plus voisine de l'endroit où il avait été trouvé.

Je me décidai d'aller aussi immédiatement avertir la famille de sa fiancée, afin de tâcher de faire en sorte que l'affreuse nouvelle n'arrivât pas aux oreilles de la jeune fille par la voix de la rumeur publique, et qu'on pût la préparer autant que
165 faire se pouvait, à entendre le récit de la douloureuse catastrophe. Tu peux t'imaginer, mieux que je pourrais te le raconter, l'émoi que causa ce meurtre brutal d'un jeune homme qui était universellement estimé de tous ceux qui l'avaient connu.

On chercha en vain à en découvrir l'auteur, mais tout fut
170 inutile.

Je rendis les derniers services aux restes mortels de ce pauvre Jules qui n'avait survécu que quelques heures à ses blessures et je fis parvenir à sa famille les tristes détails de sa
175 mort prématurée.

Dona Anita entra dans un couvent de la Nouvelle-Orléans, et je la rencontre souvent, sous l'humble costume des petites Sœurs des pauvres, remplissant les devoirs ardu assignés aux religieuses de cet ordre de charité.

J'avais désespéré de ne²⁰ jamais parvenir à connaître le nom de l'assassin de ce pauvre Jules, quand il y a quelques mois, je reçus un jour l'invitation de me rendre au couvent de Saint-Vincent de Paul. 180

Là, j'appris de la bouche de Dona Anita, quelques détails qui m'ont depuis fait concevoir des soupçons qu'elle partage elle-même, et dont elle voulut me faire part comme à l'ami d'enfance de celui qu'elle avait tant aimé. 185

Quelques semaines avant la mort de Jules, un jeune Cubain de grande fortune avait eu occasion de visiter Pensacola, sur un yach, dont il était propriétaire et sur lequel il disait avoir parcouru les principales villes du continent Américain. D'un caractère hautain et violent, il avait durant les quelques jours que dura sa visite, su se faire détester cordialement par tous ceux qui firent sa connaissance, et tout particulièrement par Jules, avec qui il eut une altercation qui faillit aboutir à une rencontre armée. Il avait de plus cru devoir faire des offres de mariage à Dona Anita, mais celle-ci l'avait repoussé avec un dédain qui l'exaspéra à un tel point, qu'il fit hautement des menaces de vengeance contre celui qui avait su obtenir l'amour de la senorita. 190 195 200

Le Cubain reprit la route de la Havane, mais on avait appris depuis, que la veille du meurtre de Jules Ferland, un yach ressemblant en tous points à celui du visiteur havanais, avait été vu, louvoyant au large du Fort de Barrancas. Sa présence en vue de Pensacola, avait une signification importante qui ne pouvait échapper à ceux qui connaissaient les circonstances de la haine que portait à notre ami le capitaine de ce navire de malheur²¹. Pour ma part, je n'ai aucun doute, que quelle que soit la main qui ait frappé la poitrine de Jules Ferland, elle a certainement été guidée par l'or et la haine du Cubain. Mais, 205 210

20. Cette tournure devrait normalement se construire sans « ne », tout comme celle de la ligne 211.

21. À cause d'une inversion de lignes, le texte de base dit : « portait le capitaine à notre ami, de ce navire de malheur ». J'ai corrigé d'après I et II.

comme il aurait été impossible de ne rien prouver à la charge de l'assassin supposé, je n'ai pu rien faire jusqu'aujourd'hui, pour mettre au jour, les événements mystérieux qui ont entouré ce drame sanglant, digne pendant des vendettas de la Corse et de l'Espagne.

Mon ami le journaliste parlait encore et nous avions à peine observé que la musique avait cessé et que nous nous trouvions presque seuls dans la salle du théâtre.

Je le quittai pour la nuit, après lui avoir promis que je passerais à son bureau le jour suivant pour lui dire adieu et pour me charger d'une lettre pour sa famille.

Le lendemain je m'embarquais sur le steamer *La Grande République* à destination de Saint-Louis. Quinze jours plus tard j'étais à Montréal au milieu de ma famille et de mes amis d'enfance.

J'ai eu occasion de répéter depuis, la triste histoire du meurtre de Jules Ferland, et tous ceux qui l'avaient connu, ont déploré comme moi, la mort tragique qui l'avait enlevé à l'amour d'une jeune fille vertueuse et à l'intimité d'un cercle d'amis sincères.

MA PREMIÈRE PIPE DE TABAC

Souvenirs de collège

Ceux qui ont suivi les cours du collège de X..., de 1858 à 1864¹ se rappellent sans doute encore aujourd'hui, le nom et la figure de Bazile Trudeau.

Bazile avait acquis, avec une persévérance digne d'une meilleure cause, le titre de général en chef de tous les mauvais sujets qui forment toujours une proportion numérique plus ou moins forte dans le personnel d'un grand collège classique. Aussi, fallait-il voir si pensums et punitions de tous genres pleuvaient sur la tête dévouée du magnanime Bazile, qui souffrait tout avec un stoïcisme qui faisait désespérer de sa conversion.

S'agissait-il de monter une expédition nocturne pour visiter les vergers du voisinage, notre héros était choisi à l'unanimité pour imaginer un plan d'action que chacun s'empressait de suivre à la lettre. Le lendemain, cerises et prunes étaient en abondance dans la grande cour de récréation, et sur plainte portée par les propriétaires des fruits, notre Bazile recommençait pour la centième fois, un pensum de 10 pages de dictionnaire anglais.

1. Ces dates correspondent vraisemblablement à la scolarité de Bazile ; quant au narrateur, c'est en 1860 qu'il fait son entrée au collège, qui est probablement celui de Joliette, où Beaugrand a étudié. Fondée en 1856 et dirigée par les Clercs de Saint-Viateur, cette institution, qui s'appelait officiellement le *Collège Joliette*, recevait des pensionnaires et des externes et offrait les deux cycles du cours classique. Voir L.-P. Hébert, *le Québec de 1850 en lettres détachées*, 1985, p. 53-57, 65, 209-230 ; C. Galarneau, *les Collèges classiques au Canada français*, 1978, tableau hors-texte et *passim*.

Quelques jours plus tard, il s'agissait peut-être d'imaginer quelque bonne *farce* pour faire distraction à l'ennui qui commençait à s'emparer de lui. Il y avait consultation entre les chefs des farceurs émérites et maître Bazile était chargé de mettre à exécution, les plans inventés dans ces conciliabules de têtes folles. Il s'agissait peut-être de produire un embarras inimaginable, en transportant, à la faveur de la nuit, les pantalons des élèves les plus âgés, dans le dortoir des enfants qui commençaient leurs classes, et en plaçant sur les toilettes des *Rhétoriciens* et des *Philosophes*, les culottes diminutives des élèves de 7^{ième} et de 8^{ième}².

La cloche réglementaire donnait le signal du réveil et on se levait en se frottant les yeux. Un grand gaillard de 5 pieds et 8 pouces mettait la main sur la culotte d'un petiot qui n'avait pas encore atteint l'âge de faire sa première communion³ et laissait échapper un cri d'étonnement. Ses pieds pouvaient à peine trouver place dans les dites culottes qui auraient pu à l'occasion lui servir de pantoufles. C'était à n'y pas croire. Tous les élèves étaient forcés de se remettre au lit jusqu'à ce que les domestiques de l'établissement eussent réussi après deux ou trois heures d'un travail ardu, à rendre à chacun sa culotte ou son pantalon perdus.

Inutile de dire qu'il y avait, après de semblables escapades, des enquêtes qui, quelquefois, servaient à faire découvrir les coupables. Dans ces occasions, chacun savait d'avance que l'ami Bazile était au nombre des *conspirateurs*. Si, au contraire, les organisateurs de ces tours d'écoliers parvenaient à dissimuler leur culpabilité, on s'en prenait encore à Bazile, et il payait pour

2. Les *rhétoriciens* sont les élèves de la classe de « Rhétorique », qui correspond à la sixième des huit années normales du cours classique, équivalant à la classe de « Première » dans le système français ; les *philosophes* sont les élèves des deux années de « Philosophie », qui viennent immédiatement après la Rhétorique. Quant à la 7^{ième} et la 8^{ième}, il s'agit de classes préparatoires à l'admission au cours classique proprement dit, dont la première année s'appelle « Sixième » ou « Éléments (latins) ». Comme l'âge d'entrée au cours classique varie passablement au XIX^e siècle, il est malaisé de préciser celui des deux groupes d'élèves dont il est question ici, mais on peut supposer, en gros, que les premiers auraient normalement une vingtaine d'années et les seconds, une douzaine. Voir C. Galarneau, *les Collèges classiques au Canada français*, 1978, chapitres 6 et 7.

3. L'âge normal de la première communion, au XIX^e siècle, est environ douze ans (voir J. Provencher et J. Blanchet, *C'était le printemps*, 1980, p. 105-106).

tous. Coupable ou non, il acceptait la punition en brave et recommençait le lendemain.

C'était en septembre 1860. Après avoir passé mes examens sur les principes élémentaires des langues française, anglaise et latine, que le magister du village natal avait su assez bien m'enseigner⁴, je posais, pour la première fois mon pied sur le seuil du collège de X... La première semaine des cours se passa assez agréablement pour moi, à faire connaissance avec mes nouveaux camarades et à jouir de la nouveauté d'une vie à laquelle je n'avais pas encore été habitué.

Tous les anciens élèves me parlaient alors de Bazile Trudeau. Les uns le proclamaient le *prince des écoliers* ; les autres – les plus sages – me le montraient du doigt, en me disant de prendre bien garde aux conseils de ce mauvais sujet de Bazile.

L'automne et l'hiver se passèrent et je n'avais qu'à me féliciter de mes progrès dans mes études. Mes bulletins mensuels apprenaient à mon père que j'étais « bon élève » et j'avais la réputation dans les cours de récréation, d'être un « bon garçon ».

C'était plus qu'il en fallait pour me rendre fier de moi-même.

Mon grand-père paternel⁵, qui n'oubliait jamais ses petits-enfants, m'avait envoyé, à l'occasion de la *saison des sucres*^a, une boîte remplie de confiseries au sucre d'érable. Comme j'avais bon cœur et que je voulais que mes camarades eussent leur part de ma bonne fortune, j'en informai quelques-uns de mes amis qui furent chargés de distribuer les bonbons.

a. Époque que les fermiers du Canada consacrent à la fabrication du sucre d'érable.

4. Vers le milieu du XIX^e siècle, l'enseignement primaire se donne à l'école élémentaire, puis à l'école dite « modèle », où l'élève peut apprendre notamment le latin et se préparer ainsi à entrer au collège classique. C'est sans doute à l'instituteur de l'école modèle de son village que fait ici allusion le narrateur. Voir Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec 1608-1971*, t. II, Montréal et Toronto, Holt, Rinehart et Winston, 1971, p. 125-130, 139-142 ; André Labarrère-Paulé, *les Instituteurs laïques au Canada français 1836-1900*, Québec, Presses de l'université Laval, 1965, p. 167, 200, 206-209.

5. L'aïeul paternel de Beaugrand, Gabriel, est né en 1787 et mort « rentier » en 1874 ; si c'est de lui qu'il s'agit ici, il a donc environ soixante-quinze ans au moment où se déroule le récit.

Le fameux Bazile fut un de ceux qui profita⁶ de l'envoi de mon grand-père, et comme il voulait me remercier personnellement de ma politesse, je me trouvai pour la première fois en conversation avec le fameux « général en chef des mauvais sujets ». Il me causa avec une affabilité qui m'étonna au premier abord et qui me fit réfléchir ensuite, que le pauvre diable après tout, n'était pas aussi méchant qu'on me l'avait fait croire. Je quittai Bazile presque entièrement convaincu de son innocence des mille et un méfaits que l'on se plaisait à lui imputer, et je continuai à causer amicalement avec lui de temps à autre.

Un des règlements du collège de X..., portait qu'il y avait défense expresse, à tous les élèves, de faire usage de tabac, et qu'une punition très sévère serait imposée à ceux qui enfreindraient cette partie du « code de M. le préfet des études », comme nous le disions alors. Or, il était notoire que maître Bazile était un fumeur acharné et on lui reprochait même la plus blâmable habitude de chiquer.

J'avais peine à réconcilier ce mépris des règles de la maison, à l'idée que je m'étais faite que mon nouvel ami était persécuté ; mais comme je n'osai jamais lui en parler, j'appris plus tard à mes propres dépens, ce à quoi m'en tenir sur ce sujet.

Je n'avais jamais respiré la fumée du tabac, et l'odeur seule d'un cigare suffisait à me rendre malade. Il ne m'était donc jamais venu à l'esprit de désobéir à l'article en question.

Nous avions l'habitude, à l'occasion de nos jours de congé, d'aller à la campagne pour y respirer l'air vivifiant qui est si nécessaire au développement de la jeunesse. Situé non loin et faisant partie des domaines du collège, un charmant bocage était le lieu de nos promenades ordinaires⁷.

Un jour, que comme d'habitude nous nous étions rendus là pour y passer la journée entière à nous ébattre sur la verdure, maître Bazile me fit signe de la main qu'il voulait me voir un instant en particulier.

6. On attendrait plutôt le pluriel « profitèrent » (voir « Liowata », p. 271).

7. Le père Champagneur, directeur du collège Joliette, écrit à ses supérieurs le 7 juillet 1847 : « La rivière [L'Assomption] coule à l'est du collège. Au nord-est, [se trouve] un beau bois qui appartient à la Cure, distant à peu près de deux portées de fusil » (cité par L.-P. Hébert, *le Québec de 1850 en lettres détachées*, 1985, p. 212).

Je me levai pour le suivre en me demandant ce qu'il pouvait vouloir de moi. — Il m'apprit en quelques paroles, qu'à son tour il avait reçu de sa famille un panier de pâtisseries et qu'il tenait à le partager avec moi, comme je l'avais fait naguère avec lui. Je l'en remerciai vivement en me répétant en moi-même, le vieux proverbe qui dit « qu'un bienfait n'est jamais perdu » et je le suivis dans l'intention de faire honneur à la générosité de son invitation. Nous nous retirâmes à l'écart de la foule des collégiens et nous eûmes bientôt fait disparaître les mets appétissants qu'il avait placés sur l'herbette. Nous nous amusâmes à causer pendant quelques minutes et je me disposais à reprendre la route de l'endroit où j'avais laissé mes autres camarades, quand maître Bazile — *horrible dictu* — tira de son gousset un brûle-gueule digne d'un sapeur, et après l'avoir rempli d'un tabac odorant qu'il tira d'une blague en peau de loup-marin — battit le briquet et alluma sa pipe avec un air de jouissance inexprimable. Je le regardais faire tout stupéfié, tant il me paraissait horrible, à moi, strict observateur des règlements, de les voir ainsi foulés aux pieds en ma présence, par un de mes amis — et cela avec un calme qui aurait pu faire croire qu'il agissait en stricte conformité avec les ordres du Révd. P. Supérieur. Je hasardai quelques remarques, mais maître Bazile possédait à un si haut degré le don de la polémique, qu'il finit presque par me convaincre par des raisonnements plus ou moins plausibles, que MM. les professeurs, après tout, n'avaient aucun droit de défendre à leurs élèves, la pratique d'une habitude qu'ils se permettaient fort bien eux-mêmes. Il fit si bien, qu'il me fit consentir à essayer moi-même de sa pipe pour un instant, afin disait-il que je pusse lui en donner des nouvelles. J'avais écouté Bazile, c'était ma première faute, et j'en étais rendu à me laisser convaincre à⁸ enfreindre avec lui les lois du collège. J'approchai la pipe de mes lèvres, avec un dégoût que j'avais peine à surmonter, et j'en tirai quelques bouffées d'une fumée qui me monta à la tête. Quelques minutes plus tard je me roulais par terre avec une forte envie de vomir, et je disais à Bazile qui souriait de voir mes contorsions, que je pensais en mourir. Il me répondit en badinant que la plupart des fumeurs avaient débuté comme moi, en se rendant fort malades, et que lui-même, « Bazile le mauvais sujet » avait subi le sort du commun des mortels. Triste consolation pour un

8. Cette construction avec « à » n'est signalée ni au Littré, ni au Robert, ni au *Lexis*.

pauvre diable d'écolier qui souffrait sous la double peur de mourir pour avoir fumé une première pipe de tabac, ou d'avoir à copier 500 vers de Virgile pour sa désobéissance aux règlements. Bazile alla tremper son mouchoir dans une source voisine et m'en baigna la figure avec un soin qui me fit lui pardonner le *crime* de m'avoir sollicité à commettre ce qui me paraissait réellement une faute monstrueuse. Il me releva de plus le moral, en m'assurant que les professeurs n'en sauraient rien, et que si, par hasard, ils venaient à l'apprendre, il se chargeait lui-même de les désarmer en expliquant comment les choses s'étaient passées et en prenant sur lui la responsabilité du *pensum*. Un de plus ou un de moins, pour lui qui en faisait à l'année, ne pouvait compter pour grand'chose. Son raisonnement finit par me convaincre, qu'en effet, je n'étais pas encore mort et qu'après tout un *pensum* n'était pas chose si effrayante à envisager. Je me mis à rire moi-même de ma faiblesse, mais je me promis bien, malgré tout, de ne jamais oublier l'histoire de ma première pipe de tabac.

L'an dernier, en juillet je crois, je montais de Québec à Montréal sur un des magnifiques vapeurs de la compagnie Richelieu⁹. Appuyé sur le plat bord de la poupe du navire, je jouissais de la vue des magnifiques paysages qui bordent notre grand fleuve, en lançant nonchalamment vers le ciel, la fumée d'un pur *Havana* que je venais d'allumer. Non loin de moi, un gros Monsieur, au type indiscutablement canadien, paraissait m'observer d'un œil inquisiteur. Se levant tout à coup et s'avancant sur moi, il me remit sa carte avec un geste qui paraissait vouloir dire — Eh bien me reconnaissez-vous ? Je jetai les yeux sur la carte et j'y lus, tracé d'une main qui m'était familière :

BAZILE TRUDEAU,
Négociant en farines.

9. De Fall River, Beaugrand a fait un voyage à Montréal en juin 1874 pour assister aux célébrations de la Saint-Jean-Baptiste ; il a pu profiter de ce séjour pour se rendre à Québec. Formée en 1845 pour le transport des produits agricoles entre Montréal et Sorel, la compagnie Richelieu étendit bientôt ses activités et en vint, après 1860, à détenir le quasi-monopole du transport des passagers entre Montréal et Québec (voir Adam Shortt et Arthur G. Doughty, dir., *Canada and its Provinces*, t. X, Toronto, Edinburgh University Press for the Publishers' Association of Canada, 1914, p. 541-542).

« Bazile le mauvais sujet » mon ancien camarade de collègue que je n'avais pas vu depuis dix ans.

— Vous paraissez, me dit-il, avoir changé vos sentiments à l'égard du tabac, car vous fumez ce cigare comme un homme qui s'y connaît. Je vous remercierai de me donner du feu s'il vous plaît, en échange de cette première pipe de tabac que je vous engageais à fumer jadis. — Quant à moi je fume toujours comme à l'ordinaire, mais j'ai perdu l'habitude de faire des pensums, pour entrer dans le commerce des farines, ce qui est plus dans mes goûts.

Et « maître Bazile » me serrait la main et paraissait charmé de ce que j'avais si bien profité de ses premières leçons.

Nous causâmes du bon « vieux temps » jusqu'à Montréal, et là, je le quittai après lui avoir promis de l'aller voir chez lui, mais sans lui laisser savoir que je ferais connaître au public, l'histoire de *ma première pipe de tabac*.

LES BRIGANDS DE LA CÔTE

Félix Graham aimait Marie Marion¹, la fille du vieux gardien du phare de la Pointe aux Pins².

Or, il était bien connu que Marie était fille trop honnête
5 et trop obéissante à son vieux père, pour payer de retour
l'amour d'un individu de la réputation de Graham. Élevé à
toutes ses fantaisies par une mère trop indulgente, il avait de
bonne heure dépensé la plus grande partie d'une jolie fortune
10 qu'il avait laissée à un oncle de Québec. Il avait vu Marie et il
avait juré d'en faire sa femme.

TEXTE DE BASE : *l'Écho du Canada*, journal illustré, 20 février 1875.
VARIANTES : I : *le Courrier de Montréal*, 11 août 1875. II : *le Fédéral*, 14 et 16
mai 1878.

I LES VOLEURS D'ÉPAVES II LES ÉCUMEURS DE LA CÔTE

1. Marie(-Joséphine) Marion est le nom de la mère de Beaugrand. Marion est aussi, dans *Jeanne la fileuse* (1^{re} partie, chapitre XI), le nom d'un personnage de patriote de 1837.

2. Une Pointe-aux-Pins se trouve à l'extrémité ouest de l'Île-aux-Grues, à peu près à la hauteur de Cap-Saint-Ignace sur la rive sud du Saint-Laurent ; un phare en bois y a été érigé, en 1862 selon certaines sources (H. W. Bayfield, *Pilote du golfe et du fleuve Saint-Laurent*, 2^e partie, traduction d'A. LeGros, Paris, Paul Dupont, 1866, p. 48 ; T. E. Appleton, *Usque ad mare*, 1968, p. 332), en 1866 selon d'autres (Damase Potvin, *le Saint-Laurent et ses îles*, édition revue et corrigée, Québec, Garneau, 1945, p. 73 ; J. M. LeMoine, *The Chronicles of the St. Lawrence*, Montréal et New York, Dawson et Lovell, 1878, p. 205). Mais il n'est pas certain que ce soit là le lieu évoqué par Beaugrand, qui semble situer le décor – sans doute fictif – de son récit beaucoup plus à l'est, dans le voisinage de Rimouski et du golfe Saint-Laurent. Sur les phares du Saint-Laurent et la vie de leurs gardiens, voir aussi Faucher de Saint-Maurice, *De tribord à bâbord*, 1877, p. 21-31 et *passim*.

– Coûte que coûte, disait-il, Marie Marion m'appartient ; dussé-je pour cela remuer le ciel et la terre.

Le père Marion qui était fort bon homme, mais qui n'entendait pas que l'on se permit de conter fleurette à sa fille sans sa permission, lui signifia un jour qu'il eût³ à porter ses hommages ailleurs, comme Marie était encore trop jeune pour avoir un amoureux. 15

Ce congé un peu sans façon avait exaspéré le caractère bouillant de Graham et avant de quitter la maison du père Marion, il lui avait dit d'une voix tremblante de colère : 20

– Monsieur Marion vous devez savoir qu'un mot de moi serait suffisant pour vous faire perdre la place de gardien du phare que vous occupez depuis plusieurs années. Je peux s'il m'en prend envie, vous réduire à la misère et si je voulais être méchant je pourrais rappeler aux autorités, que depuis quelques mois, de nombreux naufrages ont eu lieu sur les côtes environnantes. Seraient-ils par hasard causés par la négligence du gardien du phare de la Pointe aux Pins ? 25

– Dieu sait, répondit le vieillard, que j'ai fait mon devoir en honnête homme qui comprend la responsabilité qui pèse sur l'accomplissement des ordres de ses supérieurs. Le phare est éclairé régulièrement et vous Félix Graham, vous le savez mieux que qui que ce soit. Les malheurs que vous me signalez et que je n'ignore pas, sont l'œuvre des malfaiteurs qui ont allumé de faux signaux sur le promontoire de la Pointe Richer⁴. 30
Les voleurs d'épaves se sont mis de nouveau à l'ouvrage et les débris des navires naufragés forment un butin précieux pour les brigands qui guettent l'occasion de commettre un crime. Ces faits que je vous cite, vous les connaissez mieux que moi et il vous faut avoir un cœur aussi lâche que cruel, pour m'imputer ces crimes de sang froid. Félix Graham, rappelez-vous qu'à l'avenir la maison du père Marion vous est fermée, comme à une vipère qui chercherait la chaleur de mon foyer pour me mordre ensuite de sa dent venimeuse. 40

– Bon homme, je vous ferai vous repentir avant longtemps de ces paroles dédaigneuses que vous m'avez adressées ce soir. 45

3. On aurait attendu soit un indicatif (« avait ») ou un conditionnel (« aurait »), soit une tournure infinitive (« de porter » ou « qu'il devrait porter »).

4. Je n'ai pu localiser ce lieu-dit, qui est probablement un endroit fictif.

Rappelez-vous que jamais homme n'a insulté en vain le nom des Graham. Je me vengerai de vous d'une manière terrible.

50 Le jeune homme avait prononcé ces paroles d'une voix tremblante de colère, mais le vieillard était rentré dans la tour du phare, dont le rez de chaussée lui servait de demeure.

Félix Graham reprit en marmottant des jurons, la route du village dont on apercevait les lumières dans le lointain.

55 À une demi-lieue du phare, un promontoire surnommé par les habitants du pays la Pointe Richer, s'avancait dans la mer. Plus d'une fois déjà des feux allumés par une main inconnue sur ces lieux déserts avaient attiré vers un naufrage certain les navigateurs étrangers qui prenaient ce faux signal pour le phare de la Pointe aux Pins. On attribuait ces méfaits
60 à quelques pêcheurs écossais qui avaient établi leurs cabanes sur les déclivités escarpées des falaises de la Pointe Richer, mais on n'avait jamais pu rien prouver contre eux. Un cordon de récifs dangereux bordait le promontoire et comme les équipages des navires naufragés avaient toujours péri, aucun témoin
65 n'avait pu prouver les accusations que l'on portait volontiers contre les pêcheurs en question.

Graham après avoir suivi la route qui conduisait au village tourna tout à coup dans un sentier pierreux qui longeait le rivage et en quelques minutes il avait atteint les cabanes de la
70 Pointe Richer.

Comme il approchait d'une de ces misérables mesures, il entendit une conversation animée qui se tenait à l'intérieur et il prêta l'oreille pendant quelques instants. Une voix de femme rendue perçante par la colère prononçait ces mots qui sem-
75 blaient être adressés à son mari :

— Je te dis, Jim Danford, que tu te laisses embêter par ce brigand de Graham, qui, tôt ou tard sera la cause que tu mourras sur la potence. Si tu n'étais pas mon mari, il y aurait déjà longtemps que je vous aurais dénoncés aux autorités pour pré-
80 venir les crimes terribles dont vous vous êtes rendus coupables pour amasser un peu d'or. Mieux vaut la pauvreté de nos montagnes d'Écosse que cette vie de bandit que tu mènes ici depuis deux ans.

– Eh bien, femme répondit une voix brusque, est-ce que par hasard tu vas recommencer tes sermons habituels ? Mille millions de diables, est-il nécessaire de te répéter si souvent que je n'en ai pas besoin ? Verse-moi du whisky et couche-toi pour la nuit et dors sur les deux oreilles. Laisse-moi faire en paix mon métier d'écumeur de la plage et surtout, ne t'avise pas de répéter au dehors ce qui se passe ici si tu tiens à ce que je ne te torde pas le cou comme à une mouette de malheur.

Graham pensa qu'il était temps de se faire voir pour mettre fin à ce dialogue conjugal qui aurait pu avoir des suites désagréables pour la tendre moitié du voleur d'épaves. Il frappa à la porte de la cabane d'une manière particulière. Et on lui ouvrit avec un empressement qui fit voir qu'il était attendu. Il entra d'un air mécontent et s'adressant à ses hôtes :

– Est-ce que vous avez pris pour habitude, Jim Danford, de discuter ainsi à haute voix et de manière à être entendu du dehors, les secrets de nos travaux nocturnes ? Vous avez donc bien envie d'aller pourrir en prison. Et vous, vieille commère, est-ce après avoir pris part à nos crimes pendant deux ans que vous vous mêlez de faire une morale de moine ?

Graham en prononçant ces paroles avait pris place au coin de l'âtre et ses deux interlocuteurs le regardaient évidemment avec un respect qui dénotait chez le visiteur, l'habitude du commandement. Danford ne répondit pas, mais sa femme, après des efforts apparents, s'adressa à Graham et lui⁵ dit d'une voix tremblante :

– Maître Félix, quand je pense aux temps heureux où je vous berçais, enfant, sur mes genoux ; quand il me souvient de votre mère si vertueuse et si bonne qui vous faisait répéter les strophes de Burns au bruit du vent qui sifflait au dehors dans les tourelles du château de Kilburn⁶, je pleure sur la destinée fatale qui vous a poussé vers cette vie criminelle qui vous conduira tôt ou tard vers des malheurs inévitables.

– Trêve de prophéties, Peg, répondit le jeune homme. Ce soir, encore une fois, les faux signaux brilleront sur la Pointe

5. Le texte de base dit : « leur dit ». J'ai suivi 1.

6. De Robert Burns (1759-1796), considéré comme le poète national de l'Écosse, le *Catalogue de la bibliothèque de H. Beaugrand* (1884) cite *The Complete Poetical and Prose Works*, New York, 1876. Quant à « Kilburn », il semble que ce soit un nom inventé.

120 Richer et un grand navire Québécois, l'*Original*⁷, viendra se
briser sur les récifs où tant de fois nous avons attiré les navi-
gateurs étrangers. Ce maudit Canadien⁸ du phare de la Pointe
aux Pins, m'a ce soir insulté, et quand à l'enquête que provo-
quera ce nouveau naufrage, j'irai porter témoignage que le
125 phare ne brillait pas comme d'habitude pour guider les marins,
nous verrons alors ce que peut la vengeance de Félix Graham.
J'ai promis au père Marion qu'avant huit jours je l'aurais réduit
à la misère en le faisant destituer de sa charge et dût-il m'en
coûter la vie de cinquante hommes, je tiendrai parole.

Et il se tut pendant quelques instants. Il reprit bientôt :

130 – Toi, Jim Danford, avertis nos compagnons de se tenir
prêts à allumer les faux signaux dès qu'ils pourront apercevoir
les lumières du navire. Comme la brise est forte et que la mer
est agitée, vous n'aurez qu'à suivre mes ordres, pour que l'*Ori-
ginal* vienne avant minuit se briser sur les rochers. Vous veillerez
135 de plus à ce que pas un homme de l'équipage, ne puisse aller
porter témoignage contre nous au bureau de la Trinité⁹. Les
morts ne parlent pas et jusqu'à présent nous nous sommes bien
trouvés de ces précautions.

140 – Très bien, maître Félix répondit Danford, vos ordres
seront exécutés à la lettre. Vous pouvez compter sur moi. Toi

7. Le nom de ce navire semble inventé, à moins que Beaugrand ne se souvienne ici du vaisseau nommé *l'Original* qui, le 2 septembre 1750, à Québec, sombra mystérieusement le jour même où il fut lancé (voir Ernest Gagnon, « Le naufrage de l'*Original* », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 8, n° 10, octobre 1902, p. 306-307).

8. Voir p. 195, n. 15.

9. Cet organisme équivalait un peu à une corporation professionnelle des pilotes. *Trinity House* était le nom d'une société britannique qui, dès 1512, avait obtenu la ferme des services de pilotage et de feux en Angleterre. Au Canada, une Maison ou Chambre de la Trinité est créée à Québec en 1805, puis à Montréal vers le milieu du siècle ; ses responsabilités sont d'administrer et de réglementer le pilotage en fixant les critères de l'apprentissage et en décernant les certificats de compétence, de gérer les fonds de secours des pilotes à la retraite, de veiller à l'entretien de certains phares et bouées et, de manière générale, d'agir comme une sorte de police maritime. Ces fonctions seront assumées, après la Confédération, par la garde côtière et le ministère de la Marine et des Pêcheries, mais l'appellation persiste au moins jusqu'en 1874, alors que le transfert des pouvoirs et des responsabilités devient complet. Voir C. Auger, *le Pilotage du Saint-Laurent*, 1900, p. 9-12 ; T. E. Appleton, *Usque ad mare*, 1968, p. 25-26 ; J. Hamelin et Y. Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, 1971, p. 107 ; Louis Blanchette, *la Tradition maritime de Matane 1534-1984*, Matane, Société d'histoire et de généalogie de Matane, 1984, p. 78.

femme, ne t'avise plus de parler ainsi en ma présence. Je suis fatigué de tes plaintes. Fais du punch pour les amis, car je serai de retour avec eux avant longtemps.

Les deux bandits sortirent ensemble pour aller avertir leurs compagnons de leurs plans sinistres et le bruit de leurs pas se perdit au dehors au milieu du rugissement des vagues qui se brisaient au pied des falaises. 145

Pendant que les brigands de la Pointe Richer conspiraient ainsi à la perte de l'*Original*, ils étaient loin de se douter que la connaissance de leurs méfaits était parvenue au commandant de la goélette de guerre, *La Canadienne*¹⁰, qui croisait en ces parages. Un détachement de vingt marins, sous les ordres d'un lieutenant était arrivé à la brunante, au phare de la Pointe aux Pins, et l'officier commandant avait ordre de surveiller les agissements équivoques des prétendus pêcheurs des falaises de la Pointe Richer. Comme on avait appris l'approche de l'*Original*, à bord de *La Canadienne*, le capitaine avait pensé avec raison que les voleurs d'épaves saisiraient avec empressement l'occasion d'ajouter une si riche proie à leur longue liste de victimes. 155

— Monsieur Marion, avait dit poliment le jeune officier, en s'adressant au vieux gardien, nous aurons ce soir besoin des services d'un guide pour nous conduire inaperçus aux environs du promontoire où les brigands allument d'ordinaire leurs signaux. Le commandant de *La Canadienne* se confiant dans votre honnêteté m'a ordonné de suivre vos avis afin de rendre certain le succès de notre entreprise. 160 165

145 II compagnons et le bruit 147 II falaises. <fin de la première tranche> 148 I Richer *complotaient ainsi la perte*

10. Construite à Québec en 1855, cette goélette armée faisait partie de la garde-pêche et croisait dans les eaux canadiennes et terre-neuviennes. Le 20 août 1875, soit quelques mois après la première publication du récit de Beaugrand, elle s'échoua à l'île Saint-Paul, non loin du Cap-Breton. Un de ses commandants les plus célèbres avait été le juge Pierre Fortin. « La contrebande et le pillage des épaves, écrit T. E. Appleton (*Usque ad mare*, 1968, p. 262), étaient chose commune à l'époque, et le magistrat [Fortin] et son équipage [de 24 hommes] jouaient le rôle de détectives, d'agents de police et de cour de justice. » D'après le même auteur (p. 18), la *Canadienne* a rendu des « services inappréciables » et est devenue « l'un des bâtiments les plus aimés que nous ayons jamais possédés ». Voir aussi Faucher de Saint-Maurice, *De tribord à bâbord*, 1877, p. 84-87, 376-377 ; L.-O. David, *Mélanges*, 1917, p. 92-94 ; Antoine Gagnon, *Monographie de Matane*, Rimouski, Imprimerie générale, août 1945, p. 217.

– Mon lieutenant je suis à vos ordres, répondit le vieillard, et comme il me serait impossible de quitter moi-même le phare, je vous offrirai les services de ma fille Marie qui connaît les sentiers du voisinage. Elle saura vous conduire de manière que les mécréants ne se douteront même pas de votre présence.

La jeune fille se prépara à obéir aux ordres de son père. Elle guida bravement les marins dans l'obscurité par les sentiers rocaillieux qui conduisaient au promontoire et une demi-heure de route les mit en présence d'un grand feu allumé dans les anfractuosités d'un rocher et qui projetait au loin, sur la mer agitée, une lumière qui laissait apercevoir les voiles blanches d'un grand navire.

C'était l'*Original* qui, trompé par ce feu de malheur, s'avancait à pleines voiles et vent arrière vers les rochers qui bordaient la côte.

Les marins s'approchèrent avec précaution et aperçurent se dissimulant dans l'ombre quatre figures faiblement éclairées par les reflets du bûcher qu'ils alimentaient. L'officier donna ordre à ses hommes d'armer leurs mousquetons et la jeune fille ne put s'empêcher de pousser un cri de surprise en reconnaissant la figure de Félix Graham parmi ceux qui allaient être ainsi, lancés dans l'éternité sans un mot d'avertissement.

Les quatre malheureux, au cri poussé par Marie Marion, s'élancèrent comme par un commun accord vers le lieu où les attendaient de pied ferme les marins de *La Canadienne*.

– Rendez-vous et bas vos armes ! tonna l'officier.

– Jamais ! répondit la voix de Graham.

– Feu !

Une détonation fendit l'air et vingt balles bien dirigées abattirent les brigands qui s'affaissèrent sur le sol.

Seul, Félix Graham, quoique atteint en pleine poitrine, trouva la force de se relever et il s'avancait en chancelant vers les marins qui le regardaient avec horreur, quand une femme aux yeux enflammés et à la mine hagarde bondit sur lui comme une panthère enragée.

C'était Peg Danford dont le mari venait de tomber sous les balles de la justice outragée.

Avant que les spectateurs de cette scène lugubre eussent eu le temps de l'en empêcher, elle avait saisi avec une force presque surhumaine, le corps du malheureux Graham qui respirait encore et le balançant sur le bord de la falaise coupée à pic elle prononça ces paroles d'une voix stridente qui dominait le bruit du vent et de la mer agitée :

— Félix Graham ! Sans toi, sans tes conseils, mon mari n'aurait jamais commis les crimes pour lesquels il a perdu la vie. Sois maudit et puissent les peines éternelles que tu souffriras dans l'autre vie, me venger des malheurs que tu m'as fait souffrir.

Les marins s'élancèrent vers elle, pour prévenir l'exécution de sa terrible vengeance ; mais il était trop tard.

Elle s'était précipitée dans la mer qui grondait cent pieds plus bas, entraînant avec elle le corps inanimé de sa victime.

On s'empressa d'éteindre les feux qui attiraient le navire vers une perte certaine et on signala les dangers aux officiers du bord au moyen de fusées de différentes couleurs.

L'Original mouillait quelques jours plus tard dans le port de Québec.

Ce terrible épisode termina pour toujours la carrière criminelle des voleurs d'épaves.

Deux ans plus tard¹¹, un mariage était célébré avec pompe dans la cathédrale de Rimouski¹². M. le lieutenant Ernest Bilodel, de la goëlette de guerre, *La Canadienne*, conduisait à l'autel, éclatante de beauté et de modestie, mademoiselle Marie Marion fille du vieux gardien du phare de la Pointe aux Pins, maintenant promu au grade d'inspecteur des phares du golfe

220 Il signala le danger aux

11. L'action n'est pas située avec précision dans le temps, mais on peut présumer qu'elle a lieu vers la fin des années 1860 ou le début des années 1870, après la création du diocèse de Rimouski en 1867.

12. Érigé en janvier 1867, le diocèse de Rimouski appartient à la province ecclésiastique de Québec ; jusqu'à la création du diocèse de Gaspé en 1922, son territoire couvre tout le Bas-du-Fleuve et la Gaspésie. La cathédrale de Rimouski a été construite entre 1854 et 1862.

235 Saint-Laurent¹³. Le jeune officier avait admiré le sang froid et la bravoure de la jeune fille à l'occasion de l'expédition dirigée contre les brigands de la Pointe Richer et il avait su s'en faire aimer. On parle encore à Rimouski des fêtes splendides données à l'occasion de ce mariage romanesque.

13. Cette nomination est curieuse. D'après C. Auger (*le Pilotage du Saint-Laurent*, 1900, p. 12), l'inspection des phares relevait des pilotes, qui devaient aussi placer et inspecter les bouées.

Derniers récits

Page laissée blanche

PRÉSENTATION

« Une légende du Nord Pacifique »

Entre septembre 1892 et mai 1893, Beaugrand accomplit un vaste périple autour du monde. C'est au début de ce voyage, pendant la traversée du Pacifique, qu'il rédige et prononce cette conférence en forme de récit « fantastique », qui manifeste à la fois l'étendue de sa culture et l'audace de certaines de ses positions idéologiques.

Depuis un bon nombre d'années déjà, Beaugrand s'intéressait de près à l'archéologie précolombienne. Éveillé peut-être dès 1874¹, cet intérêt se manifeste surtout à compter des années 1880. Ainsi, vers 1884, il rapporte de Mexico le moulage d'une figure aztèque². Quelques années plus tard, il consacre plusieurs chapitres aux Précolombiens dans le récit de son voyage de 1889-1890 au Colorado et au Nouveau-Mexique, car, dit-il, « j'avoue que tout ce qui touche à ces Indiens pique vivement ma curiosité³ ». Vers 1900, enfin, il rédige une longue étude sur l'écriture amérindienne⁴. En homme de son temps, il se trouve donc à participer, à sa manière, au mouvement par

1. Dans son article sur *De Québec à Mexico* (« Études bibliographiques », 1874), Beaugrand insiste sur les chapitres que Faucher de Saint-Maurice consacre aux antiquités mexicaines, tout en regrettant de n'avoir pas pu, quant à lui, se livrer à cette étude lors de son séjour au Mexique en 1865-1867.

2. Voir *New Studies of Canadian Folk Lore*, 1904, p. 58-65.

3. *Six mois dans les Montagnes-Rocheuses*, 1890, p. 141.

4. Préparée pour le Congrès international des traditions populaires de 1900 à Paris, cette étude sera publiée en anglais dans *New Studies of Canadian Folk Lore* (1904, p. 45-114) sous le titre « Indian Picture and Symbol Writing ».

lequel achève de se constituer, dans les dernières décennies du XIX^e siècle, l'ethnologie moderne⁵. Certes, il reste un amateur, mais ses connaissances semblent passablement étendues et à jour, si l'on juge d'après la théorie du peuplement de l'Amérique qu'expose cette « Légende du Nord Pacifique ». D'ailleurs, même à l'égard des traditions du folklore canadien-français, sa curiosité, qui s'inspirait d'abord de motifs patriotiques, tend à adopter de plus en plus vers cette époque une orientation, ou du moins une rhétorique, de type « scientifique ».

Sur le plan idéologique, cette attitude n'est pas sans lien avec le radicalisme de Beaugrand, et en particulier son scepticisme en matière de religion, qui s'exprime ici par une critique virulente des missionnaires (p. 235, 245) et, de manière générale, par la volonté de mieux comprendre une civilisation méprisée pour son « paganisme » et sa « barbarie ». Malgré ses limites et les préjugés qui continuent de l'entacher⁶, une telle position paraît assez avancée pour l'époque⁷. Elle rejoint celle que défend au même moment un Napoléon Legendre et annonce, d'une certaine manière, celle que défendra Ringuet un demi-siècle plus tard⁸.

Prononcée en anglais, la conférence sera publiée dans cette langue par Beaugrand lui-même, en 1904, dans ses *New Studies of Canadian Folk Lore*. Quant au texte français, la seule leçon que nous en possédions est celle que *la Patrie* publie le 20 février 1893, comme troisième partie de la série « Autour du

5. À ce sujet, voir notamment Rémi Savard, *la Voix des autres*, Montréal, L'Hexagone, « Positions anthropologiques », 1985, p. 48-64.

6. Ainsi, en 1890 encore, Beaugrand parlait toujours des « Sauvages » qu'il présentait comme « indifférents à l'histoire du passé » et vivant « au jour le jour, apparemment sans regrets pour les événements de la veille et sans inquiétude pour les nécessités du lendemain » (*Six mois dans les Montagnes-Rocheuses*, 1890, p. 19-20). De même, peu de temps avant la « Légende du Nord Pacifique », les « Sauvages » apparaissaient sous un jour peu favorable dans certains récits de l'hiver 1891-1892 (« Le loup-garou », « Macloune »), où Beaugrand, il est vrai, s'efforçait de traduire la mentalité populaire. Voir aussi p. 98, n. 6.

7. Voir à ce sujet D. B. Smith, *le « Sauvage »*, 1974, chapitres IV et V.

8. Napoléon Legendre, « Les races indigènes de l'Amérique devant l'histoire », *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada for the year 1884*, Montréal, Dawson Brothers, 1885, *Transactions*, section I, p. 25-30 ; Ringuet [Philippe Panneton], *Un monde était leur empire*, Montréal, Éditions Variétés, 1943, 350 p.

monde⁹ ». Je la reproduis donc ici, même si son authenticité ne semble pas parfaitement assurée. Qui est, en effet, l'auteur de cette version française ? Il est possible que Beaugrand, qui se trouvait toujours en voyage, ait envoyé à *la Patrie* un exemplaire du *Daily Advertiser* de Yokohama où était imprimé le texte anglais de sa conférence¹⁰. Mais y a-t-il joint un texte français de sa propre main – qui serait soit un premier état de sa conférence qu'il aurait ensuite traduit en anglais, soit une traduction de son original anglais¹¹ –, ou le texte du *Daily Advertiser* a-t-il été traduit à Montréal par un collaborateur de *la Patrie*, impossible de le savoir.

C'est donc avec des réserves que je publie ce texte, en y laissant la note introductive qui l'accompagnait dans *la Patrie*.

« Les hantises de l'au-delà »

Ce récit, le dernier de Beaugrand que j'aie retrouvé, n'a paru qu'une seule fois, dans l'*Album universel* du 25 octobre 1902, où son titre complet se lit comme suit : « Article de M. Beaugrand sur la télépathie Ou les hantises de l'au-delà, spécialement écrit pour l'*Album universel* ». Rédigé sans doute peu de temps auparavant¹², le texte est signé « H. Beaugrand », accompagné d'une photographie de l'auteur et suivi par un poème de la comtesse Mathieu de Noailles intitulé « Les vagues ».

L'*Album universel* n'est pas, comme l'*Écho du Canada* ou la *Patrie*, dirigé par Beaugrand lui-même, et un tiers a pu inter-

9. Au cours de ce voyage, pour lequel il est parti « avec toute une collection d'ouvrages anglais et français sur l'Orient » (H. Beaugrand, « Autour du monde I », 1892), Beaugrand envoie en effet à *la Patrie*, outre la « Légende du Nord Pacifique », des correspondances publiées sous le titre « Autour du monde » (voir la Bibliographie, p. 345).

10. Voir la première ligne du texte. Je n'ai pu retracer ce journal.

11. On sait que Beaugrand a traduit du français à l'anglais certains de ses textes (« La chasse-galerie », « Macloune »). D'autres ne nous sont parvenus qu'en anglais et ont peut-être été écrits directement dans cette langue : « The Attitude of the French Canadians », 1889 ; « La Quête de l'Enfant-Jésus », 1893 ; « The Werwolves », 1898 ; « The Goblin Lore of French Canada », 1904. Voir la Bibliographie, p. 347.

12. Si l'on en juge d'après les allusions des premières lignes du texte aux découvertes technologiques contemporaines, et notamment aux expériences sur la télégraphie terrestre (voir p. 246, n. 5).

venir dans l'édition du récit sans que l'auteur l'ait su ou approuvé ; le texte publié ici est donc, en toute rigueur, un texte incertain. Toutefois, cet hebdomadaire (qui s'est appelé *le Monde illustré* jusqu'au 19 avril 1902) est, semble-t-il, une publication dont Beaugrand était assez proche. Dirigé par Édouard-Zotique Massicotte en 1900-1901, l'*Album universel* (1884-1907) s'inscrit dans la tradition ouverte par *l'Opinion publique* (1870-1883), journal qui avait beaucoup marqué le fondateur de *l'Écho du Canada* : la présentation typographique et iconographique en est extrêmement soignée, on s'y intéresse tout particulièrement à la littérature et les collaborateurs de tendance libérale y sont nombreux¹³. Peu de temps avant « Les hantises de l'au-delà », deux autres récits de Beaugrand y ont d'ailleurs paru (« La chasse-galerie » en décembre 1901, « La bête à grand'queue » en janvier 1902), et « La vengeance d'un lâche » y sera reproduit après sa mort, en juin 1907.

Comme « Liowata » et « Les feux-follets », il s'agit donc d'un récit qui n'a jamais été republié depuis et qui a échappé à l'œil des bibliographes. Son principal intérêt est qu'on y retrouve, à plus de vingt-cinq ans de distance, le ton et la manière des premiers récits de Beaugrand, avec plus d'assurance, cependant, du côté de la langue et du style¹⁴. En outre, on y voit poindre le goût d'un certain fantastique, d'une sorte de merveilleux psychologique ou moderne, qui remplace peut-être, aux yeux de l'auteur, le merveilleux traditionnel d'inspiration religieuse¹⁵.

13. Sur *l'Opinion publique*, voir A. Beaulieu et J. Hamelin, *la Presse québécoise*, t. II, 1975, p. 145-150 ; A. Boivin, « Les périodiques et la diffusion du conte québécois au XIX^e siècle », 1976, p. 99 ; Guildo Rousseau, *Index littéraire de « L'Opinion publique » (1870-1883)*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, Centre de documentation en littérature et théâtre québécois, « Guides bibliographiques », 1978, 107 p. ; Jean-François Chassay, « Notre première revue : *l'Opinion publique* (1870-1883) », *Voix et images*, vol. 9, n° 2, hiver 1984, p. 131-142. Sur *l'Album universel*, voir A. Beaulieu et J. Hamelin, *la Presse québécoise*, t. III, 1977, p. 95-96.

14. Ce fait peut être dû, toutefois, à l'intervention d'un correcteur plutôt qu'à celle de Beaugrand lui-même.

15. Cet intérêt pour l'occultisme et les phénomènes paranormaux se rencontrait également chez plusieurs francs-maçons avancés, membres, comme Beaugrand l'a lui-même été en 1897, de la loge montréalaise « L'émancipation ».

UNE LÉGENDE DU NORD PACIFIQUE

Sous ce titre le *Daily Advertiser de Yokohama* publie le texte d'une conférence que notre directeur, M. H. Beaugrand, a faite en anglais, à bord du steamer *Empress of China*¹ au mois de septembre dernier, à l'occasion d'une représentation organisée à bord au bénéfice de la caisse des naufragés. Il est bon d'ajouter à titre de note explicative que la traversée avait été très orageuse et que le lundi, 26 septembre, est le jour que l'on a dû retrancher du calendrier en traversant le 180^{ième} degré de longitude, méridien de Greenwich² :

Voici comment cela est arrivé :

C'était pendant la soirée calme et embaumée de lundi dernier, 26 septembre. Veuillez bien remarquer la date.

1. L'*Empress of China* est l'un des trois paquebots que le Pacifique Canadien fit construire lorsqu'il reçut des gouvernements canadien et britannique le contrat de la malle royale, exigeant un service régulier et rapide entre l'Europe et l'Orient, via le Canada. Construit en Angleterre, le navire fut lancé en mars 1891 et fit son premier voyage en septembre de la même année. Il pouvait loger 160 passagers en première classe, 40 en deuxième et jusqu'à 700 en troisième. Voir Robert D. Turner, *The Pacific Empresses : An Illustrated History of Canadian Pacific's Empress Liners on the Pacific Ocean*, Victoria, Sono Nis Press, 1981, p. 21-23, 267.

2. « Le 26 septembre disparaît du calendrier, en traversant le 180^e degré de longitude, aux antipodes de Greenwich. Nous nous couchons le 25 au soir, qui est un dimanche, pour nous réveiller le mardi 27, en ignorant le lundi, 26, qui se trouve biffé sans plus de cérémonie » (H. Beaugrand, « Autour du monde I », *la Patrie*, 12 novembre 1892, p. 1).

Pour la première fois depuis notre départ de Vancouver, le 18 courant, nous avons joui d'une journée de soleil, d'une température délicieuse avec une mer aussi calme, aussi transparente dans son calme, d'un bleu ou d'un vert – je ne me rappelle plus lequel, – aussi beau dans sa transparence que celle que les annonces extraordinaires du chemin de fer Pacifique Canadien promettent pour toutes les saisons de l'année.

La cloche du quart venait de sonner ses huit coups de relevée et les passagers venaient de se lever de table après avoir fait honneur à un dîner somptueux, bien préparé et bien servi, dont le menu eût été digne de Bignon, Voisin, Ledoyen de Paris, du Delmonico ou du Brunswick de New York³.

Dans le cours de la journée, le commandant de notre excellent paquebot avait prouvé aux passagers qu'il pouvait filer ses 19 nœuds, ainsi que le Pacifique Canadien l'avait également annoncé, et, dans la satisfaction que lui procurait l'accomplissement de cette promesse, il arpentait le pont jetant un regard d'orgueil sur la famille multicolore et cosmopolite qu'il était appelé à présider pendant une période de quinze jours de soucis et de responsabilités de toutes sortes.

Les officiers subalternes du navire, dans la gloire de leurs galons d'or et de leurs boutons de cuivre, jetaient des regards furtifs du côté des membres les plus délicats du beau sexe, prêts alors, comme ils le sont toujours, à offrir l'appui d'un bras vigoureux, l'hommage d'une protection admirative en même temps que l'assurance de la possibilité d'une promenade délicieuse et de causeries agréables sur les planches immaculées de cette partie du pont affectée au promenoir.

3. Restaurants réputés à la fin du XIX^e siècle. À Paris, celui du chef Louis Bignon, boulevard des Italiens, est le rendez-vous du monde littéraire, politique, artistique et journalistique ; Ledoyen (avenue des Champs-Élysées) et Voisin (rue Cambon) sont aussi des établissements élégants de premier ordre (voir Karl Baedeker, *Paris and its Environs from London to Paris : Handbook for Travelers*, 13^e édition, Leipsic, Karl Baedeker, Londres, Dulau & Co., 1898, p. 14). À New York, le Delmonico's est un des premiers restaurants à servir de la cuisine européenne aux riches Américains ; comme le café Brunswick, appartenant au célèbre hôtel du même nom, il est situé dans le quartier prestigieux de Fifth Avenue et Madison Square (voir Karl Baedeker, *The United States with an Excursion into Mexico*, Leipsic, Karl Baedeker, New York, Scribner's Sons, 1893, p. 8-9). Dans la version anglaise du texte, la mention du Brunswick est remplacée par celle du *Waldorf-Astoria*.

Les enfants sautaient sur la corde et leurs éclats de rire se répercutaient sous les auvents remplaçant, pour quelques courts instants du moins, les derniers rayons du soleil d'automne qui venait de disparaître sous les vagues murmurantes, quelque part dans la direction du Kamchatka.

Tous les passagers ici présents se rappellent, n'est-ce pas, cette soirée délicieuse de lundi dernier, le 26 septembre ? Et ses incidents doivent avoir été relatés dans mainte longue et intéressante lettre qui retraversera l'Océan Pacifique pour retourner vers les êtres chéris restés au foyer, en Amérique ou en Europe.

Un événement d'un intérêt inusité s'était produit dans le cours de la journée parmi la classe la moins aisée des passagers de race mongole, en bas, dans l'entrepont. Quelques dignes missionnaires, qui s'en vont en Orient faire une campagne de sauvetage spirituel, avaient réussi à faire entrevoir à quelques-uns des Chinois les perspectives d'une vie plus pure, meilleure et plus profitable, et une réunion d'actions de grâces devait avoir lieu dans le salon de deuxième classe, pour remercier le Seigneur d'avoir, à cette période peu avancée de leur voyage, béni les travaux de ceux qui prétendent représenter en ce monde tout ce qu'il y a de pur, d'honorable et de désintéressé, dans cette vallée de larmes qui est appelée, par antithèse, probablement, l'ère glorieuse du progrès du XIX^e siècle et de l'Exposition universelle de Chicago⁴.

Sur le pont de promenade en haut, dans une autre partie du navire vulgairement connue sous le nom de fumoir, où l'on fume la pipe, le cigare et la cigarette, où des *cocktails* sont mixtionnés et bus, et où quelques fois l'on joue aux cartes, – oh ! seulement des parties inoffensives de whist et de solitaire, je vous l'assure – une autre réunion avait été convoquée par l'élément profane des passagers du navire, au nom de la société pour l'avancement de la science nautique afin d'entendre une dissertation scientifique par son digne président, le major Hutchison, sur la possibilité, pour un navire de la force et de la rapidité de l'*Empress of China*, de faire tant de milles en 24 heures, étant données certaines conditions. Les problèmes ma-

4. L'Exposition universelle de Chicago, qui a lieu durant l'été 1893 pour marquer le 400^e anniversaire des voyages de Christophe Colomb, a pour thème principal le progrès scientifique et ses applications à l'industrie.

thématiques les plus difficiles des projections et des logarithmes nautiques de Mercator⁵, de la hauteur du soleil à midi au-dessus de l'horizon, de la position de certaines étoiles la nuit, du nombre des révolutions par minute des deux hélices jumelles du paquebot, furent discutés à fond et élucidés avec l'aide du premier officier, M. Metcalfe. Et l'enthousiasme scientifique de ceux qui étaient présents fut chauffé à tel point que chacun se déclara prêt à appuyer sa conviction d'un pari de trois, quatre ou cinq dollars, que la course du navire atteindrait une moyenne totale de 350 à 380 milles jusqu'à midi le jour suivant. L'homme de science dont les conjectures se rapprocheraient le plus de la vérité devait recueillir le total des paris qui seraient dépensés au Japon et appliqués à des recherches scientifiques quelconques, selon le caprice du gagnant dans la parfaite sincérité de son amour pour la science et pour le progrès moderne.

Depuis mon départ de Vancouver j'ai constamment souffert d'une attaque aiguë d'asthme bronchique, et, si profond que soit mon dévouement pour la science, il ne pouvait me permettre de respirer à travers les nuages de fumée qui s'étaient accumulés lentement dans la salle. Un violent accès de toux me chassa sur le pont à la recherche de l'air frais, et j'allai m'asseoir dans l'un des fauteuils du navire, dans un coin isolé, également bien protégé contre le vent et contre la brume salée provenant de l'écume des flots. Je m'endormis au bruit du clapotement des vagues le long du navire, interrompu de temps à autres par la voix des hommes de science réunis dans le fumoir :

« N° 357. Combien m'offre-t-on pour le N° 357 ? \$1, \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.00, \$3.50, une fois, \$3.50, deux fois, \$3.50, trois fois. Adjugé au docteur Cummings, pour \$3.50. Numéro gagnant, pour sûr. Le tout dans l'intérêt de la science, messieurs. – N° 358. »

Et tout rentra dans le silence ; et lorsque je me retournai dans le fauteuil, dans l'espoir de faire un petit somme avant de me retirer définitivement pour la nuit, je m'aperçus que le siège voisin du mien était occupé par un petit homme brun, portant une longue chevelure et une longue barbe noire et revêtu du costume oriental. Il s'était accroupi sur ses talons, à

5. La « projection » du Flamand Gerhard Kremer Mercator (1512-1594) est une procédure mathématique permettant de représenter une sphère sous forme de cylindre ; elle est à la base de la conception des cartes géographiques et navales ; son utilisation repose sur des calculs logarithmiques.

la façon orientale, et ses brillants yeux noirs étaient délibérément fixés sur les miens dans un regard amical propre à encourager la conversation.

L'une de mes passions dominantes étant de causer avec les types étrangers et intéressants de toutes les couleurs, de toutes les origines, de toutes les nationalités et de toutes les croyances, j'engageai de suite le dialogue en français en lui adressant ces paroles sympathiques :

« Bonsoir, Monsieur ! Un temps superbe, n'est-ce pas ? »

Et, à ma grande stupéfaction, le petit homme brun répondit dans la même langue, s'informant si j'allais au Japon, si j'y séjournerais longtemps et cherchant évidemment à découvrir jusqu'à quel point j'étais renseigné sur l'histoire passée et présente de ce merveilleux pays. J'avouai franchement que mes renseignements étaient très incomplets et que c'était précisément pour les augmenter que je me dirigeais vers le pays du soleil levant. C'était mon tour de poser des questions, et je lui demandai depuis combien de temps il était en Amérique, comment il aimait le pays et ce qu'il en pensait. Ceci amena le sourire sur ses lèvres et il répondit⁶ :

« Ma connaissance de l'Amérique remonte à une époque que les premiers découvreurs blancs du continent colombien auraient, de leur vivant, qualifiée de préhistorique. Vous

6. Le discours du visiteur mystérieux s'inspire de la théorie selon laquelle les Amérindiens seraient les descendants de peuples asiatiques venus en Amérique par une ou des routes franchissant le Pacifique au nord ou au sud. Cette théorie, qui remonte à la deuxième moitié du XVI^e siècle, a été abondamment discutée par les philosophes et les savants ; on trouvera une revue de ses diverses formulations dans certains écrits auxquels Beaugrand a pu avoir accès, comme ceux de Charlevoix (« De l'origine des Américains », dans *Histoire et description*, 1744, t. III, p. 1-47), Garneau (*Histoire du Canada*, 1859, t. I, livre second, p. 110-115), Maximilien Bibaud (« Discours préliminaire sur les origines américaines », dans *les Institutions de l'histoire du Canada ou Annales canadiennes jusqu'à l'an MDCCXIX*, Montréal, Senécal et Daniel, 1855, p. 5-64) ou Ferland (*Cours d'histoire du Canada*, 1^{re} partie, 1861, avant-propos, p. 1-5). Au XIX^e siècle, avec le développement de l'anthropologie, de la paléontologie et de l'ethnographie, cette théorie prend un caractère scientifique ; de plus en plus, c'est l'hypothèse de la route du nord, à travers le détroit de Behring, que l'on retient comme la plus vraisemblable. Voir G. R. Willey, *An Introduction to American Archaeology*, Englewood Cliff, Prentice-Hall, 1966, 2 vol. ; E. Huddleston, *Origins of the American Indians : European Concepts 1492-1729*, Austin, University of Texas Press, 1967, 179 p. ; Serge-André Crête, « Les Amérindiens », dans Jean Hamelin, dir., *Histoire du Québec*, 1977, p. 11-28.

souriez d'un air incrédule. Vous changerez peut-être d'avis lorsque je vous dirai qui je suis, et jusqu'à quel point, dans l'océan insondé et inexploré des âges, remonte ma connaissance de votre continent. Mon nom ne figure pas sur la liste des passagers du navire, ma figure est inconnue à tous les mortels qui sont à bord. Je vais et je viens comme il me plaît, comme l'oiseau dont l'aile effleure l'océan dans le sillage du navire, apparaissant et disparaissant à volonté, ne répondant qu'à l'appel de Celle qui habite dans les profondeurs du Lac-Sacré dans les forteresses naturelles de l'île de Yéso⁷. Je suis l'un des messagers de la Reine des Aïnos⁸, qui a d'abord peuplé et colonisé le Japon dans le temps que vos historiens aiment à appeler l'époque fabuleuse de l'histoire de notre pays. Mah tu-an-Ling, l'historien chinois parle de l'existence de notre race pendant le 34^e cycle chinois, correspondant à environ 1000 ans avant l'apparition de votre Christ sur la terre⁹. Des conquérants venus

7. Selon B. H. Chamberlain (*The Language, Mythology and Geographical Nomenclature of Japan*, 1887, p. 37), le Yéso désignait autrefois, au sens propre, l'île de Hokkaido, au nord de l'île principale du Japon (Honshu) ; mais en pratique, on appliquait ce nom à tous les territoires habités par les Aïnos, soit le Hokkaido, la partie sud de l'île de Sakhaline et certaines parties des îles Kouriles.

8. Les Aïnos (*Aïnu*) sont aujourd'hui considérés comme les autochtones de Hokkaido et des îles avoisinantes. À la fin du XIX^e siècle, deux théories avaient cours quant à leur origine : l'une, retenue ici par Beaugrand, les voyait comme les occupants de tout le Japon avant la venue de peuples plus récents ; l'autre, plus répandue, les considérait comme un peuple essentiellement nordique. Quoi qu'il en soit, les chroniques signalent des expéditions japonaises contre les Aïnos dès le VII^e siècle. Par la suite, ceux-ci seraient restés relativement isolés, jusqu'à ce que les Japonais, vers le XII^e ou le XIII^e siècle, immigrèrent vers le nord et que commençât la lente assimilation et la marginalisation du peuple aïnu. Au moment où Beaugrand écrit, la situation des Aïnos ressemble beaucoup à celle des autochtones d'Amérique du Nord. Voir B. H. Chamberlain, *The Language, Mythology and Geographical Nomenclature of Japan*, 1887 ; J. Batchelor, *The Ainu and Their Folk-Lore*, Londres, Religious Tract Society, 1901 ; S. Kodama, *Ainu : Historical and Anthropological Studies*, Sapporo, Hokkaido University School of Medicine, 1970.

9. Du savant Mah-tu-an-Ling (ou Ma Touan Lin), mort vers 1325, Hervey de Saint-Denys a publié une traduction en 1876, sous le titre *Ethnographie des peuples étrangers à la Chine* (Genève, H. Georg, 2 tomes) ; il y est notamment question (t. I, p. 60) du pays des Ouén-Chin, qui serait, selon certains exégètes cités par le traducteur, l'île de Yéso (Hokkaido), la description de ses habitants s'accordant en partie avec celle que les ethnologues modernes donnent des Aïnos. Selon W. F. Mayers (*The Chinese Reader's Manual : A Handbook of Biographical, Historical, Mythological and General Literary Reference*, 1874, réédition : Detroit, Gale Research Company, 1968, p. 382), le 34^e cycle chinois se situe entre 657 et 597 avant Jésus-Christ.

de la Corée s'établirent d'abord dans l'île de Kiusu¹⁰, puis continuèrent vers le nord jusqu'à Yéso. Ce fut alors que notre race, succombant sous le nombre, fut vaincue et persécutée par les Mogols¹¹ et que nous cherchâmes un refuge dans les forteresses naturelles des montagnes de Yéso, tandis que d'autres, chassés du pays s'embarquèrent dans des bateaux, prirent la mer en se dirigeant vers l'Est. Ils allèrent d'abord aux îles Kourile d'où ils atteignirent ensuite les premières îles du groupe Aléoutien¹². Ces îles étaient arides et stériles et les moins pauvres ne pouvaient fournir la subsistance qu'à un nombre très limité de nos gens. Ils poursuivirent leur route encore plus loin vers l'est, occupant chaque île sur leur passage, jusqu'à ce qu'ils eurent atteint la plus orientale. Leur nombre était encore tellement considérable qu'ils résolurent de pousser encore plus loin jusqu'à la pointe occidentale de l'Alaska. Là, ils trouvèrent un continent assez vaste pour les nourrir tous. Ils y vécurent et augmentèrent en nombre. Quelques-uns d'entre eux ayant décidé d'habiter la partie septentrionale du nouveau continent devinrent les ancêtres des Innuits ou Eskimos, qui errent encore aujourd'hui depuis le détroit de Behring jusqu'aux montagnes glacées du Groenland, formant la grande famille Tinnéh¹³. D'autres, cherchant un climat plus doux, se dirigèrent vers le sud, s'étendant, dans leurs migrations, en rameaux nombreux et formant les nations que vous autres, Chrétiens, avez nommées les Iroquois, les Mohicans, Péquots, Algonquins, Abénakis, Outaouais, Illinois, Otchipés, Pieds Noirs, Hurons, Utes, Sioux, Cherokees, Choctaws, Séminoles

10. L'île de Kiusu, ou Hyoshu, où se trouve Nagasaki, se situe au sud de l'île principale (Honshu) du Japon.

11. Khublai Khan (1215-1294), premier empereur mongol de la Chine, envoya des expéditions navales contre le Japon en 1274 et en 1281, chaque fois en vain. Les Coréens, déjà assujettis aux Mongols depuis 1259, furent forcés de participer à ces expéditions.

12. Les îles Kouriles s'étendent de l'extrémité nord de l'île de Hokkaido (Yéso) jusqu'à l'extrémité sud de la péninsule de Kamchatka (U.R.S.S.), dont la côte orientale longe la mer de Behring. L'archipel aléoutien s'étend en forme de croissant entre le Kamchatka et l'Alaska. L'hypothèse d'un passage des îles Kouriles aux côtes d'Amérique à travers les Aléoutiennes peut donc paraître vraisemblable, les distances d'une île à l'autre n'étant pas énormes.

13. Sur l'évolution des idées et des connaissances concernant l'origine et la culture des Inuit, de même que sur l'appellation « Esquimaux », voir Patrick Plumet, « L'origine des Esquimaux », *la Recherche*, n° 146, juillet-août 1983, p. 898-909.

et autres. Ceux qui suivirent les rives de l'Océan Pacifique trouvèrent un pays plus fertile et plus beau, et grâce à des influences plus favorables, devinrent plus nombreux, plus entreprenants et plus puissants, formant bientôt cette terrible tribu des Tolteques qui habitèrent d'abord le Mexique et y fondèrent le puissant empire découvert et conquis plus tard par Cortez. À leur tour, les Tolteques avaient été écrasés par les Aztèques, venus du nord, mais ces derniers succombèrent, eux aussi, devant la valeur incomparable du chef espagnol, devant la bravoure et l'énergie indomptable de ses guerriers bardés de fer¹⁴. Ai-je besoin de vous dire que des milliers d'années s'étaient écoulées pendant que s'accomplissait cette transformation¹⁵ ? Les Aïnos avaient été chassés de leurs foyers et ceux qui étaient restés étaient devenus un peuple conquis et opprimé. Notre reine, dans son palais humide du Grand Lac des montagnes de Yéso avait reçu le don de l'immortalité en récompense de ses nombreuses vertus et moi, son esclave, depuis l'époque de la première migration de nos gens en Amérique, j'ai été son messenger fidèle, resté vivant pour lui obéir pendant une longue suite de siècles, et tous les cinquante ans j'ai visité nos frères de l'Amérique pour faire rapport de leur condition à ma sublime maîtresse et souveraine.

J'étais en Amérique, lors de l'arrivée de Colomb et de ses compagnons et je me suis hâté de retourner à Yéso pour y porter cette importante nouvelle. Du haut de la tour du Grand Temple du Dieu de la guerre, j'ai vu la fuite de l'empereur mexicain Guatimozin et sa capture par les Espagnols¹⁶. En 1527

14. Les Tolteques dominent le Mexique central du Xe au XIIe siècle. L'empire aztèque atteint son apogée aux XVe et XVIe siècles, jusqu'à sa conquête par Hernando Cortes (1485-1547) en 1521.

15. Sur les problèmes – non encore résolus aujourd'hui – que pose la datation du peuplement de l'Amérique, voir Serge-André Crête, « Les Amérindiens », dans Jean Hamelin, dir., *Histoire du Québec*, 1977, p. 12-14 ; Knut R. Fladmark, « Le peuplement de l'Amérique », *la Recherche*, n° 137, octobre 1982, p. 1110-1118. D'après ce dernier auteur, les estimés de la fin du XIXe siècle variaient considérablement, les plus prudents ne dépassant pas deux ou trois millénaires, tandis qu'à l'heure actuelle les hypothèses les plus sûres situent ce peuplement entre 12 000 et 15 000 ans avant aujourd'hui, certains auteurs, plus audacieux, allant même jusqu'à 35 000 ans.

16. Allusion au siège de Mexico, en mai-août 1521, par les Espagnols. L'immense Temple du dieu de la guerre (le dieu Huitzilopochtli) s'élevait sur la place de Tlatelolco et, du haut de ses 114 marches, on pouvait voir toute la vallée entourant la ville de Mexico. Le dernier empereur aztèque,

et en 1542 j'ai contemplé, du haut de la Sacrée Tour du guet du Puéblo de Santa Fé, l'arrivée de Cabeza de Vaca et de Coronado, et la conquête subséquente du Nouveau Mexique, alors nommé la Nouvelle Grenade¹⁷. Puis, sur les rives du Saint-Laurent, arriva l'expédition commandée par le découvreur français Jacques Cartier, et l'occupation subséquente du Canada par les Français. Plus tard, au printemps de 1562, j'ai appris l'arrivée en Floride du Huguenot Français Jean Ribault, son établissement sur la côte, le massacre des protestants français par l'Espagnol Adelantado Menendez et la terrible vengeance exercée sur les Espagnols par Dominique de Gourgues¹⁸. En 1585, j'ai vu avec intérêt, les premiers colons anglais arriver dans la Caroline du Nord, et subséquemment en Virginie, au Maryland et, *last but not least*, l'arrivée de Miles Standish et de ses compagnons à Plymouth en 1620¹⁹. Depuis lors j'ai suivi et rapporté à ma souveraine les changements merveilleux qui se sont produits dans l'Amérique du Nord. La persécution et la dispersion subséquente de nos frères par tous les blancs, Anglais, Français ou Espagnols, sont pour vous des faits de l'histoire moderne. Je n'aborderai donc aucun de ces sujets bien connus. Je me bornerai à parler de deux nations distinctes, parmi nos frères américains, qui sont restées exemptes de toutes les souillures provenant de ce qu'il vous plaît d'appeler votre civilisation d'Occident. Les Esquimaux, au Nord, ont été protégés par le terrible climat de leur pays, contre

Cuauhtémoc (1495 ?-1525), aussi appelé Guatemotzin, neveu de Montezuma II, tenta de s'échapper dans une embarcation camouflée, mais il fut pris par les soldats de Cortes, qui finit par le faire pendre sommairement.

17. Sur Cabeza de Vaca, Coronado et la conquête du Nouveau-Mexique, voir H. Beaugrand, *Six mois dans les Montagnes-Rocheuses*, 1890, p. 45-48.

18. Des récits plus ou moins circonstanciés de ces événements se trouvent chez Charlevoix (*Histoire et description*, 1744, t. I, livre II, p. 25-31, 61-94), Garneau (*Histoire du Canada*, 1859, t. I, Introduction, chapitre III, p. 27-38) et Ferland (*Cours d'histoire du Canada*, 1^{re} partie, 1861, livre premier, chapitre III, p. 48-57).

19. Garneau (*Histoire du Canada*, 1859, t. I., Introduction, chapitre III ; t. II, cinquième livre, chapitre I) et Ferland (*Cours d'histoire du Canada*, 1^{re} partie, 1861, livre premier, chapitres IV et V ; livre second, chapitres IV et VII ; livre troisième, chapitre I) font allusion aux tentatives de colonisation et aux premiers établissements des Anglais ; tous deux signalent l'arrivée des pèlerins du « Mayflower » à Plymouth en 1620, mais ils ne nomment pas le chef de cette expédition, Miles Standish (1584 ?-1656). Notons que Beaugrand se trompe en situant l'établissement du Maryland (1633) avant celui du Massachusetts.

les empiètements des Caucasiens, et, en dépit des expéditions de Cabot, Drake, Hudson, Baffin, Behring, Mackenzie, Vancouver, Ross, Parry, sir John Franklin, Collinson, McClure, Nares, Kane, Hall, De Long, Greely et Schwatzka²⁰, ces braves enfants de la race des Aïnos sont restés libres et fidèles à l'allégeance de leurs ancêtres.

L'autre brave phalange de nos frères qui se cramponnent encore aux traditions de leur race, se compose des Puébllos du Nouveau Mexique. Ils ont conservé leurs croyances, leur forme de gouvernement municipal, leur langue et leur liberté. Ils vivent comme leurs pères vivaient il y a mille ans et ils entretiennent nuit et jour dans leurs Estufas²¹ le feu sacré qui ne doit pas s'éteindre avant l'avènement de Montézuma. Ils continuent dans le présent la vie d'un long passé de fidélité et conservent un fervent espoir en l'avenir²². Vous me demanderez peut-être des preuves de ce que j'avance, mais si vous m'interrogez sur ce point, je vous demanderai l'explication du vaste groupe de ruines qui étaient déjà des ruines lorsque les Espagnols ont conquis le Mexique et l'Amérique Centrale. Le Yucatan en est couvert et les restes de Palenque, de Mitla et d'Uxmal peuvent être comparés à ceux de Thèbes ou de l'antique Égypte mais ne sauraient être expliqués par vos savants.

20. Tous ces noms sont ceux d'explorateurs ayant entrepris, à un moment ou l'autre, des voyages dans les régions arctiques. La plupart sont Britanniques : Francis Drake (1543 ?-1596), Henry Hudson (mort en 1611), William Baffin (1584 ?-1622), Alexander Mackenzie (1764-1820), George Vancouver (1757-1798), John Ross (1777-1856 ; ou bien son neveu, James Clark Ross, 1800-1862), William Edward Parry (1790-1855), John Franklin (1786-1847), Richard Collinson (1811-1883), Robert John LeMesurier McClure (1807-1873), George Strong Nares (1831-1915). Giovanni Caboto (1450 ?-1499 ?) est Vénitien, et Vitus Jonassen Behring (1681-1741) est né au Danemark. Les autres sont Américains : Elisha Kent Kane (1820-1857), Charles Francis Hall (1821-1871), George Washington DeLong (1844-1881), Adolphus Washington Greely (1844-1935), Frederick Schwatzka (1849-1892). La version anglaise du texte ajoute à ces noms celui de l'Américain Robert Edwin Peary (1856-1920).

21. Ce mot désigne, chez les Précolombiens du Sud, les « chambres du conseil [qui] s'enfonçaient à demi sous terre », écrit Marius Barbeau dans *Comment on découvrit l'Amérique*, Montréal, Beauchemin, « Indiens d'Amérique » (I), 1966, p. 44.

22. Beaugrand a consacré plusieurs pages aux Pueblos du Nouveau-Mexique dans *Six mois dans les Montagnes-Rocheuses*, 1890, chapitres IX et X, p. 114-153. Il s'intéresse aussi à eux dans « Indian Picture and Symbol Writing » (*New Studies of Canadian Folk Lore*, 1904, p. 65-79).

Pourquoi les poteries fabriquées par les Puéblos d'aujourd'hui à Zuni ou à Taos ressemblent-elles si singulièrement aux poteries de l'ancien Japon ? Dites-moi qui a construit et qui a habité les cavernes de pierre (*cliff-dwellings*) du Colorado méridional, du Nouveau-Mexique et de l'Arizona ? Et quels sont les peuples qui ont alvéolé les rochers à pic des *Canons* des rivières Mancos, Colorado et Yucca²³ ? Qui a construit les remparts (*mounds*) de la vallée du Mississipi²⁴ ? Dites-moi tout cela et je répondrai à vos questions si vous en avez à me poser. »

Je gardai le silence et le petit Aïno à la barbe noire attendit quelques instants, puis sauta à bas de son siège dans l'intention évidente de se préparer à partir.

« Et dites bien à vos hommes sages qui nous appellent barbares, à vos missionnaires qui nous traitent de païens, que notre histoire peut, sous plus d'un rapport, être comparée à la leur. Lorsque, il y a environ deux cent cinquante ans, nous avons exécuté quelques-uns de vos missionnaires à Nagazaki²⁵, vos gens brûlaient des sorcières à Salem, persécutaient les Quakers dans le Rhode-Island, torturaient les Juifs en Espagne, assassinaient les Huguenots en France et faisaient griller les catholiques en Angleterre ; le tout au nom d'un Dieu de Sainteté, de Pardon et de Miséricorde. »

Et le messager de la reine des Aïnos détala en clignant de l'œil, en m'envoyant du bout des doigts un baiser d'adieu et en me disant : « *Adieu mon ami* » sur le ton blasé d'un gandin se promenant au Piccadilly ou sur le Boulevard des Italiens.

23. Sur les *cliff-dwellers*, voir *Six mois dans les Montagnes-Rocheuses*, 1890, chapitres XI et XII, p. 163-186.

24. Les *mounds* sont des monticules artificiels érigés par les peuples de la « culture mississippienne » (VIII^e-XVII^e siècles) et qui servaient de fondations à leurs temples et autres édifices publics. Ces séries de pyramides tronquées, formant des remparts parfois très étendus, se retrouvent depuis l'Oklahoma jusqu'en Floride.

25. Charlevoix raconte, dans son *Histoire et description générale du Japon* (Paris, 1736, t. II, livre XVIII, chapitres VII et VIII, p. 398-405), que quelques pères jésuites et autres religieux ont connu le martyre à Nagazaki en 1637, que des ambassadeurs portugais y ont été massacrés en 1640 (t. II, livre XVIII, chapitre XI, p. 413-417), et que d'autres missionnaires jésuites y ont été exécutés en mars 1643 (t. II, livre XIX, chapitre III, p. 426-430). Les Aïnos ne sauraient toutefois être responsables de ces faits ; le « nous » du petit homme doit donc désigner ici l'ensemble des Japonais.

Et comme je me levais pour regarder en bas de l'escalier par où le messenger avait disparu, j'entendis une voix du fumoir qui criait :

« N° 380 ! messieurs, le dernier et le meilleur chiffre. Combien m'en offre-t-on ? \$5, 6.00, 6.50, 7.00, 7.50, 8.00, 8.50, 9.00, 9.50, 10.00, 10.00, 10.00, une fois, deux fois, trois fois. Le numéro 380 est vendu pour 10.00 à Jessie.

« Jessie ? Qui est-il ?

« Le major Hutchison règlera le compte sur demande²⁶. »

Et la réunion de la Société pour l'avancement de la science nautique à bord du paquebot de la malle royale *Empress of China*, fut ajournée à six heures le lendemain pour le *cocktail* du matin.

Et tout cela est arrivé, mesdames et messieurs, lundi le 26 septembre. Je ne vous demande qu'à²⁷ remarquer la date et vous verrez de suite que mon histoire est absolument exacte.

26. Ces deux dernières répliques n'apparaissent pas dans la version anglaise, non plus que le nom « Jessie » à la ligne précédente.

27. Quand le verbe « demander » et son complément à l'infinitif n'ont pas le même sujet, la préposition « de » s'emploie normalement, comme c'est d'ailleurs le cas la plupart du temps dans les récits de Beaugrand (p. 138, 140, 167, 193, 196, 200).

LES HANTISES DE L'AU-DELÀ

Je ne donne guère dans le spiritisme ou dans l'occultisme, comme on dit maintenant¹, et je suis plutôt sceptique. Je n'ai jamais pu, cependant, me faire une opinion bien arrêtée sur certaines choses ou événements extraordinaires qui semblent inexplicables par les lois ordinaires de la nature.

On a créé le mot télépathie² pour qualifier certaines coïncidences curieuses de sensations, de sentiments ou d'affections entre des personnes séparées par de longues distances. Le mot est bien 20^{ème} siècle dans son étymologie comme dans sa consonance.

Morse nous a donné le télégraphe, Edison le téléphone, le phonographe et le kinétographe, père du cinématographe³. J'aimerais à connaître l'inventeur ou l'auteur de la télépathie.

1. Le grand *Dictionnaire Robert* (vol. 4, p. 704) et le *Trésor de la langue française* (t. XII, p. 388) situent l'apparition du mot « occultisme » à la toute fin du XIX^e siècle ; ni Littré ni Hatzfeld et Darmesteter ne le signalent ; il apparaît toutefois dans la *Grande encyclopédie* (Paris, Lamirault, 1886-1902, t. XXV, p. 208).

2. Le grand *Dictionnaire Robert* (vol. 6, p. 490) situe l'apparition du mot à la fin du XIX^e siècle, d'après l'anglais *telepathy*, créé en 1882 ; ni Littré ni Hatzfeld et Darmesteter ne le signalent ; il apparaît toutefois dans la *Grande encyclopédie* (Paris, Lamirault, 1886-1902, t. XXX, p. 1039).

3. Samuel Finley Breese Morse (1791-1872) a inventé le télégraphe en 1832. Thomas Alva Edison (1847-1931) a inventé le phonographe en 1877 et le « kinétoscope » en 1891 : il s'agit d'un appareil « pour la vision individuelle de photographies animées et qui a constitué l'une des dernières phases dans l'évolution de la cinématographie » (*Larousse du XX^e siècle*, Paris, Larousse, 1931, t. IV, p. 248) ; quant au téléphone, c'est Alexander Graham Bell (1847-1922) qui en est considéré aujourd'hui comme l'inventeur, en 1876 ; Edison, l'année suivante, a perfectionné l'appareil en inventant un nouveau transmetteur.

Jusqu'à présent, je ne connaissais guère que Tesla et Marconi, qui ont découvert la télégraphie sans fils conducteurs⁴. On s'adresse maintenant des messages à travers les airs par des vagues ou courants atmosphériques, invisibles, impalpables et absolument inconnus. On a, paraît-il, fait la même chose par des courants terrestres⁵.

C'est la télépathie scientifique, si tant est que l'on puisse dire d'une chose inexplicable qu'elle est scientifique. C'est d'un triple exemple d'une espèce de télépathie dont je vais vous raconter les détails qui me sont personnels.

Rien d'absolument étrange, rien d'impossible, physiquement parlant, mais curieuses, très curieuses coïncidences assurément, pour deux personnes qui n'avaient jamais même échangé un regard d'intimité, d'amitié ou même de suprême indifférence.



Il y a de cela près de 15 ans⁶. Par une de ces longues et lumineuses soirées de mai des pays du Nord, je descendais une des grandes avenues de Montréal, me dirigeant vers mes bureaux pour y prendre quelques documents importants, que j'avais laissés, par mégarde, sur ma table de travail. Rien ne

4. Les travaux du Yougoslave Nikola Tesla (1856-1943) sur l'induction sont parmi ceux qui ont conduit à l'invention de la radio ou télégraphie sans fil par l'Italien Guglielmo Marconi (1874-1937), qui réussit la première émission en 1896, à Salisbury Plain, en Angleterre, et la première transmission transatlantique en 1901, entre Poldhu (Cornouailles) et Terre-Neuve. Ces découvertes semblent passionner les lecteurs du *Monde illustré*, si l'on en juge d'après le nombre d'articles qui leur sont consacrés ; voir, par exemple, celui de Louis Perron sur les travaux récents de Marconi (« Revue universelle », *le Monde illustré*, 1^{er} mars 1902, p. 732).

5. Allusion aux expériences toutes récentes du Français Pilsoudski sur la transmission de messages à travers le sol, expériences dont a rendu compte G. Cerbelaud (« La télégraphie sans fil par la terre ») dans *le Monde illustré* du 17 août 1901, p. 523.

6. Donc vers 1887, alors que Beaugrand dirigeait *la Patrie* ; la grande avenue dont il est question un peu plus loin est probablement la rue Saint-Laurent, voisine des bureaux de *la Patrie*, qui se trouvaient rue Saint-Gabriel, dans ce qui est aujourd'hui le Vieux-Montréal.

pressait. Le temps était superbe, la fraîcheur du soir ayant tempéré la chaleur du jour. C'était vers la fin de mai, et une foule considérable, surtout des femmes, se dirigeait vers l'église Notre-Dame pour prendre part aux cérémonies du mois de Marie⁷. J'arrivais au tournant de la rue Saint-Jacques, lorsque j'aperçus, devant moi, la silhouette d'une femme dont le port me paraissait familier. Vêtue de noir, correctement, mais sans prétention à l'élégance, elle se dirigeait évidemment vers l'église. Je la dépassai et me retournai, en soulevant mon chapeau respectueusement, pour la saluer, lorsque je me trouvai en face d'une femme que je ne connaissais pas, évidemment, mais dont la figure grave, mélancolique, presque triste, m'était presque familière.

– Mille pardons, madame !

Elle accepta mes excuses d'un sourire presque bienveillant, et je continuai ma route sans plus songer à l'incident, qui serait assez banal, si cette figure, ces yeux très grands et très noirs⁸, ne m'étaient restés dans la mémoire, comme la figure, les yeux et le port d'une personne que j'avais déjà vue quelque part. Pas ici-bas, car je fouillai ma mémoire et mes souvenirs inutilement.

Était-ce dans un rêve ou dans une hantise d'époque, de lieux, ou d'existence, dont je ne me suis jamais rendu compte ? Ou bien encore, avais-je suivi Flammarion dans le voyage d'Uranie à travers le monde sidéral⁹ ? Était-ce une réminis-

7. Pour les catholiques, le mois de mai est consacré à la Vierge Marie ; chaque soir, on se réunit à l'église pour réciter le chapelet et chanter des hymnes en son honneur.

8. Les yeux de la dame mystérieuse ne sont pas sans rappeler ceux de l'amie du narrateur dans « Anita » et de la fiancée de Jules Ferland dans « La vengeance d'un lâche ».

9. Camille Flammarion (1842-1925) a publié en 1889 un roman de vulgarisation scientifique intitulé *Uranie* (Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 288 p.), dans lequel le héros, astronome en herbe, voyage à travers les galaxies, guidé par Uranie, la muse de l'astronomie. Le roman évoque également divers phénomènes comme la télépathie, l'évolution, le progrès, les apparitions ou les habitants de la planète Mars. Ces derniers, auxquels l'auteur ne voit pas de raison de ne pas croire, et sur l'existence desquels il revient dans *Rêves étoilés* (Paris, Flammarion, 1896, p. 182-183), font d'ailleurs l'objet d'un article intitulé « Voyage dans le ciel ; Mars est-il habité ? » qui a paru dans *la Patrie* du 6 février 1897 (p. 1-2). Ajoutons qu'un ouvrage de Camille Flammarion (*Astronomie populaire*, 1880) figurait déjà dans le *Catalogue de la bibliothèque de H. Beaugrand* en 1884.

cence d'outre-planète, comme le prétendent certains évolutionnistes ?

Quien sabe ?



Chacun ici sait que je suis un essoufflé et un toussoteux, que nos rudes hivers du Nord chassent régulièrement vers des climats plus chauds, vers des cieux plus cléments.

J'ai, à ce jeu-là, épuisé à peu près toutes les cures d'air du monde – sans en excepter le Japon, la Chine, l'Inde, l'Égypte, les rives enchantées de la Méditerranée, les hauteurs de la Suisse, le Mexique et nos Montagnes Rocheuses.

Les grands froids de l'hiver m'avaient peu à peu repoussé par étapes jusque sur les rives du golfe du Mexique, sur une terre autrefois française, Pensacola, en Floride¹⁰. Avec les cartes de Charlevoix, vieilles de près de deux cents ans¹¹, j'avais pu suivre l'entrée du navire dans cette baie superbe, dont les abords ne sont plus défendus que par les ruines pittoresques du vieux fort de Barrancas, sur la gauche, et à droite par les travaux plus modernes mais sans garnison du fort Pickens¹². En remontant la baie, les ruines d'un arsenal qu'on a fait sauter pendant la guerre civile, et enfin, Pensacola, où l'on trouve encore quelques vieilles familles d'origine française, qui ont

10. Ce voyage de Beaugrand a dû avoir lieu vers 1897 (voir p. 251, n. 18). Pensacola est une ville de Floride sise dans la baie du même nom, sur le golfe du Mexique, non loin de la frontière louisianaise ; fondée par les Espagnols en 1696, elle a été prise par les Français en 1719. Une partie de l'action de « La vengeance d'un lâche » s'y déroule.

11. Charlevoix s'est arrêté à Pensacola en juin 1722, en route vers la Nouvelle-Orléans ; dans son *Histoire et description* (1744, t. III, p. 479-480), il inclut deux cartes de la région intitulées « Partie de la coste de la Louisiane et de la Floride depuis le Mississipi jusqu'à St. Marc d'Apalache » et « Plan de la Baye de Pensacola ».

12. Le fort de Barrancas est une ancienne construction espagnole située à l'extrémité sud-ouest de la baie de Pensacola ; le fort Pickens, construit au XIX^e siècle par les Américains sur l'emplacement d'un autre fort espagnol abandonné, se trouve à l'extrémité ouest de l'île Santa Rosa qui, fermant la baie, la sépare du golfe du Mexique.

conservé tout le charme, tout le pittoresque de la race créole avec un profond attachement pour la France.

Vingt-quatre heures de séjour à Pensacola, pour saluer en passant quelques amis du Canada, et un bateau à vapeur me conduisit à travers les mille sinuosités d'une petite rivière au nom indien imprononçable et intraduisible¹³.

Les rives étaient bordées par ces grands arbres chargés de mousse, que l'on trouve partout en Louisiane et en Floride¹⁴. Ces arbres nous apparaissent d'abord comme d'immenses saules-pleureurs, dont les mousses, d'un gris très sombre, tombent parfois jusque dans l'eau du bayou, en cachant absolument le tronc et les branches.

J'avoue que, dans mon état de santé, et sous l'effet d'une névrose aiguë, de la fatigue de 48 heures de chemin de fer, j'étais loin d'avoir le cœur à rire, mais plutôt à pleurer, comme dit la chanson populaire¹⁵.

Nous n'étions à bord du bateau que dix ou douze voyageurs, que nous déposâmes en route aux atterrissages de quelques petits villages ; et lorsque j'arrivai au but de mon voyage, à l'« Hôtel Cleveland », à Buena-Vista¹⁶, j'étais seul, absolument seul à sauter sur le ponton amarré à la berge. Un domestique nègre, avec un falot, s'empara sans mot dire de mes bagages, pour les transporter à l'hôtel, dont on apercevait les lumières à travers les pins. Je suivis en silence, ne voulant pas, même par une simple parole, briser le silence et la solitude qui commençaient à m'envahir.

13. Je n'ai pu identifier cette petite rivière.

14. Il s'agit sans doute de cette variété de mousse qui, dans le sud-est des États-Unis, croît notamment sur les chênes et les cyprès (qui abondent dans la région de Pensacola, en particulier autour des marais), et que l'on appelle « *Spanish moss* » (*Tillandsia usneoides*).

15. « Tu as le cœur à rire, / Moi je l'ai à pleurer » : ces paroles viennent du cinquième couplet d'« À la claire fontaine », chanson que James Huston plaçait en tête de son *Répertoire national* (t. I, Montréal, Lovell et Gibson, 1848, p. 1-2) parce qu'elle « est devenue le chant national de nos fêtes de familles et de nos fêtes patriotiques » ; cette place est aussi celle que lui accorde Ernest Gagnon, en 1865, dans ses *Chansons populaires du Canada* (p. 1-3).

16. Je n'ai pu localiser Buena-Vista, ni identifier l'hôtel Cleveland, nommé, comme beaucoup d'établissements américains, d'après Grover Cleveland (1837-1908), président des États-Unis de 1885 à 1889 et de 1893 à 1897.

Après cinq minutes de marche pénible dans un sentier [en]¹⁷ pente et taillé dans la brousse d'un marais, où les grenouilles avaient déjà commencé leurs coassements nocturnes, nous arrivâmes à l'hôtel, situé sur une éminence, et où le nègre, toujours sans mot dire, me conduisit dans une chambre, où flambait, dans une grande cheminée, un brillant feu de nœuds de pins résineux.

— Dîner servi dans salle à manger, me dit en français le nègre, après avoir déposé mes bagages dans un coin.

Je fis un bout de toilette et, comme il était sept heures, je m'empressai de suivre la direction du domestique.

Imaginez-vous une grande salle capable de contenir deux cents personnes, et où trois malades, chacun à une table séparée, étaient servis par autant de domestiques, blancs, ceux-là.

L'un à première vue, était un poitrinaire, qui ponctuait des quintes d'une toux creuse les breuvages que lui administrait son garde-malade.

Un autre, placé en dehors des rayons de la grosse lampe qui éclairait cette grande pièce, paraissait plus alerte et mangeait gloutonnement ce qu'on plaçait devant lui.

Le troisième, qui était attablé dans une chaise roulante, touchait à peine aux mets du repas, et me vit entrer avec un air de nonchalante curiosité.

Tout cela était gai comme une grande salle d'hôpital, pendant une épidémie, où les malades sont peu nombreux, parce que les autres sont partis pour le cimetière.

Comme les trois pensionnaires de l'établissement avaient de l'avance sur moi, j'assistai au défilé de la sortie.

Le poitrinaire, appuyé sur son domestique, avait à peine fait trois pas vers la porte qu'il fut pris d'un accès de toux déchirante, et il dut s'arrêter pantelant pour reprendre haleine.

Le glouton du coin lança quelques grognements de basso-profundo et continua sa route vers la porte en s'appuyant sur

17. Mot omis dans le texte de base.

une canne. Il sortit sans être aidé par son garçon, qui le surveillait cependant d'une attention de chaque instant.

Et, ne voilà-t-il pas que ma toux nerveuse d'asthmatique est mise en activité par ce concert inattendu. J'arrivais comme bon ténor pour compléter l'ensemble d'un trio de marche funèbre.

L'homme à la chaise roulante se retourna pour mieux écouter, mais il refusa absolument de se joindre à nous et sortit en me lançant un regard de profonde mélancolie.

Cela devenait obsédant. On m'avait recommandé cet hôtel, et j'étais venu tout d'une traite de Lakewood¹⁸ et de New York pour me trouver dans un de ces « sanatoriums¹⁹ » modernes, où l'on a la spécialité des esquintés de tous les climats et de toutes les catégories.

Mon dîner s'arrêta là et je demandai à voir le patron, qui était un médecin spécialiste d'une certaine réputation. Cela complétait l'hôpital. On me répondit qu'il avait été appelé au village, situé à une petite demi-lieue de là.

Les grandes verandahs étaient désertes et l'œil ne pouvait fouiller les noirceurs créées par les grands pins, dont on entendait bruire les sommets touffus, agités par le vent.

Je rentrai dans ma chambre, et j'avoue que je n'eus pas le courage de déboucler ma malle et de ranger mes effets. Je pris une potion calmante et j'approchai un fauteuil de l'âtre, où le feu flambait tout en éclairant la chambre sans qu'il fût nécessaire d'allumer la lampe en faïence, à ramages bleus, déposée sur la table de nuit.

On devine aisément mon état d'esprit. Ma première idée fut de reprendre le bateau qui redescendait à Pensacola aux premières heures du jour.

18. Lakewood, dans le New Jersey, au sud de New York, était une villégiature d'hiver très fréquentée à cause de son climat tempéré ; entourée d'une forêt de pins, elle attirait les gens souffrant de maladies respiratoires, pour lesquelles l'air « balsamique » était réputé salubre. Beaugrand y a passé quelques hivers, notamment en 1897 et 1898.

19. Le grand *Dictionnaire Robert* (vol. 6, p. 131) situe l'apparition du mot en 1890 ; ni Littré ni Hatzfeld et Darmesteter ne le signalent ; il apparaît toutefois dans la *Grande encyclopédie* (Paris, Lamirault, 1886-1902, t. XXIX, p. 410).

Et puis, en tisonnant nerveusement le feu et en produisant des fusées de flammèches d'or bruni qui montaient dans la cheminée, je finis par me dire qu'il serait absurde de m'enfuir ainsi sans avoir vu, examiné le pays à la lumière du jour.

Après tout, c'était l'air, la chaleur et les senteurs résineuses que j'étais venu chercher à Buena-Vista. Et, après avoir décidé d'attendre au moins 24 heures de plus, je m'endormis dans mon fauteuil, en cédant à la fatigue et aux émotions du jour.

Je fus brusquement éveillé, sur les deux heures du matin, par des bruits de pas, de va-et-vient et remue-ménage, qui me semblaient venir de la chambre située immédiatement au-dessous de la mienne. Le feu avait diminué dans l'âtre, mais il suffit d'y jeter deux ou trois nœuds de pin résineux pour ranimer la flamme, qui s'éleva en pétillant et en faisant danser les ombres sur les murs blancs de ma chambre.

Les chuchotements et les bruits de pas augmentaient en bas, et, à un moment donné, j'entendis des coups de marteau, qu'on semblait vouloir amortir.

Que diable faisait-on chez mes voisins ou mes voisines de l'étage inférieur ? Je ne pouvais le deviner, n'étant pas familier avec la topographie des lieux et des appartements.

Et je retombai dans un sommeil agité, qui fut interrompu à 5.30 heures du matin par les hennissements de chevaux et par des bruits de voitures. Je me demandais si tous mes collègues, les esquinés de la salle à manger, allaient quitter l'hôtel pour m'y laisser seul avec le propriétaire. Et comme j'étais resté entièrement vêtu, je sortis sur la verandah pour voir ce qui se passait au dehors. On entendait déjà dans le lointain, le sifflet du bateau, qui arrivait et qui serait à l'atterrissage à 6.30 heures.

Jugez de ma stupéfaction – la série continuait – en voyant devant la porte principale de l'hôtel un corbillard et deux croque-morts et une seconde voiture ordinaire, avec, à la tête des chevaux, un moricaud tout de noir habillé.

La pluie avait cessé, mais partout des flaques, des mares, et le bruit d'un torrent gonflé qui se jetait dans la savane.

Le jour pointait à travers les pins, mais perçait difficilement le brouillard matinal. Je me trouvais en face d'un convoi funèbre, car j'aperçus immédiatement deux hommes qui sortirent

de l'hôtel en portant un cercueil, qu'ils placèrent dans le corbillard. Et puis deux autres personnes, un homme assez jeune encore, le mari probablement, et la femme – fus-je trompé par une ressemblance absolue – la même que j'avais saluée à Montréal sans la connaître – toujours vêtue de noir, avec ses grands yeux mélancoliques, que je n'avais pas oubliés. Après être montée dans une voiture, elle se tourna par hasard vers moi, et ce même sourire triste, que j'avais vu à Montréal, m'accueillit, au moment où le cortège s'ébranlait. Il fallait prendre le bateau. La route s'enfonçait à droite sous bois, où il faisait encore sombre, et le cortège disparut bientôt, suivi, Ô ironie des tristesses sacrées ! par une grande laie noire, dont les petits marcassins, tous noirs, aussi, venaient à la queue leu-leu, au nombre d'une douzaine au moins, et fermaient cette lugubre procession.

Je rentrai dans ma chambre, et mes nerfs surexcités jusqu'au paroxysme, me valurent une crise d'asthme que je ne pus apaiser que par l'absorption d'un narcotique puissant.

Je retombai dans mon fauteuil, et il était 9 heures lorsqu'un domestique frappa bruyamment à ma porte.

– *Coffee, sir !*

Et j'avalai une grande tasse de café noir, en disant au garçon de m'en apporter une deuxième.

Le soleil brillait à travers les persiennes, et, bon gré, mal gré, j'en avais au moins pour 24 heures encore de cette existence macabre.

J'étais seul au déjeuner, et je fis la connaissance du patron, médecin qui me parut être un charmant homme. Le cortège funèbre et les bruits de la nuit avaient été causés par la mort d'une jeune femme, poitrinaire, mariée depuis trois ans.

Elle laissait à son mari un bébé d'un an, et le docteur me dit qu'elle était belle « comme le jour ». On la mettrait en terre à Memphis, son pays d'origine. L'autre personne en noir lui était inconnue. C'était soit une parente ou une amie de la défunte, qui était venue la voir avant sa mort, et qui repartait avec le mari pour la Nouvelle-Orléans. Il ne connaissait ni son nom, ni son adresse, et ne lui avait jamais adressé la parole.



La scène change. Nous sommes au fond du lac de Genève. Presque toutes les personnes qui ont visité l'Europe ont admiré le merveilleux panorama de Vevey, Montreux, Glion, les Avants, Chillon²⁰, et, en face, les montagnes de la Savoie Française. Plus au loin, la Dent du Midi. Je ne m'attarderai pas à vouloir faire une description que des plumes plus élégantes, des écrivains mieux renseignés ont mise sous les yeux du lecteur. Je me trouvais seul à Montreux, dont le climat est renommé pour la cure de l'asthme. Hélas ! pour les caprices de la maladie, ou l'inexactitude des renseignements donnés par les médecins et par les guides, jamais je n'ai souffert plus continuellement, et sans répit, de l'asthme, qu'à Montreux. À peine pouvais-je marcher pour me rendre au « Kursall²¹ », à quelques pas de mon hôtel.

Il y avait alors, comme il doit y avoir encore aujourd'hui, un petit bateau qui traversait à Villeneuve, sur le territoire français, et faute de pouvoir marcher à mon aise, je passais un peu mes jours en tramway et en bateau²².

Le lac était lisse comme une glace, et une petite demi-heure nous conduisait au Chalet-de-la-Forêt, où un hôtel-restaurant était à la disposition des voyageurs. Le bateau faisait escale pour ceux qui désiraient se rafraîchir – un petit quart-d'heure. La petite jetée qui s'avancait dans le lac et où le petit vapeur était amarré, servait un peu de lieu de promenade pour les voyageurs de l'hôtel, et on y avait placé des bancs où des dames causaient et des enfants et des servantes s'amusaient à tendre des lignes dans le lac, pour tenter les poissons, que l'on apercevait dans les eaux transparentes.

Je restai à bord du bateau pour m'éviter un mouvement qui pouvait faire revivre mon asthme, la « Mouette » venait de donner le triple coup de sifflet réglementaire, et quelques voya-

20. Ces villes et villages se trouvent à l'extrémité est du lac de Genève et constituent un haut lieu du tourisme européen, ainsi qu'un lieu de cure. Beaugrand y a séjourné, notamment, en 1896, et sans doute à d'autres moments par la suite.

21. Salle d'assemblée des curistes.

22. Un tramway longeait le lac de Genève, de Vevey à Montreux et Villeneuve. Un service de vapeurs desservait aussi les deux rives du lac, s'arrêtant à Montreux et à Villeneuve. Voir K. Baedeker, *Switzerland and the Adjacent Portions of Italy, Savoy, and the Tirol : Handbook for Travelers*, 9^e édition, Leipsic, Karl Baedeker, 1881, p. 226-227, 237.

geurs accouraient au départ, lorsque, par simple curiosité ou peut-être instinctivement, je me retournai au moment où nous reprenions le plein lac, et j'aperçus, au bout de la jetée, la dame en noir dont je vous ai déjà entretenus, avec le même sourire triste, la même mélancolie sur sa figure pâle.

Beaucoup de la Mater Dolorosa, de Bouguereau²³.

Le bateau filait vite, et je la perdis bientôt de vue parmi les personnes qui l'entouraient.



Rien de bien surnaturel dans tout cela, me direz-vous – une triple coïncidence. Ce qui n'empêche que lorsque je la vis pour la première fois, je répète qu'il m'avait semblé et qu'il me semble encore reconnaître une figure déjà aperçue dans un rêve ou dans un souvenir de l'au-delà et de l'inconnu.

J'ai bien rencontré, dans l'espace de huit mois, le même individu, chez moi, à Montréal, au Tonquin, à l'hôtel de ville de Hanoï et à Nice, sur la promenade des Anglais – et cela sans attente préalable, – mais celui-là n'avait rien de métaphysique dans son aspect, et n'évoquait aucun souvenir du passé. C'était un M. Jules Hamard, que quelques personnes ont bien connu, à Montréal²⁴.

Mais l'autre m'est restée une flottante vision, que je n'ai jamais essayé de débrouiller, et qui me hante encore dans les nuits d'insomnie.

23. Fort à la mode dans les dernières années du XIX^e siècle, le peintre français Adolphe-William Bouguereau (1825-1905) est réputé notamment pour ses œuvres religieuses, dont la « Vierge consolatrice » (1877). Mais aucune « Mater dolorosa » ne figure dans *William Bouguereau 1825-1905*, catalogue de l'exposition, Paris, Musée du Petit Palais, Montréal, Musée des beaux-arts, Hartford, The Wadsworth Atheneum, 1984, 266 p.

24. C'est au cours de son voyage autour du monde en 1892-1893 que Beaugrand a rencontré ce monsieur, d'abord à Hanoï (« Autour du monde IV », *la Patrie*, 18 mars 1893, p. 1), puis à Nice (« Autour du monde V », *la Patrie*, 29 avril 1893, p. 1).

Page laissée blanche

Récits inachevés

Page laissée blanche

PRÉSENTATION

« Liowata »

Ce texte est pratiquement inédit. Il n'a été relevé par personne ni repris nulle part depuis sa parution, sans nom d'auteur, dans *l'Écho du Canada* en août et septembre 1873. Dès le sixième numéro de son journal, en effet, Beaugrand commence à publier en feuilleton ce récit qui devait sans doute devenir un long roman historique sur les derniers jours de la Nouvelle-France. Mais au bout de quelques semaines, le feuilleton s'interrompt brusquement ; il ne sera jamais achevé. Les cinq tranches publiées, qui se trouvent chaque fois à la première et à la quatrième pages des livraisons de *l'Écho du Canada*, se présentent comme suit :

23 août : section I du récit ;

30 août : section II ;

6 septembre : début de la section III (jusqu'à la ligne 250) ;

13 septembre : fin de la section III et début de la section IV (lignes 251-332) ;

20 septembre : fin de la section IV.

Les maladresses y sont évidentes : maniérisme de l'écriture, lourdeur et lenteur de l'intrigue, caractère convenu des personnages, erreurs et anachronismes affectant la trame historique proprement dite, notamment en ce qui concerne les Amérindiens, sans parler de la mauvaise qualité du texte imprimé – coquilles, accentuation erratique, accords défectueux –, qui m'a obligé, pour le rendre lisible, à de nombreuses interventions.

Malgré ces lacunes, pourtant, « Liowata » mérite de retenir l'attention par au moins deux aspects. D'abord, c'est le plus

ancien récit entrepris par Beaugrand, qui n'a que vingt-quatre ans au moment de sa publication. À ce titre, il s'agit d'un précieux témoignage sur la précocité de ses ambitions littéraires et sur les influences qu'il a subies. Cet « épisode de 1759 », en effet, doit visiblement beaucoup à la lecture de récits canadiens contemporains¹ : « L'Iroquoise » (1827), que *l'Opinion publique* reproduit en juillet 1870 ; ou les deux récits de Charles Deguise, *le Cap au diable* et *Hélika*, publiés dans la *Revue canadienne* de 1871-1872 et repris en volumes en 1872 et 1873 ; ou encore les romans historiques de Joseph Marmette, en particulier *l'Intendant Bigot*, publié dans *l'Opinion publique* en 1871 puis en volume l'année suivante, et dont l'action se déroule aussi à la fin du régime français, ainsi que *le Chevalier de Mornac*, qui paraît en feuilleton dans *l'Opinion publique* au moment même où Beaugrand entreprend « Liowata² ».

Mais l'aspect le plus intéressant du texte est qu'il représente le tout premier état de *Jeanne la fileuse*. C'est ici qu'apparaît pour la première fois le patronyme de Montépél, qui sera celui du jeune héros du roman publié quatre ou cinq ans plus tard. Et surtout, toute la section I de « Liowata » deviendra le chapitre I de la première partie de *Jeanne la fileuse*. Intitulé « Lavaltrie », ce chapitre, moyennant diverses variantes et adaptations que j'ai cru intéressant de signaler, reprendra le texte de 1873, mais en déplaçant l'action de 1759 à 1872 (var. 27). Certes, la transformation n'est pas tout à fait réussie, et un critique de *Jeanne la fileuse* notera en 1878 : « ces voyageurs forestiers, arrivant en canot à Lavaltrie en 1872, constituent un véritable anachronisme, et leur costume aurait été pris, à cette époque, pour un déguisement de carnaval³ ». Mais le fait

1. Ce mot d'« épisode » est courant dans les sous-titres des romans de l'époque : *l'Héroïne de Châteauguay, épisode de la guerre de 1813* d'Henri-Émile Chevalier (1858), *Une apparition, épisode de l'émigration irlandaise au Canada* d'Éraste d'Orsonnens (1860), *les Bastonnais, épisode de l'invasion américaine du Canada 1775-1776* de John Lespérance (traduction d'Aristides Piché publiée dans *la République*, 1876) en sont des exemples, tout comme, bien sûr, *Jeanne la fileuse, épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis*.

2. Pour les références complètes, voir Maurice Lemire, dir., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I, 1978, *passim*.

3. J. Desrosiers, « Revue bibliographique », 1878, p. 403 ; cité par R. Le Moine, « Introduction », dans H. Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, 1980, p. 47. Beaugrand lui-même est conscient de ce décalage, car il écrit, dès le chapitre suivant de *Jeanne la fileuse* (1980, p. 88) : « La scène que nous avons rapportée, au premier chapitre, était donc, en 1872, chose à peu près exceptionnelle. »

n'en est pas moins significatif. Il n'illustre pas seulement le procédé de composition en « *patchwork* » de *Jeanne la fileuse* que j'ai déjà évoqué⁴, mais aussi l'évolution des visées littéraires de Beaugrand au cours de cette période. À partir d'un projet plutôt conventionnel de roman historique à la mode du temps, celui-ci en vient peu à peu à concevoir son livre comme une œuvre « engagée », en prise aussi directe que possible sur le présent, ce qui l'amène à délaisser le passé au profit de l'actualité et à rompre ainsi, même maladroitement, avec une convention qui dominait le roman canadien-français pratiquement depuis ses débuts.

« Les feux-follets »

Cet autre texte inachevé est également publié ici pour la première fois. Il reproduit un fascicule imprimé de 16 pages, conservé à la bibliothèque McLennan (université McGill). D'après son papier, son format et sa présentation typographique, ce fascicule devait faire partie de l'édition de 1900 de *la Chasse-galerie*, mais il en a été retiré au dernier moment, une fois le texte composé et mis en pages. Les feuillets n'ont pas de folio, mais le fascicule porte le numéro 3, ce qui veut dire qu'il devait s'insérer juste après le récit d'ouverture, aux pages 35 et suivantes du volume. Une annotation de la *main* de l'auteur précise qu'il s'agit du « Premier fascicule d'une nouvelle commencée, non terminée, par H. Beaugrand », donc vraisemblablement entreprise dans les premiers mois de 1900 mais laissée de côté pour ne pas retarder la parution du livre.

En ajoutant à ceux de la chasse-galerie, du loup-garou, de la bête diabolique, le motif du feu follet⁵, Beaugrand aurait élargi le répertoire de traditions, légendes et superstitions évoqué par son ouvrage. Quoiqu'ils ne soient pas liés à un rituel précis, les feux follets ou « fi-follets » sont fréquents dans les contes et récits du XIX^e siècle. Il semble que Beaugrand se

4. Voir la « Note sur la publication de *Jeanne la fileuse* », p. 177-178.

5. Sur le feu follet, voir L. Fréchette, « Notre Folk-Lore », 1901, p. 22 ; M. Barbeau, « Anecdotes populaires du Canada », 1920, p. 201-202 ; É.-Z. Massicotte, « Feux follets », 1929 ; P.-G. Roy, « Les légendes canadiennes », 1937, p. 52-53 ; sœur Marie-Ursule, *Civilisation traditionnelle*, 1951, p. 190-191 ; R.-L. Séguin, *la Sorcellerie au Québec*, 1971, p. 1-4 ; J.-C. Dupont et J. Mathieu, dir., *Héritage de la francophonie canadienne*, 1986, p. 100-104. Voir aussi le mot « Fi-follet » au Glossaire, p. 330.

souviennne plus particulièrement ici des interprétations qu'en ont données avant lui Joseph-Charles Taché, Édouard-Zotique Massicotte et Louis Fréchette⁶.

On notera également dans ce récit la présence, à nouveau, du thème de l'amour empêché. Le couple de Pierre et Marie répète, en un sens, la situation de tous les autres couples séparés que l'on trouve dans l'univers imaginaire de Beaugrand : Anita et le narrateur (« Anita »), Jules Ferland et Dona Anita (« La vengeance d'un lâche »), Joe le *cook* et Liza Guimbette (« La chasse-galerie »), Maxime Gallien et Marie Joyelle (« Ma-cloune »), et surtout Fanfan Dalcour et Juliette Leblanc (dans le récit anglais de « La Quête de l'Enfant-Jésus »), de même que Pierre Montépel et Jeanne Girard (*Jeanne la fileuse*), qui doivent eux aussi, comme les héros des « Feux-follets », vaincre le souvenir d'anciennes querelles politiques familiales pour pouvoir se rejoindre.

6. J.-Ch. Taché, *Forestiers et voyageurs*, 1863, 2^e partie, chapitre II intitulé « Le follet de la mare-aux-bars » ; É.-Z. Massicotte, « Le feu-follet », *le Monde illustré*, 20 novembre 1886, p. 230 ; L. Fréchette, « La mare au sorcier », *la Presse*, 8 octobre 1892, p. 4 (repris sous le titre « Le mangeur de grenouilles » dans *le Soir*, 13 juin 1896, p. 4, et dans *le Monde illustré*, 17 mars 1898, p. 742-744).

LIOWATA

Épisode de 1759

I

En descendant le Saint-Laurent, à dix lieues plus bas
que Montréal, on voit gracieusement assis sur la rive gauche 5
du grand fleuve, un joli village au type incontestablement nor-
mand.

Baptisé du nom de ses fondateurs, le bourg de Lavaltrie¹
fut jadis le lieu de résidence d'une de ces vieilles et nobles 10
familles françaises, qui émigrèrent en grand nombre au Canada
vers le commencement du 17^{ème} siècle². Le fleuve séparé quel-

TEXTE DE BASE : *l'Écho du Canada*, du 23 août au 20 septembre 1873.
VARIANTES ET ADAPTATIONS (seulement pour la section I du récit) : I :
Jeanne la fileuse, 1878, p. 7-11. II : *Jeanne la fileuse*, deuxième édition, 1888,
p. 11-14.

2 I 1759 // < Cette épigraphe tirée de « Le canotier » (vers 1-4) de Henri-
Raymond Casgrain, *les Miettes, distractions poétiques*, Québec, Delisle, 1869,
p. 13 : > Assis dans mon canot d'écorce, // Prompt comme la flèche ou le vent, // Seul, je
brave toute la force // Des rapides du Saint-Laurent. // En descendant 6 I, II
village à l'aspect incontestablement 11 II vers le milieu du 11 I, II siècle.
// Le fleuve

1. Le village et la seigneurie de Lavaltrie tiennent leur nom de Séraphin
Margane de Lavaltrie (1643-1699), fils d'un avocat au parlement de Paris et
lieutenant dans le régiment de Carignan, à qui le fief fut concédé en octobre
1672. Voir Pierre-Georges Roy, « La famille Margane de Lavaltrie », *Bulletin
des recherches historiques*, vol. 22, n° 2, février 1917, p. 33-53, et n° 3, mars 1917,
p. 65-80 ; Jean C. Héту, « Histoire de Lavaltrie en bref », dans *Tricentenaire de
Lavaltrie 1672-1972*, 1972, p. 21.

2. Il s'agit vraisemblablement d'un double erreur historique : d'une part,
au « commencement du 17^{ème} siècle » la colonisation française du Canada ne fait
que débiter et demeure très peu nombreuse (Beaugrand corrigera d'ailleurs
cette erreur : var. 11) ; d'autre part, il n'y eut pas d'émigration importante

ques milles plus haut par l'île de Saint-Sulpice³, se rejoint ici, et s'élargissant tout à coup, fait de Lavaltrie une pointe couverte de sapins centenaires, qui le rendent un des sites les plus pittoresques du Canada français⁴. À quelques arpents du rivage, un petit îlot, où le gouvernement a depuis quelques années placé un phare⁵, ajoute ses bords verdoyants, au tableau enchanteur, qui éblouit les regards de tout amateur du beau et du grandiose.

De l'autre côté du fleuve, à une lieue à peu près, on découvre le village de Contrecoeur, rendu à jamais historique par le nom et les brillants exploits de ses fondateurs⁶.

On voit plus bas, en suivant toujours le cours du Saint-Laurent, le clocher lointain de Lanoraie, village aussi célèbre, par les luttes continuelles, que ses habitants eurent à soutenir contre les féroces Iroquois⁷.

14 I,II qui forment un des sites 15 I,II français. // À quelques 18 I,II amateur des beautés de la nature. // De

de « vieilles et nobles familles françaises », Marcel Trudel (*la Population du Canada en 1663*, Montréal, Fides, 1973, p. 86, 121) estimant la proportion de nobles, en 1663, à 3,2 % de la population totale de la colonie, et ce malgré un taux de natalité élevé.

3. L'île Saint-Sulpice occupe le milieu du Saint-Laurent, à dix kilomètres environ en amont de Lavaltrie. Passé cette île, le fleuve s'élargit graduellement pour atteindre une largeur de trois à quatre kilomètres à la hauteur du village de Lavaltrie (et de Contrecoeur sur la rive sud), après quoi il se met à rétrécir.

4. Joseph Bouchette (*Description topographique*, 1815, p. 238-239) évoquait déjà « le bois de La Valtrie, qui, même au Canada, est digne d'être remarqué, par la beauté, la hauteur, et la belle venue des arbres de construction de différente[s] espèce[s] qui le composent. La principale route de Québec à Montréal passe à travers ce bois, et le long de la rivière, et offre au voyageur en été pendant plusieurs milles, une suite de scènes superbes et romantiques ».

5. Dès 1831, un premier phare a été érigé sur l'île de Lavaltrie par le gouvernement du Bas-Canada, puis un autre en 1857, non loin du premier, dans la traverse de Contrecoeur. Voir T. E. Appleton, *Usque ad mare*, 1968, p. 332.

6. La seigneurie de Contrecoeur fut concédée en 1672 à François-Antoine Pécaudy de Contrecoeur (1596-1688), capitaine dans le régiment de Carignan et ennobli par Louis XIV en 1661 « en récompense de longs et loyaux services ». Son fils et deux de ses petits-fils ont continué cette tradition dans les guerres contre les Anglais et les Iroquois. Selon Francis-J. Audet (*Contrecoeur : famille, seigneurie, paroisse, village*, Montréal, G. Ducharme, 1940, p. 11-14, 36-42), « la bravoure et l'intrépidité ne faisaient pas défaut dans cette famille ».

7. Comme Lavaltrie, Contrecoeur et les seigneuries avoisinantes de Saint-Ours, Verchères, Sorel et Berthier, celle de Lanoraie, située sur la rive nord

On était à la mi-juin 1759⁸. À égale distance des églises de Lavaltrie et de Lanoraie, un canot monté⁹ par six hommes, d'origine européenne, refoulait¹⁰ lentement le courant du fleuve. La lassitude qui se lisait visiblement sur les traits bronzés des voyageurs, témoignait d'une longue route ; leurs bras appesantis ne manœuvraient qu'avec peine les avirons qui d'ordinaire leur paraissaient si légères. 30

À l'arrière du canot, et évidemment chargé de le conduire, un jeune homme âgé de 20 à 22 ans, tenait avec habileté, l'aviron qui lui servait de gouvernail. 35

Son vêtement, moitié français moitié indien, dénotait cependant chez lui de certaines prétentions à l'élégance, car ses guêtres bordées de graines de verre de différentes couleurs démontraient qu'une main de femme avait passé par là. D'une figure noble et passionnée, on voyait tout d'abord que le commandement du canot lui appartenait de par la naissance aussi bien que de par l'intelligence. 40

27 I,II mi-juin 1872. À égale distance, entre les églises 28 I,II hommes refoulait 33 I,II si légers. // À 34 I,II chargé de conduire l'embarcation, un jeune 39 II graines de verroterie multicolore démontraient 41 II figure mobile et passionnée 41 I,II passionnée, il était facile de voir, dans tous ses mouvements, la supériorité de l'intelligence et l'habitude du commandement. // Ses compagnons vêtus de vareuses en flanelle rouge ou bleue, portaient de larges ceinturons en cuir, où brillait l'inévitable <II l'inséparable> couteau du voyageur canadien. // Le jeune homme

du Saint-Laurent en aval de Lavaltrie, fut concédée (en 1688) à un soldat du régiment de Carignan, le capitaine Louis de Niort, sieur de La Noraye (1639-1708). Les historiens restent muets sur les « luttes continuelles » que les habitants de Lanoraie auraient livrées aux Iroquois, mais on sait que toute la région entre Montréal et Trois-Rivières fut le théâtre de nombreuses incursions iroquoises dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

8. La guerre de Sept Ans dure depuis 1756 ; au début de l'été 1759, la Nouvelle-France est en état d'alerte ; les Anglais sont maîtres du golfe Saint-Laurent depuis l'année précédente, ont incendié les côtes de Gaspé et pris pied sur la rive septentrionale de la baie de Fundy. Le 26 juin, la flotte anglaise aura atteint l'île d'Orléans ; le 31 juillet, les Français remporteront la bataille de Montmorency ; mais ils perdront celle des plaines d'Abraham le 13 septembre et Québec devra se rendre quatre jours plus tard.

9. Cet emploi de « monter », qui n'est signalé ni au Robert ni au *Lexis*, apparaît au Littré (t. V, p. 410).

10. Venant de la région de Trois-Rivières, le canot se trouve effectivement à remonter le Saint-Laurent. Dans *Jeanne la fileuse*, toutefois, le canot viendra de la Gatineau, mais Beaugrand omettra de corriger son texte.

Ses compagnons vêtus à la mode des paysans d'alors,
 45 auraient semblé de braves fermiers, n'eussent été l'adresse avec
 laquelle ils maniaient l'aviron, et les armes dont étincelaient
 leurs ceinturons en cuir.

Le jeune homme s'adressant à celui qui à l'avant du canot,
 semblait en servir de guide :

50 « Oh, là donc, Hervieux¹¹ ! donne-nous une de tes vieilles
 chansons de canotiers : nous t'aiderons en chœur et la route
 nous semblera moins longue. »

« Oui ! Oui ! une chanson, Hervieux ! »

L'individu désigné par ce « cognomen », roula d'un côté à
 55 l'autre de sa bouche une énorme chique de tabac, qu'il finit par
 en retirer, et la posant avec précaution sur la lisse de l'embar-
 cation, il entonna d'une voix de stentor, les couplets suivants,
 dont ses compagnons répétèrent le refrain¹² :

60 *Mon père n'avait fille que moi,
 Canot d'écorce qui va voler ;
 Et dessus la mer il m'envoie
 Canot d'écorce qui vole qui vole,
 Canot d'écorce qui va voler.*

65 *Et dessus la mer il m'envoie,
 Canot d'écorce qui va voler ;
 Le marinier qui me menait
 Canot d'écorce qui vole qui vole,
 Canot d'écorce qui va voler.*

70 *Le marinier qui me menait
 Canot d'écorce qui va voler ;
 Me dit ma belle embrassez-moi,
 Canot d'écorce qui vole qui vole,
 Canot d'écorce qui va voler.*

50 I,II Hervieux ! chante nous donc un de tes vieux refrains de 51 II
 de chantier : nous 54 I L'individu à qui s'adressaient ces paroles, se redressa avec
 un certain orgueil, et déposant une énorme chique de tabac sur la lisse du canot,
 il entonna II L'individu à qui s'adressaient ces paroles, se redressa avec un certain
 orgueil, et déposant avec soin une vieille pipe culottée au fond du canot, il entonna

11. À propos de Hervieux, voir p. 174.

12. Au sujet de cette chanson, qui figurera aussi dans « La chasse-galerie », voir le commentaire sur « La chanson des canotiers », p. 73.

Me dit ma belle embrassez-moi,
Canot d'écorce qui va voler, 75
Non, non, Monsieur, je ne saurais,
Canot d'écorce qui vole qui vole,
Canot d'écorce qui va voler.
Non, non, monsieur, je ne saurais,
Canot d'écorce qui va voler ; 80
Car si mon papa le savait,
Canot d'écorce qui vole qui vole,
Canot d'écorce qui va voler.
Car si mon papa le savait,
Canot d'écorce qui va voler ; 85
C'est bien sûr qu'il me batterait,
Canot d'écorce qui vole qui vole,
Canot d'écorce qui va voler.

Le canot glissa plus vite sur la surface polie du Saint-Laurent et arriva bientôt en face du bourg de Lavaltrie. Après 90 avoir mis leur embarcation en sûreté, les voyageurs se dirigèrent vers les lumières qui brillaient à travers les sapins, car il commençait à faire nuit.

II

La guerre des Anglais, comme les « habitants » disaient 95 alors¹³, durait depuis plusieurs années et les campagnes désolées, portaient preuve¹⁴ de l'abandon forcé qu'elles avaient dû subir. La conscription¹⁵ avait d'abord fait une abondante

86 II me battrait, / Canot 88 I,II voler. <paragraphe ajouté :> *Les échos du rivage répétaient la mâle <II sauvage> mélodie de ce chant primitif et les fermières abandonnaient pour un instant les travaux du ménage, pour écouter le chant des « voyageurs. » Les enfants suspendaient leurs jeux, et les jeunes filles joignaient leurs voix cristallines au refrain qui leur arrivait porté par la brise du soir. // Le canot 90 I,II et se trouva bientôt en face du village de Lavaltrie.*

13. Cette expression, que je n'ai pas retracée ailleurs, désigne la guerre de Sept Ans.

14. Cette locution, qui a ici le sens de « témoigner », n'est signalée ni au Littré, ni dans les dictionnaires du français courant, ni non plus dans les lexiques canadiens de la fin du XIX^e siècle ; c'est probablement un anglicisme.

15. Pendant l'hiver de 1758-1759, le gouverneur Vaudreuil fait faire le recensement « des hommes capables de servir à l'armée ; il s'en trouva quinze mille de l'âge de seize à soixante ans » ; le 20 mai 1759, l'invasion anglaise étant imminente, Vaudreuil adresse « une circulaire aux capitaines de milice, les prévenant à tenir leurs compagnies prêtes à marcher au premier signal » (F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, t. II, livre neuvième, chapitres III, IV).

100 moisson parmi les laboureurs, et quand vint l'heure des premiers revers, tous se firent un devoir, d'aller offrir leurs bras à monsieur Lévis qui commandait alors à Montréal¹⁶.

Parmi ceux qui partirent de Lavaltrie, dans ce but chevaleresque, était Pierre Montépel.

105 Possédant une belle ferme et étant ce qu'on appelle au Canada un « habitant à son aise¹⁷ », il avait pu équiper et armer lui-même une douzaine de ses engagés, et aller offrir au gouverneur de Ville-Marie¹⁸, les services de cette poignée de braves gens, qui ne demandaient rien autre chose, que de faire face à « l'Anglais » et de mourir pour la défense de leurs foyers¹⁹.

110 Il reçut le grade de lieutenant, et sa petite bande fut enrégimentée sous les ordres du colonel d'Autraye²⁰, qui commandait alors les réserves de la milice volontaire.

16. Pendant l'été de 1759, le chevalier François-Gaston de Lévis (1719-1787) se trouve à Montréal, chargé de défendre cette partie de la colonie ; Vaudreuil le fera venir à Québec en septembre, après la mort de Montcalm (F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, t. II, livre dixième, chapitre I).

17. Si le mot « habitant » est un canadianisme (voir Glossaire, p. 332), l'expression « à son aise » ou « à l'aise » (p. 182) est signalée par Littré (t. I, p. 282) et par les dictionnaires du français actuel.

18. Cette appellation, pour désigner Montréal, est un anachronisme en 1759. Le nom de Montréal, écrit É.-Z. Massicotte, « commença à supplanter Ville-Marie dès 1669, mais sa victoire ne fut complète qu'après 1726 et ce sont les intendants qui ont le plus contribué à assurer son succès » (*Bulletin des recherches historiques*, vol. 31, n° 4, avril 1925, p. 125). Voir aussi J. Bruchési, *De Ville-Marie à Montréal*, 1942, p. 67-68. De mai 1756 à la fin du régime français, le gouverneur de Montréal est le sieur de Rigaud, Pierre-François de Vaudreuil, ancien gouverneur de Trois-Rivières et frère du gouverneur de la Nouvelle-France (voir Pierre-Georges Roy, « Les gouverneurs de Montréal », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 11, n° 6, juin 1905, p. 173-174).

19. Garneau évoque à plusieurs reprises l'enthousiasme des miliciens et cite le témoignage d'un officier français : « il régnait une telle émulation dans le peuple que l'on vit arriver au camp des vieillards de quatre-vingts ans et des enfants de douze à treize ans, qui ne voulurent jamais profiter de l'exemption accordée à leur âge » (*Histoire du Canada*, t. II, livre dixième, chapitre I).

20. Ce nom, s'il n'est pas inventé, relève du moins de la biographie romancée. Jean Bourdon, premier seigneur d'Autray (ou d'Autré, ou Dautré), mourut en 1668 (sa seigneurie joutait celle de Lanoraie à l'est), et ses deux fils moururent à leur tour avant la fin du XVII^e siècle, si bien que la famille s'éteignit au Canada, « laissant le souvenir d'un nom honorable, de précieux services rendus à la patrie, et de grandes vertus » (Auguste Gosselin, « Les sieurs de Dombourg et d'Autray », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 7, n° 4, avril 1901, p. 122-124). Beaugrand fait peut-être allusion ici à un autre seigneur d'Autray, ou utilise simplement un nom à consonance noble appartenant à l'histoire de cette région où il a lui-même grandi.

Marié depuis plusieurs années, Pierre Montépel n'avait qu'un seul fils, qui depuis trois ans demeurait à Trois Rivières, auprès de son oncle alors curé de cette bourgade²¹.

115

Ce saint homme en dépit de ses travaux évangéliques, qui s'étendaient à toutes les tribus indiennes des alentours, trouvait cependant le temps de donner au jeune Victor Montépel, une éducation soignée, qui était d'autant plus précieuse à cette époque, qu'elle était plus rare et plus difficile à obtenir.

120

Doué d'une intelligence supérieure, le jeune homme devint bientôt maître des langues française et latine, en outre de plusieurs idiomes indiens qu'il avait appris dans ses excursions, parmi les tribus amies des environs.

Au départ de son père, il fut décidé qu'il retournerait à Lavaltrie pour veiller aux travaux de la ferme et par dessus tout pour protéger sa bonne mère : car dans ces temps de trouble, quoique les tribus indiennes du voisinage fussent toutes amies des Français, il fallait cependant être sur ses gardes, et se préparer à toutes les éventualités. Notre connaissance le père Hervieux fut donc envoyé pour ramener le jeune homme que nos lecteurs ont probablement déjà reconnu, dans la personne du commandant du canot, que nous leur avons introduit, dans le chapitre précédent.

125

130

En dépit de la peine que lui avait causée le départ de son époux, Madame Montépel se sentit revivre en revoyant ce fils bien aimé, absent depuis plus de trois ans.

135

Elle put épancher dans le sein de son enfant, ses rêves de craintes et d'espérances ; et elle se sentit hors de danger dès qu'elle sut que son noble et cher fils était là, pour la défendre et pour veiller sur elle.

140

Quoique le jeune homme ne fût que peu habitué aux travaux des champs, il se surpassa cependant et à peine pouvait-on s'apercevoir à la ferme Montépel, de l'absence du maître.

21. Fondé en 1634, le poste de Trois-Rivières, ainsi nommé à cause du triple embranchement qui marque l'embouchure de la Saint-Maurice, n'est encore vers 1760 qu'un établissement de quelque sept cents habitants, malgré son rôle administratif comme siège du « gouvernement de Trois-Rivières », dont dépendent dix-huit paroisses regroupant près de sept mille habitants. Voir Yvon Thériault, *Trois-Rivières, ville de reflet*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, « Histoire régionale », 1954, p. 33-36.

145 Chaque soir, au coin de lâtre, Victor rassemblait les quelques vieillards, que leurs infirmités retenaient dans leurs foyers, et leur racontait l'histoire de France, de cette France qui bientôt, devait être forcée de les abandonner à la merci des Anglais.

150 Il leur racontait les hauts faits d'armes des preux chevaliers du moyen âge, et ces hommes nés et vieillis au milieu du danger, savaient apprécier l'héroïsme de nos pères des croisades.

Ainsi s'écoulèrent plusieurs mois, sans que rien ne vînt troubler, la tranquillité qui existait au village, quand, comme un coup de foudre arriva la nouvelle de la glorieuse défaite et de la mort du brave Montcalm²².

Les armes françaises avaient reçu un échec désastreux, et Québec était au pouvoir des Anglais.

160 Un dernier appel aux armes, vint comme un râle d'agonie, faire un devoir sacré, à tout citoyen en état de porter les armes, de se rendre sous l'étendard fleur-de-lisé, et là, d'y mourir en homme d'honneur.

165 Malgré sa douleur et ses supplications, madame Montépel vit son fils, accompagné du vieil Hervieux, prendre ses armes, et après un adieu déchirant, se diriger vers Sorel, où était stationné le régiment de M^r. d'Aultraye et dans lequel servait le lieutenant Montépel, son père²³.

III

170 Que nos lecteurs nous permettent de laisser Victor Montépel rejoindre son brave père qui le reçut à bras ouverts, et de retourner, vers le temps où il était à faire ses études auprès de son oncle, à Trois Rivières.

22. Le marquis Louis-Joseph de Montcalm (1712-1759), commandant en chef des armées de la Nouvelle-France, meurt le 13 septembre 1759, au cours de la bataille des plaines d'Abraham.

23. Depuis 1755, il y a à Sorel, sur la rive sud du Saint-Laurent, un poste de défense où se trouvent cinq cents hommes. À l'époque de la prise de Québec, ce poste est commandé par le colonel Bourlamaque. Plus tard, quand Murray remonte le fleuve pour attaquer Montréal, il fait incendier Sorel et désarmer les habitants, mais n'attaque pas ce « petit camp retranché » (voir Azarie Couillard-Després, *Histoire de Sorel de ses origines à nos jours*, reproduction de l'édition originale de 1926, Sorel, Éditions Beaudry & Frappier, 1980, p. 121-123). Voir aussi F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, t. II, livre dixième, chapitre II.

Une tribu indienne faisant partie de la nation Montagnaise, avait depuis quelques années, planté ses tentes quelques lieues plus haut, sur les bords de la rivière Saint-Maurice, dans le but d'y faire la chasse et la pêche, qui alors y étaient abondantes. 175

Probablement que le voisinage des blancs était aussi une des raisons qui les avaient poussés à abandonner les forêts des Laurentides, où demeuraient encore un grand nombre de leurs guerriers.

Cette partie de leur tribu, réduite à peu d'importance, par les guerres continuelles, qu'elle avait faites aux Iroquois s'était vue obligée par raison de sa faiblesse, de demander protection, au commandant du poste militaire établi au confluent des trois rivières, qui furent l'origine du nom de cette bourgade²⁴. 180

Au nombre d'à peu près cent guerriers ces indiens étaient les fidèles alliés des Français, et le bon missionnaire des Trois Rivières, avait pu parvenir, après d'incessants travaux, à en faire de pieux prosélytes à²⁵ la religion chrétienne²⁶. 185

24. Les Montagnais fréquentaient la Haute-Mauricie, mais celle-ci constituait, avec les Laurentides, la limite sud de leur territoire (voir p. 195, n. 14). Ce sont plutôt les Attikamèques, peuple algonquin qu'on assimilait souvent aux Montagnais, qui habitaient la région du haut Saint-Maurice. Les jésuites tentèrent de les fixer à Trois-Rivières, mais sans succès. À cause des incursions iroquoises et de la petite vérole, la nation attikamèque disparut pratiquement dans le dernier tiers du XVII^e siècle. Elle fut remplacée par les Têtes-de-boule, à qui les Attikamèques survivants se sont intégrés. Leur territoire demeurerait toutefois la Haute-Mauricie, et je n'ai trouvé aucune mention de l'existence d'un village amérindien le long de la Saint-Maurice au voisinage immédiat de Trois-Rivières vers le milieu du XVIII^e siècle. Voir Benjamin Sulte, *Histoire de la ville des Trois-Rivières et de ses environs*, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1870, p. 74 ; B. Assiniwi, *Histoire des Indiens du Haut et du Bas Canada*, 1974, t. I, p. 61-67 ; Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI), *Native Peoples of Québec*, Québec, Direction générale des publications gouvernementales, 1984, p. 41-46, 117-121 ; Gérard E. McNulty et Louis Gilbert, « Attikamek (Tête de Boule) », dans J. Helm, dir., *Handbook of North American Indians*, vol. 6, 1981, p. 208-216.

25. Citant Voltaire, Littré (t. VI, p. 544) écrit : « Son supplice fit plus de prosélytes [au protestantisme] en un jour que... »

26. Dans leurs *Relations*, les jésuites notent que les Attikamèques se sont très vite convertis au catholicisme, bien qu'il n'y eût pas de mission permanente chez eux. Au XVII^e siècle, un missionnaire leur rendait visite de temps en temps, et les Attikamèques se rendaient à Tadoussac, Sillery, Montréal et surtout Trois-Rivières (voir Francis Parkman, *The Jesuits in North America in the Seventeenth Century*, [1868], Part Second, Boston, Little, Brown & Co., 1927, p. 384-390, 416, 524-525). Selon d'autres sources, cependant, l'évangélisation aurait été peu efficace auprès des nomades de la Haute-Mauricie avant le XIX^e siècle (voir G. E. McNulty et L. Gilbert, dans J. Helm, dir., *Handbook of North American Indians*, vol. 6, 1981, p. 208-216).

Victor accompagnait toujours son oncle dans ses courses
190 évangéliques, et avait déjà fait connaissance, avec ces bons sauvages, par qui ils étaient traités avec toute la révérence innée chez les tribus indiennes, pour tout ce qui touche à la religion et au surnaturel.

C'était au printemps 1757.

195 L'infatigable vieillard accompagné de notre héros, était parti de Trois Rivières pour sa visite annuelle chez ses chers enfants, les Montagnais, comme il les appelait toujours. Après avoir marché pendant trois jours, en suivant le cours du Saint-Maurice, ils approchaient avec peine du but de leur voyage ;
200 la fonte des neiges qui depuis quelques jours était commencée, leur rendait difficile la marche en « raquettes » qui était alors la seule possible, en l'absence entière de routes et même de sentiers passables.

Ils n'étaient qu'à quelques arpents du village, et déjà ils
205 pouvaient apercevoir la fumée des « wigwams » de leurs amis, quand ils virent sur la rive²⁷ opposée, et cheminant dans la même direction qu'eux, ce qui leur parut être un parti d'indiens revenant de la chasse ; ils en acquirent bientôt la certitude quand ils aperçurent, une « traîne » conduite par deux jeunes
210 guerriers, et sur laquelle était déposé un magnifique chevreuil évidemment tué depuis peu.

Le peu de largeur de la rivière en cet endroit leur permit d'engager la conversation, et les indiens qui avaient à leur tête le chef même de la tribu, leur souhaitèrent une bienvenue toute
215 cordiale par des gesticulations et des cris amicaux²⁸.

Nos amis qui voyageaient sur la rive même, où se trouvait le village, continuèrent ainsi jusqu'à ce qu'ils eurent atteint, une route battue sur le pont de glace, dont la rivière était couverte ; alors, ils firent halte, pour attendre les chasseurs indiens qui
220 se préparaient à traverser en cet endroit.

Les Montagnais s'engagèrent sur la « traverse » sans trop faire attention que le soleil, qui avait brillé, avec une chaleur

27. Le texte de base dit : « la route opposée ». J'ai corrigé d'après l'évidence interne.

28. Il est peu vraisemblable qu'à « quelques lieues » de Trois-Rivières, ou à « trois jours » de marche en raquettes, la Saint-Maurice puisse être aussi étroite.

tropicale pendant la journée, avait produit un fort dégel ; ce qui avait tellement amolli la glace, qu'elle ployait sous le poids des chasseurs.

225

À la manière traditionnelle des indiens, ils marchaient en file serrée.

Ils continuèrent ainsi, jusqu'à ce qu'ils eurent atteint le milieu de la rivière, quand tout à coup, découvrant le danger où ils s'étaient engagés, ils firent une halte spontanée. Cet arrêt d'un moment concentra leur pesanteur sur cette partie de la glace où ils se trouvaient ; ils hésitaient encore, quand un craquement sinistre se fit entendre, et tout s'effondrant autour d'eux, ils furent précipités dans le courant du Saint-Maurice parmi les débris de glace flottante.

230

235

Un cri déchirant se fit entendre, et tous disparurent pour un moment.

Victor, qui du côté opposé de la rivière avait avec le vieux prêtre suivi avec intérêt la marche des indiens, n'écoutant que son courage, et oubliant tout danger personnel, se précipita en avant et s'élançant hardiment dans l'eau glacée, saisit par la chevelure le vieux chef qui le premier avait reparu à la surface ; aidé de son oncle il parvint à l'attirer vers le rivage et se précipitant de nouveau, il réussit en quelques instants à aider le reste de ces malheureux, à pouvoir lutter et vaincre la mort presque certaine qui les attendait, sans son courageux dévouement²⁹.

240

245

Tous s'entregardaient pour voir si leur nombre était complet, quand un rugissement de douleur parti de la bouche du vieux chef, les fit se retourner vers lui avec stupeur.

250

« Liowata³⁰ ! mon enfant ! ma fille ! » et se précipitant de nouveau dans l'onde glacée il parvint à saisir la figure implorante d'une jeune fille qui venait, quelques pieds plus bas,

29. Dans le récit de ce sauvetage, Beaugrand se souvient peut-être de la première partie de « Louise Chawinikisique » (1835 ; voir J. Hare, *Contes et nouvelles du Canada français*, 1971, p. 102-126), ainsi que du chapitre V des *Anciens Canadiens* (1863), où Archibald repêche Dumais au milieu de la débâcle.

30. Je n'ai pu établir la signification de ce nom, qui rappelle celui du héros iroquois du XV^e siècle chanté par Longfellow dans son poème *Song of Hiawatha* (1855). Alain Grandbois, dans *Né à Québec* (1933), évoquera de jeunes Illinois efféminés appelés « Ileouata » (Montréal, Fides, « Nénuphar », 1969, p. 147).

de reparaitre à la surface ; mais le vieux chef déjà épuisé, et surexcité par le danger qui menaçait sa fille, après un effort violent pour regagner le rivage, disparut une seconde fois tenant embrassé, le corps inanimé de son enfant.

Prompt comme l'éclair, Victor qui avait apprécié d'un coup d'œil la position terrible des malheureux, fit un bond en descendant la rive et se précipita vers le remous, où ils avaient disparu.

Quelques secondes d'anxiété mortelle, qui parurent des siècles aux témoins stupéfaits de cet héroïsme, et le brave jeune homme reparut, tenant d'une main de fer, le ceinturon en cuir du vieillard qui n'avait pas lâché prise et qui étreignait toujours la forme inerte de sa fille chérie.

Tous se précipitèrent à leur aide, et un instant après on les avait retirés de l'eau. Tout ceci s'était passé en un clin d'œil. La jeune fille respirait encore ; le vieillard étouffé par l'émotion, et par les efforts surhumains qu'il avait déployés, s'était évanoui.

Sous la direction du bon missionnaire, on procéda³¹ immédiatement à leur faire rejeter l'eau qu'ils avaient avalée et qui les étouffait.

Grâce aux soins habiles, et à la sollicitude des bons indiens et de Victor, qui quoiqu'épuisé lui-même se surpassait en soins et en dévotion, le bon prêtre eut le bonheur après quelques minutes de les voir tous deux revivre et hors de danger immédiat.

On les enveloppa chaudement dans des peaux de buffles et les ayant placés avec soin sur des traîneaux que l'on s'était procurés, le convoi arriva au village parmi les bénédictions et les démonstrations de joie de la tribu assemblée pour les recevoir.

Victor surtout fut l'objet d'une ovation tout à fait triomphale, car dorénavant il avait droit d'adoption parmi les indiens.

31. Cette tournure (« procéder à » suivi de l'infinitif) n'est signalée ni par Littré ni par les dictionnaires actuels ; c'est probablement un anglicisme (*to proceed to do something* : se mettre à faire quelque chose).

Une ancienne coutume leur faisait un devoir d'accepter comme membre de leur tribu, quiconque sauverait la vie d'un de leurs frères, et il leur avait conservé celle du vieux chef lui-même, et de Liowata sa fille, idole de la nation entière. 290

IV

Le saint missionnaire qui possédait comme tous les prêtres d'alors à un haut degré la science médicale, veilla avec sollicitude à la convalescence des deux malades qu'une légère fièvre retenait encore dans leurs « wigwams ». 295

Les autres guerriers en furent quittes pour un bain glacé pris à contre cœur.

Victor, dont la constitution robuste avait d'abord résisté à ces terribles épreuves, commença par malheur à ressentir les suites de son héroïque conduite, et une légère toux qu'il avait éprouvée aussitôt après l'accident, s'aggrava tellement, que son oncle fut obligé de lui recommander un repos absolu. 300

Le tempérament sanguin du jeune homme ne lui permettait que difficilement de s'accommoder avec ce qu'il considérait comme un excès de précaution de la part du saint vieillard, mais il obéit cependant par respect et par amour pour lui. 305

Ce qu'avait prévu le missionnaire arriva et l'état de son neveu empirant de jour en jour, une forte fièvre se déclara qui en peu de temps donna à la tribu entière, des craintes pour la vie de leur³² bienfaiteur. 310

Le Chef et sa fille qui alors étaient tout à fait rétablis, quoiqu'encore faibles, revendiquèrent le droit de veiller près de lui ; et jamais malade n'eut de gardiens plus attentifs que ce bon vieillard et cette jeune fille, qu'une reconnaissance commune portait auprès de son lit de souffrance. 315

La tribu entière fut dans la désolation. — Les prières que l'on faisait chaque jour et que présidait le saint missionnaire, n'étaient qu'un concert de supplications au bon Dieu, lui demandant avec sanglots, de leur conserver la vie de leur frère et de leur ami. 320

32. Le possessif se rapportant à « la tribu entière », on aurait attendu « son » plutôt que « leur », qui est ici un anglicisme.

Jamais on ne vit douleur plus sincère : les jeunes guerriers avaient abandonné leurs armes et leurs jeux habituels, et se tenaient des heures entières à l'entrée de la tente où était le malade, pour attendre de leur bon père, comme ils appelaient le saint prêtre, un mot qui leur permit d'espérer à la guérison de Victor.

Le village était bouleversé et le silence n'était rompu que par les gémissements de ces enfants de la nature qui ne craignaient pas de montrer ainsi leur douleur et leur attachement pour le malheureux jeune homme.

Liowata, la fille du chef se surpassait surtout par son dévouement et ces attentions délicates, dont seules les femmes ont le secret.

Elle demeurait des heures entières, silencieuse et la tête dans les mains, contemplant avec douleur les traits amaigris du jeune homme, et buvant avec avidité les paroles du bon prêtre, lorsque celui-ci émettait son opinion sur l'état du malade ; et quelle joie, quand un mot d'espérance venait ranimer son esprit abattu.

Elle demandait souvent au missionnaire, si le Grand Esprit des visages pâles, qui est si bon et si juste ne devrait pas épargner la vie de celui qui si bravement exposait la sienne pour le salut de ses frères ; elle le priait aussi de s'unir à elle pour demander à la bonne Vierge Marie d'intercéder auprès de son fils en faveur de celui à qui elle devait la vie.

— Bon père, disait-elle, toi qui as tant de pouvoir auprès des esprits de l'autre monde, demande-leur bien n'est-ce pas, d'écouter la voix de leur enfant au visage bronzé, et dis-leur que si mon bienfaiteur venait à mourir, je douterais de leur bonté ou de leur pouvoir à³³ le sauver.

Le bon prêtre arrêta sur les lèvres de la jeune fille, ces expressions dont elle ne connaissait pas la portée, et lui disait que c'était s'attirer le déplaisir des bons esprits dont les prières étaient toutes puissantes auprès de Dieu que de douter ainsi de l'efficacité de leur intercession auprès de lui.

33. C'est la préposition « de » qu'on aurait attendue ; « à » semble un anglicisme (*the power to act* : le pouvoir d'agir).

— Consolez-vous mon enfant lui disait-il : si Dieu nous enlève mon fils bien-aimé, c'est qu'il veut le récompenser de ses belles et grandes vertus en l'admettant si tôt en son auguste présence. 360

Mais la pauvre indienne ne comprenait pas trop ce raisonnement sublime, et lorsqu'une crise lui faisait croire que l'état du malade empirait, ses sanglots et ses cris déchirants fendaient le cœur du vieillard. 365

Le délire qui s'était déclaré depuis peu chez le jeune homme, ajoutait encore à l'effroi de Liowata.

Quelque fois avec une force qu'on ne lui aurait pas supposée, il se levait sur son séant et avec des yeux égarés, regardait autour de lui, sans paraître comprendre ce qui se passait, ni reconnaître ses amis qui veillaient. 370

Par des efforts surhumains il semblait pouvoir se soutenir pendant quelques instants : alors retombant lourdement sur sa couche, il éclatait en sanglots, ou en rires convulsifs qui perçaient le cœur de la jeune indienne. Elle croyait voir dans ces actions des signes certains de la mort prochaine du malade. 375

Après plusieurs jours passés ainsi entre la crainte et l'espérance, le missionnaire annonça qu'une crise décisive aurait lieu bientôt, qui serait une question de vie ou de mort pour le malade ; mais il espérait que sa robuste constitution triompherait du mal, et qu'il sortirait sain et sauf de cette épreuve. 380

En effet grâce aux applications instamment répétées de la glace, qui heureusement abondait en cette saison et à certaines potions calmantes dont le saint prêtre avait appris le secret dans ses courses parmi les indiens, l'état du malade sembla, dès le lendemain, être grandement amélioré. Sa respiration plus régulière, sa toux moins fréquente, l'injection des yeux complètement disparue, tout annonçait un mieux sensible. 385

Le plus profond silence régnait au village, car le saint homme avait ordonné que le malade fût laissé dans la plus grande tranquillité ; mais quand il annonça à la tribu entière assemblée, que le jeune homme était hors de danger, il ne put empêcher les démonstrations de joie sincère auxquelles se livrèrent ces bons sauvages. 390

395 Victor avait peu à peu repris connaissance, mais son cer-
veau lourd et fatigué par les grandes émotions qu'il avait éprou-
vées, ne saisissait encore qu'indistinctement ce qui se passait
dans la loge où il était couché depuis sa maladie.

Il recevait les soins qu'on lui donnait avec une insouciance
400 qui prouvait de³⁴ la prostration où il se trouvait encore.

Un soir au crépuscule, quand la lumière blafarde que lais-
sait entrer la porte entr'ouverte du wigwam, en éclairait à peine
l'intérieur, Victor se réveilla d'un long sommeil qui parut l'avoir
reposé, car un sourire effleura ses lèvres pâles et amaigries.

405 Il jeta un regard autour de lui et aperçut à demi cachée
dans l'ombre et paraissant absorbée dans ses pensées, la fille
du vieux chef, qui se trouvait alors seule auprès de lui. Il con-
templa pendant quelques instants, cette enfant de la nature que
la fatigue semblait avoir abattue, et pour la première fois peut-
410 être, il se dit que quoique née au milieu des forêts et ne
possédant aucune des qualités superficielles de la civilisation,
Liowata était bien belle et qu'elle paraissait bien bonne.

(À continuer.)

34. « Prouver » commande normalement une construction directe, sans préposition ; par contre, « témoigner », qui aurait ici le même sens, se construit avec « de ».

LES FEUX-FOLLETS

Fi-follets, feux-follets
Ouaouarons dans les marais !
Feux-follets, fi-follets
Crapauds noirs dans les guérets !
Fi-follets, feux-follets
Diablotins dans les forêts !
Feux-follets, fi-follets
Damnés, démons, farfadets !

*Couplet populaire*¹

Et la pauvre fille égarée dans la nuit noire marmottait machinalement, en se signant, ce couplet que Julie la Folle lui avait enseigné pour se protéger contre les feux-follets qui fréquentaient les abords du grand marais.

Le temps s'était couvert, tout-à-coup, presque sans transition ; le firmament roulait de gros nuages qui faisaient prévoir l'orage et la pluie prochaine.

Et Marie, redoublait ses signes de croix en répétant son invocation aux esprits que la frayeur lui faisait apercevoir à la lueur des éclairs qui déchiraient le ciel noir.

— Pierre ! oh, Pierre ! êtes-vous là ? Répondez-moi, Pierre, c'est Marie qui vous appelle !

Le vent sifflait dans les halliers de *harts-rouges* qui poussaient touffus sur les bords de l'étang maudit où se réunissaient les esprits malfaisants pour égarer les pauvres filles, les faire

1. Il semble bien que ce « couplet populaire » soit inventé.

s'embourber dans les vases noirâtres et les mettre ainsi à la merci des farfadets.

— Pierre ! oh Pierre ! où êtes-vous donc ? Par charité, répondez-moi !

Quelques gouttes de pluie tombaient déjà et l'obscurité la plus complète enveloppait la pauvre enfant qui n'osait ni avancer ni reculer, et que la frayeur clouait sur place.

Fi-follets, feux follets,
Ouaouarons dans les marais !

Et Marie, dont les dents claquaient maintenant, ne pouvait même plus prononcer les mots de sa ritournelle. Elle se sentait attirée, malgré elle, vers les boues du marais, où elle apercevait maintenant les flammes bleuâtres des mauvais esprits qui dansaient la sarabande. Elle savait, la pauvre fille, que plus d'un agneau, d'une génisse ou d'un poulain avaient été trouvés noyés dans la fondrière et elle regrettait amèrement de s'être laissée attirer par ce Pierre qui lui avait donné rendez-vous dans cet endroit sinistre, dans un but qu'elle ne comprenait pas et qu'elle ne pouvait deviner.

Et le vent gémissait toujours dans les halliers, la pluie tombait à torrents et mouillait jusqu'aux os la pauvre enfant qui se sentait défaillir.

Et les farfadets sortaient des limbes de la terre détrempée en allumant, ici et là, aux pointes des grandes herbes, des langues de feu qui sautaient, dansaient en répandant parfois des étincelles et en prenant des teintes de vert, d'or ou d'azur.

Marie qui connaissait la méchanceté de ces êtres surnaturels se sentait paralysée et fermait les yeux pour échapper aux dangers qui la menaçaient. Et elle oublia ses invocations aux feux-follets pour réciter des *paters* et des *aves*. Elle oubliait Pierre qui n'était pas venu au rendez-vous, ou qui, peut-être, s'était laissé attirer dans le marais et se trouvait lui-même au pouvoir des esprits malins. La pluie tombait toujours et après deux heures d'une lutte où sa raison et son courage avaient fini par l'abandonner elle s'affaissa sur elle-même, en marmottant des prières et en égrenant son chapelet qu'elle avait heureusement trouvé dans les plis de son fichu.

Il était onze heures du soir lorsqu'elle reprit ses sens. La fraîcheur de la nuit la fit sortir de sa torpeur. Le ciel fouetté

par l'orage avait repris toute sa sérénité. Les étoiles brillèrent au firmament et se répercutèrent sur la surface tranquille du marais. Les feux-follets avaient disparu et Marie, après avoir rassemblé ses idées, reprit piteusement la route du logis où on l'attendait avec anxiété et où on se préparait déjà à faire des recherches. Elle apaisa toutes les inquiétudes en fabriquant une histoire de toutes pièces et en racontant que, surprise par l'orage, elle s'était réfugiée sous les arbres qui bordaient la grande route, pour laisser passer l'orage. Mais elle ne dit pas un mot de Pierre ou des feux-follets. Son vieux père n'aurait pas pardonné facilement une pareille escapade, et sa mère si douce et si bonne, aurait pleuré en silence sur les terreurs de sa fille.

II

Les vieux parents n'avaient jamais vu, d'ailleurs, Pierre Sansregret que Marie avait rencontré par hasard chez son oncle, à une *épluchette* de blé-d'Inde.

Un *épi rouge* tombé par hasard entre les mains de Pierre lui avait permis d'embrasser une fille de son choix². Et c'est en rougissant que Marie lui donna un baiser bien chaste, que la coutume et la tradition lui faisaient une obligation de ne pas refuser à celui que le hasard avait ainsi désigné. Et puis, Pierre était un beau gars qui venait de faire campagne, comme piqueur, dans les forêts de la Gatineau³. Il était revenu au pays porteur d'une assez forte somme et, en passant par Montréal, au retour, il avait acheté des vêtements à la mode, qui faisaient valoir tous les avantages de sa personne. Et au premier cotillon qu'il dansa avec Marie – c'était encore son droit – il ne lui fut pas difficile de faire une impression plus que favorable sur le cœur de la jeune fille. Ils se quittèrent ce soir-là en se promettant bien de se revoir, et comme c'était la saison des *épluchettes*, ce ne fut pas les occasions qui leur manquèrent pour apprendre à se mieux connaître.

2. Selon la coutume, un épi coloré est caché parmi tous ceux qu'il faut « éplucher » ; celui ou celle qui le trouve devient « le héros de la soirée » (S. Clapin, *Dictionnaire canadien-français*, 1884, p. 140) et a le droit d'embrasser la personne de son choix, qui ne peut s'y dérober. Pour plus de détails, voir É.-Z. Massicotte, *Anecdotes canadiennes*, 1925, p. 174-175.

3. Sur les chantiers de la Gatineau, voir p. 81, n. 5.

Ils s'aimaient déjà profondément et Marie allait confier le secret de son bonheur à sa mère, en bonne et honnête fille qu'elle était, lorsqu'un incident faillit ruiner ses espérances et déranger les plans qu'elle avait édifiés dans toute la sincérité de son amour naissant.

Il existait chez les familles Boisjoli et Sansregret un malentendu, presque une aversion, qui datait des querelles politiques d'une autre génération⁴. Le temps, tout en faisant son œuvre d'apaisement, n'avait pas encore entièrement détruit les préjugés des anciens et les enfants, sans trop savoir pourquoi, continuaient à se tenir à l'écart les uns des autres, sans jamais cependant en venir à une explication qui aurait pu faire disparaître ces absurdes querelles d'un autre âge. Pierre qui travaillait dans les chantiers, ne s'était jamais occupé de ces préjugés de famille et aussi fut-il très étonné d'entendre le concert de protestations qui s'éleva chez sa mère et ses sœurs, lorsqu'il leur dit un mot de sa rencontre avec Marie Boisjoli et de son affection naissante pour la jeune fille. On avait bien invité ses trois sœurs à se rendre aux *épluchettes*, mais, suivant en cela les conseils de leur mère, les jeunes filles n'avaient pas accepté l'invitation où Pierre s'était fait un plaisir de se rendre.

— Comment, te voilà amoureux de Marie Boisjoli ? Il ne manquait plus que ça. Mais tu ne sais donc pas que toute la paroisse est au courant de nos querelles passées et que Marie Boisjoli n'a jamais mis les pieds chez nous depuis sa première communion. C'est une mijaurée qui nous rencontre sans nous dire bonjour.

— Ah ça, avait répondu vertement le jeune homme, croyez-vous que je sois d'une humeur à me laisser influencer par de pareilles balivernes ! Gardez pour vous vos querelles de poupées et ne vous occupez pas de mes affaires. Soit dit une fois pour toutes, n'est-ce pas ?

Et la chose en resta là pour le moment, mais les femmes se jurèrent bien de mettre le holà à ce qu'elles appelaient le caprice injustifiable de leur frère pour la petite Boisjoli. Et elles saisirent la première occasion de se mettre en travers de ses

4. Ces « querelles politiques d'une autre génération » entre les familles Sansregret et Boisjoli rappellent l'animosité qui, quarante ans après les événements de 1837, continue d'opposer les Montépél et les Girard dans *Jeanne la fileuse* (1^{re} partie, chapitres X, XI et XII).

plans, en montant une petite perfidie qui aurait pour résultat de le guérir de sa nouvelle passion.

Pierre et Marie continuaient à se voir dans les réunions où on les invitait sans se douter le moins du monde de la conspiration que l'on voulait ourdir contre leur bonheur. Pierre avait même décidé de se présenter chez le père de Marie pour lui demander la permission de fréquenter sa fille, lorsque se produisit l'incident qui faillit ruiner leurs beaux projets d'avenir.

III

Il y avait, dans la paroisse⁵, une pauvre vieille qui trottnait de maison en maison, s'arrêtant pour quelques heures et quelquefois pour quelques jours, dans les familles qui lui donnaient l'hospitalité la plus cordiale sans plus s'inquiéter de ses allées et venues. Elle était connue sous le nom de *Julie la Folle*, et elle se chargeait volontiers des commissions et des courses qu'on voulait bien lui confier. Elle savait tirer les cartes et les jeunes filles s'amusaient à la consulter sur leurs amourettes et quelquefois sur leurs peines de cœur. Elle se trouvait un soir chez Baptiste Lafranchise, à l'occasion d'une *épluchette* de blé d'Inde et le hasard la mit en présence de Pierre et de Marie à qui elle voulut dire la bonne aventure. Les amoureux qui connaissaient Julie la Folle s'amusèrent de ses prédictions sans se douter qu'elles pourraient devenir pour eux la cause innocente d'un grand malheur.

Le lendemain, en quittant la maison du père Lafranchise, Julie la Folle se rendit directement à la ferme des Sansregret où elle raconta par le menu aux sœurs de Pierre ce qu'elle avait vu la veille, sans y voir et surtout sans y mettre de malice. Mais son récit jeta la consternation dans ce cercle déjà si hostile à la pauvre Marie Boisjoli. Ah ! c'était comme cela que Pierre cachait son jeu et rencontrait en secret sa bonne amie. Il fallait

5. Quoique le nom du lieu ne soit pas précisé, on peut présumer qu'il s'agit, comme dans plusieurs autres récits, de Lanoraie, Lavaltrie ou peut-être Saint-Sulpice. Le texte précise, en effet, que ce village se trouve en aval de Montréal (p. 281) ; de plus, le nom du héros, Pierre Sansregret, apparaît dans « Le fantôme de l'avare » (p. 190), où il est dit que sa ferme se trouve entre Saint-Sulpice et Lavaltrie.

voir à cela sans tarder et briser irrévocablement cet amour qui leur mettait le malaise et la jalousie au cœur.

Et il ne fallait pas heurter de front les sentiments de Pierre qui ne se montrait pas toujours docile à leurs conseils. Il faudrait ruser avec lui, et elles avaient sous la main une pauvre folle qui pourrait servir leurs desseins.

Elles dissimulèrent leur mauvaise humeur devant leur frère, mais elles machinèrent en secret un complot contre le bonheur et contre l'honneur de la pauvre Marie qui était inconsciente du danger qui la menaçait. Elles fabriqueraient une lettre adressée à la jeune fille et portant la signature de Pierre Sansregret, dans laquelle celui-ci demandait à sa bonne amie de lui accorder un rendez-vous, à huit heures du soir, le samedi suivant, dans les halliers qui bordent le grand marais près du chemin de ligne⁶ qui conduit à la première *concession*. L'endroit choisi était solitaire, mais il avait des nouvelles sérieuses à lui communiquer et il lui demandait, au nom de leur amour, de ne pas manquer au rendez-vous.

Elles avaient remis cette lettre dont Pierre ignorait l'existence entre les mains de Julie la Folle, avec instruction de n'en souffler mot à personne et de la remettre secrètement entre les mains de Marie qui ne saurait résister à cet appel et qui ne manquerait pas de se compromettre dans une démarche qu'elles se faisaient à l'avance un plaisir de dévoiler aux mauvaises langues de la paroisse.

Elles se chargeraient même de voir à ce que Pierre fût lui-même témoin de la démarche de Marie, en lui faisant comprendre que c'était pour rencontrer un autre amoureux, un rival, qu'elle se rendait ainsi à un rendez-vous nocturne.

La pauvre Marie reçut des mains de Julie la Folle la fausse lettre de Pierre dont elle ne connaissait pas l'écriture, et elle se demanda d'abord quelles raisons pouvait bien avoir son cavalier pour lui demander une chose aussi étrange. Pourquoi ne pas venir la voir chez son père ? Sa raison s'opposait à la démarche qu'on lui demandait de faire, mais son cœur l'attirait vers celui

6. Selon le *Glossaire du parler français au Canada* (1930, p. 196), le chemin de ligne est un « chemin public établi dans la ligne séparative de deux cantons ou de deux seigneuries ».

qui était devenu l'objet de ses rêves de jeune fille. Et le cœur l'emporta sur la raison, et prétextant une course à faire chez un parent du voisinage, elle s'était rendue à l'endroit désigné, où elle avait été assaillie par l'orage.

IV

Mais c'était cet orage même qui avait fait avorter la conspiration que l'on avait montée contre son bonheur et surtout sa bonne renommée.

Les filles Sansregret qui s'étaient bien proposé de se rendre au rendez-vous pour humilier Marie et surtout pour tourner contre elle le cœur de leur frère, furent arrêtées par les signes précurseurs de la tempête, car elles savaient que les bords du marais étaient hantés par les feux-follets. Et elles n'osèrent pas, au dernier moment, souffler mot de leurs desseins coupables à Pierre qui passa tranquillement sa soirée au coin de l'âtre sans se douter du danger que courait sa bonne amie.

Si les feux-follets faisaient la frayeur des villageois, des voyageurs superstitieux, des femmes et des enfants, Pierre avait appris depuis longtemps à se moquer de ces dangers imaginaires, et ce n'est pas la frayeur qui l'aurait empêché de voler au secours de Marie Boisjoli, s'il eût pu se douter du piège qu'on lui avait tendu. Aussi tourna-t-il en ridicule les propos de ses sœurs qui ne purent s'empêcher d'amener la conversation sur ce sujet qui les inquiétait maintenant, car elles commençaient à craindre pour les suites de leur complot. Elles croyaient fermement que les bords du marais étaient hantés par les âmes des excommuniés et des damnés qui venaient tourmenter les vivants, et elles se demandaient naturellement, sans oser se l'avouer, s'il n'arriverait pas malheur à Marie Boisjoli au cas où elle se rendrait, en dépit des signes précurseurs de la tempête, dans un endroit aussi dangereux.

Si Pierre se coucha tranquille, après avoir pris la résolution de se rendre, le lendemain, chez les parents de Marie pour leur demander la permission de venir voir leur fille, il n'en fut pas ainsi de sa mère et de ses sœurs qui ne rêvèrent que fi-follets et farfadets et qui errèrent, en songe, parmi les tombes du cimetière et sur les bords enchantés du grand marais.

V

Après avoir revêtu ses habits du dimanche, Pierre Sansregret se rendit le lendemain, avant l'heure de la grand'messe⁷, à la maison Boisjoli, où il demanda quelques moments de conversation au père et à la mère, qui ne lui cachèrent pas leur étonnement de sa démarche, car Marie n'avait encore jamais soufflé mot de son affection pour Pierre ni de ses rencontres avec lui.

— Je ne suis pas riche, M. Boisjoli, avait dit Pierre tout simplement, mais j'ai bon pied, bon œil, et le produit d'un autre hivernement dans les chantiers me permettra d'acheter une terre, presque voisine de la vôtre, où j'ai l'intention de m'établir à la saison prochaine. Je viens vous demander respectueusement la permission de *fréquenter* mademoiselle Marie, en attendant la date de mon départ pour la Gatineau ; ce qui, d'ailleurs, vous permettra de prendre des renseignements sur mon compte.

Le père avait répondu avec la plus grande franchise qu'il lui faudrait consulter sa femme et sa fille et qu'il lui donnerait une réponse l'après-midi même, après la sortie des vêpres⁸.

Marie qui était à peine remise de ses émotions de la veille, avait cependant l'œil aux aguets, et elle avait fort bien aperçu son amoureux qui s'avancait vers la maison. Elle ne fut donc pas trop étonnée lorsque son père lui demanda où et dans quelles circonstances elle avait fait la connaissance de Pierre Sansregret. La jeune fille répondit avec franchise et avoua timidement que la démarche du jeune homme ne lui était pas désagréable, se réservant de lui demander, à la première occasion, des explications sur sa lettre et sur les suites que sa démarche aurait pu provoquer.

Il était évident que les feux-follets n'étaient pas aussi mal-faisants qu'on voulait bien le dire, puisque, après tout, Pierre venait de faire une démarche qui la rendait heureuse en lui faisant oublier les terreurs de la veille. La jeune fille, de pâle

7. La grand-messe se distingue de la messe basse en ce qu'elle est chantée et donne lieu à plus de solennité. Elle a lieu le dimanche matin et les jours de fêtes, et les paroissiens sont tenus d'y assister.

8. Au XIX^e siècle, cet office, qui se tenait autrefois vers le soir, a lieu dans l'après-midi.

et troublée qu'elle était, reprit sa gaieté ordinaire et s'empessa de soigner sa toilette pour se rendre à la grand'messe, selon son habitude, certaine qu'elle était d'y apercevoir celui qu'elle considérait déjà comme son fiancé.

À la sortie des vêpres, Pierre se rendit directement chez les Boisjoli où on lui fit une réponse favorable ; et ce n'est qu'alors que Marie put lui montrer la lettre qu'elle avait reçue par l'entremise de Julie la Folle, en lui racontant les détails de ses

[fin du texte]

Page laissée blanche

APPENDICE

Récits anglais

Page laissée blanche

PRÉSENTATION

On lira ici la traduction française des deux récits anglais de Beaugrand, « The Werwolves » et « La Quête de l'Enfant-Jésus ». Il n'est pas impossible qu'ils aient d'abord été écrits en français, peut-être même publiés quelque part dans cette langue, puisque le style plutôt maladroit et plein de gallicismes qui caractérise ces deux récits ressemble assez à celui des traductions anglaises de « La chasse-galerie » et de « Macloune » faites par Beaugrand lui-même à partir de ses textes français. Mais rien, à l'heure actuelle, ne permet de confirmer cette hypothèse. Il faut donc nous en tenir au seul texte connu, qui est le texte anglais paru d'abord dans des périodiques, en 1893 pour « La Quête de l'Enfant-Jésus » et en 1898 pour « The Werwolves », puis dans l'édition anglaise de *La Chasse-Galerie and Other Canadian Stories* en 1900¹.

Deux raisons nous incitent à publier ces textes ici : donner une vue complète de l'ensemble des récits brefs de Beaugrand et, surtout, reproduire aussi fidèlement que possible le contenu de son « double » recueil de 1900, dont l'édition anglaise présente ces deux récits à la suite du texte anglais de « La chasse-galerie », « The Werwolves » étant, rappelons-le, un récit différent du « Loup-garou » français².

La traduction est de moi. Elle se fonde sur les leçons contenues dans l'édition de 1900, que j'ai traduites quasi mot à mot, en évitant tout embellissement stylistique ou syntaxique.

1. Pour les références complètes, voir la Bibliographie, p. 347.

2. À ce sujet, voir la présentation du « Loup-garou », p. 76.

Il en résulte un texte français plutôt rugueux, quoique correct, mais qui n'en respecte pas moins assez fidèlement, me semble-t-il, la manière de Beaugrand, telle qu'elle apparaît dans ses propres écrits français. Les italiques sont de l'auteur et correspondent à des mots ou expressions françaises qu'il emploie tels quels dans son texte anglais.

LES LOUPS-GAROUS

(*The Werwolves*)

Une foule bigarrée et pittoresque s'était rassemblée entre les murs du fort Richelieu pour assister à la distribution annuelle de poudre et de plomb, participer aux manœuvres d'hiver et aux exercices de tir, et se joindre aux célébrations de Noël, lesquelles allaient durer jusqu'au nouvel an qui approchait à grands pas.

Coureurs des bois venus de l'Ouest, éclaireurs, chasseurs, trappeurs, miliciens, et *habitants* des bourgs voisins, guerriers indiens de la proche tribu amie des Abénakis, tous étaient soumis à l'entraînement militaire de la compagnie régulière d'infanterie marine qui formait la garnison du fort construit en 1665, par M. de Saurel, à l'embouchure du Richelieu, là où cette rivière se jette dans les eaux du Saint-Laurent, quarante-cinq milles en bas de Montréal.

C'était la veille de Noël de l'an 1706, et les terribles Iroquois faisaient des ravages dans la campagne avoisinante, incendiant les maisons de fermes, volant bétail et chevaux, et tuant chaque homme, femme ou enfant qu'ils ne pouvaient emmener dans leurs bourgades pour les mettre au poteau et les torturer.

Le Richelieu était la voie naturelle conduisant au pays des Iroquois durant la belle saison, mais à présent que ses eaux étaient gelées, il était difficile de savoir d'où les attaques de ces terribles Sauvages allaient venir.

Une fois terminée la distribution des armes et des munitions, sous la double surveillance du notaire royal et du com-

mandant du fort, les hommes s'étaient retirés dans leurs quartiers, où ils étaient en train de boire, de chanter et de raconter des histoires.

Quelques-uns des chasseurs déroulaient les histoires d'aventures les plus extraordinaires, rivalisant entre eux pour tenter de raconter des incidents inouïs et fantastiques susceptibles de faire sensation auprès de leurs camarades superstitieux et friands de merveilles.

Dehors on montait une garde vigilante sur les fortifications, où quatre sentinelles allaient et venaient, en répétant à chaque demi-heure l'appel familier :

« *Sentinelles ! prenez garde à vous !* »

Le vieux sergent Bellehumeur des forces régulières, qui avait quarante ans de service au Canada, et qui était venu avec le régiment de Carignan-Sallières, était assis tranquillement dans un coin de la salle de garde, fumant son calumet indien, et veillant à ce que l'ordre règne parmi les hommes qui étaient enclins à devenir turbulents au fur et à mesure de leurs abondantes libations.

L'un des hommes, qui avait accompagné La Salle au cours de sa première expédition à la recherche des bouches du Mississippi, était en train de raconter ses aventures parmi les tribus hostiles qu'on avait rencontrées dans cette région lointaine, quand un coup de mousquet se fit entendre du dehors, à travers les remparts. Une seconde détonation suivit immédiatement la première, et l'on entendit aussitôt le cri : « *Aux armes !* » puis deux autres coups se succédant de près.

Les quatre sentinelles avaient de toute évidence déchargé leurs mousquets contre un ou des ennemis, et les gardes se précipitèrent au-dehors, suivis par tous les hommes, qui avaient saisi leurs armes, prêts à toute éventualité.

L'officier de service était déjà là quand le sergent Bellehumeur arriva pour s'enquérir de la cause de toute cette agitation.

Le soldat qui avait tiré le premier coup déclara sur un ton animé que tout à coup, pendant sa ronde, au moment où il faisait demi-tour, il avait aperçu un groupe de démons rouges dansant autour d'un feu de broussailles, à une distance de deux

ou trois cents verges, juste en face du fort de l'autre côté de la rivière, sur la pointe couverte de grands pins. Il avait tiré du mousquet dans leur direction, plutôt dans l'intention de donner l'alarme que dans l'espoir de les atteindre à une telle distance.

Les deuxième, troisième et quatrième coups avaient été tirés par les autres sentinelles, qui n'avaient rien vu des Sauvages, mais qui avaient aussi fait feu avec l'idée d'attirer la garde et d'effrayer l'ennemi qui rôdait peut-être aux alentours.

« Mais où sont maintenant les Sauvages ? demanda l'officier, qui avait grimpé sur le parapet, et où est le feu dont tu as parlé ? »

« Ils semblent avoir disparu comme par enchantement, monsieur, répondit le soldat, étonné, mais ils étaient là il y a quelques instants, quand j'ai déchargé mon mousquet sur eux. »

« Bien, on verra » ; et, se tournant vers Bellehumeur : « Sergent, prenez dix hommes avec vous, et en faisant bien attention, allez voir là-bas si vous pouvez découvrir des signes de la présence des Sauvages sur la pointe. Entre-temps, voyez à ce que la garde demeure armée jusqu'à votre retour, afin d'éviter toute surprise. »

Bellehumeur fit comme on le lui avait ordonné, choisissant dix de ses meilleurs hommes pour l'accompagner. On ouvrit la porte du fort et on abaissa le pont-levis pour laisser sortir le groupe, qui entreprit de traverser la rivière, sur la glace, en marchant d'abord à la file indienne. Quand ils furent tout près de la rive opposée, non loin de l'orée du bois, on vit les hommes se disperser, et avancer prudemment, profitant de chaque arbre pour se protéger d'une embuscade possible.

La nuit était claire, et on pouvait distinguer nettement le moindre objet sombre sur la neige blanche, dans la clairière entourant le fort.

Les hommes disparurent un court moment, mais on les revit bientôt, qui revenaient dans le même ordre et par le même chemin.

« Rien, monsieur, dit le sergent, tout en saluant l'officier. Pas un seul signe quelconque de feu, et pas une seule trace d'Indien, dans la neige, sur la pointe. »

« Eh bien, je trouve que c'est curieux ! La sentinelle aurait-elle bu, sergent, avant de prendre son poste ? »

« Pas plus que le reste des hommes, monsieur ; et je n'ai pas remarqué d'alcool sur sa personne quand la relève a eu lieu, il y a une heure. »

« Eh bien, cet homme doit être un sot ou un poltron pour provoquer une telle alerte sans la moindre cause. Voyez à ce qu'il soit immédiatement relevé de son poste, sergent, et faites-le enfermer dans la salle de garde jusqu'à ce qu'il compareisse devant le commandant demain matin. »

La sentinelle fut dûment relevée, et le calme se rétablit dans la garnison. Les hommes regagnèrent leurs quartiers, et la conversation tomba naturellement sur les événements particuliers qui venaient juste de se dérouler.

II

Un vieux trappeur à la peau hâlée qui venait de rentrer des Grands Lacs fit remarquer que, pour sa part, il n'était pas très sûr que la sentinelle n'ait pas agi en toute bonne foi et n'ait pas été le jouet d'une bande de *loups-garous*, qui allaient et venaient, apparaissaient et disparaissaient, comme bon leur semblait, sous l'égide de Charlot¹ lui-même.

« J'en ai vu plus d'une fois dans mes voyages, poursuivit le trappeur, et encore l'année passée j'ai eu l'occasion de tirer sur une de ces bandes de mécréants, dans le haut de l'Outaouais, au-dessus du portage des Grandes-Chaudières. »

« Raconte-nous ça ! » dirent en chœur la foule d'aventuriers superstitieux, dont la curiosité crédule était mise en éveil par la promesse d'une histoire qui ferait appel à leur goût du surnaturel.

Et tous se rassemblèrent autour du vieux trappeur, qui était évidemment fier d'avoir l'occasion de raconter ses exploits devant une assemblée de risque-tout aussi distinguée, comme on en pouvait trouver n'importe où, de Québec à Michilimackinac.

1. Pour traduire l'anglais « *old Nick* », j'emprunte ce nom de Satan à J.-Ch. Taché (*Forestiers et voyageurs*, 1863, 2^e partie, chapitre III).

« Nous étions partis de Lachine, vingt-quatre d'entre nous, dans trois canots de guerre, en direction du pays des Illinois, en passant par l'Outaouais et les lacs des pays d'en haut ; et en quatre jours nous avions atteint le portage des Grandes-Chaudières, où nous nous reposâmes une journée afin de renouveler nos provisions de viande, qui s'épuisaient. Avec un de mes compagnons, j'avais suivi une piste de chevreuils, qui nous conduisit à plusieurs milles en amont de la rivière, et nous réussîmes bientôt à tuer une bête splendide. Nous débitâmes la viande pour qu'elle nous soit plus facile à transporter, et la brunante approchait quand nous commençâmes à revenir sur nos pas en direction du campement. La noirceur nous surprit en cours de route, et comme nous étions lourdement chargés, nous nous étions arrêtés pour nous reposer et fumer une pipe sous un bouquet d'érables au bord de la rivière. Tout à coup, et sans avertissement d'aucune sorte, nous vîmes briller un feu de sapinages allumé sur une petite île au milieu de la rivière. Dix ou douze renégats, moitié hommes et moitié bêtes, avec des têtes et des queues comme celles des loups, des bras, des jambes, et des corps comme ceux des humains, et des yeux brillants comme des tisons, dansaient autour du feu, et aboyaient une sorte de chant barbare qui se changeait de temps à autre en éclats de rire infernaux. Nous pûmes aussi apercevoir vaguement, couché sur le sol, le corps d'un être humain que deux des diables étaient en train de dépecer, l'apprêtant probablement pour le repas horrible que les mécréants prendraient une fois la danse terminée. Bien que nous fussions assis à l'ombre des arbres, en partie cachés par les broussailles, nous fûmes aussitôt repérés par les danseurs, qui nous firent signe de venir nous joindre à leur festin dégoûtant. C'est leur manière d'attraper les chasseurs sans méfiance pour leurs sacrifices sanglants. Notre premier mouvement fut de nous enfuir vers le bois ; mais nous nous rendîmes bientôt compte que nous avions affaire à des *loups-garous* ; et comme nous étions tous deux allés à confesse et avions reçu la sainte communion avant de nous embarquer à Lachine, nous savions que nous n'avions rien à craindre d'eux. Certes, les *loups-garous* sont méchants en tout temps, et vous savez tous que seuls ceux qui ont passé sept ans sans faire leurs pâques sont susceptibles d'être changés en loups, condamnés à rôder la nuit jusqu'à ce qu'un chrétien, pour les délivrer, leur tire du sang en leur faisant au front une blessure en forme de croix, mais nous avions affaire cette fois

à des Sauvages renégats, qui n'avaient accepté les sacrements que pour se moquer et qui n'avaient plus rempli depuis aucun des devoirs commandés par l'Église. Ce sont les pires *loups-garous* qu'on peut rencontrer, car ils cherchent constamment à capturer quelque chrétien malavisé, pour boire son sang et manger sa chair lors de leurs horribles *fricots*. Si nous avions été en possession d'eau bénite pour les asperger, ou d'un trèfle à quatre feuilles pour en bourrer nos mousquets, nous aurions pu exterminer toute la bande, après avoir gravé des croix sur le plomb de nos balles. Mais nous étions impuissants à agir sur eux, sachant très bien que les munitions ordinaires étaient inutiles et que les balles s'aplatiraient contre leur couenne dure et impénétrable. Lous la nuit, ces démons reprendraient, le jour, leur apparence de Sauvages ordinaires ; mais leur peau est seulement retournée à l'envers, avec le poil poussant vers le dedans. Nous nous apprêtions à nous remettre en route vers le campement, laissant les *loups-garous* continuer leur sabbat impunément, quand la pensée me vint que nous pourrions au moins essayer de leur tirer quelques coups d'adieu. Nous retirâmes tous deux les balles de nos mousquets, gravâmes des croix dessus à l'aide de nos couteaux de chasse, et les remîmes dans le canon, avec deux *dizaines* de grains du chapelet bénit que je gardais dans ma poche. Si ça ne tuait pas les renégats sur-le-champ, ça allait sûrement les rendre malades.

« Nous mîmes en joue et tirâmes ensemble. Je n'ai jamais entendu, ni avant ni depuis, des hurlements et des cris aussi sinistres. Je ne peux pas dire si nous en avons tué parmi eux ; mais le feu s'éteignit instantanément, et l'île fut plongée dans la noirceur, tandis que les hurlements devinrent de plus en plus faibles à mesure que les *loups-garous* semblaient s'enfuir au loin. Nous retournâmes au campement, où nos compagnons commençaient à s'inquiéter pour notre sécurité. Nous apprîmes qu'un des hommes, un type dur qui se vantait de son impiété, avait disparu pendant la journée, et quand nous partîmes le lendemain matin il n'était pas encore revenu au campement, et nous n'entendîmes plus jamais parler de lui par la suite. En remontant la rivière à l'aviron nous passâmes près de l'île où nous avions aperçu les *loups-garous* la nuit précédente. Nous atterrîmes, et cherchâmes autour pendant un certain temps ; mais nous ne pûmes trouver aucune trace de feu, ni aucun signe dénotant le passage des *loups-garous* ou de quelque autre animal. Je savais qu'il en serait ainsi, car c'est un fait bien connu

que ces brutes de possédés ne laissent jamais aucune empreinte derrière eux. Je pensai alors, et mon opinion n'a pas changé jusqu'à ce jour, que l'homme qui s'était écarté de notre campement, et qui n'était jamais revenu, avait été capturé par les *loups-garous* et qu'il était en train de se faire manger par eux quand nous avions dérangé leur horrible festin. »

« Eh bien, est-ce tout ? » demanda le sergent Bellehumeur, avec un mépris mal dissimulé.

« Oui, c'est tout ; mais est-ce que ça ne suffit pas pour donner à penser que la sentinelle qui vient d'être enfermée dans la salle de garde par le lieutenant pour avoir donné une fausse alarme a été trompée par une bande de *loups-garous* qui étaient en train de pique-niquer sur la pointe, et qui sont disparus en un clin d'œil quand ils ont vu qu'ils étaient découverts ? »

III

Un murmure d'assentiment accueillit cette dernière remarque du vieux trappeur, et bon nombre de *coureurs des bois* étaient prêts à corroborer l'absolue vraisemblance de son histoire en racontant quelques-unes de leurs propres expériences avec les *loups-garous*.

L'un d'entre eux, cependant, dans son aversion pour tout ce qui avait quelque rapport avec la discipline militaire, osa ajouter certaines remarques offensantes à l'endroit du jeune officier qui avait ordonné que la sentinelle soit enfermée.

« *Halte-là* », gronda le sergent. « Le premier qui ose insinuer quoi que ce soit de contraire à la discipline, ou qui manque de respect à l'un de nos officiers, sera envoyé au cachot sans autre forme de procès. ConteZ autant d'histoires que vous voudrez, mais tant et aussi longtemps que vous serez sous mes ordres vous devrez vous rappeler que vous n'êtes pas en train de vagabonder dans les bois, mais que vous êtes ici dans un des forts de Sa Majesté le Roi de France. »

Cela eut pour effet de provoquer un silence immédiat, et le sergent poursuivit :

« Je ne suis pas prêt à nier la vérité de l'histoire qui vient d'être racontée, car je suis moi-même enclin à croire aux *loups-*

garous, bien que je n'en aie jamais rencontré un face à face ; mais je ne souffrirai pas que quiconque parle irrespectueusement des officiers mes supérieurs. Je vais toutefois, si vous le désirez, vous raconter l'expérience qu'a vécue un de mes vieux *copains*, mort depuis plusieurs années, avec un *loup-garou* femelle, qui vivait dans le village iroquois de Caughnawaga, près de Montréal. »

À la demande générale, le sergent commença :

« Baptiste Tranchemontagne était caporal avec moi, dans la compagnie de M. de Saurel, du vieux régiment de Carignan-Salières. Nous étions venus de France ensemble, et lui et moi faisions la paire dans tout ce qui concernait le service, ayant combattu côte à côte lors de plusieurs batailles contre les peaux-rouges. Le pauvre homme tomba aux mains des Iroquois à Cataracoui, et il fut mis au poteau et torturé dans le village des Mohawks. Il mourut en homme, souriant quand ils déchirèrent la chair de son corps avec des pinces rougies au feu, et crachant au visage de ses bourreaux quand ils s'approchèrent pour lui découper les lèvres et lui arracher les yeux. Dieu ait pitié de son âme courageuse ! »

Et le sergent se signa dévotieusement.

« Baptiste, au cours d'une de nos expéditions sur la rive sud du lac Ontario, avait fait la connaissance d'une jeune Sauvagesse qui était appelée *La-linotte-qui-chante* parmi les guerriers de sa tribu. Une relation intime naquit entre Baptiste et la jeune squaw, et ils se marièrent, à la manière des Sauvages, sans grande cérémonie, le consentement du père ayant été obtenu par l'offrande d'un vieux mousquet. La fille revint avec nous, et rejoignit la tribu qui s'était installée à Caughnawaga, sous la protection des canons du fort Saint-Louis, en face de Lachine, où notre compagnie était stationnée depuis près d'une année complète. Tout alla bien aussi longtemps que nous demeurâmes au fort Saint-Louis, bien que, comme tous les Sauvages, la jeune squaw fût terriblement jalouse de Baptiste et le menaçât parfois d'horribles actes de vengeance si jamais il lui était infidèle.

« Un jour nous reçûmes le commandement de nous rendre au fort Saint-Frédéric, sur le lac Champlain, et notre capitaine donna les ordres les plus stricts afin que personne, hommes, femmes, ou enfants, n'ait la permission de nous suivre au cours

de l'expédition. Nous partîmes au milieu de la nuit, et Baptiste fit précipitamment ses adieux à son épouse indienne, en lui disant qu'il reviendrait la voir dans peu de temps. La Sauvagesse répondit d'un air maussade qu'elle le suivrait n'importe où, et que, en dépit du capitaine ou de qui que ce soit, elle atteindrait le fort avant nous. Nous connaissions trop bien le tempérament des Sauvages pour douter qu'elle ferait selon sa promesse, et quand nous franchîmes le pont-levis du fort Saint-Frédéric, cinq jours plus tard, nous ne fûmes guère étonnés d'apercevoir, parmi la cohue de Sauvages qui s'étaient rassemblés pour nous voir arriver, le visage de la squaw de Baptiste, à demi cachée sous sa couverture. Baptiste était un peu ennuyé de sa présence, car il craignait que les officiers ne pensent que, à l'encontre des ordres, il l'avait encouragée à suivre la compagnie. Mais nous n'eûmes pas le temps de réfléchir à la situation que notre compagnie recevait l'ordre de monter en canot et de se diriger aussitôt vers le lac Saint-Sacrement (aujourd'hui lac George). Baptiste n'eut même pas la chance de parler à sa squaw avant que nous nous mettions en route, avec trois autres compagnies de notre régiment, sous le commandement du colonel de Ramezay. Nous fûmes absents trois mois, occupés à une expédition contre les Mohawks ; et nous donnâmes aux démons rouges une telle raclée qu'ils implorèrent la paix, et nous revînmes victorieux pour jouir de quelques semaines de repos bien mérité à la garnison de Montréal. Baptiste avait perdu de vue *La-linotte-qui-chante*, et il supposa soit qu'elle était retournée dans sa tribu, soit qu'elle avait noué de nouveaux liens avec l'un des trappeurs qui venaient régulièrement au fort pour vendre leurs fourrures et en gaspiller le produit dans une vie de débauche.

« Les Sauvages ayant enterré le tomahawk, commença une période de paix, pendant laquelle le gouverneur général de Québec offrit une concession de terre à tout soldat qui voulait abandonner le service régulier, et une dot de quatre-vingts pistoles en argent à toute femme, pourvu qu'elle se marie et s'établisse dans le pays. Je n'ai jamais eu de goût pour la vie conjugale ou pour la carrière de *pékin*, mais Baptiste ne fut pas lent à jeter ses yeux sur une jolie fille qui habitait à Laprairie de l'autre côté du fleuve non loin de Montréal. Il me confia qu'il avait décidé d'abandonner le service et de profiter des offres généreuses du gouvernement. Je tentai de le dissuader de son projet, car je détestais d'avoir à me séparer de mon

meilleur ami ; mais il était épris, et je n'avais d'autre choix que de me rendre à l'inévitable quand des événements étranges et inattendus se produisirent bientôt et bouleversèrent tous ses plans. Un jour, alors que nous flânions tous deux sur la place du marché, Baptiste se trouva soudain face à face avec *La-linotte-qui-chante*, qu'il avait vue pour la dernière fois six mois plus tôt au fort Saint-Frédéric. Dire qu'il se sentit embarrassé serait une manière très douce de présenter les choses ; mais il prit une mine hardie et prononça des mots de bienvenue qui furent reçus avec une apparente indifférence par la Sauvagesse. Elle était retournée à Caughnawaga, où elle habitait maintenant, et elle était venue à Montréal avec quelques chasseurs indiens qui avaient apporté leurs fourrures au marché. Elle ne dit mot, mais jeta de ses yeux noirs et perçants un regard de reproche à son ancien amant, et disparut dans la foule. Cette rencontre inattendue ennuyait sérieusement Baptiste, mais comme la fille était partie sans prononcer aucun reproche, il prit pour acquis qu'elle s'était faite à l'idée de leur séparation définitive. Mon ami avait demandé à être réformé, et devait se marier le lundi de Pâques suivant, et, tout naturellement, je devais lui servir de *garçon d'honneur*. Les préparatifs allaient bon train en vue de la noce, et il n'y avait pas un jour que Baptiste ne traversât le fleuve pour aller voir sa fiancée. Dix jours avant la date prévue pour la cérémonie, Baptiste revint un soir dans un état de grand trouble. Sa future était tombée malade, très malade, avec une forte fièvre, et personne à Laprairie ne semblait comprendre la nature de sa maladie. Il demanderait au chirurgien de service d'aller la voir au matin. Et de plus, en quittant Laprairie, il avait rencontré *La-linotte-qui-chante* au carrefour conduisant à Caughnawaga. Aucune parole n'avait été échangée entre eux, mais sa présence en cet endroit à un tel moment suffisait à lui inspirer des présages d'une nature peu agréable. En compagnie du chirurgien, il se rendit à Laprairie le matin suivant, et il fut horrifié d'apprendre que sa fiancée avait attrapé la petite vérole, qui alors faisait rage parmi nos alliés sauvages qui campaient dans les environs du Fort Saint-Louis. Baptiste insista aussitôt pour soigner lui-même sa bien-aimée durant sa maladie, et le médecin rentra à Montréal après avoir prescrit le traitement nécessaire. Ce fut inutile, pourtant, car cinq jours plus tard mon ami revint à Montréal avec la triste nouvelle du décès de sa fiancée. Le pauvre homme, désespéré, se rengagea aussitôt dans notre compagnie et déclara qu'il fi-

nirait ses jours dans l'armée. Il me prit alors à part et me raconta les incidents suivants qui s'étaient produits durant la nuit précédant la mort de sa promise. Pendant la journée il s'était étonné, en entrant dans le grand salon familial, de trouver *Lalinotte-qui-chante* assise au coin de la cheminée, ainsi que les Sauvages en ont l'habitude, allant et venant souventes fois sans demander de permission aucune aux gens de la maison, et sans même dire un seul mot. Rendu soupçonneux par sa présence en un tel endroit et dans de telles circonstances, il alla immédiatement lui demander ce qu'elle faisait là.

— Je suis venue pour t'aider dans ton malheur et te consoler dans ton chagrin. La jeune femme blanche que tu aimes tant sera morte avant le matin, si je ne viens pas à la rescousse. Je vais retourner à Caughnawaga et demander à notre sorcier une potion qui la guérira. Retrouve-moi ce soir, à minuit, au premier tournant de la route, sous les pins en bordure du fleuve.

« Et avant que Baptiste eût pu répondre elle avait quitté la maison, s'éloignant en direction du village indien. Bien qu'il eût en horreur les manières mystérieuses de la squaw, Baptiste se dit qu'il n'y aurait pas de mal à essayer la décoction comme dernier recours, puisque la terrible maladie avait à ce point progressé qu'il était évident que sa bien-aimée allait probablement mourir d'un moment à l'autre.

« Peu avant minuit Baptiste prit son mousquet et s'en fut au rendez-vous. Il attendait depuis un certain temps, et devenait impatient, quand il entendit un bruit derrière lui, et en se retournant aperçut à peu de distance deux yeux furieux qui le regardaient depuis le sous-bois. Ce ne pouvait être la squaw, et il supposa que c'était un animal sauvage rôdant aux alentours, probablement un ours, un loup ou un chat sauvage. Instinctivement il épaula son mousquet, et bien qu'il ne pût viser avec précision dans la noirceur, il tira, en manquant la bête, qui bondit vers lui dans un hurlement terrible.

« C'était un loup énorme, et pour la première fois Baptiste songea à un *loup-garou*. Il était trop habitué au danger pour relâcher sa présence d'esprit, et jetant son mousquet vide dans la neige, il saisit son couteau de chasse, et porta un coup à la bête ; mais la lame plia en touchant la peau de l'animal comme si elle avait frappé un côté de cuir à semelle. Baptiste s'avisa alors que la seule manière d'atteindre le loup était de lui tirer

du sang en lui traçant une croix dans le front. Le loup parut s'en rendre compte, et lutta du bout de ses pattes en s'aidant de ses puissantes griffes, déchirant la chair de Baptiste et tentant de le frapper au visage comme pour le rendre aveugle, si possible, tout en gardant sa propre tête hors d'atteinte du couteau étincelant. Le combat durait depuis un certain temps, et Baptiste s'épuisait, quand, par un habile coup de son arme, toujours aussi coupante qu'un rasoir, il trancha complètement l'une des pattes de devant de l'animal, qui poussa un hurlement terrible semblable à un cri de femme, et s'enfuit à travers la forêt, où il disparut en un instant.

« Alors Baptiste comprit aussitôt la situation. *La-linotte-qui-chante*, qui avait été baptisée et dûment admise dans notre sainte religion, étant retombée par la suite dans l'idolâtrie, avait été transformée en *loup-garou*, condamnée à errer la nuit, tout en gardant son apparence habituelle durant le jour. La jalousie et le désir de vengeance l'avaient poussée à attaquer son ancien amant, dans l'espoir de le prendre au dépourvu et de le tuer dans la forêt, pendant que sa nouvelle amie reposait sur son lit de mourante, victime du terrible sort que la Sauvagesse avait jeté sur la maison. Baptiste apprit que *La-linotte-qui-chante* était venue souvent depuis quelque temps, ayant réussi à s'insinuer dans les bonnes grâces de la pauvre morte, lui apportant sans doute le germe de la maladie qui sévissait au village indien. Telle fut la vengeance barbare de la jeune squaw pour punir Baptiste qui s'était montré infidèle à ses anciennes promesses d'amour et d'affection. On apprit aussi par la suite qu'un bras humain, de toute évidence celui d'une Sauvagesse, avait été retrouvé dans la neige par des enfants qui vagabondaient dans la forêt, à l'endroit même où avait eu lieu le combat entre Baptiste et le *loup-garou*. C'était à n'en pas douter la patte du loup, qui avait repris l'aspect du bras de la renégate.

« Je vous ai déjà dit, poursuivit le sergent Bellehumeur, que plus tard ce pauvre Baptiste fut fait prisonnier par les Iroquois à Cataracoui, et qu'il fut mis au poteau et brûlé par les Mohawks. Un des prisonniers qui avait échappé aux peaux-rouges, et était revenu à Montréal, me dit qu'il avait remarqué une Sauvagesse manchote, qui semblait prendre un plaisir particulier à inventer les plus abominables moyens d'ajouter aux souffrances du pauvre Baptiste. Ce fut elle qui lui arracha la langue par la racine, et qui lui écrasa le crâne d'un coup de

tomahawk quand la douleur et les pertes de sang le firent s'évanouir.

« Voilà donc, conclut le sergent, une véritable histoire de *loup-garou* dont je peux me porter garant et que je ne permettrais à personne de contredire ; et je voudrais maintenant attirer votre attention sur le fait que je vais ordonner le *couvre-feu*, et que je m'attends à ce que chacun d'entre vous ronfle quand sonnera le clairon, de manière à respecter le règlement de cette garnison.

« Extinction des feux ! et silence dans la cabane ! »

LA QUÊTE DE L'ENFANT-JÉSUS

*Il est né le divin Enfant,
Jouez hautbois ! Résonnez musette !
Il est né le divin Enfant,
Chantons tous son avènement.*

(Vieux cantique de Noël)

Quand Fanfan Dalcour reçut un message de *M'sieu le Curé* de Lanoraie, lui demandant de se rendre au *presbytère* le dimanche suivant, après les vêpres, il sut à peine que dire, et hésita pendant un moment ou deux avant de lever les yeux vers le bedeau, qui demeurait là à attendre sa réponse :

« Eh bien, dites à *M'sieu le Curé* que j'irai », puis après une nouvelle pause : « C'est tout. »

« *Bonjour, M'sieu Fanfan.* »

« *Au revoir, père Landry !* »

Fanfan Dalcour était un jeune cultivateur robuste et élégant, qui était revenu dernièrement du Nord-Ouest, où il avait été chasseur et trappeur parmi les Indiens et les Métis qui vivent aux sources de la rivière Saskatchewan.

Son départ soudain de chez lui, deux ans auparavant, avait été lié à un scandale dans la paroisse rurale de Lanoraie, et depuis son retour il n'était pas encore allé présenter ses hommages au vieux prêtre vénérable qui l'avait baptisé vingt ans plus tôt.

Fanfan boudait, et il semblait même enclin à oublier son allégeance à sa vieille église paroissiale. Depuis son retour, au lieu d'accompagner son père et sa mère à l'église de Lanoraie, comme il avait coutume de le faire avec fierté aux jours de son adolescence, il partait toujours seul, avant les autres, pour se rendre au village voisin de Lavaltrie afin d'y faire ses dévotions dominicales. Et ce, au grand désappointement et au grand chagrin du vieux *curé*, qui s'était toujours beaucoup intéressé à lui, et qui, probablement, voulait lui donner un peu de ses conseils pastoraux.

Il n'y avait pas moyen d'éviter la rencontre puisqu'il avait formellement promis d'y aller, et Fanfan se mit aussitôt à échafauder une défense contre les reproches qui, pensait-il, ne manqueraient pas de s'abattre sur sa tête coupable.

II

Fanfan Dalcour, depuis sa plus tendre jeunesse, avait toujours été considéré comme un *protégé* de *M'sieu le Curé*, et tout particulièrement lorsque à l'âge de dix ans il était devenu *enfant de chœur*, avec une soutanelle noire et un petit surplis de mouseline blanc délicatement tressé que Ma'm'selle Marguerite, la ménagère du *curé*, avait fait expressément pour lui. Il avait ensuite appris son catéchisme et fait sa première communion, et avait bientôt été connu comme le servant de messe favori qui savait faire le plus joliment les saluts et les génuflexions, et verser de la manière la plus délicate le vin des *burettes* pour le saint sacrifice de la messe.

Son père, Pierriche Dalcour, qui était un *habitant* à l'aise, se sentait très fier des succès de son fils, et son cœur bondit vraiment de joie quand, un soir à la cérémonie du *Mois de Marie*, il reconnut la voix de Fanfan entonnant le premier vers d'un cantique à la Vierge :

*Salut ! Ô vierge immaculée !
Brillante étoile du matin.*

Et Fanfan était aussi devenu l'élève le plus brillant du vieux magister du village, et la rumeur s'était même répandue qu'il avait commencé à étudier le latin dans l'intention d'aller au collège pour devenir prêtre, avocat, médecin ou notaire. Mais ce n'étaient là que paroles en l'air, et le vieux Pierriche Dalcour

déclarait qu'il voulait que son fils demeure à la maison pour travailler à la ferme comme lui et son père et ses aïeux l'avaient fait durant deux cents ans avant lui, sur les rives du Saint-Laurent. Et cela convenait aux inclinations de Fanfan. Il aimait se lever au chant du coq pendant l'été, et travailler dans les grands champs avec les engagés. Le soir il aimait naviguer et se baigner dans les eaux du grand fleuve qui coulait paresseusement et majestueusement devant la vieille maison paternelle. Il chassait les canards et les oies sauvages quand ils passaient chaque printemps et chaque automne dans leur migration régulière, et l'hiver il adorait pousser son cheval sur la surface polie du fleuve gelé. En grandissant, Fanfan était devenu un jeune homme robuste et actif, qui obtenait la première place dans toutes les joutes sportives de la paroisse, mais en atteignant l'âge adulte il demeura fidèle à ses devoirs religieux et à sa gratitude envers la gentillesse sans bornes de *M'sieu le Curé*.

Il était aussi devenu le meilleur chanteur de la chorale de l'église, et toute la paroisse était fière de sa voix profonde et puissante quand il entonnait le *Kyrie Eleison*, le *Gloria in excelsis*, le *Credo* ou le *Sanctus*.

III

La vieille église paroissiale de Lanoraie avait toujours été sans orgue, et ce fut un dimanche mémorable quand *M'sieu le Curé* annonça en chaire que, après avoir dûment consulté *ces messieurs du banc d'œuvre*¹, il avait pris la décision d'acheter un instrument à Montréal, et que celui-ci serait installé au *jubé*, pendant la semaine suivante, à temps pour les célébrations de Noël qui approchaient.

La fille du marchand du village, Juliette Leblanc, qui venait de terminer ses études au couvent de Berthier, avait offert ses services comme organiste bénévole, pour la première année.

Cela mit naturellement Fanfan en rapport avec Juliette Leblanc, qui était une jolie fillette sur le point de devenir femme. Et le résultat habituel s'ensuivit. *La vieille, vieille histoire* se répéta.

1. Cette expression populaire est employée dans les églises canadiennes-françaises pour désigner le conseil des marguilliers. [Note de l'auteur.]

Quelques répétitions devinrent nécessaires avant l'inauguration de l'orgue, qui aurait lieu la veille de Noël à l'occasion de la messe de minuit, et Fanfan et Juliette, qui se connaissaient seulement de vue depuis leur enfance, se retrouvèrent ensemble presque chaque jour pour l'exercice de la chorale et l'organisation de la cérémonie.

Juliette Leblanc, qui était douée de talents musicaux naturels, avait reçu à l'école un fort bon entraînement de ses institutrices, et avec beaucoup de patience et quelques journées de dur labeur, elle réussit à préparer une *Messe bordelaise* qui allait sûrement faire sensation auprès de la population d'une paroisse canadienne-française si friande de musique.

Fanfan occupait à présent le poste de *maître-chante* de la chorale, et se sentait naturellement très fier de sa nouvelle position.

Tout était prêt pour *la messe de minuit*, et l'église avait été savamment décorée et illuminée pour l'occasion. Quand le dernier coup de cloche eut fini de sonner minuit, chaque banc était rempli de paroissiens pieux et attentifs. On entendit un doux prélude, et chacun retint instinctivement son souffle pour écouter la voix de Fanfan, accompagnée par les accords ronflants de l'orgue, dans cet ancien cantique annonçant la venue du Messie :

*Ça, bergers, assemblons-nous :
Allons voir le Messie.
Cherchons cet enfant si doux
Dans les bras de Marie.
Je l'entends, il nous appelle tous,
Ô sort digne d'envie !*

M'sieu le Curé, qui revêtait ses habits sacerdotaux dans la sacristie, s'arrêta et pleura comme un enfant et dit que cette *musique* était plus douce que tout ce qu'il avait entendu dans la cathédrale de Notre-Dame, à Montréal.

La messe chantée par la vieille chorale fut certes un succès, de même que l'exécution des anciens cantiques de Noël, échos sacrés de la lointaine France, qui étaient chantés depuis des temps immémoriaux dans la vieille église lors des célébrations de Noël.

Et lorsque la cérémonie fut terminée, le vieux prêtre raconta dans une allocution simple les circonstances de la naissance du Sauveur Enfant, et toute la paroisse joignit sa voix à la sienne en un hymne d'exultation :

*Nouvelle agréable !
Un Sauveur enfant nous est né.
C'est dans une étable,
Qu'il nous est donné.*

Au réveillon qui suivit la messe de minuit, dans la maison de Jean-Jean Leblanc, Juliette et Fanfan reçurent des félicitations et des santés pour le succès qu'ils avaient remporté après si peu de temps de préparation.

Et les vieillards, en rentrant chez eux cette nuit-là, déclarèrent qu'un jeune homme si talentueux et une jeune fille si jolie, qui savaient si bien chanter et jouer ensemble, allaient naturellement devenir amoureux l'un de l'autre et qu'il y avait certainement un nouveau *mariage à l'horizon*.

La prédiction se réalisa bientôt, car lors des veillées du nouvel an, tout le monde disait que Fanfan et Juliette étaient *fiancés* et qu'ils se marieraient *aux jours gras*, à l'époque du carnaval. Les deux familles étaient respectables et à l'aise, et on reconnaissait partout que c'était un *mariage de bon sens* autant qu'un *mariage d'amour*.

Le vieux prêtre fut tout sourire quand il apprit la nouvelle, et il fit venir Fanfan et Juliette pour leur dire le contentement de son cœur et leur donner sa bénédiction en vue de la cérémonie du mariage.

Son *protégé* et maître-chante marié à son organiste ! — quelle faveur pour l'église et quelle heureuse réalisation de ses propres rêves !

Mais « qui compte sans son hôte, il compte deux fois », dit un vieux proverbe français, et *M'sieu le Curé* avait compté sans la « politique » quand il avait considéré l'organisation future de sa chorale comme réglée une fois pour toutes par le mariage de Fanfan et Juliette.

IV

Tôt en janvier, la nouvelle arriva que des élections en vue de choisir un député pour le comté de Berthier auraient lieu

le premier du mois suivant, afin de remplacer l'ancien député, qui avait été nommé au sénat.

Et avec les nouvelles élections vinrent une foule d'orateurs et de cabaleurs de Montréal, avec le cortège habituel des réunions de comités et autres maux inséparables de l'exercice libre du jugement populaire en de telles occasions.

La paroisse fut bientôt infestée par un esprit de dispute acrimonieux qui dégénérait souvent en inimitiés et en querelles parmi les électeurs les plus jeunes.

Le vieux Pierriche Dalcour était un franc libéral, *un rouge*, et Jean-Jean Leblanc votait toujours pour *les bleus*, les conservateurs. Fanfan, tout naturellement, suivait les inclinations politiques de son père, mais d'un autre côté, il est à peine besoin de dire que Juliette ne savait rien des préférences et des intrigues partisans et que les questions brûlantes que l'on discutait autour d'elle la laissaient entièrement indifférente.

Elle était tout enveloppée de l'amour de Fanfan et attendait avec délices l'heure où elle deviendrait sa femme.

Il n'en allait pas de même des plus vieux, qui devenaient généralement excités quand, une fois à tous les quatre ans, on invitait les uns à voter contre le candidat favori des autres et vice versa.

Pierriche Dalcour avait dit à Fanfan :

« Jusqu'après les élections, tu ferais mieux d'être sur tes gardes, quand tu vas voir Juliette. Tu sais que la maison de son père est considérée comme le quartier général des conservateurs, et qu'elle est toujours pleine de discoureurs et de cabaleurs venus de la ville. Ils peuvent penser que ce serait dans leur intérêt de dire que tu as joint les rangs des *bleus* et se servir de ton nom en relation avec leur parti. Mon père s'est battu à Saint-Denis, sous Papineau, et pour rien au monde je ne laisserai dire que l'un de nous a trahi le parti. »

« Ne craignez rien, père, répondit Fanfan, avec un sourire. Juliette et moi ne parlons jamais 'politique' et je serai très prudent avec les autres. »

V

Il devait y avoir un grand rassemblement d'électeurs le dimanche après-midi suivant, après les vêpres, alors que des

orateurs des deux partis se rencontreraient sur le perron de l'église pour débattre de questions d'intérêt public.

Deux jeunes avocats de Montréal étaient déjà arrivés et étaient les invités de Jean-Jean Leblanc. L'un d'eux avait même offert de se joindre à la chorale de l'église pour l'occasion. Puisqu'il était connu comme un chanteur de réputation considérable dans la grande ville, Fanfan accepta l'offre avec reconnaissance, et à la grand'messe, les paroissiens furent ravis d'entendre un étranger chanter un *Ave Maria* d'une voix de ténor claire et distinguée. On admit même, après la cérémonie, que le jeune homme de la ville pouvait chanter « presque » aussi bien que Fanfan Dalcour.

Fanfan lui-même avait été le premier à offrir ses félicitations alors qu'il quittait l'église pour aller dîner avec *M'sieu le Curé*, ainsi qu'il avait l'habitude de le faire, chaque dimanche, depuis de nombreuses années.

Une fois le repas terminé, et après quelques moments de conversation avec le prêtre, Fanfan alluma sa pipe et s'en fut tranquillement à pied chez Jean-Jean Leblanc, afin de bavarder avec ses camarades, avant les vêpres. La maison était remplie de monde et quand il y entra il entendit la voix de sa nouvelle connaissance, le ténor, qui répétait un *Magnificat*, avec accompagnement de piano, dans le salon, à l'étage. Les hommes en bas discutaient de la situation politique, et l'un d'eux, à la vue de Fanfan, dit d'un ton moqueur :

« Attention, Fanfan, *mon garçon* ! Les conservateurs vont nous battre aux élections, et si tu ne fais pas très attention le jeune avocat, là-haut, après t'avoir disputé la palme comme chanteur, va aussi te battre dans le cœur de ta blonde. Ne les entends-tu pas gazouiller ensemble ? »

Un éclat de rire accueillit ces remarques, car, politiquement, Fanfan se trouvait seul au milieu de ses adversaires, en cet instant particulier. Il se sentit quelque peu gêné et il ne sut guère s'il devait rire ou être vexé, mais il passa outre sans répondre. Avec sa familiarité coutumière il monta à l'étage, où les femmes avaient écouté la musique qui venait juste de finir.

Juliette Leblanc était assise au piano, faisant dos à la porte, et le jeune avocat, avec la liberté présumée d'une vieille connaissance, se penchait au-dessus d'elle et lui murmurait à

l'oreille des mots qui faisaient en même temps rire et rougir la jeune fille. Puis, élevant la voix afin d'être entendu de tous dans la pièce :

« On m'a dit, Mademoiselle Juliette, que vous êtes fiancée et devez vous marier au *maître-chanteur* de votre chorale, un libéral entêté qui ne mérite sûrement pas une telle récompense, la plus jolie fille de parents conservateurs de toute la paroisse. »

« Mais *Monsieur* ! » supplia la jeune fille.

« Eh bien, *Mademoiselle*, je suis désolé de le constater, et n'était le fait que j'arrive probablement trop tard, moi-même je... ! »

« Qu'est-ce que vous feriez vous-même, *Monsieur le godelureau* ? » interrompit Fanfan, en faisant un pas en direction de l'orateur, qui fut quelque peu déconcerté de son apparition, mais qui se targuait comme politicien, de ne jamais être pris par surprise.

« J'entrerais dans la course contre vous, Monsieur Fanfan, et avec un peu de patience, je pense que je serais aussi sûr de remporter le concours contre vous que nous le sommes de vous battre vous et vos amis aux prochaines élections. »

Cela fut dit avec un air de suffisance et de sarcasme qui mit Fanfan passablement hors de lui.

La pauvre Juliette vit qu'une querelle était imminente, et elle se leva pâle et tremblante, et tenta de s'interposer entre les deux hommes. Mais avant qu'elle eût le temps d'agir, Fanfan s'était rapproché du jeune politicien et, les yeux furieux et les poings serrés :

« Vous êtes à la fois un vantard et un *malappris*, *M'sieu l'avocat* ! pour agir et parler comme vous venez de le faire. Et n'était le respect que j'ai pour les dames ici présentes, et pour la maison de M. Leblanc, je vous flanquerais une correction qui ferait disparaître votre suffisance avant votre retour à Montréal. »

L'avocat pâlit, mais ne perdit pas son sang-froid. Avec un sourire forcé :

« Ah, vous êtes aussi une brute de village, Monsieur Fanfan, mais ai-je besoin de vous dire que les gens tels que moi n'ont pas peur des gens tels que vous. »

Les mots étaient à peine sortis de sa bouche que Fanfan le saisit par la gorge, et sans se soucier des cris des femmes présentes, et avant que quiconque pût intervenir, il le souleva du sol, le porta vers la porte au haut de l'escalier et le lança en bas parmi la foule.

Tout s'était passé si vite que Fanfan lui-même eut le temps de descendre l'escalier en courant et de s'enfuir hors de la maison avant que les gens pussent se rendre compte de ce qui arrivait.

Juliette s'était évanouie là-haut et ne put répondre aux questions de son père, qui était venu voir ce qui se passait, et il fallut dix bonnes minutes avant que les circonstances fussent éclaircies.

L'avocat n'était pas blessé sérieusement, quoiqu'il fût rudement secoué, mais le scandale était grand. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre parmi la foule qui s'acheminait vers l'église pour assister à l'office de l'après-midi.

Les psaumes et les cantiques, aux vêpres, cet après-midi-là, furent chantés sans accompagnement à l'orgue, et le vieux *curé* qui en demanda la cause apprit que Mam'selle Juliette avait été soudainement prise de maladie et qu'il n'y avait personne pour la remplacer.

« Mais où est Fanfan Dalcour ? » répliqua le pasteur.

Personne ne semblait le savoir, ou ne prit la peine de lui rapporter la nouvelle.

Fanfan, en quittant la maison de Jean-Jean Leblanc, s'était dirigé chez lui à toute vitesse, et avait raconté à son père ce qui venait de se passer.

« *Oh ! les bleus ! les bleus !* quels vauriens ! Ne t'ai-je pas dit de prendre garde à eux ! Tu as bien fait, Fanfan, de t'indigner de l'insulte de ce jeune poseur. Mais que vas-tu faire à présent ? »

« Faire ? Je ne sais pas, mais j'imagine que la meilleure chose que l'avocat puisse faire quant à lui est de me faire arrêter et emprisonner pour agression, mais je ne vais pas lui en donner la chance. Je me tiendrai loin de la maison pendant quelque temps pour laisser s'apaiser les choses. De toute manière, mes

fiançailles avec Juliette sont rompues, et peu m'importe ce que je vais faire maintenant. Et si j'allais au Manitoba voir l'oncle Thomas, qui habite à Saint-Boniface ? Il nous a souvent écrit pour m'inviter à y aller. C'est le temps à présent ; je peux partir pour Montréal par le prochain train et échapper à la vengeance que ce chicanier d'avocat essayera sûrement d'exercer contre moi. »

« Bien, je suppose que c'est la meilleure chose que tu peux faire dans les circonstances. Prépare tes affaires, et je vais te conduire à la gare. Je t'écirai bientôt pour te faire connaître les suites de ton escapade. »

Et Fanfan avait disparu de Lanoraie sans donner aucune explication au *curé* ou à sa *fiancée*.

La pauvre Juliette Leblanc avait été malade pendant un certain temps après le départ de Fanfan et il s'était passé trois mois avant qu'elle ne reprît sa place à l'orgue.

Elle n'avait plus jamais parlé de Fanfan, n'avait même plus prononcé son nom, mais, selon ce qu'on savait, elle avait dit que la « politique » était non seulement trompeuse, mais qu'elle était aussi mensongère et sans pitié. Elle ne permettait à personne de faire allusion à l'esclandre entre son amoureux et le politicien de Montréal, et quand le jeune homme était venu lui dire au revoir avant de quitter Lanoraie, elle avait refusé de le voir.

Le vieux *curé* était venu la réconforter, et elle s'était résignée à une apparente indifférence que son père ne comprenait pas. Un bonne demi-douzaine de demandes en mariage lui avaient été présentées depuis, mais elle les avait toutes refusées, déclarant qu'elle ne voulait pas se marier. C'était tout.

VI

Telles furent les causes du voyage de Fanfan Dalcour dans le Nord-Ouest, d'où il était revenu dernièrement après une absence de deux ans, quand le *Curé* de Lanoraie lui envoya un message, le priant de se présenter au *presbytère* le dimanche suivant, après les vêpres.

Fanfan garda ses projets pour lui-même jusqu'à l'heure dite, alors qu'il déclara simplement à sa vieille mère :

« Je vais atteler pour rendre visite à *M'sieu le Curé*. Je serai de retour pour le souper. »

Et il partit, se demandant quel accueil lui ferait le bon vieux *curé* ; car, outre le scandale qu'avait causé son départ, la chorale de l'église avait été bien désorganisée par son absence.

Quand Fanfan arriva au *presbytère*, il trouva le vieux prêtre qui l'attendait seul dans son salon. Il l'embrassa affectueusement, s'enquit des événements les plus importants qui avaient eu lieu durant son voyage, mais ne fit aucune allusion à la cause de son départ soudain pour le Nord-Ouest.

« Maintenant que te voici de retour parmi tes amis, j'espère te voir reprendre ta place dans la paroisse au milieu de tes anciens camarades. Entre-temps, je désire que tu m'accompagnes la semaine prochaine pour *la quête de l'enfant Jésus*. »

Fanfan fut profondément ému de la bonté de son vieux pasteur et ne put refuser sa demande, quoiqu'il redoutât le supplice de devoir affronter chaque famille de la paroisse.

*La quête de l'Enfant-Jésus*² est une tournée annuelle qui se fait dans chaque paroisse française du Canada, en vue de recueillir les cierges pour l'illumination de l'église lors de la messe de minuit. Les femmes offrent aussi des bouts de dentelle, et des rubans, et des fleurs artificielles, pour la décoration de la sainte crèche, où une scène représentant la naissance du Sauveur Enfant est exposée à la vénération des fidèles.

Le curé fait à cette occasion sa visite paroissiale annuelle, et est habituellement accompagné par le *marguillier en charge*, le doyen des marguilliers. *M'sieu le Curé*, dans son affection paternelle à l'égard de Fanfan, l'avait choisi cette année-là, afin de faciliter sa première rencontre, depuis son retour, avec tous les paroissiens, sûr que chacun lui réserverait un accueil cordial à l'occasion de cette tournée, particulièrement en une telle compagnie.

Le lundi suivant, Fanfan attela son cheval favori à son meilleur traîneau, et à l'heure dite, 9 heures du matin, frappa

2. Sur cette pratique, voir É.-Z. Massicotte, *Anecdotes canadiennes*, 1925, p. 179-181 ; J. Provencher, *C'était l'hiver*, 1986, p. 96.

à la porte du *presbytère*, où *M'sieu le curé* l'attendait déjà. La quête ayant été annoncée en chaire la veille, tous se tenaient prêts à accueillir les visiteurs, qui s'arrêtèrent dans chaque maison au fur et à mesure qu'ils poursuivaient leur tournée. Fanfan fut ainsi mis en contact avec chaque famille, jusqu'à ce qu'il arrêtât son cheval à la porte de la maison de Jean-Jean Leblanc. Là, il hésita un moment avant de suivre son vieil ami, qui ouvrait la marche. Le *curé*, qui s'y était attendu, vint à la rescousse :

« Viens Fanfan, tu ne peux pas t'arrêter maintenant que tu es si près. *Courage, mon ami !* »

Et tout en parlant, le prêtre avait déjà frappé à la porte, et avant que Fanfan eût le temps de répondre, Jean-Jean Leblanc apparut sur le seuil :

« Soyez le bienvenu, *M'sieu le Curé* ; faites-moi l'honneur d'entrer. »

Et apercevant Fanfan, qui restait derrière, faisant semblant de s'occuper de son cheval :

« *Bonjour, Fanfan !* entre, *mon ami*. Heureux de te voir. Entre, entre ! »

Et il descendit les marches, et tendit la main d'une façon si cordiale que Fanfan ne put s'empêcher de l'accepter aussi chaleureusement qu'elle était offerte.

La visite fut nécessairement courte, mais la glace était rompue, et une fois que Jean-Jean Leblanc eut fait son don :

« Ma femme et Juliette sont parties à Berthier, mais elles rentreront demain, afin d'être là pour aider à la décoration de l'église en vue de la messe de minuit. Viens nous voir, Fanfan. Je sais que les femmes seront contentes de te rencontrer. *Bonjour M'sieu le Curé ! Bonjour Fanfan !* transmets mes salutations à ton père et à ta mère, et amène-les avec toi quand tu reviendras par ici. »

Et tard dans la soirée, après que toutes les visites furent finies, et quand le prêtre insista pour que Fanfan soupe avec lui avant de rentrer chez lui :

« Nous avons fait une bonne journée, n'est-ce pas Fanfan ? La quête a été abondante, et notre vieille église paraîtra bien belle à la messe de minuit. Que nous avons des âmes bonnes

et généreuses dans la paroisse ! Et puis la journée n'a pas été mauvaise pour toi, Fanfan. Tu as rencontré tous tes vieux amis et tes vieilles connaissances après une absence prolongée, et je n'ai plus besoin que de ta promesse de retrouver ta place dans la chorale à présent. Les gens seront si heureux de t'entendre. »

« Oui *M'sieu le Curé*, et je ne sais guère comment exprimer ma reconnaissance pour la bonté avec laquelle vous avez arrangé ma réconciliation avec tant de personnes que j'avais offensées par ma scène de colère enfantine d'il y a deux ans. Cela me servira de leçon, et vous pouvez être assuré que je surveillerai mes humeurs à l'avenir. »

« Bien, bien ! interrompit le vieux prêtre, oublions le passé, et voyons à bien nous occuper du présent. »

Quand Fanfan rentra chez lui ce soir-là, il avait été convenu qu'il apporterait un chargement de branches de pin et de conifères un jour de la semaine suivante, et qu'il aiderait le bedeau à préparer et décorer les antiques candélabres dont on se servait toujours pour illuminer l'église durant les festivités de Noël.

Le vieux Pierriche Dalcour, quand il apprit ce qui s'était passé, fut ravi de la bonne nouvelle. L'absence de son fils, pendant deux longues années, avait apaisé son ressentiment, et il déclara que, pour sa part, il serait le premier, dans ces circonstances, à aller offrir sa main à Jean-Jean Leblanc, et ce, pas plus tard que le dimanche suivant, quand il irait à l'église.

Noël approchait maintenant à grands pas, et les jeunes filles s'occupaient de la décoration de l'église. L'une des chapelles latérales avait été convertie en un berceau de verdure, où l'on pouvait voir la représentation de l'intérieur d'une étable. Selon la coutume, on déposerait une petite statue en cire du Sauveur Enfant sur la paille de la sainte crèche, pendant la célébration de la messe de minuit.

Fanfan Dalcour, remplissant sa promesse, avait apporté un chargement de branches de conifères et les avait déchargées à la porte de l'église. Prenant une brassée de branches odorantes, il pénétra dans l'église, cherchant un endroit où les déposer, quand il se trouva soudain face à face avec Juliette Leblanc, qui était perchée dans un escabeau, pour arranger des draperies au-dessus de la crèche.

Tous deux avaient espéré se rencontrer bientôt, mais ni l'un ni l'autre n'avait songé que cela pût se produire d'une manière aussi gênante. Ils demeurèrent un moment à se regarder, étant tout à fait incapables de faire quelque geste, ou de dire quelque parole qui dissiperait l'embarras de la situation.

Heureusement pour eux, *M'sieu le Curé* se trouvait au même moment dans le chœur à diriger la décoration du maître-autel, et le bruit causé par l'entrée de Fanfan dans l'église avait attiré son attention.

Le bon vieux pasteur apprécia la situation en un clin d'oeil, et vint à la rescousse.

« C'est bien, Fanfan, dépose ces branches juste à l'endroit où tu es. Mademoiselle Juliette en a besoin pour achever ses décorations. »

Et avec un pétilllement, plein de gentillesse attachante, dans les yeux :

« Descends, Juliette, de l'escabeau, et laisse Fanfan t'aider à faire cette partie du travail, pendant que je retourne à mon autel. Et n'oubliez pas que les membres de votre chorale seront bientôt ici pour l'exercice. »

Et *M'sieu le Curé* s'éloigna, laissant seuls les deux jeunes gens afin qu'ils pussent guérir la brouille qu'avait causée une séparation de deux longues années.

Peu de mots furent prononcés, et à peu près aucune allusion ne fut faite au malentendu qui les avait rendus étrangers l'un à l'autre.

« Veux-tu me pardonner, Juliette ? » dit Fanfan, simplement, tout en prenant sa main qu'elle n'essaya pas de retirer.

« J'ai probablement été aussi imprudente que tu as été emporté. Oublions le passé », répondit ingénument la jeune fille.

Et ils parlèrent des incidents qui étaient arrivés à Fanfan durant son voyage et de sa vie parmi les Indiens et les Métis. Quand le prêtre revint, une demi-heure plus tard, il trouva ses jeunes amis en train de causer tranquillement ensemble.

« Maintenant, Fanfan, avec la permission de Mademoiselle Juliette, je m'attends à ce que tu reprennes ta place à la tête

de notre chorale pour la prochaine messe de minuit, et je pense que vous pourriez profiter de l'occasion pour tenir un petit exercice ensemble, Qu'en dis-tu, Juliette ? »

« À votre service, M'sieu le Curé. Je suis à votre entière disposition. »

Et la réconciliation fut scellée lorsque Fanfan et Juliette s'approchèrent de l'orgue et entonnèrent ensemble le vieux cantique de joie et de louange :

*Les anges dans nos campagnes,
Ont entonné l'hymne des cieux ;
Et l'écho de nos montagnes
Redit ce chant mélodieux
Gloria in excelsis Deo.*

VII

Parmi les annonces publiques qui furent faites en chaire par le pasteur lors de la messe de minuit, se trouvait la suivante :

« Il y a promesse de mariage entre François Dalcour, fils mineur, né du mariage légitime de Pierre Dalcour et Madeleine Hervieu, d'une part ; et Juliette Leblanc, fille mineure, née du mariage légitime de Jean-Jean Leblanc et Angélique Lafontaine, d'autre part. Premiers et uniques bans. Le mariage aura lieu le deuxième jour du mois de janvier prochain, en l'église paroissiale de Lanoraie, à 9 heures du matin. »

Et de nouveau lors du *réveillon* qui suivit la messe, les *fiancés* reçurent les félicitations et les santés de leurs amis, et Jean-Jean Leblanc et Pierre Dalcour unirent leurs voix pour déclarer solennellement qu'aucune « politique » ne saurait s'opposer cette fois au bonheur de leurs enfants.

GLOSSAIRE

C'est une des constantes de l'écriture narrative de Beaugrand, depuis les récits de 1873-1875 jusqu'à ceux du recueil de 1900, que l'emploi relativement fréquent de mots et de tournures empruntés au français populaire du Canada. Au début, cette pratique, que l'auteur de *Jeanne la fileuse* considère comme contraire à « l'élégance du langage », obéit « au désir de [se] faire comprendre des classes ouvrières qui ne lisent encore que bien peu¹ ». Par la suite, cependant, la même pratique est motivée par des raisons plus « littéraires ». Il y entre, en partie, la recherche du pittoresque et du trait comique, mais certainement moins que chez le Fréchette des contes de Jos Violon ou des *Originaux et détraqués*, qui reproduit volontiers les déformations, barbarismes et autres incongruités caractérisant la verve particulière de plusieurs de ses personnages. Chez Beaugrand, de tels effets sont rares et si, dans ses récits de l'hiver 1891-1892, il recourt abondamment aux canadianismes, c'est plutôt par souci de réalisme, ce langage « rude » et « plus ou moins académique² » lui semblant nécessaire pour bien rendre l'univers qu'il veut dépeindre.

Dans le texte, il arrive que ces canadianismes soient clairement identifiés, soit par une marque typographique (italique, guillemets, appel de note), soit par l'ajout d'un modalisateur du genre « comme on dit au pays ». Le plus souvent, toutefois, ils ne le sont pas. Pour la préparation de ce glossaire, j'ai donc retenu, parmi les termes et expressions utilisés dans les récits, tous ceux que les dictionnaires actuels du français courant³ ignorent ou dont ils ne signalent pas le sens

1. H. Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, préface de la première édition (1878), Montréal, Fides, 1980, p. 77.

2. H. Beaugrand, note introductive de « La chasse-galerie », *supra*, p. 81.

3. Mes références principales sont : Jean Dubois, dir., *Larousse de la langue française Lexis*, Paris, Larousse, 1979 ; Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littré, 1969, 6 vol. et un supplément.

particulier dans lequel les emploie Beaugrand, sinon en l'identifiant explicitement comme canadien. Quant aux mots et locutions que les dictionnaires actuels considèrent comme vieillis mais qu'ils signalent néanmoins, je n'ai pas jugé nécessaire de les présenter ici.

Ce glossaire vise à préciser le sens des termes tel qu'il était défini à l'époque où les récits ont été écrits. Sauf exceptions, les définitions sont donc empruntées à des ouvrages de lexicographie canadienne publiés du temps de Beaugrand. Ces sources, identifiées par des sigles, sont les trois répertoires que Marcel Juneau retient pour cette période dans son « Aperçu sur la lexicographie franco-qubécoise⁴ » :

(OD) Oscar Dunn, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, 1880⁵ ;

(SC) Sylva Clapin, *Dictionnaire canadien-français*, 1894 ;

(NED) Narcisse-Eutrope Dionne, *le Parler populaire des Canadiens français*, 1909.

Chaque entrée du glossaire se présente comme suit : après l'identification du mot (dont la graphie reprend celle du texte de Beaugrand) et la liste de ses occurrences (pages du présent ouvrage où le mot est employé), apparaît la définition elle-même, suivie, entre parenthèses, de l'abréviation indiquant la source à laquelle cette définition est empruntée (si l'orthographe y est différente, elle est signalée). Normalement, c'est la source la plus ancienne qui est citée, mais il arrive, pour un surcroît de précision, que plus d'une source soit reproduite. Enfin, des précisions sont ajoutées au besoin ; elles renvoient souvent au *Glossaire du parler français au Canada* (1930, abrégé en *GPFC*), ou au « Vocabulaire » d'Édouard-Zotique Massicotte (1902, *EZM*⁶), ou encore au *Volume de présentation du Dictionnaire du français québécois* par l'équipe du « Trésor de la langue française au Québec » sous la direction de Claude Poirier (1985, *TLFQ*).

Outre la fonction linguistique qui est d'abord la sienne, j'ai voulu que ce glossaire ait aussi une fonction explicative, d'où les renvois occasionnels à des sources littéraires ou ethnographiques pour la description de certains usages ou objets particuliers.

4. M. Juneau, *Problèmes de lexicologie québécoise*, 1977, p. 26-32.

5. D'après le *Catalogue de la bibliothèque de H. Beaugrand* (1884), celui-ci possédait un exemplaire de cet ouvrage.

6. É.-Z. Massicotte, *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle*, 1902, p. 307-328. Ce « Vocabulaire » est fortement inspiré du *Dictionnaire* de Sylva Clapin (SC).

- à (entre deux noms de personnes) 110, 116, « À est usité [...] pour *de*, à l'effet d'indiquer un rapport d'appartenance, d'origine » (SC). Le *GPFC* est plus précis : « Fils de, fille de. Baptiste à Jacques = Baptiste fils de Jacques ».
- achigan** 131, « Gros poisson d'eau douce, répandu dans toutes nos rivières, et ainsi nommé parce qu'il est surtout abondant dans la rivière de l'Achigan » (SC, qui ajoute en appendice : « Mot d'origine algonquienne désignant la perche noire de nos rivières [*black bass* des Anglais] »). Le *GPFC* précise : « Poisson d'eau douce de l'Amérique du Nord (Microptère Dolomien, *Lacépède*). »
- air-d'aller** 114, « *Air d'aller*, loi mécanique qui fait qu'un corps lourd, une fois mis en mouvement, obéit à une force d'impulsion considérable » (SC). « *Donner un air d'aller*, donner un élan » (NED).
- arpent** 104, 131, 135, 264, 272, « Comme mesure de longueur, l'arpent représente des côtés de 10 perches chacun, soit 180 pieds » (OD) ; 180 pieds français ou 192 pieds anglais, soit près de 60 mètres.
- arrêter** 103, « S'emploie souvent dans le sens de *attendre*, et généralement alors à l'impératif : *Arrêtez*, je reviens tout d'suite » (SC).
- attrape** 104, « Piège quelconque pour prendre des animaux » (SC). Ce mot n'est signalé ni par NED ni par le *GPFC* ; parfois, écrit J. Provencher (*C'était l'hiver*, 1986, p. 211), on chasse « à la *gibouère*, que certains appellent aussi la *ripousse*, la *balancine*, l'*attrape* ou la *brimbale*. Il s'agit d'un collet attaché au bout d'une longue perche flexible, tendue en arc de cercle dans le sentier » de l'animal.
- aviron** 83, 84, 85, 86, 89, 94, 121, 127, 131, 135, 265, 266, « Est proprement une rame. Nous l'employons toujours pour *Pagaie*, que nous écrivons, mais que nous ne disons pas. *Chansons d'aviron*, chants populaires dont le rythme est cadencé sur les coups de l'aviron dans l'eau » (OD). OD ne précise pas le genre du mot ; SC et NED le donnent masculin ; Beaugrand l'emploie tantôt au féminin (p. 84, 265), tantôt au masculin (p. 94), les autres fois dans des tournures morphologiquement neutres ; dans le *GPFC*, le mot est présenté comme « *s[ubstantif] m[asculin] et f[éminin]* ».
- balise** 185, « Nous appelons *Balises* de petits arbres plantés dans la neige de chaque côté d'un chemin à travers champs ou sur la glace, et qui empêchent les voyageurs de s'égarer la nuit ou durant la tempête. Baliser un chemin. Nous ne pouvions adopter un meilleur mot » (OD).
- banc de neige** 88, 93, 95, 185, « Entassement de neige sous le déchaînement de la poudrerie. Le *banc de neiges* [*sic*] se forme souvent par strates successifs [*sic*], rappelant d'assez près l'aspect d'un banc calcaire de nature géologique » (SC).
- banc-lit** 186, « Sorte de meuble encore fort usité dans les campagnes, et qui, comme son nom l'indique, sert de banc durant le jour, et, le soir, s'ouvre pour y laisser voir un lit » (SC).

- bas** 89, 96, 263, 264, en *bas* de, plus *bas*. Aucune source contemporaine ne signale ces expressions, qui signifient « en aval » ; le *GPFC* précise : « Le fleuve Saint-Laurent coulant vers l'est, on va *en bas*, on descend, quand on se dirige vers l'est. »
- batture** 131, « Se dit surtout, en hiver, d'une certaine étendue du bord d'une rivière, où les eaux, après un dégel, viennent sourdre à la surface des glaces, en les *battant* à coups précipités. Tout endroit de rivière de peu de profondeur, à fond de galets, au-dessus duquel les eaux *battent* en clapotis. Sur les bords de la mer, les 'brisants' deviennent aussi de la sorte des *battures* » (SC).
- bavasser** 98, « Corrupt[ion] de *bavarder*. Causer à bâtons rompus, parler de choses vaines et frivoles, parler inconsidérément, etc. » (SC). Voir TLFQ, p. 18-20.
- beigne** 183, « Le dictionnaire ne donne que *Beignet* ; mais nous aurions tort de renoncer aux *Beignes*, ou *croquignoles*, de notre invention » (OD). « Sorte de gâteau, frit dans le saindoux et saupoudré de sucre, qui est en grande faveur, surtout en hiver, à l'occasion des réceptions et fêtes de famille » (SC). OD ne précise pas le genre du mot ; SC et NED le donnent masculin ; Beaugrand l'emploie dans une tournure morphologiquement neutre ; dans le *GPFC*, le mot est présenté comme « *s[ubstantif] m[asculin] et f[éminin]* ».
- blackeye** 95, « *Blackaille*. Black-eye. Œil poché, œil au beurre noir » (OD). OD et NED donnent le mot féminin ; SC le donne masculin, genre qu'emploie Beaugrand.
- Blanche (sur le train de la)** 86. Aucune source contemporaine ne cite cette expression, que signale toutefois EZM : « *Train de la Blanche*. Loc[ution] signifiant au petit trot, lentement » ; le *GPFC* écrit à l'article *Blanche* : « *Aller le train de la Blanche* = aller lentement » ; et à l'article *Train* : « 2^o *Train de la Blanche* = allure lente ».
- blé-d'Inde** ou **blé d'Inde** 281, 283, « *Blé-d'Inde* [...]. Nom populaire du maïs » (SC).
- blonde** 81, 83, 89, 95, 124, « Jeune fille à qui l'on fait la cour : 'C'est sa blonde'. Pas fr[ançais] dans ce sens honnête » (OD). « Fiancée, promise, amante, maîtresse, etc. : – C'est sa *blonde*, c'est sa promise, sa bonne amie. [...] En certaines régions de France, le mot *blonde* est encore usité, mais ce terme y est toujours pris en assez mauvaise part, et pour désigner plus ou moins l'état de concubinage. Au Canada, par contre, on entend par *blonde* toute jeune fille quelconque à laquelle on fait la cour » (SC). Voir aussi TLFQ, p. 27.
- bluet** ou **bleuet** 121, « *Beluet*. Sorte d'airelle à la baie bleu foncé, et qui est très répandue au Canada, surtout dans la région du Saguenay, où il s'en fait à chaque saison une cueillette énorme. On dit aussi *Bluet* » (SC).

- boisson** 84, « Terme courant pour désigner toute liqueur fermentée, et en particulier pour le whiskey, l'eau-de-vie : – Prendre de la *boisson*, boire du whiskey, de l'eau-de-vie. Le mot *boisson* s'entend généralement en assez mauvaise part, à tel point même que, pour parler d'un ivrogne d'habitude, on fera simplement remarquer que *c'est un homme qui prend de la boisson* » (SC).
- bordée de neige** 185, « Locution toute canadienne ; conservons-la, elle est aussi logique que *Bordée d'injures* » (OD). « Ce qui tombe de neige en une seule fois. La *bordée* a toujours le caractère d'une tempête, ou du moins d'une chute abondante de neige » (SC).
- boss** 83, « Maître, bourgeois » (OD). « Celui qui est le maître, celui qui dirige » (SC).
- boucherie** 93, « *Boucherie (faire)*. Tuer un animal de boucherie quelconque [...]. À la campagne, et partout ailleurs parmi le peuple, *faire boucherie* signifie surtout tuer son porc gras, à l'époque des fêtes de Noël et du Jour de l'An. La boucherie est alors le prélude de toute une série de ripailles [...] » (SC).
- boufresse** 91, « *Bouffre, esse*. v[oir] Bougre. [...] *Bougre, esse*. Un drôle, un manant, un vaurien » (SC). « *Bouffre*. Bougre. Quel *bouffre* d'enfant ! Si je te poigne, mon petit *bouffre*, tu te feras arranger. *Bouffrèse*. Bougresse. Oh ! la *bouffrèse* de femme, elle devient de plus en plus insupportable » (NED).
- bourdillons** ou **bourdignons** 89, « *Bourguignon*. Ou *Bourdignon*. Mottes de terre gelée ou de neige durcie après une pluie, qui rendent les chemins très difficiles » (OD). Voir aussi SC : *Bourdignons, Bourguignons, Bourdillon*. Le GPFC donne les orthographes *Bourdignon* et *Bourdillon*.
- bourgeois** 82, « *Bourgeois* de chantier : Propriétaire d'un établissement de chantier » (SC). À ce sujet, voir L. Fréchette, *Mémoires intimes*, 1961, p. 55-61.
- brelot** 184, 189, « *Berlot*. Au Can[ada], sorte de *carriole* » (OD). « *Berlot*. Voiture-traîneau, à coffre peu élevé, afin d'obvier au danger de verser, et généralement à deux sièges, dont celui de devant se dissimule à volonté. Le *berlot* est le véhicule de voyage par excellence, au Canada, durant l'hiver » (SC). Le GPFC donne également l'orthographe *Berlot*, et non « *brelot* ». Voir aussi M. Juneau, *Problèmes de lexicologie québécoise*, 1977, p. 138-147, 242.
- brochée** 137, « *Brochetée*. Brochette. J'ai pris une belle *brochetée* de poissons » (NED, qui donne aussi : « *Broche*. Bois pour enfiler le poisson que l'on prend à la ligne »). *Brochée* n'apparaît pas dans les sources contemporaines, mais le GPFC le signale : « Poissons enfilés ensemble sur un même *brochet* » ; « *Brochet*. Corde fixée, à l'une de ses extrémités, sur une tige de bois formant barrette et, à l'autre, à une tige de bois en forme d'aiguille, et servant à enfiler les poissons qu'on a pris ».

- brunante** 132, 185, 198, 223, « C'est l'heure où finit le jour et commence la nuit, ou plutôt l'intervalle qui sépare le jour de la nuit ; il ne fait plus clair, mais pas encore noir, il fait *brun*. [...] À la *brunante* est une jolie expression qu'il faut conserver » (OD). Voir aussi SC : *Brenante*, *Breunante*, *Brunante*.
- bûcher** 140, « Abattre du bois. Cet ouvrier *bûche* pour un tel » (OD). SC et NED le donnent pour un *v[erbe] a[ctif]* ; le GPFC en fait un transitif employé absolument, qui signifie « Travailler à la coupe du bois » : c'est dans ce sens (travailler comme bûcheron) que Beaugrand l'utilise ici.
- cabaler** 106, « Action d'aller solliciter des votes, au domicile des électeurs, en faveur d'un candidat à une charge quelconque » (SC). « Travailler à obtenir des suffrages, faire de la propagande d'une manière générale » (NED).
- cabaleur** 92, 102, « Celui qui fait de la propagande à domicile, en temps d'élection, pour engager les hésitants à voter en faveur de son candidat » (SC).
- cage** 135, 139, « Train de bois flottant, radeau. [...] Mot du cru canadien que personne ne pouvait inventer à notre place ; gardons-le » (OD). « Dans le langage des voyageurs et des gens de chantier, la *cage* est un train-de-bois, formé de billots ou plançons amenés du chantier, et que l'on assujettit ensemble en manière de radeau, de telle sorte que le tout descende sans encombre le courant d'une rivière jusqu'au lieu de destination. *Cage* (*homme de*). v[oir] *Cageur*. *Cageur*. Celui qui travaille sur un train-de-bois ou *cage* » (SC). Voir J.-Ch. Taché, *Forestiers et voyageurs*, 1863, 2^e partie, chapitre XIX intitulé « Les hommes-de-cages » ; L. Fréchette, *Mémoires intimes*, 1961, p. 35-47.
- califourchon** 88, « Fourche des jambes » (NED).
- cambuse** 81, 82, 140, « Sorte de poêle rustique dans un *camp* de chantier, formé d'un cadre de charpente grossière, rempli de terre, et élevé de quelques pouces au milieu du logis » (SC). Voir J.-Ch. Taché, *Forestiers et voyageurs*, 1863, 2^e partie, chapitre XIX.
- camp** 140, « On appelle *camp* (le *p* se prononce ici), dans le langage des forestiers et des voyageurs canadiens, l'habitation toujours plus ou moins temporaire qu'on élève dans les bois. La signification s'étend aussi aux dépendances du logement, s'il en existe, et, par extension figurée, au personnel qui l'habite » (SC). C'est au sens d'équipe, donc au sens que SC considère comme figuré, que Beaugrand emploie le mot. Sur l'organisation du « camp », voir J.-Ch. Taché, *Forestiers et voyageurs*, 1863, 1^{re} partie, chapitre I, n. 3.
- capot** 186, « Ce mot ne désigne pas en fr[ançais] un habit. Il semble difficile, cependant, de remplacer le bon *capot* canadien par un *pardessus*, un *manteau*, une *capote*, une *houppelande*, un *paletot*, un *surtout*, une *redingote* » (OD). « Pardessus épais, pour homme, en

fourrure ou étoffe moelleuse, et qui recouvre tout le corps jusqu'aux genoux » (SC). Le *GPFC* précise : « *Capot* désigne proprement le grand paletot à capuchon, le *capot* en étoffe du pays que les *habitants* canadiens portent l'hiver. »

carcajou 85, 89, 104, 105, « Du montagnais *kar-ka-joo*. Animal carnassier, appartenant à la famille des blaireaux et qui habite principalement le Labrador. Les sauvages le désignent aussi sous le nom de *quâ-quâ-sut* (diable-des-bois) » (SC). Le *GPFC* précise : « Blaireau du Labrador, glouton ordinaire, *Gulo luscus*. C'est un animal très rusé et très voleur. »

cariole 83, « *Carriole*. En fr[ançais] Voiture à roues. Ici, voiture d'hiver à un seul ou deux sièges, composée d'une boîte placée sur deux patins très bas et en bois solide. Le français aurait dit *Trainneau*, mais ayant inventé la chose, nous aurions bien pu l'appeler *Carosse*, si nous l'avions voulu » (OD). Les leçons B et C de « La chasse-galerie » adoptent l'orthographe « *carriole* ».

cavalier 122, 133, 284, « Celui qui fait la cour à une jeune fille. [...] Pas fr[ançais] en ce sens » (OD).

chantier 80, 81, 82, 83, 85, 89, 90, 92, 94, 108, 110, 112, 138, 140, 141, 282, 286, le *chantier*, les *chantiers*, gens de *chantier*, faire *chantier*. « *Chantier*. N'est que canadien dans le sens d'exploitation forestière : Faire chantier, aller dans les chantiers, les hommes de chantier. Ce mot est un exemple de la nécessité où nous sommes parfois de forcer la langue française à se plier à nos exigences locales ; cette nécessité constitue un droit » (OD). « Établissement régulièrement organisé dans les forêts, en hiver, pour la coupe des bois. Quartier-général où se rassemblent les bûcherons, après leur journée de travail » (SC). Sur la vie, l'organisation et le fonctionnement des chantiers, voir J.-Ch. Taché, *Forestiers et voyageurs*, 1863, 1^{re} partie, notamment la n. 2 du chapitre I et tout le chapitre II intitulé « Le camp d'un chantier », et 2^e partie, chapitre XII.

chat sauvage 85, 104, 187, « Mammifère carnassier plantigrade, appartenant au genre *ursus*, et désigné en France sous le nom de *raton*, et plus spécialement *raton laveur* » (SC).

chemin du roi 111, 185, 189, « Rang. [...] Le chemin qui longe un fleuve ou une grande rivière s'appelle généralement le *Chemin du Roi* » (OD). « La grande route, la route principale. Sous la domination française, les premiers chemins de colonisation s'appelaient *Chemins du Roi*. Depuis, le nom s'est conservé, pour désigner toute route principale conduisant à un chef-lieu » (SC).

concession 121, 284, « Rang ou Concession ou Côte. Chemin pratiqué dans l'intérieur des terres et de chaque côté duquel sont construites les maisons des cultivateurs, propriétaires ou fermiers des terres adjacentes » (OD). « Partie de paroisse éloignée de l'église et du fleuve » (NED). SC donne une signification un peu différente, qui ne s'applique pas ici.

- conscience** 100, « *Conscience*. C'est conscience de faire cela. Fr[ançais] » (OD). Le GPFC indique : « *Être en conscience* = être coupable, pécher. Il est en conscience de parler ainsi de son prochain = c'est conscience de, il y a conscience à, il y a de la conscience à, c'est mal de parler ainsi... »
- cook** 81, 82, 95, 100, « *Couque*. De l'angl[ais] Cook. Cuisinier. Usité dans la marine fr[ançaise] » (OD). SC et NED donnent la même orthographe que OD.
- côtes sur le long** 95, « 'Avoir les côtes sur le long', être très fatigué d'une nuit passée sur la dure » (OD).
- coulée** 112, « Sorte de déclivité creusée au flanc d'une colline, au fond d'une vallée, quelquefois aussi en rase campagne, par un tassement de terrain, ou par le passage habituel des eaux en temps d'orage » (SC).
- coup** 82, 89, 91, 92, 103, 106, 108, 109, 110, 111, « *Coup (prendre un)*. Boire un verre » (OD). « *Coup*. Verre de liqueurs fortes. Cet homme ne se fait pas prier pour prendre un *coup*. [...] *Avoir pris un coup de trop*, avoir trop bu, au point de s'enivrer » (NED).
- coureur des bois** 80, 104, 192, « *Coureur-des-bois*. Chasseur, trappeur des bois, vivant du produit de sa chasse, et faisant le trafic des pelleteries » (SC).
- coureux** 86, 97, 103, « Qui aime à vagabonder de ci de là. Qui est toujours par les rues. Ce terme s'emploie généralement en mauvaise part, et pour désigner quelqu'un que l'on pense devoir *mal tourner* » (SC). « Personne aux mœurs dissolues » (NED). Voir « Courir ».
- courir** 81, 83, 95, 98, 103, 105, 106, 107, *courir* la chasse-galerie, *courir* le loup-garou, *courir* la galipotte (voir « Galipotte »), *courir* le farfadet. Cet emploi transitif du verbe « courir », calqué sur l'expression « courir la pretentaine » (p. 96), n'est relevé par aucune des sources contemporaines. Le GPFC signale : « *Courir les chemins, les rues, les champs* = vagabonder. *Courir le loup-garou, le fi-follet* = courir les chemins et les champs sous la forme d'un loup-garou, d'un feu follet. » Voir « Coureux ».
- crapet** 137, « *Crapais*. Petit poisson de forme oblongue, et aux côtés fort écrasés, que l'on trouve dans tous nos cours d'eau. Sa chair est assez estimée » (SC). NED orthographie *Crapet*. Le GPFC précise : « Il y a trois espèces de *crapets* : 1° le *crapet calicot* (*Pomoxys sparoides*, *strawberry-bass*) ; 2° le *crapet vert* (*Ambloplites rupestris*, *rock-bass*), aussi connu au Canada sous le nom de *crapet mondoux*, *crapet noir*, *brême* ; 3° le *crapet jaune* (*Eupomotis gibbosus*, *common sunfish*, *pumpkin-seed*), aussi connu au Canada sous le nom de *crapet-soleil*, *montre-d'or* ».
- c'te... cite** 86, « *C'te*. Cet, Cette. [...] *C'ticite*. v[oir] *C'tici*. *C'tici*. Celui-ci » (SC). Le GPFC signale *C'te* (Cette), *C'telle-cite* (Celle-ci), *C'ticite* (Celui-ci), *C'tucite* (Celui-ci) et *C'tuicite* (Celui-ci).

- danse** 88, « Soirée où l'on danse. Vas-tu à la *danse*, ce soir, chez Boulé ? » (NED)
- décapoter** [se] 90, « Ôter son capot, son manteau, et généralement tout ce qui sert à se protéger contre les intempéries du dehors » (SC). Voir « Capot ».
- dîner** 124, Aucune des sources contemporaines, ni le *GPFC*, ne précise qu'il s'agit ici du repas du midi. Ailleurs (p. 202, 204), Beaugrand emploie le mot dans son sens français.
- doré** 131, « Poisson très recherché pour la délicatesse de sa chair. Dans le monde des savants, on l'appelle *sauger* » (NED). Le *GPFC* précise : « Poisson de lac et de rivière (*Lucioperca Americana*) ».
- drave** 84, « *Drave*. V[oir] *Dérive*. *Dérive* (ou *Drive*, angl[ais] ou *Drave*). Dans le langage des travailleurs des chantiers, *faire la dérive* sig[nifie] surveiller la descente des pièces de bois (*billots* et *plançons*) qu'on a livrées au courant [...] à l'époque des grandes crues du printemps, pour les réunir toutes au même endroit, sur l'un de nos grands fleuves, où elles sont formées en radeaux, puis dirigées vers un port de mer, vers Québec principalement. *Flottage* est le mot fr[ançais] » (OD). SC et NED associent également « drave » à « dérive », ce que ne font pas le *GPFC* ni EZM, qui signalent seulement l'étymologie anglaise (« *to drive* »).
- engagé** 116, 268, « Domestique, serviteur, homme de peine » (OD). « Celui qui s'engage à servir durant un temps déterminé, et, plus spécialement, homme de service sur une ferme, homme voyant au train-train extérieur d'une habitation. On dit aussi *homme engagé* » (SC). Voir J. Provencher, *C'était l'été*, 1982, p. 20-26.
- engager** (s') 84, *s'engager* à lui (au diable). Aucune source contemporaine, non plus que le *GPFC*, ne signale l'emploi transitif indirect que fait Beaugrand de ce verbe, au sens de « se lier à ». On peut toutefois y voir une dérivation du substantif « Engagé » (voir plus haut) ; par ailleurs, NED définit aussi *S'engager* comme un anglicisme signifiant « se fiancer ».
- engagère (fille)** 88, « *Engagé*. [...] Au féminin, *Engagère* » (OD). « *Engagère (fille)*. Cuisinière, femme de chambre, et, plus généralement, bonne à tout faire » (SC).
- épluchette** 281, 282, 283, « Corvée pour *éplucher* du blé-d'Inde, qui sert de prétexte à une réunion joyeuse où l'on chante, où l'on danse, où l'on se livre à différents jeux » (OD).
- étirer** 95, « Étendre, allonger : *Étirer* de la tire » (SC). Voir « Tire ».
- éttoffe du pays** 186, « Grosse étoffe de laine, généralement tissée à domicile, sur les fermes » (SC). Le *GPFC* précise : « *Étoffe du pays* ou *grosse étoffe* = tissu à 4 lames, croisé, de 40 brins à la portée ».
- faraud** 88, « Faire le faraud, affecter des airs de prétention dans une toilette inaccoutumée » (OD). « *Faraud*, *aude*, adj[ectif]. Qui est dans ses habits de gala. [...] *Faraud* s'emploie aussi substantive-

ment, mais au masculin seulement, dans le sens de *cavalier* : C'est le *faraud* d'une telle, c'est son cavalier, son fiancé, son promis. Comme on le voit, aucun sens désobligeant ne s'attache, au Canada, au mot *faraud*. Il n'en est pas de même en France, où ce mot désigne surtout un fat de mauvais ton » (SC). Beaugrand emploie le mot sans connotation péjorative, dans le sens de « jeune homme » et de « cavalier » : « les farauds et les filles ».

farauder 90, 110, « Faire le faraud. Elle *faraude* comme une grande dame. Se requinquër » (OD). « S'emploie aussi comme verbe actif, dans le sens de courtoiser, faire le galant : Il est allé *farauder* sa prétendue, il est allé présenter ses hommages à sa belle » (SC).

fardoche 104, « *Fardoche*s, v[oir] Ferdoches. *Ferdoches*. Menus branchages poussant à la base d'un arbre. Assemblage plus ou moins épais d'arbrisseaux, d'arbustes, de broussailles, à la lisière d'une forêt, sur les bords d'une route, ou croissant dans des terrains marécageux, sur les terres nouvellement défrichées » (SC). Le *GPFC* et *EZM*, comme SC et NED, ne signalent le mot qu'au pluriel.

fête 111, se mettre en *fête*. « Faire une fête, ou fêter. *Se griser* » (OD). « *Fête* (*être en*). Être ivre, être parti pour la gloire » (SC). « *Être en fête, se mettre en fête, être ivre, s'enivrer* » (NED).

fi-follet 104, 279, 280, 285, « *Fifollet*. Feu-follet » (OD). « *Fi-follet*. Feu-follet. Le *fifollet* constitue encore une superstition fort répandue au Canada, surtout dans les campagnes. On continue à voir par là une âme en peine, courant les champs pour se faire délivrer d'un châtiment quelconque » (SC).

fil (dans le fin) 81. Aucune source contemporaine ne signale cette expression ; on trouve toutefois dans NED : « *Dans le fil*, avec beaucoup d'habileté. Cet ouvrage a été fait *dans le fil* » ; cet emploi est signalé par le *GPFC*, à l'article *Dans*.

filles 88, 123, « Ce mot n'a pas, au Canada, le sens souvent malhonnête que l'on y attache en France. Parlant, par exemple, de quelqu'un qui commence à se sentir du goût pour les *filles*, qui va *voir les filles*, on veut simplement dire par là qu'il aime la société des jeunes filles, qu'il fréquente les jeunes filles dans un but de mariage » (SC).

fillette 133, 183, 197. Aucune source contemporaine, non plus que le *GPFC*, ne signale le sens dans lequel Beaugrand emploie ce mot, celui de « jeune fille » (« une jeune fillette de 18 ans »). H. Fabre l'emploie dans un sens semblable (*Chroniques*, 1877, p. 34).

fin-fin 96. Aucune source contemporaine, ni le *GPFC*, ne signale cette expression ; on trouve toutefois : « *Fin, ine (pas)*. Un *pas fin* est celui qui n'est pas malin, qui ne montre aucune sagacité, qui est de la pâte de ceux qu'on roule facilement » (SC). « *Fin (faire le)*. Dissimuler, ne pas procéder franchement. Ne *fais pas le fin* avec moi, je connais ces histoires-là » (NED).

- fléchée (ceinture)** 186, « Ceinture de laine autrefois fort portée, surtout en hiver, et qui est ainsi nommée parce que, dans la trame, de nombreux fils de couleur se dirigent en tous sens en formes de flèches » (SC). Voir Marius Barbeau, *Peaux-rouges d'Amérique : leurs mœurs, leurs coutumes*, Montréal, Beauchemin, « Indiens d'Amérique », 1965, p. 118-121.
- fort** 137, 198, « Dans la région de Québec on dit souvent aller au *fort*, pour au *village*. Autrefois il y avait dans presque tous les villages un fort où les colons pouvaient se mettre à l'abri des incursions des Sauvages : de là l'expression » (OD).
- fraîche** 110, « *Prendre la fraîche* est un barbarisme. Respirer le frais » (OD). « Le frais du soir ou du matin » (SC).
- franc (bois)** 185, « *Bois-franc*. Bois dur et d'un grain serré, tel que fourni par l'érable, le hêtre, le frêne, le merisier, le noyer, etc., par opposition au bois mou du pin, du cèdre, de la pruche, de l'épinette, etc. » (SC).
- fréquenter** 124, 283, 286, « *Fréquenter* une fille. Lui faire la cour pour l'obtenir en mariage » (OD).
- fricot** 82, 88, 101, « Sig[nifie] *Ragoût*, d'après l'Académie ; nous en étendons le sens et nous disons : *Allons au fricot*. En Pic[ardie], Festin » (OD). « Mets particuliers aux cuisinières canadiennes, et dont le mot *fricot*, pris généralement, couvre la variété. Festin, dîner où sont conviés les parents et amis à l'occasion d'une fête de famille, d'une noce, etc. » (NED). Beaugrand emploie le mot dans ses deux sens, celui de « ragoût » et celui de « festin ».
- galipotte** ou **galipote** 103, « *Galipote (courir la)*. Courir le guilledou. Aller souvent, et surtout pendant la nuit, dans des lieux suspects. [...] En Saintonge, on dit la *Ganipote* pour la male-bête, et l'on entend par là des sorciers se changeant la nuit en chien blanc et courant le pays pour faire peur et faire mal au pauvre monde » (SC). « *Galipote*. Prétentaine. Courir la *galipote*, rôder à droite et à gauche sans but arrêté » (NED). Le *GPFC* précise : « Dans le Poitou, la *galipote* est un lutin qui prend la forme de toutes sortes d'animaux ; *courir la galipote*, c'est donc faire le loup-garou, avoir reçu un sort qui force à faire le loup-garou. » Beaugrand joue peut-être ici sur les deux sens de l'expression.
- glissantes** 82. Aucune source contemporaine, ni le *GPFC*, ne précise le sens de ce mot, que EZM définit comme une « sorte de ragoût très gras ». H. Berthelot écrit : « Les jours de fête on servait comme dessert de la *poutine glissante*. On appelait ainsi une pâte épaisse, coupée par carrés et bouillie dans l'eau. Ce mets se mangeait avec de la mélasse ou du sucre d'érable et ressemblait beaucoup aux crêpes blanches connues sous le nom de *grands-pères* » (*Montréal, le bon vieux temps*, 1919, première série, p. 111).
- gosser** 111, « Travailler le bois » (OD). « Le mot *gosser* s'emploie aussi au figuré, et comme verbe neutre, dans le sens d'*aller voir les filles*,

de fréquenter les jeunes filles dans un but de mariage » (SC). C'est dans ce sens figuré et comme verbe intransitif (« neutre », selon la classification de SC) que Beaugrand emploie le mot. Voir aussi TLFQ, p. 74-75.

goutte 107, « Spiritueux. C'en est un qui aime la *goutte* » (NED).

grand'charrette 110. Aucune source contemporaine ne signale le mot, mais le *GPFC* indique : « *Grand-charrette*. Charrette, voiture à deux roues comportant un plancher, munie de ridelles et d'échelettes, dont on se sert surtout pour transporter les moissons. »

gribouille 140, « Grabuge, noise, querelle » (OD). « Querelle, bisbille, dissension » (SC).

guignolée 83, « Ancienne coutume consistant à se réunir en bande, dans la nuit du 31 décembre, pour aller souhaiter la bonne année aux amis et connaissances, et faire une collecte pour les pauvres, en chantant la chanson de la Guignolée : Courir la *guignolée*, chanter la *guignolée*. On dit aussi la *ignolée*, l'*aguilanleu* » (SC). Sur la coutume et le chant de la guignolée, voir J.-Ch. Taché, *Forestiers et voyageurs*, 1863, 1^{re} partie, chapitre I, n. 1 ; E. Gagnon, *Chansons populaires du Canada*, p. 238-253.

habitant 86, 91, 98, 182, 267, 268, « Le *Paysan* n'existant pas au Canada, nous disons un *habitant* pour un cultivateur. Conservons le mot » (OD). « Cultivateur vivant à la campagne. Cette appellation remonte aux premiers temps de la colonie. Du temps de Champlain, il y avait deux espèces d'immigrants : les véritables, les sérieux, et les oiseaux de passage. On les distinguait en nommant les premiers, les *habitants*, et les seconds, les *hivernants* [...]. Les habitants sont restés attachés au sol, et les hivernants sont disparus les uns après les autres sans laisser de traces bien profondes » (NED).

haïr (ne pas) 103, « *Ne pas haïr* : Ne pas dédaigner, avoir du goût pour : Vous prendrez bien un coup ? – J'*haïs* pas ça. La lettre *h* de ce verbe ne s'aspire point, et le tréma est conservé à toutes les personnes et à tous les temps » (SC).

hart-rouge 99, 279, « *Hart rouge*. Cornouiller blanc » (NED). Le *GPFC* précise : « Cornouiller stolonifère » ; comme NED, il donne le mot pour féminin.

haut 81, 103, 104, 264, 271, en *haut* de la Gatineau, dans le *haut* du Saint-Maurice, plus *haut*. Aucune source contemporaine ne signale ces expressions, qui signifient « en amont » ; le *GPFC* précise : « Le fleuve Saint-Laurent coulant vers l'est, on va *en haut*, on monte, quand on se dirige vers l'ouest. Il en est de même [...] par rapport à d'autres cours d'eau. »

hivernement 286. Aucune source contemporaine ne donne au mot le sens dans lequel l'emploie ici Beaugrand, et qui correspond à celui que lui attribue EZM : « Passer l'hiver en chantier » ; on

trouve aussi, dans le *GPFC* : « *Hivarnement*. 3^o Séjour dans les chantiers ».

introduire 206, 269, « Angl[ais] *To introduce*, dans le sens de *présenter* une personne à une autre » (OD).

jamaïque 82, 89, 95, 110, 184, « Au bon vieux temps, avant l'ère des sophistications industrielles, nos ancêtres appelaient tout simplement *jamaïque* le rhum venant de cette île des Antilles. Le mot *jamaïque*, seul, leur suffisait, car il ne pouvait leur venir à l'idée que le premier épicier venu fabriquerait tranquillement, par la suite, du rhum dans sa cave, en appliquant à cette industrie quelques jolis petits secrets de chimie. Depuis, et grâce à un reste de confiance qui en dit long sur la naïveté des Canadiens, le mot *jamaïque* est resté pour désigner tout breuvage quelconque portant l'étiquette de *rhum* » (SC).

jaser 108, « Causer » (NED). Ni OD ni SC ne retiennent le sens canadien de ce mot, que le *GPFC* présente comme un verbe transitif signifiant « conter, raconter ». Voir aussi TLFQ, p. 85-87.

journalier 109, « Irrégulier. Cet ouvrier est un peu *journalier*, son ouvrage s'en ressent » (NED).

maître-chantre 115. Aucune source contemporaine, ni le *GPFC*, ne signale ce mot, qui ne figure pas non plus dans les dictionnaires français courants. Il désigne le paroissien qui dirige la chorale de l'église et est réputé posséder la plus belle voix. Voir « La Quête de l'Enfant-Jésus », p. 308-309.

maître de poste 198, « Directeur de la poste. (Angl[ais]) *post-master* » (NED).

malle 198, 244, le service des *malles*, la *malle* royale. « De l'ang[lais] *mail*. Ensemble des lettres, dépêches, journaux, etc., à bord d'un navire, ou d'un train de chemin de fer [...]. Par extension, le navire ou train de chemin de fer même, ayant à son bord le courrier-poste transatlantique [...]. Courrier-poste quelconque, désignant l'ensemble des lettres, etc., reçues ou expédiées en une fois » (SC). D'après SC, le mot semble associé au courrier d'outremer, ce qui correspond au contexte dans lequel l'emploi Beau-grand. Voir p. 233, n. 1.

marier 127, « V[erbe] a[ctif], Épouser. Il a *marié* une fille riche » (SC). Cet emploi du verbe est relevé mais dénoncé par OD. Dans « Mac-loune », le verbe est également employé dans le sens de « donner à marier » (p. 123), et, à la forme pronominale, dans le sens de « contracter mariage » (p. 124, 125, 126, 127).

micouane 95, « *Micouenne*. Mot tiré du sauvage. Grande cuillère de bois, qu'on emploie généralement pour tirer le pot-au-feu du chaudron, et, dans le peuple, pour servir la soupe » (OD). SC orthographie aussi *Micouan*, *Micouenne*, *Micoine*, *Micouaine*, *Micouane* et *Micouanne*.

- nippe** 91, 108, « Petit verre de liqueur spiritueuse » (SC).
- noirceur** 112, 113, « Obscurité. Donné par Littré » (OD). « Obscurité, ténèbres, noirceur de la nuit : Coucher à la *noirceur*, dormir sans lumière » (SC).
- original** 186, 194, 222, « Espèce de cerf atteignant une grande taille, et qui est l'élan de l'Amérique septentrionale » (SC). OD, NED et le *GPFC* ne signalent pas le mot.
- ouaouaron** 279, 280, « Du mot huron *Ouaraon*, grosse grenouille verte. Ce nom est imitatif du cri de l'animal. On dit qu'il *beugle*, et les Anglais l'appellent *Bull-frog*, grenouille-bœuf » (OD).
- ouidà, oui** 99, 109, « *Ouida ! oui !* Exclamation exprimant l'incrédulité » (NED). OD et SC ne signalent pas cette expression, non plus que le *GPFC*. Beaugrand l'orthographie « Ouidà, oui ! » et « Oui-dà ! oui ».
- outarde** 131, « Bernache du Canada » (NED). Le *GPFC* précise qu'il s'agit d'un « gros oiseau de l'ordre des palmipèdes ».
- parsouète** 83, « *Persouhaiter*. Assurer. Je vous *persouhate* que c'est la pure vérité » (NED). Le *GPFC* signale : « *Parsouète*, v[erbe] tr[ansitif], ind[icatif] prés[ent], 1^{re} per[sonne] sing[ulier]. *Je te parsouète que* = je t'assure que. *Parsuète, persuète, persuède* ».
- passable** 272, « Praticable. Les chemins sont bien *passables* cet automne » (NED).
- patte** 82, « Le mot *patte* se dit, au Canada, non-seulement des animaux qui ont des ongles ou des griffes, mais aussi de ceux qui ont des sabots, les extrémités enveloppées de cornes : Ragoût de *pattes* de cochon » (SC).
- pays d'en haut** 192, « *Pays (les) d'en haut*. Terme générique, sous lequel on désignait autrefois toute la région située dans la direction du haut Outaouais » (SC). Voir Jack Warwick. « Les 'pays d'en haut' dans l'imagination canadienne-française », *Études françaises*, vol. 2, n° 3, octobre 1966, p. 265-293.
- petit** ou **p'tit** (précédé d'un article et suivi du patronyme) 90, 91, 107, 110, 190, 282. Aucune source contemporaine, ni le *GPFC*, ne signale cet emploi de l'adjectif antéposé « petit », au sens de « jeune », pour désigner un fils ou une fille, généralement encore célibataire.
- pigeon (battre des ailes de)** 90. Aucune source contemporaine, non plus que le *GPFC*, ne relève cette expression, que L. Fréchette emploie aussi, dans « Marcel Aubin » (*Originaux et détraqués*, 1892, p. 250) ; elle signifie danser, s'agiter, faire la fête.
- piqueur** 83, 281, « Bûcheron chargé de dégrossir, d'ébrancher les arbres abattus sur un chantier » (SC).
- plorine** 193, « *Plarine*. Sorte de sucrerie, faite d'une pâte de sirop d'érable, à laquelle on a ajouté des amandes douces » (SC). NED

orthographe *Plârine*. Le *GPFC* écrit *Plârine*, et renvoie également à *Prâline*, qui a le même sens.

- poêle à fourneau** 183. Aucune source contemporaine ne signale ce terme, que le *GPFC* définit : « Fourneau de cuisine ou poêle-fourneau, cuisinière ». Voir aussi J. Provencher et J. Blanchet, *C'était le printemps*, 1980, p. 64-68.
- pointe** 99, « Trait piquant, allusion mordante que l'on glisse dans une conversation aigre douce, dans une altercation : Pousser des *pointes*, faire des insinuations blessantes » (SC).
- poudrierie** 185, « Neige soulevée en *poudre* par le vent : poussière de neige. Le mot est pur franco-canadien, et c'est le chef-d'œuvre de *notre* langue » (OD).
- pousser** 183, « Nous donnons à ce mot plusieurs acceptions qui ne sont pas admises : [...] *Pousser des chevaux* peut signifier peut-être leur faire faire des progrès, mais non pas les faire courir, les faire aller le plus vite possible » (OD). « Lutter de vitesse, dans le sens d'engager une joute de vitesse, soit à pied, soit à cheval ou en voiture » (SC).
- quart** 83, 110, « Baril quelconque, fût, tonneau, etc. » (SC). « Baril. Un *quart* de farine, de sirop, de bière, de lard, etc. » (NED). OD signale cet emploi pour le condamner.
- québécois** 222, « Qui habite Québec. Qui est de Québec » (SC). « Citoyen de Québec. Doit-on écrire *Québécois* ou *Québécois* ? [...] À mon sens, l'une ou l'autre orthographe peut s'écrire sans inconvénient » (NED). Québec désigne ici la ville, et non la province.
- quêteux** 120, « *Quêteux*. Ce mot est du 15^e siècle ; on épelait alors *questeux*. Avec le sens que nous donnons au mot, il ne remplace pas *quêteur*, car celui-ci n'est pas, tant s'en faut, toujours nécessaire. Il faut dire *Mendiant* » (OD). SC et NED admettent *Quêteux*. Le *GPFC* orthographie *Quêteux*, comme le fait Beaugrand.
- rang** 97, « Ordre, disposition, réunion de plusieurs terres, à la campagne, sous une même appellation, ou un même numéro, afin de faciliter les localisations de domiciles, et pour la plus grande commodité du cadastre, des transactions, etc. : Le *rang* Charlotte. Le 3^e, le 4^e *rang* de Saint-Dominique. On désigne aussi tout simplement, par *rang*, le chemin même pratiqué dans l'intérieur des terres, et auquel viennent aboutir les prés, les champs des cultivateurs » (SC).
- ravalements** 95, « *Ravalement*. Petit grenier qui sert de décharge. Va coucher sur les *ravalements* » (NED). Le *GPFC* précise : « *Ravalements*. Face supérieure du mur (d'une maison), sur le bord de laquelle s'appuie le toit ; [...] (par ext[ension]) grenier. Coucher sur les ravalements = sous les combles. Can[adien] *As-tu couché sur les ravalements* ? se dit à quelqu'un qui paraît avoir mal dormi ».

- reel** 90, « Mot anglais désignant une danse fort animée, à laquelle peuvent prendre part plusieurs danseurs à la fois, et qui est très en vogue dans les campagnes » (SC). Le *GPFC* donne comme exemple : « un *reel* à quatre ».
- refouler** 89. Aucune source contemporaine ne relève l'emploi intransitif de ce verbe ; NED signale cependant : « *Refoulis*. Mouvement de recul sous l'effort d'une grande pression ». Le *GPFC* écrit : « *Refouler*. 2^o intr[ansitif] Se tasser (en parlant d'un mur, d'une construction, etc.) [...]. 3^o intr[ansitif] Devenir plus serré (en parlant d'une étoffe), rétrécir » ; il reprend aussi la définition de *Refoulis* par NED, en donnant pour exemple : « Le *refoulis* des billots, des glaces ».
- relevée** 115, 126, 234, « L'après-midi. En France, ce mot n'est plus usité qu'au Palais de justice » (SC).
- renard (pâques de)** 99, 107, 110, 112, « Pâques en retard, ou communion de Pâques pour laquelle on attend que le jour de Pâques soit passé » (SC). L'expression est définie par Beaugrand (p. 109), qui l'emploie au masculin (p. 112) et écrit, une fois, « pâques de renards » (p. 99). Voir aussi J. Provencher et J. Blanchet, *C'était le printemps*, 1980, p. 98.
- respire** 85, « *Respir*. Respiration, souffle » (OD). SC donne *Respir* et *Respire*.
- revirer** 98, « Faire retourner. [...] S'emploie aussi sous la forme pronominale : Se revirer, tourner sur soi-même, se retourner » (SC). C'est dans ce sens, ignoré par OD, que Beaugrand emploie ici le mot. Le *GPFC* signale aussi : « *Revirer* 14^o intr[ansitif] Chavirer. Le canot a *reviré* ».
- rigodon** 89. OD et NED ne signalent pas le mot, non plus que le *GPFC* ; SC et EZM le définissent comme une danse ; aucune source ne le présente comme une « soirée de danse », sens dans lequel l'emploie ici Beaugrand.
- risée (entendre)** 82, « *Risée*. Dans le sens de *Plaisanterie* » (OD). Le *GPFC* signale : « Entendre la *risée* = bien prendre la plaisanterie ».
- robe** 83, 183, « Couverture d'hiver, en fourrure, pour l'usage de la voiture : Une *robe* de buffalo. Une *robe* de carriole » (SC). « Une *robe* de carriole, couverture de voyage en fourrure » (NED).
- rôdeuse** 81, « *Rôdeux*, *euse*. Grand. J'ai eu une *rôdeuse* de peur, hier la nuit » (NED). Le *GPFC* précise : « *Rôdeux*. 3^o (Exprime le superl[atif]) ».
- roulins** 128. Aucune source contemporaine, ni le *GPFC*, ne signale ce mot, dérivé sans doute de « roulis ».
- sacre** 94, « Juron, blasphème, imprécation : Lâcher des *sacres*, lâcher un feu roulant de jurons » (SC).

- sapinages** 101, 104, « *Sapinage*. Amas de branches de sapin » (OD). NED donne *Sapinages*.
- serouet** 132, « *Seurouet*, v[oir] Sourouët. *Sourouët*. Région du sud-ouest. Vent soufflant du sud-ouest. Dans les parages du bas Saint-Laurent et du Golfe, on désigne par *sourouët* un vent tout particulièrement violent » (SC). Le *GPFC* signale *Seroi*, *Seurouet* et *Sourouest*.
- sheer** 93, « *Shire*. Angl[ais] Embardée » (OD). SC ne signale pas le mot ; le *GPFC* l'orthographie *Sheer* et *Chire* ; EZM définit *Shire* (*prendre une*) par « bouliner, tomber ».
- snaque** 88, « De l'angl[ais] *snack*. Banquet, festin, repas somptueux, généralement donné pour fêter un anniversaire ou un événement remarquable » (SC).
- sucres (saison des)** 213, « *Sucres*. Ce mot s'emploie dans plusieurs acceptions caractéristiques. [...] *Le temps des sucres* : Saison où les érables commencent à couler, à l'époque du dégel » (SC). Le *GPFC* définit le *temps des sucres* comme la « saison où l'on fabrique le sucre d'érable ».
- talle** 99, « Une talle d'arbres, pour un *Bouquet* d'arbres » (OD). « Touffe de plantes, de tiges, de graminées, sortant du sol en pousses serrées : Une *talle* de fraises, de roses, etc. Bouquet d'arbres ou d'arbrisseaux, formant un tout bien compact » (SC).
- tire** 82, 95. « Mélasse ou sirop à demi durci sur le feu, et ensuite bien *étiré* avec les mains » (OD). « Mélasse ou sirop que l'on *tire* et *étire*, après cuisson, jusqu'à état satisfaisant de consistance. On tranche ensuite par petites croquettes, et la *tire* est prête à être servie » (SC).
- tortu-bossu** 118, « Tortillé irrégulièrement. Homme contrefait » (NED). Le mot, que ne signalent pas OD et SC, figure au *GPFC*.
- tough** 82, « *Tough*, *teuf*. [...] Dur, grossier. Les gars des chantiers sont tous des *tough* » (NED). Ignoré par OD et SC, le mot, orthographié *Toffe*, est défini par EZM (« Grossier, rude, solide ») et figure au *GPFC*, où il signifie, comme substantif : « Personne de caractère difficile, dur, grossier, personne résistable, endurante, imperturbable ».
- traîne** 272. OD et SC distinguent la *Traîne* – « Traîneau grossier, garni de ridelles, et servant ordinairement, en hiver, au transport du bois de chauffage » (SC) – de la *Traîne sauvage* ou *Tobogane* – « Sorte de traîneau, composé d'une longue planche de bois flexible, recourbée à une extrémité » (SC). Le contexte laisse croire que c'est dans ce deuxième sens que Beaugrand emploie le mot.
- travaillant** 140, « Travailleur, laborieux, qui aime à travailler » (SC). « Ouvrier. Un bon *travaillant* » (NED). SC note aussi l'emploi du mot dans le sens de « travailleur, ouvrier, manœuvre, employé » ; Beaugrand, quant à lui, emploie le mot français « travailleur » (p. 140).

- traverse** 184, 185, 272, « Traversée, passage » (SC). À ce sens général (« Lieu où l'on traverse, d'où l'on traverse une rivière »), le *GPFC* ajoute un sens plus précis, dans lequel le mot est employé par Beaugrand : « Chemin tracé sur la glace qui recouvre une rivière, un lac, et allant d'une rive à l'autre ».
- trigauder** 91. Aucune source contemporaine ne signale ce mot ; EZM définit *Trigaudeux* : « Qui n'agit pas franchement » ; le *GPFC* définit ainsi le verbe : « 1^o Taquiner. Quand il ne *trigaude* pas quelqu'un, celui-là, il* n'est pas heureux. 2^o Inquiéter : ça le *trigaudait* ».
- trognon** 107, 112. OD et SC ne signalent pas ce mot, non plus que le *GPFC* ; NED lui donne un des sens qu'il a dans le *Lexis* : « *Petit trognon*, jolie petite fille » ; mais le terme signifie ici « derrière » ou « trou du cul ».
- varveau** 132, « *Verveux*, sorte de filet ou de panier en entonnoir pour prendre du poisson » (OD). « Sorte de seine grossière, pour la pêche du poisson » (SC). NED donne *Verveau*.
- V'limeux** 104, 107, « *Vlimeux*, v[oir] *Velimeux*. *Velimeux*. Venimeux, vénéneux. Au figuré, celui ou ce qui est infâme, coquin, traître. Qui se plaît à médire, à supposer partout du mal » (SC). Le *GPFC* retient les orthographes *Velimeux* et *V'limeux*, et note la tournure superlative *Un velimeux de, une velimeuse de*. Voir aussi TLFQ, p. 133-136.
- voir** 285, « *Voir (aller) les filles*. Visiter, fréquenter les jeunes filles. En général, dire de quelqu'un qu'il *va voir une jeune fille*, c'est laisser entendre qu'il est très empressé auprès d'elle, et qu'il lui fait des visites réitérées dans un but probable de mariage » (SC).
- voyageur** 80, 135, 138, 139, 265, 267, « Can[adien] Employé dans la marine fluviale, dans les *chantiers*, sur les *cageux*, mais surtout dans les expéditions au Nord-Ouest » (OD). La meilleure évocation du « voyageur » est sans doute celle de J.-Ch. Taché, dans l'avis « Au lecteur » de *Forestiers et voyageurs* (1863), que cite d'ailleurs SC. Quant à Beaugrand, il écrit dans *Jeanne la fileuse* (1980, p. 85) : « On appelle *voyageur* au Canada, le bûcheron de profession qui se dirige chaque année vers les forêts du Nord et du Nord-Ouest, et le *Coureur de bois* qui fait la chasse et le commerce des fourrures. »

BIBLIOGRAPHIE

A – ÉCRITS D'HONORÉ BEAUGRAND

I – *La Chasse-galerie*

La Chasse-galerie, légendes canadiennes [titre gravé sur la couverture : *La Chasse-galerie et autres légendes*], Montréal, s. édit., 1900, 123 p. Illustrations d'Henri Julien, Henry Sandham et Raoul Barré. [Comprend : « La chasse-galerie », « Le loup-garou », « La bête à grand'queue », « Macloune », « Le père Louison ».]

La Chasse-galerie, légendes canadiennes, préface de François Ricard, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1973, 93 p. [Reproduit, à quelques écarts près, le texte de l'édition de 1900, auquel a été ajouté « Le fantôme de l'avare », extrait de la deuxième édition de *Jeanne la fileuse*.]

La Chasse-galerie, chronologie et bibliographie d'Aurélien Boivin, Montréal, Fides, « Bibliothèque québécoise », 1979, 107 p. [Reproduit l'édition de 1973, y compris la préface de François Ricard.]

II – *Les récits*¹

« La chasse-galerie »

« La chasse-galerie. Conte du jour de l'an », *la Patrie*, 31 décembre 1891, p. 1-2.

1. Pour chacun des quinze récits de Beaugrand contenus dans le présent ouvrage, on trouvera ici la liste chronologique de ses éditions dans des volumes ou des périodiques. Ces éditions se répartissent, le cas échéant, en trois groupes : sont d'abord présentées les leçons retenues pour l'établissement du texte et des variantes de la présente édition ; viennent ensuite les autres leçons, plus incertaines, publiées avant puis après la mort de l'auteur (1906). Les trois éditions de *la Chasse-galerie* signalées dans la section précédente sont rappelées ici par leur date seulement : 1900, 1973, 1979.

- « La chasse-galerie », dans Louis Fréchette, dir., *À la mémoire de Alphonse Lusignan, hommage de ses amis et confrères*, Montréal, Désaulniers et Leblanc, 1892, p. 289-312.
- « La chasse-galerie », dans *Almanach du peuple illustré 1893*, Montréal, C.-O. Beauchemin, 1892, p. 58-76, illustrations d'Henri Julien.
- « La chasse-galerie », dans *la Chasse-galerie*, 1900, p. 8-34, illustrations d'Henri Julien.
- « La chasse-galerie », dans É.-Z. Massicotte, *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle*, Montréal, C.-O. Beauchemin, 1902, p. 207-224.
- « La chasse-galerie », *le Protecteur du Saguenay*, 29 octobre 1898, p. 1 ; 2 novembre 1898, p. 1 ; 5 novembre 1898, p. 1. « La chasse-galerie », *le Monde illustré*, 28 décembre 1901, p. 565-568, illustrations d'Henri Julien.
- « La chasse-galerie », dans É.-Z. Massicotte, *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1908, p. 207-224 [réédition de l'ouvrage de 1902]. « La chasse-galerie », dans É.-Z. Massicotte, *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle*, 2^e série, Montréal, Librairie Beauchemin, « Bibliothèque canadienne / Collection Dollard », 1913, p. 11-40. « Pages oubliées canadiennes. La chasse-galerie », *le Réveil*, 15 avril 1916, p. 4 ; 17 avril 1916, p. 6. « Légendes canadiennes. La chasse-galerie », *le Nationaliste*, 10 septembre 1916, p. 4. « La chasse galerie », dans *Contes canadiens* [avec « Les trois diables » de Paul Stevens et « Tom Caribou » de Louis Fréchette], Montréal, Librairie Beauchemin, 1919, p. 35-64, illustrations d'Henri Julien. « La chasse-galerie », dans É.-Z. Massicotte, *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle*, 2^e série, Montréal, Librairie Beauchemin, « Bibliothèque canadienne / Collection Dollard », 1924, p. 11-36. « La chasse-galerie », dans *Almanach du peuple Beauchemin 1927*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1926, p. 351-360, illustrations d'Henri Julien. « La chasse-galerie », dans H. Beaugrand, L. Fréchette, P. Stevens, *Contes d'autrefois*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1946, p. 253-274, illustrations d'Henri Julien. « La chasse-galerie », dans Guy Boulizon, *Contes et récits canadiens d'autrefois*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1961, p. 61-78. « La chasse-galerie », dans J. Du Berger, *les Légendes d'Amérique française*, Québec, Presses de l'université Laval, 1973, p. 199-207. « La chasse-galerie », dans *la Chasse-galerie*, 1973, p. 19-32. « La chasse-galerie », dans *la Chasse-galerie*, 1979, p. 17-31. « La chasse-galerie », dans Aurélien Boivin, *le Conte fantastique québécois au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, « Bibliothèque québécoise », 1987, p. 197-214.

Traduction anglaise (par l'auteur) :

« La chasse-galerie », *The Century Illustrated Monthly Magazine* (New York), août 1892, p. 496-502, illustrations d'Henri Julien. « La chasse-galerie », dans *La Chasse-Galerie and Other Canadian Stories*, Montréal, s. édit., 1900, p. 8-66, illustrations d'Henri Julien. « La chasse-galerie », *Québec*, Londres, vol. 8, n° 12, janvier 1934, p. 220-224.

« Le loup-garou »

« Le loup-garou. Conte populaire », *la Patrie*, 16 janvier 1892, p. 1-2.

« Le loup-garou », dans *la Chasse-galerie*, 1900, p. 36-54, illustrations de Raoul Barré et Henry Sandham.

« Le loup-garou », dans *la Chasse-galerie*, 1973, p. 33-42. « Le loup-garou », dans *la Chasse-galerie*, 1979, p. 33-42.

« La bête à grand'queue »

« La bête à grand-queue. Récit populaire », *la Patrie*, 20 février 1892, p. 1.

« La bête à grand'queue », dans *la Chasse-galerie*, 1900, p. 56-76, illustrations de Raoul Barré.

« La bête à grand'queue », *le Monde illustré*, 18 janvier 1902, p. 636-638, illustrations de Raoul Barré.

« La bête à grand'queue », dans *la Chasse-galerie*, 1973, p. 43-54. « La bête à grand'queue », dans *la Chasse-galerie*, 1979, p. 43-54. « La bête à grand'queue », dans Aurélien Boivin, *le Conte fantastique québécois au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, « Bibliothèque québécoise », 1987, p. 215-229.

« Macloune »

« Macloune », *la Patrie*, 21 janvier 1892, p. 1.

« Macloune », dans *la Chasse-galerie*, 1900, p. 77-99, illustrations de Raoul Barré.

« Macloune », *les Débats*, 29 avril 1900, supplément, s. p.

« Macloune », *le Journal de Françoise*, 19 octobre 1907, p. 218-221. « Macloune », dans *la Chasse-galerie*, 1973, p. 55-68. « Macloune », dans *la Chasse-galerie*, 1979, p. 55-68.

Traduction anglaise (par l'auteur) :

« Macloune », dans *New Studies of Canadian Folk Lore*, Montréal, Renouf, 1904, p. 25-44, illustrations de Raoul Barré.

« Le père Louison »

« Le père Louison », *la Patrie*, 5 décembre 1891, p. 1.

« Le père Louison », dans *la Chasse-galerie*, 1900, p. 101-123, illustrations de Raoul Barré.

« Le père Louison », dans *la Chasse-galerie*, 1973, p. 69-82. « Le père Louison », dans *la Chasse-galerie*, 1979, p. 69-82.

« Anita »

« Quand j'étais chez Dupin. À M. Faucher de St. Maurice, ex-capitaine d'infanterie légère au Mexique », *l'Écho du Canada* (Fall River), 3 avril 1875, p. 1 ; 10 avril 1875, p. 1 ; 17 avril 1875, p. 1 ; 1^{er} mai 1875, p. 1.

« Feuilleton du *Fédéral*. Anita. Souvenirs de la campagne du Mexique », *le Fédéral*, 4 mai 1878, p. 1, 4 ; 7 mai 1878, p. 1, 4 ; 9 mai 1878, p. 1.

« Feuilleton de *la Patrie*. Anita. Souvenirs de la campagne du Mexique », *la Patrie*, 25 février 1879, p. 4 ; 26 février 1879, p. 4 ; 27 février 1879, p. 4.

Anita. Souvenirs d'un contre-guérillas, s. l. [Montréal], s. édit., s. d. [1881 ?], 36 p., illustrations anonymes.

« Anita. Souvenirs d'un contre-guérillas. Conférence faite devant le Cercle Montcalm de Fall River le 11 juin 1874 », dans *Mélanges, trois conférences*, Montréal, s. édit. [La Patrie], 1888, p. 121-149.

« Le fantôme de l'avare »

« Le fantôme de l'avare. Légende du jour de l'an », *l'Écho du Canada, journal illustré* (Fall River), 2 janvier 1875, p. 1-2, illustration anonyme.

« Le fantôme de l'avare. Légende du jour de l'an », *le Courrier de Montréal*, 25 août 1875, p. 1-2, illustration anonyme.

« Le fantôme de l'avare », dans *Jeanne la fileuse, épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis*, Fall River, Fiske et Munroe, 1878, p. 29-39.

« Le fantôme de l'avare », dans *Jeanne la fileuse [...]*, deuxième édition, Montréal, La Patrie, 1888, p. 32-44.

« L'avare. Conte du jour de l'an », *la Patrie*, 31 décembre 1896, p. 1.

« Le fantôme de l'avare », dans « Jeanne la fileuse [...] », *le Progrès* (Sherbrooke), 18 avril 1878, p. 1 ; 25 avril 1878, p. 1. « Le fantôme de l'avare », dans « Jeanne la fileuse [...] », *le*

Pionnier de Sherbrooke, 10 mai 1878, p. 1 ; 17 mai 1878, p. 1. « Le fantôme de l'avare », dans « Jeanne la fileuse [...] », *le Fédéral*, 23 mai 1878, p. 4 ; 25 mai 1878, p. 1 ; 28 mai 1878, p. 1. « Le fantôme de l'avare », dans « Jeanne la fileuse [...] », *la Patrie*, 5 mars 1880, p. 4 ; 6 mars 1880, p. 4 ; 8 mars 1880, p. 4.

« Le Fantôme de l'avare », dans « Jeanne la fileuse [...] », *le Réveil*, 20 janvier 1917, p. 3 ; 22 janvier 1917, p. 3. « Le fantôme de l'avare », dans *la Chasse-galerie*, 1973, p. 83-92. « Le fantôme de l'avare », dans *la Chasse-galerie*, 1979, p. 83-92. « Le fantôme de l'avare », dans *Jeanne la fileuse [...]*, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1980, p. 98-106. « Le fantôme de l'avare », dans Aurélien Boivin, *le Conte fantastique québécois au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, « Bibliothèque québécoise », 1987, p. 231-241.

« Le legs du missionnaire »

« Le legs du missionnaire. Récit du Nord-Ouest », *l'Écho du Canada, journal illustré* (Fall River), 9 janvier 1875, p. 1-2, illustration anonyme.

« Le legs du missionnaire. Récit du Nord-Ouest », *le Courrier de Montréal*, 1^{er} septembre 1875, p. 1-2, illustration anonyme.

[« Le legs du missionnaire »], dans *Jeanne la fileuse, épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis*, Fall River, Fiske et Munroe, 1878, p. 80-88.

[« Le legs du missionnaire »], dans *Jeanne la fileuse [...]*, deuxième édition, Montréal, *La Patrie*, 1888, p. 87-97.

« Le legs du missionnaire. Récit du Nord-Ouest », *l'Union des Cantons de l'Est* (Arthabaskaville), 30 septembre 1875, p. 1 ; 7 octobre 1875, p. 1. « Le legs du missionnaire. Récit du Nord-Ouest », *le Canadien*, 22 octobre 1877, p. 2. [« Le legs du missionnaire »], dans « Jeanne la fileuse [...] », *le Fédéral*, 8 juin 1878, p. 4 ; 11 juin 1878, p. 1, 4. [« Le legs du missionnaire »], dans « Jeanne la fileuse [...] », *le Pionnier de Sherbrooke*, 14 juin 1878, p. 1 ; 21 juin 1878, p. 1. [« Le legs du missionnaire »], dans « Jeanne la fileuse [...] », *la Patrie*, 12 mars 1880, p. 4 ; 13 mars 1880, p. 4.

[« Le legs du missionnaire »], dans « Jeanne la fileuse [...] », *le Réveil*, 27 janvier 1917, p. 3 ; 30 janvier 1917, p. 3. [« Le legs du missionnaire »], dans *Jeanne la fileuse [...]*, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1980, p. 139-146.

« La vengeance d'un lâche »

« La vengeance d'un lâche », *l'Écho du Canada, journal illustré* (Fall River), 16 janvier 1875, p. 1-2, illustration anonyme.

« Vengeance d'un lâche », *le Courrier de Montréal*, 8 septembre 1875, p. 1-2, illustration anonyme.

« La vengeance d'un lâche », *le Fédéral*, 18 mai 1878, p. 1, 4.

« Vengeance d'un lâche », *l'Union des Cantons de l'Est* (Arthabaskaville), 23 septembre 1875, p. 1-2.

« Vengeance d'un lâche », *Album universel*, 15 juin 1907, p. 211-212.

« Ma première pipe de tabac »

« Ma première pipe de tabac. Souvenirs de collège », *l'Écho du Canada, journal illustré* (Fall River), 30 janvier 1875, p. 1-2, illustration anonyme.

« Ma première pipe de tabac. Souvenirs de collège », *le Courrier de Montréal*, 6 octobre 1875, p. 1, illustration anonyme.

« Les brigands de la côte »

« Les voleurs d'épaves », *l'Écho du Canada, journal illustré* (Fall River), 20 février 1875, p. 1, illustration anonyme.

« Les écumeurs de la côte », *le Courrier de Montréal*, 11 août 1875, p. 1, illustration anonyme.

« Les brigands de la côte », *le Fédéral*, 14 mai 1878, p. 1 ; 16 mai 1878, p. 1 [signé « Spectator »].

« Une légende du Nord Pacifique »

« Une légende du Nord Pacifique », *la Patrie*, 20 février 1893, p. 1.

Texte anglais : « A Legend of the North Pacific », dans *New Studies of Canadian Folk Lore*, Montréal, Renouf, 1904, p. 115-130.

« Les hantises de l'au-delà »

« Article de M. Beaugrand sur la télépathie ou les hantises de l'au-delà », *Album universel*, 25 octobre 1902, p. 620-621.

« Liowata »

« Feuilleton. Liowata, épisode de 1759 », *l'Écho du Canada* (Fall River), 23 août 1873, p. 1, 4 ; 30 août 1873, p. 1, 4 ; 6 septembre 1873, p. 1, 4 ; 13 septembre 1873, p. 1, 4 ; 20 septembre 1873, p. 1, 4.

« Les feux-follets »

« Les feux-follets », fascicule imprimé, s. p. [16 pages], « Canadian Pamphlets Collection », Rare Books Department, bibliothèque McLennan, université McGill, Montréal.

III – Autres écrits

Roman

Jeanne la fileuse, épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis, Fall River, Fiske & Munroe, 1878, vi, 300 p.

Deuxième édition, Montréal, La Patrie, 1888, iv, 330 p.

Édition préparée et présentée par Roger Le Moine, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1980, 310 p.

Récits de voyage

De Montréal à Victoria par le Transcontinental canadien. Conférence faite devant la Chambre de commerce du district de Montréal le 23 mars 1887, Montréal, La Patrie, 1887, 52 p. ; illustré de gravures anonymes [texte paru également dans *la Patrie*, 24 mars 1887, p. 1-2 ; dans *Paris-Canada*, 26 mai-7 juillet 1887 ; et repris dans *Mélanges, trois conférences*, 1888].

Lettres de voyage : France, Italie, Sicile, Malte, Tunisie, Algérie, Espagne, Montréal, La Patrie, 1889, 350 p. [textes précédemment parus dans *la Patrie* entre le 13 novembre 1888 et le 30 mars 1889].

Six mois dans les Montagnes-Rocheuses : Colorado, Utah, Nouveau-Mexique, préface de Louis Fréchette, Montréal, Granger Frères, 1890, 323 p. Illustrations.

« Autour du monde I – De Montréal à Yokohama – Le transcontinental canadien – Vancouver – L'impératrice de Chine – La traversée – Un bout d'histoire du Japon », *la Patrie*, 12 novembre 1892, p. 1 ; « Autour du monde II – Hong Kong, Chine, 24 novembre 1892 », *la Patrie*, 29 décembre 1892, p. 1 ; « Autour du monde IV – Voyage au Tonkin : Haïnan – La baie d'Halong – Haïphong – Hanoï – Quatre exécutions – Les Charbonnages – Les pirates », *la Patrie*, 18 mars 1893, p. 1 ; « Autour du monde V – Comme quoi on rencontre des Canadiens dans tous les pays du monde, sous tous les climats et dans toutes les latitudes », *la Patrie*, 29 avril 1893, p. 1².

« Lettres de voyage – Paris, 25 septembre 1894 », *la Patrie*, 9 octobre 1894, p. 1 ; « Lettres de voyage II – Un baptême à Péronne », *la Patrie*, 13 octobre 1894, p. 1.

Discours et conférences

Rapport sur la population canadienne française de Fall River Mass., s. l. n. d., s. édit., 6 p., salle Gagnon, Bibliothèque muni-

2. Il n'y a pas de « Autour du monde III », la « Légende du Nord Pacifique » publiée le 20 février 1893 en tenant lieu.

cipale de Montréal [texte vraisemblablement lu à Montréal, lors des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste de 1874].

- « Discours de M. Beaugrand », dans H. Giroux, dir., *Grand cinquantenaire de la St-Jean-Baptiste*, Montréal, L'Étendard, 1884, p. 122-123.

Discours d'inauguration de Son Honneur H. Beaugrand, maire de Montréal, le 9 mars 1885, Montréal, s. édit., 7 p., salle Gagnon, Bibliothèque municipale de Montréal.

Mélanges, trois conférences : I – De Montréal à Victoria ; II – Le journal, son origine et son histoire ; III – Anita, souvenirs d'un contreguérilla, Montréal, s. édit. [La Patrie], 1888, 151 p.

Poèmes

- « Hymne du Cercle Montcalm, paroles par H. Beaugrand, musique de A. Mignault » (1874), dans H. A. Dubuque, *le Guide canadien-français ou Almanach des adresses de Fall River et notes historiques sur les Canadiens de Fall River*, Fall River, Edmond-F. Lamoureux, 1888, p. 181.

- « La Malbaie (sonnet) », dans *24 février 1882, troisième anniversaire de « La Patrie »* (brochure), Montréal, La Patrie, 1882, p. 38.

Articles³

- « Études bibliographiques », *le Canadien*, 2 novembre 1874, p. 1 ; article repris dans *l'Opinion publique*, 5 novembre 1874, p. 542 [sur *De Québec à Mexico* de Faucher de Saint-Maurice].
- « La Patrie », dans *24 février 1882, troisième anniversaire de « La Patrie »* (brochure), Montréal, La Patrie, 1882, p. 1-4.
- « Feu Alphonse Lusignan », *la Patrie*, 9 janvier 1892, p. 1.

Divers

Le Vieux Montréal 1611-1803, dessins de P.-L. Morin, Montréal, H. Beaugrand, 1884, s. p., avec un sonnet de Louis Fréchette.

Catalogue de la bibliothèque de H. Beaugrand, deuxième édition⁴, Montréal, s. édit., 15 août 1884, s. p. (Lande Collection,

3. La bibliographie complète des articles de Beaugrand, qui demanderait un dépouillement systématique des journaux qu'il a fondés et rédigés (voir plus bas, p. 347-348), reste toujours à faire, de même que l'analyse de ses articles et essais.

4. Cette indication laisse entendre que Beaugrand aurait publié avant celui-ci un premier catalogue de sa bibliothèque. Aucun exemplaire de ce document n'est connu aujourd'hui.

bibliothèque McLennan, université McGill, Montréal ; Thomas Fischer Library, Université de Toronto).

Textes en langue anglaise

Across the Continent via the Canadian Pacific Railway, a lecture delivered [...] under the auspices of the Montreal District Board of Trade, 23 mars 1887, Montréal, s. édit., 9 p.

« The Attitude of the French Canadians », *The Forum* (New York), vol. 5, juillet 1889, p. 521-530.

« La Quête de l'Enfant-Jésus », *The Canadian Magazine* (Toronto), vol. 2, n° 2, décembre 1893, p. 117-127, illustrations d'Henri Julien ; repris, avec ses illustrations, dans *La Chasse-Galerie and Other Canadian Stories*, Montréal, s. édit., 1900, p. 69-101.

« The Werwolves », *The Century Illustrated Monthly Magazine* (New York), octobre 1898, p. 814-823, illustrations de H. Sandham ; repris, avec ses illustrations, dans *La Chasse-galerie and Other Canadian Stories*, Montréal, s. édit., 1900, p. 38-67 ; reproduit, avec le sous-titre « A Legend of Old Quebec », dans *Québec*, Londres, vol. 10, n° 12, janvier 1936, p. 197-200.

La Chasse-Galerie and Other Canadian Stories [titre gravé sur la couverture : *La Chasse-Galerie and Other Tales*], Montréal, s. édit., 1900, 101 p. Illustrations d'Henri Julien, H. Sandham et Raoul Barré. [Comprend : « La Chasse-Galerie », « The Werwolves », « La Quête de l'Enfant-Jésus ».]

New Studies of Canadian Folk Lore, Montréal, E. M. Renouf, s. d. [1904], 130 p., préface de W. D. Lighthall, illustrations de Raoul Barré. [Comprend : « The Goblin Lore of French Canada », « Macloune », « Indian Picture and Symbol Writing », « A Legend of the North Pacific ».]

Journaux

L'Écho du Canada (hebdomadaire)

a) Du 19 juillet 1873 au 20 septembre 1873 : *l'Écho du Canada, organe de la population canadienne-française de Fall River, Fall River* ;

b) du 27 septembre 1873 au 19 décembre 1874 : *l'Écho du Canada, organe de la population franco-canadienne des États-Unis, Fall River, Lowell, Boston* ;

c) du 2 janvier 1875 au 20 mars 1875 : *l'Écho du Canada, journal illustré, Fall River, Lowell* ;

d) du 27 mars 1875 au 19 juin 1875 : *l'Écho du Canada*, Fall River, Lowell⁵.

La République, journal hebdomadaire

a) Du 2 octobre 1875 au 5 février 1876 : Boston ;

b) du 19 février 1876 au 4 juillet 1876 : Fall River ;

c) du 9 septembre 1876 au 17 février 1877 : Saint-Louis⁶.

Le Fédéral, journal politique, de nouvelles et d'annonces, Ottawa (paraissant trois fois la semaine)

Du 4 mai 1878 au 14 septembre 1878⁷.

Le Farceur, Montréal (hebdomadaire)

Du 26 octobre 1878 au 22 février 1879⁸.

La Patrie, journal du soir, Montréal (quotidien)

Du 24 février 1879 au 6 février 1879⁹.

B – ÉCRITS SUR BEAUGRAND ET SON ŒUVRE

I – Bibliographies

BOIVIN, Aurélien, *le Conte littéraire québécois au XIX^e siècle, essai de bibliographie critique et analytique*, préface de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1975, p. 4, 53-60.

5. On peut consulter ce journal à la salle Gagnon de la Bibliothèque municipale de Montréal et à l'*American Antiquarian Society* de Worcester (Massachusetts).

6. D'après le *Catalogue de la bibliothèque de H. Beaugrand* (1884), la *République* a continué d'être publiée jusqu'en 1878. À ma connaissance, toutefois, aucun exemplaire n'est disponible aujourd'hui pour la période qui suit le 17 février 1877, alors qu'il semble que le journal ait de nouveau été publié à Fall River. On peut consulter les exemplaires encore existants à la salle Gagnon et à l'*American Antiquarian Society*.

7. On peut consulter ce journal à la Bibliothèque nationale du Canada, à Ottawa.

8. Cette période va de la fondation du journal jusqu'au moment où Beaugrand cesse d'en être l'éditeur-propriétaire. Cédé à Poirier et Cie, le *Farceur* paraîtra jusqu'au 29 mars 1879 ; il sera de nouveau publié du 5 mai 1883 au 29 mars 1884, par Plinguet et Cie, dont l'adresse est la même que celle de la *Patrie*. On peut consulter ce journal à la salle Gagnon.

9. Cette période va de la fondation du journal jusqu'au moment où Beaugrand cesse d'en être le propriétaire. Sur la *Patrie*, voir P. Saint-Arnaud, « *La Patrie*, 1879-1880 », 1969 ; L.-L. Laurin, « Le nationalisme et le radicalisme du journal la *Patrie*, 1879-1897 », 1973 ; A. Beaulieu et J. Hamelin, *la Presse québécoise des origines à nos jours*, t. II, 1975, p. 287-290 ; A. Boivin, « Les périodiques et la diffusion du conte québécois au XIX^e siècle », 1976, p. 100.

- BOIVIN, Aurélien, « Bibliographie », dans Honoré Beaugrand, *la Chasse-galerie*, Montréal, Fides, « Bibliothèque québécoise », 1979, p. 99-106.
- CANTIN, Pierre, HARRINGTON, Normand et HUDON, Jean-Paul, *Bibliographie de la critique de la littérature québécoise dans les revues des XIX^e et XX^e siècles*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, « Documents de travail » (13), 1979, t. II, p. 198.
- HAYNE, David et TIROL, Marcel, *Bibliographie critique du roman canadien-français, 1837-1900*, Québec, Presses de l'université Laval, 1968, p. 61-63.
- LAFRANCE, Lucie, « Bio-bibliographie de M. Honoré Beaugrand », thèse de maîtrise, préface de Victor Morin, École de bibliothéconomie, Université de Montréal, 1948, 67 f.
- LE MOINE, Roger, « Bibliographie », dans Honoré Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1980, p. 69-71.

II – Vie et carrière de Beaugrand

- ANONYME (« Un admirateur »), « M. Honorius Beaugrand », *la Minerve*, 9 décembre 1889, p. 2.
- ANONYME [probablement Thomas Chapais], « Honorius Beaugrand et les évêques », *le Courrier du Canada*, 31 décembre 1896, p. 2 ; article reproduit dans *la Patrie*, 4 janvier 1897, p. 1.
- ANONYME, « Mort de M. H. Beaugrand », *la Patrie*, 8 octobre 1906, p. 1, 9.
- ANONYME, « H. Beaugrand », *le Canada*, 8 octobre 1906, p. 4 [éditorial], p. 9-10 [note biographique, reproduite dans l'*Album universel*, 20 octobre 1906, p. 852].
- ANONYME, « M. Honoré Beaugrand », dans *les Anciens du Séminaire : écrivains et artistes*, Joliette, s. édit., 1927, p. 105-108.
- ANONYME, « Honoré Beaugrand », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 35, n° 10, octobre 1929, p. 626.
- BANCE, Pierre, « Beaugrand et son temps », thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 1984, ix, 438 f.
- BÉLISLE, Alexandre, « Les journaux de Fall River », dans *Histoire de la presse franco-américaine*, Worcester, Ateliers typographiques de l'Opinion publique, 1911, p. 141-151.
- BIBAUD, Maximilien, *le Panthéon canadien, choix de biographies*, nouvelle édition, Montréal, Jos M. Valois, 1891, p. 14.

- BOIVIN, Aurélien, « Chronologie », dans Honoré Beaugrand, *la Chasse-galerie*, Montréal, Fides, « Bibliothèque québécoise », 1979, p. 93-97.
- COCHRANE, William, dir., *The Canadian Album. Men of Canada or Success by Example*, Brantford, Bradley Garretson, 1893, t. II, p. 290.
- HAMEL, Réginald, HARE, John et WYCZYNSKI, Paul, *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, Montréal, Fides, 1976, p. 36-37.
- JEAN D'ERBRÉE [Édouard Hamon], « La maçonnerie et la presse canadienne – La Patrie », dans *la Franc-maçonnerie dans la province de Québec en 1883*, s. l., s. édit., 1883, p. 254-259.
- LAURIN, L.-LUC, « Le nationalisme et le radicalisme du journal *la Patrie* 1879-1897 », mémoire de maîtrise, université McGill, 1973, viii, 250 f.
- LE JEUNE, Louis, *Dictionnaire général [...] du Canada*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1931, t. I, p. 131.
- LE MOINE, Roger, « Chronologie », dans Honoré Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1980, p. 53-68.
- MARION, Séraphin, « Censure québécoise d'aujourd'hui et d'autrefois », *Nouvelle-France*, n^{os} 16-17, mars-juin 1961, p. 52-56.
- MARION, Séraphin, « Libéralisme canadien-français d'autrefois et d'aujourd'hui », *les Cahiers des Dix*, vol. 27, 1962, p. 9-45.
- MORGAN, Henry James, dir., *The Canadian Men and Women of The Time*, Toronto, William Briggs, 1898, p. 60.
- ROBILLARD, Charles, « Réminiscences d'un vieux journaliste : Honoré Beaugrand », *la Patrie*, 8 décembre 1940, p. 56.
- ROSE, Geo. Maclean, dir., *A Cyclopedia of Canadian Biography*, Toronto, Rose Publishing, 1886, vol. 1, p. 694.
- SAINT-ARNAUD, Pierre, « *La Patrie* 1879-1880 », *Recherches socio-graphiques*, vol. 10, n^{os} 2-3, mai-décembre 1969, p. 355-372 ; repris dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin, dir., *Idéologies au Canada français 1850-1900*, Québec, Presses de l'université Laval, « Histoire et sociologie de la culture » (1), 1971, p. 211-228.
- TARTE, Joseph-Israël, « M. H. Beaugrand », *la Patrie*, 8 octobre 1906, p. 4.

- THOMAS, Gerald, « Honoré Beaugrand », dans William Toyle, dir., *The Oxford Companion to Canadian Literature*, Toronto, New York, Oxford University Press, 1983, p. 47.
- TRÉPANIÉ, Léon, « Figures de maires », *les Cahiers des Dix*, vol. 20, 1955, p. 160-165.
- TRÉPANIÉ, Léon, « Papiers de famille que l'on remue à travers la correspondance intime du fondateur de *la Patrie* », *la Patrie*, 27 octobre 1957, p. 44-45.
- TRUDEL, Marcel, *L'influence de Voltaire au Canada*, t. II, *De 1850 à 1900*, Montréal, Fides, « L'Hermine », 1945, p. 213-215.
- WALLACE, Stewart, dir., *The Macmillan Dictionary of Canadian Biography*, 4^e édition, Toronto, Macmillan of Canada, 1978, p. 47.

III – Critiques sur la Chasse-galerie et les récits

- ANONYME, « *La Chasse-galerie* », *la Patrie*, 7 avril 1900, p. 8.
- BEAUDOIN, Réjean, « Honoré Beaugrand, *la Chasse-galerie* », *Li-vres et auteurs québécois* 1973, 1974, p. 75-76.
- BEAUDOIN, Réjean, « L'impossible littérature populaire », *Liberté*, vol. 16, n^o 2, mars-avril 1974, p. 100-104.
- BERGENS, Andrée, « *La Chasse-galerie* », *Livres et auteurs québécois* 1979, 1980, p. 21.
- COMTE, Gustave, « Notes d'art », *les Débats*, 29 avril 1900, p. 2 [sur *la Chasse-galerie*].
- FRANÇOISE [Robertine Barry], « Honoré Beaugrand », *le Journal de Françoise*, 19 octobre 1907, p. 214-215.
- GÉRIN, Léon, « Notre mouvement intellectuel », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, seconde série, t. VII, séance de mai 1901, p. 145-172 [sur Beaugrand : p. 150-151].
- HALDEN, Charles ab der, « M. H. Beaugrand, *La Chasse-galerie et autres légendes* », dans *Études de littérature canadienne-française*, Paris, F. R. de Rudeval, 1904, p. 289-299.
- HERLAN, James, « Le fantastique au chantier », *Revue d'ethnologie du Québec*, n^o 6, 1977, p. 23-35.
- LAFRENIÈRE, Suzanne, « *La Chasse-galerie* et autres contes d'Honoré Beaugrand », dans Maurice Lemire, dir., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I, *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1978, p. 106-110.

MASSICOTTE, Édouard-Zotique, « Nos conteurs canadiens », *le Monde illustré*, 6 janvier 1900, p. 580 ; article repris comme « Préface » dans *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle*, 1902, p. v-viii.

O'REILLY, Maurice, « Récits canadiens », *Paris-Canada*, 13 février 1892, p. 2.

PURKHARDT, Brigitte, « Le vol galant », dans « La chasse-galerie : de la légende au mythe. La symbolique du vol magique dans les récits québécois de chasse-galerie », thèse de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1986, f. 74-136.

RICARD, François, « Préface », dans Honoré Beaugrand, *la Chasse-galerie*, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1973, p. 7-16 ; reproduit dans Honoré Beaugrand, *la Chasse-galerie*, Montréal, Fides, « Bibliothèque québécoise », 1979, p. 5-13.

IV – Critiques sur les autres œuvres

ANONYME [probablement Laurent-Olivier David], « *Jeanne la fileuse* », *l'Opinion publique*, 25 avril 1878, p. 193.

ANONYME, « Bibliographie », *la Minerve*, 24 juin 1889, p. 2 [*Lettres de voyage*].

ANONYME, « Les nouveaux livres », *l'Électeur*, 22 octobre 1889, p. 1 [*Lettres de voyage*].

B. M. L., « Portée et signification historique du personnage de Jeanne dans le roman d'Honoré Beaugrand, *Jeanne la fileuse* », *l'Unité*, vol. 6, n^o 7, 1982, p. 5, 8-9.

DANDURAND, Albert, *le Roman canadien-français*, Montréal, Albert Lévesque, « Les jugements », 1937, p. 133-134 [*Jeanne la fileuse*].

DESROSIERS, Joseph, « Revue bibliographique », *Revue canadienne*, vol. 15, 1878, p. 402-404 [*Jeanne la fileuse*].

FRÉCHETTE, Louis, « Préface », dans H. Beaugrand, *Six mois dans les Montagnes-Rocheuses*, Montréal, Granger Frères, 1890, p. 8-15.

LEBEL, Maurice, « *Lettres de voyage. France, Italie, Sicile, Malte, Tunisie, Algérie, Espagne* d'Honoré Beaugrand », dans Maurice Lemire, dir., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. 1, *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1978, p. 453.

LEBEL, Maurice, « *Mélanges. Trois conférences* d'Honoré Beaugrand », dans Maurice Lemire, dir., *Dictionnaire des œuvres*

- littéraires du Québec*, t. I, *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1978, p. 477-478.
- LEBEL, Maurice, « Six mois dans les Montagnes Rocheuses. Colorado, Utah, Nouveau-Mexique, essai d'Honoré Beaugrand », dans Maurice Lemire, dir., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I, *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1978, p. 682.
- LEMIRE, Maurice, « Jeanne la fileuse, roman d'Honoré Beaugrand », dans Maurice Lemire, dir., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I, *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1978, p. 408-409.
- LEMIRE, Maurice, « Jeanne la fileuse », *Québec français*, n° 40, décembre 1980, p. 58.
- LE MOINE, Roger, « Introduction », dans Honoré Beaugrand, *Jeanne la fileuse*, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1980, p. 7-51.
- LIGHTHALL, W. D., « Foreword », dans Honoré Beaugrand, *New Studies of Canadian Folk Lore*, Montréal, E. M. Renouf, [1904], p. 7-9.
- LUSIGNAN, Alphonse, « Chronique. Six mois dans les Montagnes-Rocheuses par H. Beaugrand », *la Patrie*, 13 décembre 1890, p. 1.
- POTEET, Maurice, « Jeanne la fileuse », *Livres et auteurs québécois* 1980, 1981, p. 21-23.
- POTEET, Maurice, « Jeanne la fileuse », *Voix et images*, vol. 6, n° 2, hiver 1981, p. 327-332.
- ROUSSEAU, Guildo, *l'Image des États-Unis dans la littérature québécoise 1775-1930*, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1981, p. 73 [Six mois dans les Montagnes-Rocheuses], p. 169-170 [*Jeanne la fileuse*].
- SANTERRE, Richard R., « Le roman franco-américain en Nouvelle-Angleterre, 1878-1943 », thèse de doctorat, Boston College, 1974, f. 38-69 [*Jeanne la fileuse*].
- SÉNÉCAL, André, « The economic and political ideas of Honoré Beaugrand in *Jeanne la fileuse* », *Québec Studies*, vol. 1, n° 1, printemps 1983, p. 200-207.
- SULTE, Benjamin, « Lettres de voyage », *la Patrie*, 8 juillet 1889, p. 1.
- THERRIault, Mary-Carmel, *la Littérature française de Nouvelle-Angleterre*, Montréal, Fides, « Publications de l'université Laval », 1946, p. 233-237, 242-243 [*Jeanne la fileuse*].

THÉRIO, Adrien, « *Jeanne la fileuse* », *Lettres québécoises*, n° 20, hiver 1980-1981, p. 94-96.

WARWICK, Jack, « *Jeanne la fileuse d'Honoré Beaugrand* », *Canadian Literature*, n° 93, été 1982, p. 137-138.

C – AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES¹⁰

APPLETON, Thomas E., *Usque ad mare : historique de la garde côtière canadienne et des services de la marine*, Ottawa, ministère des Transports, 1968, 349 p.

ASSINIWI, Bernard, *Histoire des Indiens du Haut et du Bas Canada*, Montréal, Leméac, 1974, 3 vol.

AUBERT DE GASPÉ, Philippe, *les Anciens Canadiens*, Québec, Desbarats et Derbshire, 1863 ; Montréal, Fides, « Bibliothèque canadienne-française », 1967, 359 p.

AUBERT DE GASPÉ, Philippe, *Mémoires* (1866), Québec, N. S. Hardy, 1885, 563 p.

AUGER, Cléophas, *le Pilotage du Saint-Laurent de Québec à Montréal*, Lévis, s. édit., 1900, 48 p.

BARBEAU, Marius, « Anecdotes populaires du Canada », *The Journal of American Folklore*, vol. 33, n° 129, juillet-septembre 1920, p. 173-258.

BEAULIEU, André et HAMELIN, Jean, *la Presse québécoise des origines à nos jours*, t. I : 1764-1859, Québec, Presses de l'université Laval, 1973, 268 p.

BEAULIEU, André et HAMELIN, Jean, *la Presse québécoise des origines à nos jours*, t. II : 1860-1879, Québec, Presses de l'université Laval, 1975, xv, 350 p.

BEAULIEU, André et HAMELIN, Jean, avec la collaboration de Jocelyn Saint-Pierre et Jean Boucher, *la Presse québécoise des origines à nos jours*, t. III : 1880-1895, Québec, Presses de l'université Laval, 1977, xv, 421 p.

BERTHELOT, Hector, *Montréal : le bon vieux temps*, compilé, revu et annoté par É.-Z. Massicotte, Montréal, Librairie Beauchemin, 1916, première série, 130 p. ; deuxième série, 116 p.

10. Cette section ne vise évidemment pas à énumérer toutes les sources utilisées dans cet ouvrage. Son but est seulement de donner l'adresse bibliographique complète des ouvrages et articles cités à plus d'une reprise, sous forme abrégée.

- BOIVIN, Aurélien, « Bibliographie critique et analytique du conte littéraire québécois au XIX^e siècle », thèse de maîtrise, université Laval, 1975, xviii, 406 f.
- BOIVIN, Aurélien, *le Conte littéraire québécois au XIX^e siècle, essai de bibliographie critique et analytique*, préface de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1975, xxxviii, 385 p.
- BOIVIN, Aurélien, « Les périodiques et la diffusion du conte québécois au XIX^e siècle », *Études françaises*, vol. 12, n^{os} 1-2, avril 1976, p. 91-102.
- BOUCHETTE, Joseph, *Description topographique de la province du Bas Canada*, Londres, W. Faden, 1815, xv, 664, lxxxvi p.
- BRUCHÉSI, Jean, *De Ville-Marie à Montréal*, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1942, 154 p.
- BURON, Edmond, « La Chasse Gallery », *le Canada français*, vol. 22, n^o 1, septembre 1934, p. 78-86 ; n^o 2, octobre 1934, p. 166-175.
- CHAMBERLAIN, B. H., *The Language, Mythology and Geographical Nomenclature of Japan Viewed in the Light of Aino Studies*, Tokyo, Imperial University, 1887, 174 p.
- CHARLEVOIX, François-Xavier de, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale*, 3 tomes, Paris, Nyon fils, 1744, xxvi, 664, lxi, xi, 582, 56, xiv, 543 p. ; réimpression : Montréal, Éditions Élysée, 1976.
- CLAPIN, Sylva, *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français [...]*, Montréal et Boston, Beauchemin et Sylva Clapin, 1894 ; réimpression : Québec, Presses de l'université Laval, « Langue française au Québec » (2), 1974, 11, xlv, 389 p.
- CLAPIN, Sylva, « La chasse-galerie », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 6, n^o 9, septembre 1900, p. 282-284.
- DABBS, Jack Autrey, *The French Army in Mexico 1861-1867*, La Haye, Mouton, 1963, 340 p.
- DAVID, Laurent-Olivier, *Mélanges historiques et littéraires*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1917, 338 p.
- DAY, Gordon M., « Western Abenaki », dans Bruce G. Trigger, dir., *Handbook of North American Indians*, vol. 15 : *Northeast*, Washington, Smithsonian Institution, 1978, p. 148-159.

- DIONNE, Narcisse-Eutrope, *le Parler populaire des Canadiens français ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, américanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises [...]*, Québec, Laflamme et Proulx, 1909 ; réimpression : Québec, Presses de l'université Laval, « Langue française au Québec » (3), 1974, 11, xxiv, 671 p.
- DU BERGER, Jean, *les Légendes d'Amérique française, première partie : textes*, Québec, Presses de l'université Laval, « Dossiers de documentation des Archives de folklore » (III), 1973, 301 p.
- DU BERGER, Jean, « Chasse-galerie et voyage », *Studies in Canadian Literature*, vol. 4, n° 2, été 1979, p. 35-43.
- DUNN, Oscar, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Côté, 1880 ; réimpression : Québec, Presses de l'université Laval, « Langue française au Québec » (4), 1976, xi, xxvi, 200 p.
- DUPONT, Jean-Claude et MATHIEU, Jacques, dir., *Héritage de la francophonie canadienne : traditions orales*, Québec, Presses de l'université Laval, 1986, 269 p.
- FABRE, Hector, *Chroniques*, Québec, Imprimerie de L'Événement, 1877, 265 p.
- FAUCHER DE SAINT-MAURICE, Narcisse-Henri-Édouard, *De Québec à Mexico : souvenirs de voyage, de garnison, de combat et de bivouac*, Montréal, Duvernay Frères et Dansereau, 1874, 2 vol., 236 et 271 p.
- FAUCHER DE SAINT-MAURICE, Narcisse-Henri-Édouard, *À la bruyante, contes et récits*, Montréal, Duvernay Frères et Dansereau, 1874, vi, 347 p.
- FAUCHER DE SAINT-MAURICE, Narcisse-Henri-Édouard, *De tribord à bâbord, trois croisières dans le golfe Saint-Laurent*, Montréal, Duvernay Frères et Dansereau, 1877, 458 p.
- FAUTEUX, Égidijs, « La chasse gallery », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 37, n° 11, novembre 1931, p. 693-694.
- FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine, *Cours d'histoire du Canada, Première partie 1534-1663*, Québec, Augustin Côté, 1861, xi, 522 p., *Seconde partie 1663-1759*, Québec, Augustin Côté, 1865, vi, 620 p.
- FRÉCHETTE, Louis, *Originaux et détraqués, douze types québécois*, Montréal, Louis Patenaude éditeur, 1892, 360 p.

- FRÉCHETTE, Louis, *Mémoires intimes*, texte établi et annoté par George A. Klinck, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1961, 200 p.
- FRÉCHETTE, Louis, « Notre Folk-Lore », conférence manuscrite, 1901, Archives nationales du Québec, fonds Fréchette (P0086-0001), 61 f.
- GAGNÉ, Marc et POULIN, Monique, *Chantons la chanson : enregistrements, transcriptions et commentaires de chansons et de pièces instrumentales*, Québec, Presses de l'université Laval, « Ethnologie de l'Amérique française », 1985, 397 p.
- GAGNON, Ernest, *Chansons populaires du Canada* (1865), cinquième édition, Montréal, Librairie Beauchemin, 1908, 350 p.
- GALARNEAU, Claude, *les Collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, « Bibliothèque canadienne-française / Histoire et documents », 1978, 287 p.
- GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, troisième édition revue et corrigée, 3 tomes, Québec, P. Lamoureux, 1859, xxii, 371, 457 et 373 p.
- GODFREY, Winifred, dir., *American Newspapers 1821-1936. A Union List of Files Available in the United States and Canada*, New York, H. W. Wilson, 1937, 791 p.
- GRIGNON, Joseph, « La chasse galerie », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 6, n° 2, février 1900, p. 51-53.
- HAMELIN, Jean, dir., *Histoire du Québec*, Montréal, Éditions France-Amérique, 1977, 538 p.
- HAMELIN, Jean et ROBY, Yves, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, préface d'Albert Faucher, Montréal, Fides, « Histoire économique et sociale du Canada français », 1971, xl, 436 p.
- HARE, John, « Bibliographie du roman canadien-français », dans Paul Wyczynski, Bernard Julien, Jean Ménard et Réjean Robidoux, dir., *le Roman canadien-français*, Montréal, Fides, « Archives des lettres canadiennes » (III), 1963, deuxième édition, 1971, p. 415-511.
- HARE, John, *les Canadiens français aux quatre coins du monde : une bibliographie commentée des récits de voyage, 1670-1914*, Québec, Société historique de Québec, « Cahiers d'histoire » (16), 1964, 213 p.
- HARE, John, *Contes et nouvelles du Canada français 1778-1859*, t. I, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, « Cahiers

du Centre de recherche en civilisation canadienne-française » (4), 1971, 193 p.

HÉBERT, Léo-Paul, *le Québec de 1850 en lettres détachées*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, « Civilisation du Québec » (32), 1985, 294 p.

HELM, June, dir., *Handbook of North American Indians*, vol. 6 : *Subarctic*, Washington, Smithsonian Institution, 1981, xvi, 837 p.

JUNEAU, Marcel, *Problèmes de lexicologie québécoise, prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec, Presses de l'université Laval, « Langue française au Québec, 3^e section : Lexicologie et lexicographie » (5), 1977, 278 p.

LAFLEUR, Normand, *la Drave en Mauricie des origines à nos jours : histoire et traditions*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1970, 174 p.

LEMIRE, Maurice, dir., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I : *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1978, lxvi, 918 p.

LEMIRE, Maurice, « Les relations entre écrivains et éditeurs au Québec au XIX^e siècle », dans Yvan Lamonde, dir., *l'Imprimé au Québec : aspects historiques (18^e-20^e siècle)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, p. 207-224.

LÉPINE, C., « La chasségalerie », *l'Opinion publique*, 19 août 1875, p. 394.

LINTEAU, Paul-André, DUROCHER, René et ROBERT, Jean-Claude, *Histoire du Québec contemporain*, t. I : *De la Confédération à la crise*, nouvelle édition, Montréal, Boréal, 1989, 758 p.

MARIE-URSULE, sœur, *Civilisation traditionnelle des Lavallois*, préface de Luc Lacourcière, Québec, Presses de l'université Laval, « Archives de folklore » (5-6), 1951, 403 p.

MASSICOTTE, Édouard-Zotique (compilateur), *Anecdotes canadiennes, suivies de Mœurs, coutumes et industries d'autrefois. Mots historiques, miettes de l'histoire*, Montréal, Librairie Beauchemin, « Collection Champlain », 1925, 204 p.

MASSICOTTE, Édouard-Zotique, « Feux follets », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 35, n° 11, novembre 1929, p. 645-650.

MASSICOTTE, Édouard-Zotique, « Diverses sortes de chasségalerie », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 44, n° 6, juin 1938, p. 163-166.

- OUELLET, Fernand, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850 : structures et conjoncture*, préface de Robert Mandrou, Montréal, Fides, « Histoire économique et sociale du Canada français », 1971, xxxii, 639 p.
- POIRIER, Claude, dir., *Trésor de la langue française au Québec. Dictionnaire du français québécois. Volume de présentation*, Québec, Presses de l'université Laval, 1985, xli, 169 p.
- PROVENCHER, Jean et BLANCHET, Johanne, *C'était le printemps : la vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal Express, « Histoire populaire du Québec » (5), 1980, 237 p.
- PROVENCHER, Jean, *C'était l'été : la vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal Express, « Histoire populaire du Québec » (9), 1982, 251 p.
- PROVENCHER, Jean, *C'était l'automne : la vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal Express, « Histoire populaire du Québec » (11), 1984, 239 p.
- PROVENCHER, Jean, *C'était l'hiver : la vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal, « Histoire populaire du Québec » (12), 1986, 279 p.
- ROUILLARD, Eugène, *Dictionnaire des rivières et des lacs de la province de Québec*, Québec, Département des Terres et forêts, 1914, 432 p.
- ROY, Pierre-Georges, « Les légendes canadiennes », *les Cahiers des Dix*, n° 2, 1937, p. 45-92.
- SANBORN, M. H., *Handy Book for Sheriffs and Bailiffs of the Province of Quebec*, Montréal, John Lovell, 1870, 108 p.
- SAUVALLE, P.-M., *Louisiane-Mexique-Canada, aventures cosmopolites*, Montréal, Désaulniers et Leblanc, 1891, 309 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel, *la Sorcellerie au Québec du XVII^e au XIX^e siècle*, Montréal, Leméac, « Connaissance » (23), 1971, 245 p.
- SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale, 1930 ; réimpression : Québec, Presses de l'université Laval, 1968, xix, 709 p.
- SMITH, Donald B., *le « Sauvage » pendant la période héroïque de la Nouvelle-France (1534-1663) d'après les historiens canadiens-français des XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, « Cultures amérindiennes » (CQ 40), 1974, 137 p.

SULTE, Benjamin, *Histoire de la milice canadienne-française 1760-1897*, Montréal, Desbarats & Cie, 1897, 147 p.

TACHÉ, Joseph-Charles, *Forestiers et voyageurs, études de mœurs* (1863), préface de Luc Lacourcière, Montréal, Fides, « Nénuphar », 1946, 191 p.

WATSON HAMLIN, Marie Caroline, « La chasse galerie », dans *Legends of Le Detroit*, Détroit, Thorndike Nourse, 1884, p. 126-133 ; réédition : Détroit, Gale Research, 1977, p. 126-133.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Note sur l'établissement du texte	39
Chronologie	49
<i>LA CHASSE-GALERIE, légendes canadiennes</i>	
<i>Présentation</i>	69
La chasse-galerie	80
Le loup-garou	96
La bête à grand'queue	107
Macloune	118
Le père Louison	130
<i>ANITA</i>	
<i>Présentation</i>	145
Anita, souvenirs d'un contre-guérillas	150
<i>RÉCITS DE 1875</i>	
<i>Présentation</i>	173
Le fantôme de l'avare, légende du jour de l'an	182
Le legs du missionnaire, récit du Nord-Ouest	191
La vengeance d'un lâche	202
Ma première pipe de tabac, souvenirs de collègue	211
Les brigands de la côte	218
<i>DERNIERS RÉCITS</i>	
<i>Présentation</i>	229
Une légende du Nord Pacifique	233
Les hantises de l'au-delà	245
<i>RÉCITS INACHEVÉS</i>	
<i>Présentation</i>	259

Liowata, épisode de 1759	263
Les feux-follets	279
Appendice : RÉCITS ANGLAIS	
<i>Présentation</i>	291
Les loups-garous	293
La Quête de l'Enfant-Jésus	306
Glossaire	321
Bibliographie	339

Page laissée blanche

Achévé d'imprimer
en novembre 1989 sur les presses
des Ateliers Graphiques Marc Veilleux Inc.
Cap-Saint-Ignace, Qué.